QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11972 – MARDI 26 JUILLET 1983

Le dollar à 7,84 F

LIRE PAGE 28



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Situation explosive au Liban

Outre l'ouverture d'un quatrième front dans la guerre irako-iranienne et les menaces qui se précisent sur l'écoulement du pétrole en provenance du Golfe, les combats qui, au Liban, opposent des Palestiniens dans la vallée de la Bekaa, d'une part, partisans et adversaires du gouvernement de Beyrouth, de l'autre, ainsi que l'annonce de la fondation d'un front de l'opposition, présidé par M. Walid Joumblatt, pour combattre le régime du président Amine Gemayel, inquiètent au plus haut point les chancelleries étrangères.

M. Cheysson a passé en revue quelques-uns de ces conflits au cours d'un entretien à Tunis, dimanche, avec M. Yasser Arafat. Celui qui a retenu surtout leur attention portait sur l'évolution de la crise libanaise qui paraît précipiter la partition du pays.

Deux développements autorisent toutes les craintes : la décision de principe prise par Israël de replier ses troupes derrière le fleuve Awali, qui ne manquerait pas de relancer les affrontements armés dans les régions évacuées ; la constitution du Front de salut national, sous la présidence de M. Joumblatt, qui va – quoi qu'il en dise – favoriser l'extension de la guerre civile et consacrer la coupure du Liban en trois zones, israélienne au sud, chrétienne-phalangiste au centre, et syrienne à l'est et au nord.

C'est précisément dans ce troisième secteur que des formations et des personnalités chrétiennes et musulmanes (sunnites ou chiites) de l'opposition ont l'intention d'établir une administration parallèle à celle de l'État, accusé d'être « aux mains exclusives » des phalangistes, dont M. Amine Gemayel est l'un des principaux dirigeants.

La situation paraît d'autant plus dangereuse que le divorce s'accomplit à un moment où l'on constate une désillusion grandissante chez nombre de Libanais, chrétiens ou musulmans, qui avaient cru que l'accord conclu le 17 mai entre Beyrouth et Jérusalem allait ouvrir la voie à l'évacuation de toutes les forces étrangères. L'espoir que Damas s'y rallierait après coup s'est évanoui. La Syrie et la Libye n'ont pas tardé à récupérer les mouvements d'opposition en leur offrant une « aide illimitée », comme le déclarait le colonel Kadhafi il y a quelques jours au « Monde », avant de recevoir M. Walid Joumblatt. Or ce dernier n'est pas seulement le président du parti socialiste progressiste et le principal chef des druzes, communauté armée jusqu'aux dents, mais constitue aussi le dénominateur commun de diverses formations de gauche, dont le parti communiste, et des fractions des populations musulmanes et chrétiennes. Son alliance avec M. Soliman Frangié, ancien président maronite de la République, l'un des « chefs de guerre » du nord du Liban, et le soutien dont il bénéficie de M. Raymond Eddé, président du Bloc national, lui aussi chrétien, ne sont pas des atouts négligeables.

Le rôle de la Syrie dans cet imbroglio est, pour une fois, clair. Le chef de la diplomatie de Damas, M. Khaddam, tout autant que les médias baasistes, ont aussitôt salué la naissance du Front de salut national. Tout en continuant à soutenir l'Iran dans sa guerre contre l'Irak et les dissidents palestiniens contre M. Yasser Arafat, la Syrie vise à se poser en interlocuteur des États-Unis pour la reprise du dialogue, sur la base d'un rejet « définitif et irrévocable » de l'accord israélo-libano-américain. Le président Gemayel ayant de son côté invité de manière pressante l'Amérique à « s'engager totalement » à ses côtés, le gouvernement de Washington se trouve bien embarrassé.

La nouvelle offensive de l'Iran fait peser une lourde menace sur les exportations de pétrole

Téhéran ouvre un « quatrième front » contre l'Irak pour protéger ses installations de Kharg et lance un avertissement solennel à tous les pays de la région

La guerre du Golfe, qui oppose depuis septembre 1980 l'Iran et l'Irak, vient de connaître un développement important, notamment quant à ses éventuelles répercussions sur les exportations pétrolières de la région. Alors que, sur les trois fronts déjà ouverts, une guerre de tranchées meurtrière s'enlisait dans des opérations limitées, l'offensive lancée le vendredi 22 juillet par l'armée iranienne lui a permis de pénétrer dans le nord de l'Irak. Téhéran entend visiblement, par la création de ce « quatrième front », empêcher l'ennemi, récemment renforcé par la livraison de matériel français, de porter un coup à ses exportations d'hydrocarbures.

Dimanche, après les premiers succès de l'offensive, M. Ali Akbar Velayati, ministre des affaires étrangères de Téhéran, a averti solennellement le *« régime sioniste d'Irak »* que, *« si un trouble quelconque est créé pour l'exportation du pétrole iranien, aucun pays de la région ne pourra plus exporter le sien »*. C'est la première fois, depuis septembre 1982, que l'Iran menace aussi nettement d'arrêter les exportations de naphte des autres États riverains du golfe Persique. La nouvelle offensive de l'armée iranienne, lancée dans la partie kurde de l'Irak, paraissait, ce lundi, en bonne voie. Tandis que le porte-parole militaire irakien affirmait dimanche que *« la plupart des unités iraniennes ayant participé à l'attaque déclenchée dans le Kurdistan avaient été détruites »* et citait le chiffre de mille quatre cents morts iraniens, Téhéran multipliait les bulletins de victoire à propos d'objectifs précis, bulletins que Bagdad n'a pas démentis.

Les forces iraniennes semblent s'être emparées du poste militaire de Hadj-Omran, situé en territoire kurde irakien, à 6 kilomètres environ de la ville-frontière iranienne de Piranchahr (Azerbaïdjan).

J.-P. P.-H.

(Lire la suite page 3.)

Le gouvernement envisage un prélèvement de 2 % sur tous les revenus

Pour financer la protection sociale il ne suffira plus de faire payer les riches. Chaque Français devra consentir à un nouvel effort

Depuis plusieurs semaines, un débat important divise les membres du gouvernement et, au-delà d'eux, les responsables du parti socialiste. Important, ce débat l'est, car il concerne le financement de plus en plus coûteux de la protection sociale en France. Comment trouver les 20 milliards de francs supplémentaires qui seront nécessaires chaque année alors même que le budget de l'État, non seulement ne peut venir en aide à la Sécurité sociale, mais doit, pour limiter son propre déficit en 1984, faire appel à des impôts nouveaux ? Les sommes nécessaires paraissent considérables au moment où le pouvoir d'achat commence à baisser, au moment où nous sommes engagés dans la récession, et alors que la pression des prélèvements obligatoires continue de s'accroître, avoisinant les 45 % de la richesse nationale. Les sommes en cause expliquent la gravité du débat et l'extrême tension que celui-ci fait naître au sein de l'équipe au pouvoir.

Le déficit du secteur public (1) s'est beaucoup aggravé ces dernières années, passant pour l'État, la Sécurité sociale (et l'UNEDIC), les collectivités locales, de 57 milliards de francs en 1981, à 92 milliards de francs en 1982. Ce déficit avoisinera les 122 milliards de francs cette année. Les prévisions le situent, pour 1984, à environ 142 milliards de francs.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 25.)

(1) Ou plus exactement des besoins de financement du secteur public.

Le silence des intellectuels de gauche

Aujourd'hui : *Un point de vue de M. Max Gallo*
Demain : *Le début d'une enquête de Philippe Boggio*

Les grandes figures de la vie intellectuelle, que l'on avait coutume de voir au premier rang des combats de la gauche, se sont tues, semble-t-il, depuis que celle-ci a accédé au pouvoir. Dans l'enquête dont nous commençons demain la publication, Philippe Boggio analyse les raisons de ce silence.

Nous donnons aujourd'hui la parole à M. Max Gallo, qui s'inquiète de la réserve des intellectuels de gauche à un moment où les débats d'idées sont, pense-t-il, plus nécessaires que jamais. *(Lire page 7.)*

Nous invitons ceux qui sont ainsi mis en cause à prendre part à cette controverse, que *le Monde* se propose de nourrir au cours des prochaines semaines.

L'astronomie en révolution

I. – *Un ciel nouveau*

par MICHEL CASSÉ (*)

Aiguillonnée par la technologie moderne, la vénérable astronomie, retrouvant sa fraîcheur de jeunesse, connaît une série de remarquables développements. L'image de l'homme assis, l'œil collé à l'oculaire du télescope, demeurant immobile afin que l'univers se révèle à lui-même, a vécu.

Les postes d'observation se sont multipliés, en altitude et sur leur sol. Les regards se sont ouverts à toutes les lumières visibles et invisibles (ondes radio, micro ondes, infrarouge, optique, ultraviolet, X, gamma). Les télescopes satellisés et les radiotélescopes ont effacé l'atmosphère (1). L'observation astronomique s'abstrait progressivement des singularités et des limitations inhérentes à l'espèce terrestre. Cosmique plus qu'humain, l'œil se fond dans l'univers pour mieux l'appréhender. De plain-pied dans le cosmos, l'observateur peut enfin admirer la création dans sa grande diversité. Le théâtre du ciel s'ouvre tout entier à sa perception. Il voit le ciel autrement, il voit un ciel nouveau.

Assurément, la dilatation des sens au-delà de la gamme visible prélude à l'extension des postulats rationalistes qui commandent nos jugements et nos raisonnements. De surcroît, le raffinement des observations dans le domaine visible, lié à l'utilisation de détecteurs électroniques qui remplacent avantageusement la plaque photographique, ainsi que la perspective de satellisation d'un télescope optique de bonne taille, autorisent à penser que l'observateur va poursuivre sa progression dans les profondeurs de l'espace et s'infiltrer plus avant dans la jeunesse turbulente de l'univers.

La sensibilité accrue des nouveaux télescopes permettra de percevoir des objets de luminosité faible toujours plus éloignés. Mais voir loin dans l'espace, c'est voir loin dans le passé. Plus un objet astronomique est distant, plus sa lumière met de temps à couvrir la distance qui le sépare de l'observateur. Ainsi le signal lumineux qui nous parvient d'une galaxie gisant à une distance de 100 millions d'années de lumière porte-t-il le témoignage des conditions physiques qui régnaient dans cette même galaxie il y a cent millions d'années.

Il est maintenant possible d'examiner le cosmos de tout une variété de points de vue. L'application des méthodes de l'astronomie optique à des régions du spectre jusqu'alors interdites à la perception humaine se solde déjà par la découverte de catégories entières d'objets nouveaux, étranges, imprévus (pulsars, sources quasi ponctuelles de rayonnement radio, infrarouge, X ou gamma), souvent très capricieux.

Une conséquence importante de cette explosion de connaissances est que les astrophysiciens sont maintenant en passe de comprendre la structure et l'évolution des galaxies (sociétés d'étoiles) après avoir établi, dans les décennies précédentes, les grandes lignes de la morphologie et de l'évolution des étoiles individuelles.

Les données essentielles concernant les galaxies s'accumulent et des corrélations significatives sont en train d'émerger, reliant différentes propriétés mesurées (masse, luminosité, dimension, forme...), mais la « sociologie des étoiles » n'en est encore qu'à ses balbutiements... Supernovae, quasars, pulsars, trous noirs, noyaux de galaxies en furie, dominent maintenant la pensée astronomique, et le bestiaire cosmique s'enrichit de jour en jour. Il n'est pas de science qui ne demande aujourd'hui de mise au point plus fréquente. L'astronomie est en révolution permanente.

En s'interrogeant sur les résonances de cette explosion de connaissances sur le corps social dans son ensemble, on est obligé de constater que, si les techniques galopent, les mentalités cheminent. Il incombe à l'astrophysicien de partager la nouvelle manne céleste et peut-être, avant tout, de cesser de décrire pour mieux faire concevoir. La méthode scientifique qui nous aide à nous souvenir, à observer, penser, planifier, organiser, doit aussi être employée à *communiquer les idées.*

(Lire la suite page 13.)

(*) Section d'astrophysique, Centre d'études nucléaires de Saclay.

(1) L'atmosphère exerce une fonction de protection qui se double d'une fonction de censure. Elle ne laisse filtrer qu'une infime partie du rayonnement naturel de l'espace, préservant la surface terrestre des formes les plus destructrices de radiation *(voir encadré)*.

LA MORT DE GEORGES AURIC

Un musicien conservateur et iconoclaste

Georges Auric, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-quatre ans (*le Monde* daté 24-25 juillet), aura été, jusqu'à ces dernières années, une des figures marquantes du monde musical parisien.

Georges Auric, qui était né à Lodève en 1899, avait commencé ses études musicales à Montpellier avant de suivre, au Conservatoire de Paris, l'enseignement de Caussade pour le contrepoint et la fugue, et d'aller s'asseoir sur les bancs de la Schola Cantorum où Vincent d'Indy donnait son cours de composition. Et c'est à cet élève studieux qui avait fait ce qu'il fallait pour devenir un compositeur « sérieux » que Jean Cocteau allait dédier, en 1919, son célèbre pamphlet *le Coq et l'Arlequin.*

Cependant, toute la personnalité de Georges Auric vient de ce paradoxe : non conformiste de bonne heure, il sera parmi les premiers à prendre Erik Satie au sérieux, mais lorsque le compositeur des *Gymnopédies* parlera de créer une musique d'ameublement destinée à être seulement entendue sans y prêter attention, Auric lui tournera le dos avec un certain éclat.

Reconnu dès 1924 avec *les Fâcheux,* commandé par Diaghilev pour la saison des ballets russes à Monte-Carlo, Georges Auric semblait s'installer d'emblée dans l'ambiguïté du néo-classicisme, conservateur par son goût du pastiche, iconoclaste dans son irrévérence envers le modèle choisi. Ce ballet devait être le premier d'une longue série qui atteindra son point culminant en 1950 avec *Phèdre.*

Or, dès 1931, sa *Sonate pour piano* devait révéler les ambitions légitimes du compositeur dans le domaine de la musique pure, ambition qu'on devait retrouver à la fin de sa carrière dans la série des *Imaginées,* pour diverses formations de chambre, écrites entre 1954 et 1977, lesquelles, après la tentative de concilier Satie et Schönberg dans une *Partita* de 1955, mettaient en œuvre une de ces compositions dont le secret aiguisera peut-être un jour la sagacité des musicologues curieux. C'était du moins le vœu de Georges Auric, qui n'y croyait guère car il savait trop bien que son œuvre la plus célèbre, jouée dans le monde entier depuis trente ans, serait, pour longtemps encore, *Moulin rouge,* une valse que toute le monde aura fredonnée sans savoir qui en était l'auteur, ni même si elle en avait un...

Cette œuvre, dont il n'aimait pas qu'on lui parle, lui avait rapporté des droits auxquels ne sont pas habitués les compositeurs que la Société des auteurs, compositeurs de musique (SACEM) rassemble sous le terme pudique de symphonistes. Georges Auric le savait mieux que personne puisqu'il fut élu, onze fois de suite, de 1954 à 1977, président de la SACEM. Outre *Moulin rouge,* on lui doit une quarantaine de partitions pour le cinéma.

Outre une activité passagère de critique musical dans les années 30, Georges Auric fut également administrateur de la Réunion des théâtres lyriques nationaux (l'Opéra et l'Opéra-Comique) de 1962 à 1968. Elu membre de l'Institut en 1962, Georges Auric, restera pour les musicographes l'un des noms du Groupe des six (1).

GÉRARD CONDÉ.

(1) Auric, Poulenc, Milhaud, Honegger, Durey, et Germaine Tailleferre.

AU JOUR LE JOUR

Production

Dans un entretien accordé à la Revue politique et parlementaire, *M. Mauroy félicite la gauche pour avoir, en deux ans, produit pas moins de* « deux cents lois ».

Cent lois par an, sans compter les annexes !

Nul ne se plaindra de voir l'usine à légiférer tourner à plein rendement pour atteindre, au terme de la législature, l'objectif des cinq cents lois.

Et la France confirmer, ainsi, sa réputation de grande puissance textuelle.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

idées

Le bruit est-il subjectif ?

par VÉRONIQUE NEIERTZ (*)

JE suis toujours étonnée, lorsque je participe à des réunions de travail sur le bruit, ou que je lis les articles que d'éminentes personnalités y consacrent, de ne pouvoir éviter les préalables et mises en garde de ce genre : *« Le bruit est un phénomène essentiellement subjectif... Il est délicat d'apprécier objectivement l'existence de la gêne... La lutte contre le bruit, peut-être, mais attention : à partir de quels seuils ? etc. »*

Manifestement, leurs auteurs ne sont pas concernés. S'ils l'étaient, ils ne prendraient pas le bruit avec de telles pincettes.

Car peu importe le seuil, il y a gêne dès qu'il y a dénonciation. La subjectivité n'intervient qu'au niveau du choix du bruit dénoncé. Quelqu'un qui ose se plaindre, qui prend le risque de faire une démarche toujours coûteuse pour lui, psychologiquement, socialement (on *craint toujours les représailles*), économiquement, en fait appelle au secours : il n'en peut plus. Pas forcément à cause du problème qu'il a choisi de cibler. A cause de l'accumulation qu'il supporte, souvent inconsciemment, de bruits gênants, pénibles, dont chacun pris isolément n'a pas forcément une intensité élevée, mais qui, mis bout à bout, jour et nuit, deviennent intolérables jusqu'à la douleur physique.

Ce diagnostic est rarement fait : l'ouvrière se plaindra du chien de son voisin alors que ce qu'elle ne supporte plus, c'est l'accumulation : bruit de sa machine à l'usine, bruit de vaisselle à la cantine, bruit du train pour rentrer dans sa banlieue, bruit de l'autoroute qui passe sous ses fenêtres, bruit des enfants qui pleurent en rentrant de la crèche, etc.

Élue de Seine-Saint-Denis, je ne suis pas présidente du Conseil national du bruit, créé par le ministre de l'environnement en 1982, par hasard, ou par désir d'accumuler les titres ronflants. La Seine-Saint-Denis, proche banlieue de Paris, inflige à ses habitants le summum de ce qu'une grande ville peut sécréter comme pollution en tout genre, et en particulier comme pollutions sonores : périphérique parisien, autoroutes A3, B6, de l'Est, et leurs radiales, voies de chemin de fer (Paris-Strasbourg, Paris-Bâle), grande ceinture, aéroports du Bourget et de Roissy, liaisons hélicoptère Issy-Le Bourget et Orly-Roissy, sillonnent de part en part des « cités radieuses » dont les logements sont construits de telle sorte que tous devraient être insonorisés aujourd'hui si l'on prenait en compte le « seuil » de décibels acceptable par la réglementation. Ajoutons que rien n'a été prévu dans ces cités pour permettre aux enfants et aux jeunes de jouer ou de se distraire : ils sont donc réduits à investir les cages d'escalier, les caves ou les parkings. Les adultes qui travaillent et rentrent épuisés, les personnes âgées ou les malades qui cherchent le repos et la tranquillité ne le supportent pas.

Vous n'aurez pas ce genre de problème à Neuilly-sur-Seine ou dans le seizième arrondissement de Paris. Vous les trouvez dans les banlieues où l'on a rejeté ceux qui n'ont pas les moyens d'habiter en centre-ville.

Ne nous étonnons pas si la question du bruit est si sensible dans l'*opinion et déchaîne tant de passion* et de violence.

Inégalités

Les bruits sur le lieu de travail, les bruits liés au logement, au quartier, les bruits dus aux moyens de transport, qui s'accumulent dans la journée et la nuit d'une même personne, témoignent d'inégalités sociales qu'ils contribuent à renforcer.

Ce sont en effet les personnes les plus défavorisées qui souffrent le plus cruellement du bruit. Est-il besoin d'expliquer pourquoi la lutte contre le bruit participe de la lutte contre les inégalités menée par le gouvernement depuis 1981 ?

Alors quand on me dit qu'un musicien a l'oreille plus sensible au bruit qu'un chaudronnier ou qu'un ouvrier travaillant au marteau-piqueur et que la gêne ressentie par le musicien est donc plus grande – *« Vous voyez c'est une question bien subjective! »*, j'ai envie de répondre comme la Zazie de Queneau et de demander si le chaudronnier ou l'ouvrier ne sont pas – déjà – atteints de surdité partielle et de troubles cardio-vasculaires, respiratoires, *digestifs ou sexuels*, communément observés par le corps médical comme affectant ceux qui n'ont pas les moyens d'éviter ou de fuir les bruits dont leur vie quotidienne est jalonnée.

Outre ces dysfonctionnements, ces dérèglements physiques, le bruit développe l'agressivité, d'où plusieurs types de réactions possibles :

– La surenchère du bruit, la guerre des décibels qui tente, en vain, de couvrir les bruits des autres ;

– Le repli, le retrait de la vie sociale ; on crée un écran, un rideau de bruit entre soi et les autres ; le walkman ;

– Le meurtre, qui devient un fait divers (de plus en plus banal).

Le coût, pour la collectivité, est *estimé à environ 25 milliards* de francs. Y sont inclus les accidents du travail (11 % imputés au bruit), les journées de travail perdues (15 %), les internements psychiatriques (20 %), la consommation de tranquillisants. Ne peuvent être chiffrés les retards scolaires des enfants qui vivent dans une ambiance bruyante, ni les accidents (blessés ou morts) dus à la violence.

Faire prendre en compte cette dimension par la collectivité nationale, au même titre par exemple que les économies d'énergie, demeure une œuvre de salubrité publique et de justice sociale, à laquelle un gouvernement de gauche ne peut être *indifférent*.

(*) Député P.S. de Seine-Saint-Denis, maire adjoint de Bondy, conseillère régionale d'Ile-de-France, *présidente du Conseil national du bruit*.

LU

« Van Gogh, ou l'Enterrement dans les blés » de Viviane Forrester

Un martyre exemplaire

VIVIANE FORRESTER a écrit bien autre chose qu'une biographie de Van Gogh : un livre bouleversant d'où l'on se retire foudroyé, avec un sentiment de honte et de rage. Comment, après l'avoir lu, peut-on encore admirer innocemment dans les nécropoles de l'art ses champs de blé et ses tournesols ? Vincent, nous le savons désormais, *s'y est vidé* de son sang.

Ce *« soleil mort-vivant »*, surgi dans *« la fournaise jaune, confondu avec la masse incandescente du ciel »*, Viviane Forrester sait qu'il a connu une trajectoire inéluctable, de l'ordre du cauchemar ou du destin. Elle a la conviction de désigner la « faute » que, sans le savoir, il s'est détruit à expier.

Vincent est venu au monde le 30 mars 1853, un an exactement après son frère, appelé lui aussi Vincent et mort à la naissance. Ce double lui envenimera l'existence, même si, pour lui échapper, entre Amsterdam, Paris, Londres ou Arles, il endosse les défroques successives de marchand d'art (comme Théo, le frère aîné), de pasteur (comme son père) et de peintre.

La famille est le lieu où, avant les hospices et les asiles, il s'est senti enfermé. Elle a ses grilles et ses murs, invisibles mais infranchissables. Viviane Forrester, qui rend indécentes les explications psychologiques ou médicales de la « folie » de Van Gogh, décrit, en oubliant les légendes ou les chromos, *« cette vie étrange, cette construction fine et compliquée, fervente et sauvage, incestueuse et pudique »*.

La cellule originelle, ses péchés et ses grandeurs inclus, obéit à une histoire faite de redites (répétitions des noms et des tragédies) qui déterminent la « passion » de Vincent. Mais Viviane Forrester réussit le tour de force d'expliquer la genèse d'une tentative géniale de libération, et son échec, sans la réduire.

Elle l'inscrit, en effet, dans une quête générale, la recherche d'un sens à la douleur et à l'amour, qui, à leur insu, réunit des êtres exceptionnels. Ils gravitent, comme des anges déchirés et déchus, autour du noyau dont Vincent est le centre, tiré vers une certitude toujours fuyante. Sa sœur Wilhelmine, suicidée après un long internement, Clasina Maria Hoornik, ramassée sur un trottoir de La Haye, ou Gauguin, passant de la douceur et de la modestie à la violence, sont, parmi tant d'autres figures, des partenaires que Vincent va séduire, blesser et marquer.

Victime d'une répétition infernale, il réitère, dans chacune de ses tentatives, le geste de construire et de disperser, de rassembler et de démolir. Quand Viviane Forrester montre la « maison jaune » de Provence qu'il a décorée pour Gauguin – un « phalanstère » et un « boudoir », – elle l'imagine, aussitôt après une crise, *« ligoté sur une table de pierre, entouré de murs nus »*. La clé du livre, d'ailleurs, est dans le titre, un raccourci visuel fulgurant : *l'Enterrement dans les blés*, la mort au cœur du frémissement de la couleur et de la vie.

Un suicidé encombrant

Par mimétisme (de l'éblouissement pictural à la dispersion vertigineuse des mots), tordant le récit, secouant ses phrases, Viviane Forrester semble ressasser l'instant décisif du 27 juillet 1890 où Vincent supprime *« d'un geste déterminé, puissamment désinvolte, ce dont il est partie intégrante »*.

Comme dans le ralenti emprunté à la vidéo qui dévore des séquences de cinéma chez Godard *(Sauve qui peut, la vie)*, la *scène du suicide revient* sempiternellement s'inscrire à chaque tournant d'une histoire déjà jouée, tellement racontée, que l'on a pourtant l'impression de suivre pour la première fois.

La portée morale d'un essai à ce point inhabituel – une vie « passionnée » où la passion du narrateur rejoint celle de son sujet – le sauve du formalisme et le branche sur un malaise que nos civilisations ne parviennent pas à digérer.

Viviane Forrester, après Artaud, dévoile la portée d'un martyre trop exemplaire. Faux coupable, entrepreneur de démolitions *malgré lui, suicidé* encombrant, « grand homme » utile, Van Gogh, comme Poe, Baudelaire, Lautréamont ou Nerval, rejoint la cohorte des « hurluberlus funestes ». Il nous dégoûte des anecdotes et des minauderies dont presque tous se contentent.

Viviane Forrester, qui avait déjà su interpréter la vie de Virginia Woolf, a composé un avertissement et un défi aux victimes consentantes de la comédie sociale.

RAPHAEL SORIN.

★ *Van Gogh, ou l'Enterrement dans les blés*, de Viviane Forrester, Éditions du Seuil, « Fiction & Cie », 348 p., 79 F.

LETTRES AU Monde

Témoignage

Un héros honteux

AUJOURD'HUI, où l'imminence du procès de Barbie ravive les passions, je voudrais apporter un témoignage d'apaisement.

Résistante, je fus déportée (je *faisais partie du convoi* des « 27 000 ») à Ravensbrück et de là fis partie du « transport » qui conduisit un certain nombre d'entre nous dans un petit camp du pays Sudète à l'orée d'une grande forêt de Bohême – à Holleichen. C'était en avril 1944. Il s'agissait de fabriquer des cartouches (12 centimètres et 2,5 centimètres de diamètre).

Évidemment, si nous refusions, nous risquions le pire et nous aurions été immédiatement remplacées par d'autres, qui n'étant ni françaises ni résistantes n'auraient pas eu nos problèmes *de conscience* (la suite d'ailleurs le montra).

Par contre, nous ne pouvions accepter que si c'était pour nous une occasion de continuer la lutte. C'est ce qui fut fait.

Le commandant du camp commença par nous réunir, un dimanche matin de printemps, pour nous confier qu'il avait été prisonnier lui-même en France, qu'il avait été bien traité et voulait agir de même avec nous. Évidemment, cela nous fit rire au lieu de nous rassurer.

Nous avons réclamé du lait, comme nous travaillions dans une atmosphère polluée par la poudre : *nous avons eu du lait*. Quand la soupe était mauvaise, nous protestions ; il venait, goûtait la soupe dans nos gamelles avec nos cuillères, faisait renvoyer les bidons et nous avions une soupe meilleure. Il y eut une épidémie de scarlatine dans le camp ; nous avons bénéficié pendant un mois de la présence d'un médecin militaire – un vrai – qui remplit l'infirmerie et disparut.

Notre action était plus efficace même que nous ne l'aurions espéré ; le rendement avait baissé. Le commandant nous réunissait de plus en plus souvent, nous donnait à demi-mot des conseils, brandissait des menaces, nous conjurait de lui faire confiance. En vain, évidemment. Et puis un jour, des claquements de bottes dans le couloir de notre commando : l'irruption d'un groupe de S.S. – trois numéros furent relevés. Au retour nous ne vîmes plus le commandant : nous ne l'avons jamais revu.

Nos trois camarades furent bastonnées en public puis, au début d'avril 1945, emmenées. Les recherches faites après la guerre nous ont appris qu'elles avaient été pendues.

Nous avons appris que le commandant, lui aussi, avait été pendu. En effet, dans le tiroir de son bureau furent retrouvées des liasses de rapports contre nous faits par la direction de l'usine qu'il n'avait pas transmis aux autorités supérieures S.S.

Cette information, toutefois, n'a pas été officiellement confirmée ; un fait est sûr : sa disparition et le climat de terreur qui la suivit.

Un autre fait est sûr, c'est que nous toutes du camp d'Holleichen lui devons l'état sanitaire relativement bon du camp et peut-être la vie.

Si les faits sont exacts, il aura mené, seul, contre tous, une lutte solitaire animée par sa seule conscience d'homme, il aura connu une mort ignominieuse pour avoir refusé un ordre infâme. Il fait partie des héros dont personne ne chante le souvenir ni les exploits, dont personne ne garde la mémoire.

Ce sont eux pourtant, ces milliers de héros honteux qui permettent de ne pas désespérer de l'humanité.

LOUISE BAILLY
(Paris XVe).

Les paras et les institutions

De vives réactions de membres de l'Union nationale des parachutistes m'ont amené à prendre connaissance tardivement d'un article paru dans *le Monde* du 4 mai dernier sous la signature de M. Alain Rollat et mettant en cause nommément notre Association.

Il ressort de la lecture de cet article que la forme conditionnelle employée par son auteur ne saurait exclure pour autant, dans l'esprit d'un grand nombre des très nombreux lecteurs de votre quotidien, l'hypothèse que l'Union nationale des parachutistes pourrait avoir eu pour objectif *« d'organiser le 10 mai [dernier] des manifestations antigouvernementales visant à déstabiliser le régime »*, autrement dit que l'U.N.P. pourrait avoir envisagé de *s'attaquer aux institutions*.

Je vous demande donc de bien vouloir informer vos lecteurs que l'U.N.P., reconnue d'utilité publique, est au contraire une association patriotique réunissant des anciens parachutistes militaires, anciens combattants ou non, attachés à la défense des valeurs morales traditionnelles qui firent la grandeur de la République et à dénoncer la subversion qui s'emploie à les détruire.

Face aux problèmes politiques de notre pays, l'Union nationale des parachutistes n'a d'autres critères que les propos tenus jadis par Guy Mollet, chef du gouvernement d'alors, quand il a déclaré :

« En France, il y a des Français de droite et des Français de gauche, ils sont tous Français... et puis, il y a ceux qui sont à l'Est... »

J. ROMAIN-DESFOSSÉS,
président de l'Union nationale des parachutistes

Voix quasi officielle...

Le gouvernement a condamné avec indignation l'attentat aveugle et lâche d'Orly. Qui ne l'approuverait ? Mais n'est-ce pas ce même gouvernement qui défendait hautement, il n'y a guère, l'« honneur » et la « dignité » des combattants palestiniens pris au piège à Beyrouth par l'armée du terroriste d'Etat Begin ? (...) *On ne peut, en même temps*, condamner les tueurs de l'ASALA et traiter en *amis* les tueurs de M. Arafat, mille fois plus sauvages et dont les victimes innocentes se comptent par *milliers*.

On accueille M. Arafat comme un chef d'Etat, ce qui *justifie* ses crimes abominables et ne peut qu'inciter d'autres terroristes, dans un monde qui ne respecte que la force et la violence, *à tuer suffisamment de gens pour être pris au sérieux, reconnus, reçus* avec tapis rouge. Il n'y a pas de bons et de mauvais terroristes. Tous les terroristes sont abjects, tous les terrorismes condamnables.

En défendant M. Arafat (que je ne confonds pas avec le *peuple palestinien* et sa juste cause), tueur d'enfants et terroriste *arrivé*, le gouvernement a ouvert la porte à tous les excès. Il aurait pu, il aurait dû le prévoir. Il a joué avec le feu, comme le pape et quelques autres qui *cautionnent* des criminels aussi inhumains *que M. Arafat et ses sbires*, alors qu'il aurait fallu les mettre au ban de l'humanité.

Tuez une personne, et vous serez exécuté ou enfermé à vie, au nom de la société. Tuez-en des milliers ou des millions, et vous serez reçu à l'ONU et ailleurs, et peut-être même recevrez-vous le prix Nobel de la paix ! Ce monde est immonde !

RAYMOND RENARD
(Paris V^e).

P.S. – Je sais que vous ne publierez *pas cet article. Je ne suis pas* le seul à constater et à déplorer que *le Monde*, dont la relative objectivité était reconnue et honorée dans le monde entier, est devenu, depuis deux ans, la voix quasi officielle du gouvernement socialiste (que j'ai contribué à mettre en place), qu'il ne critique qu'avec de si évidents regrets qu'on en pleurerait. D'ailleurs, *le Monde* aussi considère M. Arafat comme un honorable chef d'Etat.

...On manque d'indulgence

Lecteur du *Monde* depuis trente ans, je n'y trouve plus le même plaisir *qu'il y a quelques années. Cette* dégradation est particulièrement nette depuis 1981. Il manque dans la plupart des articles une certaine allégresse journalistique ; on y trouve à la place un esprit de routine dans les commentaires de journalistes sans illusions. Homme de gauche sans être fanatique (profession : *ingénieur, P.-D.G. de société)*, vos pages économiques me semblent vraiment sans indulgence vis-à-vis de la politique gouvernementale. D'après vos articles nous ne pouvons aboutir qu'à un échec ou un semi-échec.

D'ailleurs on retrouve une opinion presque identique dans *les Échos ; mêmes conclusions, mêmes* chiffres irréfutables souvent contredits par la suite (inflation 82, croissance 82, pouvoir d'achat 82... prévisions milieu 82) ; vos experts financiers de week-end sont encore pires, ce qui n'est pas une surprise, si on connaît leur travail non journalistique sur la place de Londres [...].

J.F. HERTZOG
(Le Chesnay)

La publicité à la R.A.T.P.

Le Monde du 19 juillet 1983 a publié la lettre d'un lecteur de Boulogne-Billancourt s'élevant vivement contre la pose sur les autobus d'une affiche « indécente » concernant un film.

Il convient de rappeler que la publicité du métro et des autobus de la R.A.T.P. a été confiée depuis plus de trente ans à une Régie spécialisée, totalement indépendante et sur laquelle nous n'avons qu'un droit de regard. Des responsables des deux entreprises se réunissent périodiquement pour, notamment, apprécier si *telle ou telle affiche* ne choquera pas un nombre important de voyageurs.

En ce qui concerne l'affiche incriminée, relative au film *Exhibition*, elle a reçu toutes les autorisations, notamment celle de la commission de censure du cinéma. Cette affiche a, en outre, été apposée sur les panneaux officiels de la Ville de Paris.

Cela ne justifie pas, bien sûr, la décision qui a été prise par notre Régie, et nous concédons bien volontiers qu'il y a eu dans ce cas une erreur de jugement.

Il apparaît indispensable pour l'avenir que la commission de censure du cinéma comme notre régisseur aient le souci de recueillir des *réactions plus proches du public* comme celles dont *le Monde* fait part.

Pour ce qui concerne la R.A.T.P., des instructions ont été données pour que soient prises des dispositions tendant à éviter le renouvellement d'une situation de ce genre. Il ne s'agit pas de sombrer dans une censure qui serait inévitablement arbitraire et hypocrite, mais de faire en sorte que les sensibilités soient respectées, en tenant compte des évolutions inévitables des mentalités.

A. MALGLAIVE,
adjoint du chef du service de presse.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

Réplique à... Maurice Duverger

Pour la proportionnelle

par OLIVIER STIRN (*)

La démonstration essentiellement juridique de Maurice Duverger *(le Monde* du 20 juillet) n'emporte pas la conviction.

Il n'existe pas de mode de scrutin parfait. Sinon il y a longtemps qu'il *serait appliqué, et partout. Un mode* de scrutin traduit, lorsqu'il est adopté, les besoins et les aspirations d'une époque.

En 1958, le général de Gaulle et Michel Debré choisirent le scrutin majoritaire. Le problème était, alors, de dégager une majorité stable permettant au gouvernement de profiter de la durée. Aujourd'hui, la situation est fondamentalement différente. Depuis 1962, le président de la République, élu au suffrage universel direct, bénéficie, outre les pouvoirs que la Constitution lui confère, du prestige qui résulte de l'onction populaire.

Le phénomène politique majeur est que, depuis de nombreuses années, la France est coupée en deux, et qu'elle ne supporte plus cette situation.

En effet, en période de crise prolongée, les démocraties doivent créer un consensus pour mobiliser un nombre suffisant de citoyens. Le scrutin actuel, qui valorise à l'excès les extrêmes, a fait son temps. Il aboutit à la division manichéenne et artificielle des Français en deux camps. Il interdit la reconstitution, pourtant si nécessaire, d'un grand parti radical qui pourrait demain avec les socialistes constituer une *majorité de progrès*.

En affirmant que sans majorité claire le président de la République ne pourrait pas gouverner, Maurice Duverger néglige l'hypothèse d'une majorité de l'Assemblée nationale élue au scrutin majoritaire hostile à la politique du chef de l'État. Gouverner serait alors autrement difficile qu'avec une Chambre élue à la proportionnelle au sein de laquelle le président pourrait trouver une majorité qui lui permettrait de poursuivre sa tâche en tenant compte de la *volonté populaire*.

On peut s'interroger sur l'opportunité de conserver une certaine dose de scrutin majoritaire comme par exemple dans le système allemand. L'important est qu'une large part soit faite au système proportionnel.

Dans les circonstances actuelles, la sagesse politique et l'intérêt national le commandent.

(*) Député radical du Calvados.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

TANDIS QUE M. CHEYSSON S'ENTRETENAIT AVEC M. ARAFAT

Les combats ont repris entre loyalistes et dissidents du Fath

Tandis que M. Claude Cheysson s'entretenait à Tunis avec M. Yasser Arafat, de violents combats, commencés samedi après-midi, se sont poursuivis, le dimanche 24 juillet, dans la vallée libanaise de la Bekaa, à proximité de la route Chtaura-Beyrouth, entre dissidents et loyalistes du Fath. Ces derniers, qui paraissent avoir été attaqués par les rebelles, ont eu quatre tués et de nombreux blessés. Les heurts ont fait, en outre, des victimes dans la population civile. C'est le premier affrontement qui se produit depuis l'instauration du cessez-le-feu, le 2 juillet dernier. Selon les milieux diplomatiques à Tunis, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, tentera d'assumer une mission de conciliation entre le Fath et la Syrie, accusée par l'organisation de Yasser Arafat de soutenir les mutins. M. Klibi souhaiterait réunir les ministres des affaires étrangères d'Arabie Saoudite, d'Algérie, de Syrie, ainsi qu'un représentant de l'O.L.P. Le gouvernement de Damas n'a pas encore donné sa réponse à cette proposition.

De notre correspondant

Tunis. — Le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, a terminé durant le week-end à Tunis, puis à Alger, *« la mission d'information sur le Proche-Orient »* qu'il avait engagée au début du mois en se rendant en Arabie Saoudite, en Irak, en Syrie, au Liban, en Egypte et en Israël. Il a, en outre, rencontré à Paris les dirigeants jordaniens.

A Tunis, M. Cheysson a eu dimanche un entretien d'une heure et demie avec M. Yasser Arafat (1). Il a aussi rencontré le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi et le ministre tunisien des affaires étrangères, M. Beji Caïd Essebsi.

Le ministre a observé un mutisme sur ses conversations. Tout aussi discret, M. Arafat s'est borné par la suite à qualifier la rencontre de *« positive et importante »*. Le directeur du département politique de l'O.L.P., M. Farouk Kaddoumi, qui y assistait avec M. Ibrahim Souss, représentant de l'O.L.P. à Paris, a été un peu plus précis. *« Il a été procédé*, a-t-il déclaré, *à une analyse globale des événements du Proche-Orient et, plus particulièrement, de la situation au Liban, qui est de plus en plus précaire. Les perspectives de développement sur la scène internationale en vue de parvenir à un règlement équitable du conflit ont été aussi abordées »*. M. Kaddoumi a encore indiqué que les conversations avaient porté sur l'état des relations entre l'O.L.P. et la France, ainsi que sur le rôle que celle-ci peut jouer *« dans l'évolution de la position européenne vis-à-vis de la cause palestinienne »*.

Les interlocuteurs de M. Cheysson ont, selon M. Kaddoumi, insisté sur *« la nécessité pour la France de participer d'une manière efficace »* aux travaux de la conférence internationale sur la Palestine qui doit se tenir à Genève fin août.

Dans les milieux palestiniens, on précisait par ailleurs que MM. Cheysson et Arafat avaient *« principalement »* évoqué les dangers d'une partition du Liban,qui les préoccupe également après la décision de redéploiement des forces israéliennes, et les possibilités de l'éviter. Toujours selon ces mêmes milieux, il a été également question de la situation dans la Bekaa, du sort des populations palestiniennes au Liban, jugé très préoccupant par M. Arafat, qui déclarait encore voici quarante-huit heures craindre *« un nouveau massacre »*, de la crise avec la Syrie et des résultats, peu probants jusqu'ici, des diverses médiations engagées

On ignore si le président de l'O.L.P. a évoqué devant son visiteur les difficultés internes que connaît son organisation à la suite de la dissidence au sein du Fath. Celles-ci en tout cas ont été examinées vendredi et samedi à Tunis, lors d'une réunion du comité exécutif de l'O.L.P., qui a décidé de convoquer *« dans les meilleurs délais »* une session extraordinaire du conseil central, organe de direction intermédiaire entre l'exécutif et le Conseil national (Parlement), comprenant une soixantaine de membres. Cette session, précise un communiqué, *« permettra à toutes les instances et structures palestiniennes de jouer pleinement leur rôle dans cette étape délicate que traverse la révolution palestinienne »*.

D'autre part, le comité exécutif de l'O.L.P. a réaffirmé son souci d'une *« normalisation des relations syro-palestiniennes au bénéfice du combat commun contre l'ennemi sioniste »*,en décidant de la poursuite de la mission de la commission de conciliation, conduite par M. Khaled el Fahoum, président du conseil palestinien, auprès des autorités syriennes et des dissidents palestiniens.

MICHEL DEURÉ.

(1) M. Cheysson était accompagné de M. Gilbert Perol, ambassadeur à Tunis, et de MM. Marc Bonnefous et Bruno Delaye, respectivement directeur pour l'Afrique et le Proche-Orient et conseiller technique au Quai d'Orsay.

LA VISITE DE MM. ARENS ET SHAMIR A WASHINGTON

« Invitation » ou « convocation » ?

De notre correspondant.

Jérusalem. — Les ministres israéliens des affaires étrangères et de la défense, MM. Shamir et Arens, ont gagné ce lundi matin Washington où ils viennent d'être invités par le président Reagan. Il s'agit, bien sûr, de pallier le soudain ajournement de la visite de M. Begin, qui aurait dû commencer le même jour (*le Monde* du 21 juillet). Cette solution de rechange avait été envisagée la semaine dernière dès que M. Begin avait fait savoir qu'il renonçait à ce déplacement pour des *« raisons personnelles »*. Ces raisons n'ont toujours pas été expliquées et continuent de provoquer de multiples spéculations, d'une part sur son état de santé, d'autre part, sur des divergences entre Washington et Jérusalem à propos de la décision prise par le gouvernement israélien d'évacuer bientôt la région libanaise du Chouf, une mesure très vivement dénoncée par le président Ghemayel durant son séjour aux États-Unis, parce que, selon lui, elle risque de consacrer la *« partition de fait »* de son pays. Les dirigeants israéliens ont paru montrer peu d'empressement pour renouer le dialogue avec l'administration américaine à ce sujet, notamment parce que celle-ci estime que ce repli unilatéral risque d'hypothéquer les efforts entrepris pour obtenir un retrait total des forces étrangères au Liban et risque d'aggraver les difficultés de M. Gemayel face à une opposition qui s'organise avec le soutien de la Syrie.

Aussi est-ce une sorte de rappel à l'ordre que la Maison Blanche a adressé au gouvernement israélien. C'est du moins de cette façon qu'a été comprise, dans la plupart des milieux politiques israéliens, l'« invitation » adressée à MM. Shamir et Arens. On a particulièrement remarqué qu'elle a été transmise dimanche 24 juillet à Jérusalem au cours du conseil des ministres hebdomadaire, dont elle a bouleversé l'ordre du jour, qui ne prévoyait qu'une discussion sur les problèmes économiques.

Par ailleurs, on a noté que c'est le président Reagan lui-même qui a lancé cette invitation aux deux ministres et non le département d'État et le Pentagone. Cette procédure semble souligner l'insistance des dirigeants américains pour rétablir une concertation au plus haut niveau entre Jérusalem et Washington. Dans l'entourage du gouvernement israélien, on admet maintenant que les dirigeants américains ont pu *« mal interpréter »* le renoncement de M. Begin à se rendre à Washington et l'annonce immédiate du *« redéploiement »* de l'armée israélienne au Liban, annonce qui paraissait traduire aux yeux des Américains et des Libanais la volonté israélienne de placer Washington et Beyrouth devant le « fait accompli » et d'éviter la discussion à ce propos.

Protestation des druzes

Au sein de la coalition gouvernementale, des voix se sont élevées pour dénoncer cette invitation qui ressemble fort à une « convocation », et elles ont fait valoir qu'Israël ne devait pas être « aux ordres » des Etats-Unis. D'autre part, pendant le conseil des ministres, plusieurs membres du gouvernement, dont le vice-premier ministre, M. David Lévi, ont indiqué que durant leur séjour à Washington, MM. Shamir et Arens pourraient être exposés à des « pressions » américaines destinées à obtenir le report du retrait des troupes israéliennes du Chouf. La radio israélienne a fait savoir lundi matin que le gouvernement américain pourrait réclamer un délai de six mois afin de mieux préparer le remplacement des troupes israéliennes dans le Chouf par l'armée libanaise et les contingents de la force multinationale.

M. Arens a déclaré, dimanche soir, qu'il ne craignait pas des pressions américaines, que l'attitude d'Israël n'avait pas changé et donc que le gouvernement de Jérusalem était toujours déterminé à *« coordonner »* sa politique avec celles des gouvernements de Washington et de Beyrouth. M. Shamir, au cours d'une interview à la télévision, s'est déclaré convaincu que les Américains ne demanderaient aucun délai dans le calendrier du redéploiement des troupes israéliennes au Liban. Cet échéancier n'est toujours pas fixé, ce qui peut permettre quelques « compromis » entre les dirigeants israéliens, américains et libanais.

La communauté druze israélienne proteste vivement depuis quelques jours contre la décision d'évacuer le Chouf. Les druzes israéliens, prenant la défense de leurs « frères » libanais, craignent que le départ des soldats israéliens ne mette en péril la communauté druze du Chouf, soit que les phalangistes prennent la place des troupes israéliennes, soit même que l'armée libanaise — jugée hostile aux Druzes — se déploie dans cette région. Pour la première fois, les principaux représentants de la communauté druze israélienne ont lancé des menaces en déclarant qu'il pourrait y avoir des cas de désertion parmi les soldats druzes qui servent dans l'armée israélienne, ceux-ci désirant rejoindre, s'il le faut, les milices druzes libanaises qui défendent leurs villages dans le Chouf.

FRANCIS CORNU.

● *Manifestation de pacifistes en Cisjordanie.* — Mille cinq cents membres environ du mouvement pacifiste israélien La paix maintenant ont manifesté sans incident, à Hebron samedi 23 juillet, pour protester contre la politique d'implantations en Cisjordanie. La manifestation, d'abord interdite (*le Monde*, daté du 24-25 juillet), avait finalement été autorisée. C'est la première fois qu'une telle manifestation avait lieu dans cette ville, qui est l'un des foyers de la tension entre colons juifs et Palestiniens. La cité avait été bouclée par l'armée israélienne, qui a interdit aux manifestants d'approcher du souk. Ce dernier avait été mis à sac, il y a deux semaines, par les colons de Kyriat-Arba, l'implantation juive qui surplombe Hebron, à la suite de l'assassinat d'un jeune étudiant talmudiste par des éléments non identifiés. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● LE « DANGER » VIETNAMIEN DEMEURE « LE PLUS IMPORTANT » POUR LE CAMBODGE, a déclaré, samedi 23 juillet, à Paris, le prince Sihanouk, président de la coalition du Kampuchéa démocratique, lors d'un séminaire de son organisation, le FUNCINPEC. Le prince a ainsi expliqué sa décision de rester à la tête de la coalition, qu'il avait semblé vouloir abandonner il y a quelques semaines. C'est *« l'introduction et l'installation au Cambodge dépeuplé de centaines de milliers de colons vietnamiens »*, a-t-il estimé, qui *« menace »* le pays et *« il est à craindre que dans quelques années nous ayons à faire face à des millions de colons vietnamiens qui transformeront le pays en un nouveau Sud-Vietnam »*.

Chypre

● M. PEREZ DE CUELLAR, secrétaire général de l'O.N.U., n'a pas encore commencé ses consultations avec les parties intéressées, deux mois après la résolution de l'Assemblée générale sur le problème de Chypre. Les conditions posées par M. Rauf Denktash, le leader chypriote turc, à la reprise du dialogue entre les deux communautés de l'île sont toujours rejetées par le président Kyrianou, qui souhaite obtenir des États-Unis et de leurs alliés qu'ils fassent pression sur Ankara. Il se rendra à cette fin à Londres dimanche 31 juillet. L'initiative de M. Perez de Cuellar ne semble pouvoir aboutir qu'à cette condition. *(Corresp.)*.

Inde

● LA PREMIÈRE CENTRALE NUCLÉAIRE DE FABRICATION INDIENNE été inaugurée samedi 23 juillet à Kalpakam, au sud du pays, par le premier ministre, Mme Gandhi. Cette centrale de deux réacteurs à eau lourde de 235 mégawatts sera utilisée à des fins pacifiques, pour fournir de l'électricité à l'État du Tamil-Nadu, et non à des fins militaires, a affirmé Mme Gandhi. — *(A.F.P., Reuter, UPI.)*

● TREIZE PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES PAR UN POLICIER, samedi 23 juillet, dans un temple hindou de la ville de Mandsaur, au Madhya-Pradesh. Une dizaine d'autres personnes ont aussi été blessées par le forcené, qui a été tué par d'autres policiers alors qu'il s'enfuyait. Parmi les morts se trouve le grand prêtre du temple. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Italie

● RECTIFICATIF. — La chute de Mussolini a eu lieu le 25 juillet 1943, un an avant l'attentat contre Hitler du 20 juillet 1944. C'est par inadvertance que l'article commémorant le quarantième anniversaire de l'événement, dans *le Monde* daté 24-25 juillet 1983, indique, dans le titre et à la première ligne, l'année 1944. Mais la date exacte figure à plusieurs reprises dans le corps de l'article, notamment dans les derniers paragraphes.

R.D.A.

● LE MINISTRE CHINOIS DES SPORTS, M. LI MENCHUA, a quitté Pékin, dimanche 24 juillet, pour se rendre en R.D.A., à l'invitation de l'Union allemande des sports et de la gymnastique. Cette visite est considérée comme un nouveau pas vers la normalisation des relations de la Chine populaire avec l'Allemagne de l'Est. En mai dernier, le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen, s'était rendu en R.D.A. *(A.F.P.)*

Tchad

● REPRISE DE L'AIDE CHINOISE. — De passage à Paris au retour d'une visite de neuf jours en Chine populaire, M. Idriss Miskine, ministre tchadien des affaires étrangères, a annoncé la reprise de l'aide chinoise à son pays, interrompue en 1979. N'Djamena bénéficiera, immédiatement, d'un prêt de 4 millions de francs. Un autre prêt, à long terme, de l'ordre de 400 millions de francs, a également été accordé par Pékin.

Union soviétique

● LES MILITANTS DE GREENPEACE RELACHÉS PAR LES SOVIÉTIQUES. — Les sept Canadiens et Américains qui avaient mis pied clandestinement, lundi 18 juillet, sur le sol soviétique au port de pêche à la baleine de Lorino (pour vérifier si, comme ils le soupçonnaient, la viande de baleine sert de nourriture dans les stations d'élevage de bêtes à fourrure) ont été remis, en haute mer, à un navire américain samedi 23 juillet. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● M. MOBUTU A L'ÉLYSÉE. — Avant de se rendre en visite officielle à Washington, où il rencontrera notamment le président Reagan, le maréchal Mobutu, en visite privée à Paris, sera reçu, mercredi 27 juillet dans l'après-midi, à l'Élysée par le président de la République.

La guerre du Golfe

La nouvelle offensive de l'Iran

(Suite de la première page.)

Le mont du Roi (2 600 mètres) qui surplombe, dans cette région escarpée, le site de Hadj-Omran et qui servait à l'artillerie irakienne pour bombarder l'Iran est également tombé aux mains des Iraniens, qui l'ont baptisée *« montagne de la liberté »*.

Dans la soirée du dimanche 24 juillet, les soldats de Téhéran assiégeaient dans la même région la garnison irakienne de Chouman-Mustafa et se prévalaient d'en être à leur *« troisième avion irakien abattu depuis le début de l'offensive »*. (Il n'est pas question, pour le moment, de l'intervention des cinq appareils Super-étendard « prêtés » récemment par Paris à Bagdad). Le point le plus éloigné en Irak atteint par les Iraniens est, selon Téhéran, situé à une quinzaine de kilomètrées de la frontière. La situation a été jugée assez grave à Bagdad pour que le président Saddam Hussein, accompagné d'officiers de haut rang, se rende dès samedi 23 juillet sur le nouveau front, pour y inspecter ses troupes, avant de retourner dans sa capitale.

Ainsi se trouve créé au nord, à l'initiative de l'Iran, dans la guerre qui l'oppose à l'Irak depuis bientôt trois ans, un quatrième théâtre d'opérations, après ceux de Bassorah (sud), de Missan (sud-est) et de Mandali (centre). Désormais presque toute la frontière irano-irakienne est embrasée.

Certains observateurs se sont empressés de noter que le nouveau champ de bataille était stué dans le Kurdistan irakien, secteur utilisé comme base de repli et d'attaque par les Kurdes d'Iran, avec la complicité de Bagdad, bien que cette capitale n'ait pas réussi à juguler elle-même les revendications autonomistes de ses propres Kurdes. La Turquie voisine est dans une situation comparable et, en mai, son armée, avec l'accord de l'Irak, avait lancé dans le nord de ce pays, à environ 200 kilomètres à vol d'oiseau à l'ouest de Hadj-Omran, des raids contre les Kurdes de nationalité turque clandestinement réfugiés chez leurs parents irakiens.

Cependant l'aspect « kurde » de la nouvelle opération iranienne est probablement très secondaire. L'aspect « pétrolier » paraît en revanche prédominant. Depuis que Bagdad dispose de Super-Étendard français, susceptibles d'être utilisés contre le terminal pétrolier iranien de Kharg, dont le fonctionnement est aussi vital pour le Trésor iranien que pour l'économie occidentale, Téhéran cherche à répondre au *« chantage »* irakien. M. Tarek Aziz, chef de la diplomatie de Bagdad, avait-il proclamé encore, mercredi 20 juillet, que son pays était *« déterminé à menacer les intérêts pétroliers et économiques iraniens dans le Golfe »*. Deux jours plus tard venait la réponse, cinglante, du régime de l'imam Khomeiny, dans les monts du Kurdistan.

J.-P. P.-H.



En grisé, les gisements de pétrole dans le nord de l'Irak

Au Liban

M. Walid Joumblatt annonce la fondation d'un front de l'opposition

M. Walid Joumblatt, président du parti socialiste progressiste (P.S.P.) et principal chef des druzes du Liban a annoncé, samedi 23 juillet, la fondation d'un Front de salut national destiné à coordonner l'action de diverses formations de l'opposition. Parmi les signataires de la « charte » du Front, a précisé M. Joumblatt, figurent MM. Soliman Frangié et Rachid Karamé, respectivement anciens président de la République (maronite) et président du conseil (sunnite).

Les représentants de divers mouvements de l'opposition notamment chiites, nassériens, communistes, assistaient à la conférence de presse que tenait le président du P.S.P. à Baalbeck, ville libanaise sous occupation syrienne. Tout en assurant que le Front de l'opposition ne se substituerait pas aux institutions de l'Etat, M. Joumblatt a indiqué que le *« commandement politique »* qui sera constitué établira des organes chargés de l'administration des affaires économiques et financières, militaires, de sécurité sociale et d'information dans les *« zones libérées »* du Liban. Il désignait ainsi l'est et le nord du pays, sous contrôle syrien, et qui échappe à l'autorité du gouvernement central de Beyrouth.

Ce dernier, a soutenu M. Joumblatt, ne représentant que le parti phalangiste, dirigé par M. Pierre Gemayel, père de l'actuel président, cette situation a conduit les dirigeants de diverses communautés et partis à se regrouper pour *« empêcher que la guerre civile ne s'étende »*. Le président du P.S.P. a néanmoins revendiqué *« l'entière responsabilité »* des récents bombardements de Beyrouth-est, du Chouf, et du Metn. Il a accusé à ce propos les milices chrétiennes de M. Gemayel ainsi que l'armée libanaise (dont les principaux chefs ont été nommés par le gouvernement) d'être à l'origine des combats.

Terminant sa visite aux Etats-Unis, le président Amine Gemayel a prononcé plusieurs discours, notamment à Washington et à Houston dans lesquels il a lancé des appels insistants à un *« engagement total »* des Etats-Unis pour aider le Liban à obtenir le retrait complet des forces étrangères de son territoire. Dans un discours emprunt d'émotion, il a laissé entrevoir un durcissement de son attitude. Il a déclaré notamment : *« Les promesses vagues ne nous consolent plus ; les menaces, les avertissements et les bombardements ne nous inspirent plus de terreur. Comme toujours, nous comptons sur nos propres forces et sur notre volonté de survie »*. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

● *Attentat au Sud-Liban.* — Toutes les installations de la station de radio sud-libanaise La Voix de l'espoir ont été détruites, samedi 23 juillet par l'explosion d'une voiture piégée à proximité de la frontière israélo-libanaise, qui n'a toutefois pas fait de victimes. Le chef des milices sud-libanaises, le commandant Saad Haddad, devait précisément être interviewé par cette station samedi soir. La Voix de l'espoir appartient à une organisation évangélique américaine. Elle avait déjà été l'objet d'un attentat à l'explosif il y a plusieurs mois, mais celui-ci s'était soldé par des dégâts matériels mineurs. — (A.F.P.)

Égypte

REPRISE DU PROCÈS DES COMPLICES DES ASSASSINS DE SADATE

Alors qu'une soixantaine d'extrémistes islamistes, membres du parti clandestin de la Libération islamique viennent d'être arrêtés en Égypte (*le Monde* daté 24-25 juillet 1983), le procès de trois cents militants musulmans fondamentalistes appartenant à l'organisation interdite El-Djihad (la guerre sainte), et qui sont accusés d'avoir voulu renverser le gouvernement du président Sadate en octobre 1981, a repris au Caire dimanche 25 juillet après un mois d'interruption. Le procès s'était ouvert le 4 décembre dernier. Les accusés plaident non coupables. Tous, à l'exception de trois d'entre eux, sont passibles de la peine de mort. Dix-neuf suspects sont en fuite. Le procès pourrait encore durer cinq mois.

Les inculpés sont également accusés de meurtres et de tentatives de meurtre lors d'affrontements avec la police dans la ville d'Assiout, en Moyenne-Egypte, intervenus deux jours aprè l'assassinat de Sadate et au cours desquels quatre-vingt-sept personnes avaient été tuées et plus de cent cinquante blessées. — *(A.P., A.F.P.)*

AFRIQUE

LE CONFLIT SAHARIEN

L'impasse actuelle inquiète les dirigeants africains et maghrébins

L'ensemble du Maghreb a connu la semaine dernière une intense activité diplomatique principalement centrée sur le conflit saharien. La plupart des capitales intéressées — du Maghreb et d'Afrique noire — s'inquiètent manifestement de l'impasse dans laquelle se trouve ce dossier à la suite du récent refus du Maroc de négocier directement avec le Front Polisario un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum d'autodétermination avant la fin de l'année, comme l'a recommandé la résolution adoptée par le dernier sommet de l'O.U.A. (*le Monde* du 23 juillet). Auteur de ce texte avec les chefs d'Etat mauritanien et éthiopien, le président Abdou Diouf du Sénégal a déclaré samedi 23 juillet : *« Nous devons à tout prix appliquer cette résolution et arriver, en particulier, à réaliser le référendum dans les délais fixés. Sinon, cela pourrait conduire à un blocage de l'O.U.A. »*

Fidèle allié du Maroc dans l'affaire saharienne mais respectueux des textes adoptés par l'Organisation, le président Sékou Touré a effectué une brève visite vendredi à Rabat au cours de laquelle il s'est entretenu avec le roi Hassan II. Le chef de l'Etat guinéen, qui doit, en principe, accueillir le prochain sommet de l'O.U.A., craint sans doute de se trouver dans le même cas que le colonel Kadhafi naguère, l'attitude marocaine risquant de lui coûter cette présidence tant convoitée.

Le « guide de la révolution libyenne », qui s'était rendu récemment à Rabat, poursuit lui aussi ses consultations, en particulier avec des amis et alliés avec lesquels il était en froid. Après avoir annulé *in extremis*, à cause de l'affaire tchadienne, une visite impromptue en Mauritanie (*le Monde* du 5 juillet), le dirigeant libyen s'est rendu samedi à Nouakchott, où il s'est longuement entretenu avec le président Khouna Ould Haidalla. Un communiqué commun publié dimanche souligne que l'application de la résolution de l'O.U.A. et *« l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination créeront une atmosphère positive au Maghreb »* qui permettra *« une solution juste et durable de ce problème »*. En ce qui concerne le Tchad, les deux parties ont condamné les *« ingérences étrangères »* et appelé à une *« conciliation nationale »*. De Nouakchott, le colonel Kadhafi s'est rendu à Alger, où ses entretiens devaient porter sur la crise du Proche-Orient, le Sahara et le Tchad et les perspectives de réalisation du Grand Maghreb arabe.

Quelques jours plus tôt, mardi et mercredi, le premier ministre tunisien s'était rendu à Tripoli à la tête d'une imposante délégation de douze ministres (la moitié du gouvernement) pour confirmer la réconciliation entamée il y a dix-huit mois avec la Libye. Le communiqué final annonce le renforcement de la coopération bilatérale dans de nombreux domaines et plusieurs mesures prises dans l'immédiat, notamment : création d'une banque tuniso-libyenne d'investissement (capital 160 millions de dollars), achat par la Libye de 30 000 tonnes d'huile d'olive, prêts libyens pour interconnecter les réseaux électriques à haute tension et développer l'infrastructure routière dans le Sud tunisien.

Jeudi, M. Taleb Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères, se rendait à Tunis au moment où la délégation tunisienne rentrait de Tripoli. Il a assuré, avec son homologue M. Caid Essebsi, que la coopération bilatérale entamée au début de l'année, à la suite d'une spectaculaire réconciliation, est *« entrée dans sa phase d'application »*. Les deux ministres ont également insisté sur la nécessité de *« développer la concertation politique »*, et dans le contexte actuel cette phrase est lourde d'implications. En fait, Alger et Tunis constituent actuellement le pôle de l'édification maghrébine. — P.B.

● *Le Polisario continue à harceler Lemsiyed.* — Les autorités de Rabat ont emmené un groupe de journalistes dans le Sud marocain sans toutefois leur faire visiter Lemsiyed. Le colonel Bennani, commandant en chef dans le Sud, a expliqué samedi 23 juillet que le Polisario avait attaqué cette localité le 10 juillet avec une force de deux mille cinq cents à trois mille hommes, la soumettant *« à un tir d'une intensité jamais vue dans ce conflit »*, les *« orgues de Staline »* pratiquant un bombardement *« colossal »*. Il a présenté des épaves de chars T-55 de fabrication tchécoslovaque. Selon lui, les affrontements ont surtout donné lieu à des tirs d'artillerie à 2 kilomètres du « mur », qui n'aurait pas été franchi par les assaillants. Les harcèlements se poursuivaient encore dimanche.

Tunisie

DOUZE CONDAMNATIONS POUR TENTATIVE DE DÉSTABILISATION DU RÉGIME

(De notre correspondant.)

Tunis. — La cour criminelle de Tunis a condamné, samedi 23 juillet, douze Tunisiens à des peines allant de deux ans de prison à dix ans de travaux forcés pour *« constitution d'une association non autorisée visant à commettre des attentats contre les personnes et les propriétés »*.

Selon les réquisitions du procureur de la République, les accusés, réunis au sein d'un *« Mouvement des révolutionnaires populaires »*, auraient eu des rapports avec l'étranger, notamment avec M. Naji Allouche, ancien secrétaire général de l'Union des écrivains et journalistes palestiniens, dissident du Fath, vivant au Proche-Orient. Pour déstabiliser le régime tunisien, ils auraient eu l'intention de procéder à des attentats, notamment contre le Centre culturel saoudien et l'ambassade des Etats-Unis à Tunis. L'un d'entre eux détenait d'ailleurs deux bâtons de dynamite volés sur un chantier naval.

A l'audience, les accusés ont nié les faits, affirmant que les réunions qu'ils tenaient n'avaient pour but que de discuter des problèmes politiques, économiques et sociaux du pays et de la cause palestinienne. Tous ont déclaré avoir été torturés lors de leur détention dans les locaux de la police après leur arrestation qui remonte à l'automne. Estimant que le président de la cour avait mené de façon irrégulière les débats, les avocats, à l'exception de l'un d'entre eux, ont refusé de plaider. — M.D.

AMÉRIQUES

SELON LE « NEW YORK TIMES »

Les États-Unis envisagent un blocus aéronaval du Nicaragua

De notre correspondante

New-York. — L'escalade vers un engagement militaire américain en Amérique centrale s'aggrave : selon le *New York Times*, le Pentagone serait maintenant décidé à obtenir du président Reagan le doublement du nombre des conseillers militaires au Salvador, les faisant passer de cinquante-cinq à cent vingt-cinq, mais surtout les autorisant à accompagner les troupes salvadoriennes en opération. La Maison Blanche s'est empressée de démentir l'information, mais son porte-parole a aussi fait valoir que la décision de limiter le nombre des conseillers à cinquante-cinq avait été prise en 1981 après de simples négociations informelles entre le Congrès et le président.

Bien qu'un certain nombre de responsables du département de la défense restent peu enclins à braver le Congrès et l'opinion publique en risquant un « nouveau Vietnam », l'inquiétude croît dans les milieux militaires devant le peu de résultats obtenus aussi bien par l'armée salvadorienne contre la guérilla que par les contre-révolutionnaires nicaraguayens contre l'armée sandiniste.

Le retour à la « politique Haig »

Les pressions exercées sur la Maison Blanche par le Pentagone et l'aile la plus conservatrice du parti républicain viennent de se traduire par la nomination de la commission bipartite sur l'Amérique centrale, présidée par M. Henry Kissinger, et l'annonce des plus importantes manœuvres interarmes jamais effectuées par l'armée américaine sur les côtes de la région. Des « manœuvres » de six mois, engageant deux porte-avions et impliquant la construction de nouvelles installations militaires et le stockage d'équipements destinés à permettre l'intervention rapide de forces importantes.

Après la détente suscitée par l'arrivée au département d'État de M. George Shultz, l'été 1982, la politique « musclée » préconisée par son prédécesseur, M. Alexander Haig, est à nouveau à l'ordre du jour. Ses grands avocats sont deux des plus proches conseillers du président Reagan : le responsable des questions de sécurité, M. William Clark, et l'ambassadeur auprès des Nations unies, Mme Kirkpatrick. L'appel à la croisade anticommuniste bat de nouveau son plein, et, si l'allusion à la désastreuse guerre du Vietnam n'est plus tabou, c'est justement parce qu'elle permet de souligner — comme l'écrit M. Norman Podhoretz, le directeur du magazine *Commentary*, dans le *Washington Post* du dimanche 24 juillet — qu'*« on ne gagne pas une guerre sans y mettre le prix »*.

Encouragé par son état-major, le président Reagan pratique, depuis quelques jours, l'escalade verbale, ne craignant pas d'utiliser les « amalgames » les plus propres à faire frissonner l'électeur américain moyen. *« Les Soviétiques et les Cubains opèrent d'une base qui s'appelle Nicaragua : c'est la première véritable agression communiste contre le continent américain »*, a-t-il dit. Et encore : *« Si les nazis, pendant la dernière guerre, et les Soviétiques, aujourd'hui, ont reconnu que les Caraïbes et l'Amérique centrale sont vitales pour les intérêts américains, il est peut-être temps que nous nous en apercevions aussi. »*

Le Conseil national de sécurité vient de prendre connaissance d'un document qui annonce le passage au communisme de la plupart des États d'Amérique latine, *« y compris le Mexique »*, au cas où la guérilla salvadorienne triompherait. S'y ajoute une liste de propositions, inspirées, selon leurs auteurs, de la *« leçon du Vietnam et de Cuba »*. Parmi ces propositions figure le « droit » de l'armée salvadorienne à poursuivre la guérilla au Honduras.

Ces dispositions belliqueuses inquiètent de larges secteurs du monde politique qui tend à considérer les troubles d'Amérique centrale comme un phénomène essentiellement local et, d'ailleurs, quasi permanent, dans lequel Washington doit jouer un rôle prudent et conciliateur.

Des républicains modérés comme Mme Nancy Kassebaum, sénateur du Kansas, admettent le caractère marxiste et pro-cubain du mouvement sandiniste, mais refusent de le croire « contrôlé » par Moscou et La Havane, et d'y voir une menace directe contre les États-Unis.

Un représentant démocrate de l'Arkansas, M. Bill Alexander, a assuré récemment à ses pairs que l'administration Reagan ne dit pas toute la vérité : elle est engagée beaucoup plus profondément en Amérique centrale qu'elle ne l'avoue au Congrès, et envisage, en fait, une victoire militaire. Le sénateur démocrate du Connecticut, M. Christopher Dodd — qui fait figure de boutefeu contre l'administration Reagan, dans un parti paralysé par la crainte de « perdre le Salvador » — demande pourquoi les Etats-Unis considèrent comme normal de soutenir le gouvernement légal du Salvador, mais dénient ce droit aux Soviétiques pour Cuba et le Nicaragua.

Nombre de critiques s'inquiètent de *l'isolement diplomatique* des Américains dans cette affaire, en particulier vis-à-vis de leurs alliés européens. Le *New York Times* se demande si les grandes manœuvres aéronavales annoncées par le président Reagan impliquent un blocus du Nicaragua et l'interception éventuelle de bateaux et d'avions de ravitaillement soviétiques, comme lors de la crise des missiles cubains de 1962.

Des « manœuvres » intempestives

Dans une interview à la chaîne de télévision N.B.C., le représentant démocrate du Maryland, M. Michael Barnes, qui préside la sous-commission pour l'hémisphère occidental de la Chambre, a souligné le *« moment catastrophique »* choisi par l'administration Reagan pour lancer ces « manœuvres », alors que les quatre pays du groupe de Contadora demandent à tous les Etats de la région de faire preuve de modération, et que le gouvernement du Nicaragua se dit prêt à négocier.

« Il ne s'agit pas de « manœuvres », a dit M. Barnes, *mais d'un envoi de troupes. »* Cette affaire ne peut même pas être assimilée à l'intervention des « marines » en République Dominicaine il y a vingt ans, car l'opération avait eu lieu à la demande des pays de l'Organisation des États américains, a fait remarquer M. Barnes.

La situation est d'autant plus préoccupante que l'opinion publique, mobilisée contre le péril nucléaire, ne paraît pas, contrairement à ce qui se passait il y a deux ans, réagir au spectre du « nouveau Vietnam », qui se précise cependant de mois en mois. Il est vrai que la vague conservatrice qui a porté M. Reagan au pouvoir s'est, semble-t-il, renforcée : le patriotisme est, avec les vertus traditionnelles, de nouveau à l'ordre du jour, et la « réhabilitation » même des anciens combattants du Vietnam va bon train.

Craignant d'aller à contre-courant, le parti démocrate fait, dans son ensemble, preuve d'une prudence que certains de ses partisans ne craignent pas d'appeler lâcheté. De tous ses chefs de file, le sénateur Kennedy est à peu près le seul à avoir le courage de tonner contre la politique républicaine. Il est vrai qu'il n'est pas candidat à l'élection présidentielle. Le sénateur Dodd, qui avait été chargé d'apporter la contradiction au dernier grand discours sur l'Amérique centrale prononcé devant le Congrès par le président Reagan en mai dernier, et qui avait déclaré que, même si les Soviétiques et les Cubains n'aidaient pas la guérilla salvadorienne, il y aurait des paysans pour prendre le maquis pour protester contre de scandaleuses inégalités sociales, s'est fait accuser de « démagogie » par les démocrates du Sud.

NICOLE BERNHEIM.

SIX DIRIGEANTS D'AMÉRIQUE LATINE ADRESSENT UN « MANIFESTE AUX PEUPLES AMÉRICAINS »

Caracas *(A.F.P.)*. — Les dirigeants de six pays d'Amérique latine, venus assister à Caracas aux cérémonies du bicentenaire de la naissance de Simon Bolivar, ont signé, samedi 23 juillet, un manifeste affirmant leur soutien très ferme aux initiatives du groupe de Contadora pour la paix en Amérique centrale.

Le Manifeste aux peuples américains a été ratifié par les présidents Belisario Betancur (Colombie), Hernan Siles Zuazo (Bolivie), Osvaldo Hurtado (Equateur), Fernando Belaunde Terry (Pérou), Luis Herrera Campins (Venezuela), ainsi que par le vice-président du Panama, M. Jorge Illueca.

Le document souligne la foi dans la démocratie, l'unité, la défense des droits de l'homme, la nécessité d'une collaboration politique et économique, ainsi que dans le refus de toute forme de colonialisme. Les signataires considèrent que l'avènement en Amérique centrale de régimes démocratiques *« est un facteur essentiel pour l'instauration de la paix. Cela n'est possible*, ajoutent-ils, *que grâce à la libre expression de la volonté populaire par le biais d'élections »*.

Ils ont rejeté la politique des blocs, pratiquée par les grandes puissances, ainsi que la course aux armements. *« L'Amérique latine doit rester libre de tout vestige du colonialisme »*, ont-ils estimé en réclamant dans leur manifeste l'instauration d'un nouvel ordre politique et économique international et en soulignant la nécessité de l'unité de tous les peuples du tiers-monde, ainsi que celle d'une solidarité latino-américaine pour relever les défis auxquels le continent est confronté.

DIPLOMATIE

DANS LA « PRAVDA »

M. Zagladine invite les P.C. à développer « la lutte pour la paix » dans le cadre de « l'internationalisme prolétarien »

Dans un article théorique publié par la *Pravda* du samedi 23 juillet, M. Vadim Zagladine, premier chef adjoint du département international du comité central du P.C. soviétique et interlocuteur attitré des partis communistes européens, souligne le rôle que ces partis jouent actuellement dans le mouvement pour la paix en Europe, mais formule aussi à leur encontre plusieurs critiques.

Après avoir affirmé que la participation des communistes à la lutte pour la paix doit se situer dans le cadre de *« l'internationalisme prolétarien* [qui] *n'a jamais été aussi actuel et nécessaire qu'aujourd'hui »*, et qu'elle doit être conduite *« contre la politique extérieure du capitalisme monopolistique international »*, M. Zagladine évoque *« certains problèmes »* rencontrés par *« les partis frères des Etats non socialistes »* :

« Il s'agit avant tout d'une certaine irrégularité dans le développement de l'activisme des partis frères. On a observé çà et là des retards dans le déploiement du combat antimilitariste, écrit-il. *Ensuite, les manœuvres idéologiques et de propagande de l'ennemi de classe n'ont pas reçu dans tous les cas la riposte nécessaire. Cet ennemi a réussi, par exemple, à inspirer à une partie des masses l'idée que la responsabilité de l'accroissement actuel de la tension repose non seulement sur l'impérialisme mais aussi sur le socialisme. De telles opinions se sont infiltrées çà et là dans les rangs communistes. Enfin, on a noté dans quelques cas une certaine faiblesse de la solidarité internationale, avant tout avec les peuples de Pologne, d'Afghanistan, ainsi que de l'Ethiopie, de l'Angola, du Salvador. »*

« On ne peut non plus ignorer, poursuit M. Zagladine, *l'influence du milieu social dans lequel existent et agissent les communistes, en particulier l'influence des opinions et idées petites-bourgeoises. Ainsi, la masse petite-bourgeoise, indignée et effrayée par les* « excès » *de l'impérialisme, n'est absolument pas prête à accepter les principes à ses yeux trop* « rigides » *de l'internationalisme prolétarien, à accepter la nécessité d'une solidarité internationaliste agissante. Enfin s'est fait sentir dans une série de cas l'absence — en particulier chez des gens qui ont grandi dans des années de conjoncture économique relativement haute — d'un entraînement suffisant à la lutte de classes, de l'expérience politique nécessaire et de la formation théorique indispensable. »*

M. Zagladine ne cite aucun parti en particulier à l'appui de ses critiques, mais il fait référence au P.C.F. par deux fois : d'abord pour rappeler un passage de la déclaration commune Andropov-Marchais du 12 juillet, selon lequel les différences dans l'évaluation de la situation *« ne peuvent et ne doivent pas être un obstacle à des actions communes dans la lutte pour la paix de la part des forces sociales et politiques les plus larges »*, ensuite lorsqu'il s'agit d'énumérer les partis qui établissent à juste titre un *« lien étroit »* entre la prévention de la guerre et le combat contre les conséquences de la crise économique. Le parti français figure en troisième position dans cette liste, après les P.C. américains, et allemand, avant les partis britannique, belge, japonais *« et d'autres »*.

Rien de bien grave donc M. Marchais, encore que ce dernier puisse se sentir visé par l'allusion au *« retard »* dans le déploiement du combat antimilitariste. Et c'est à tout le monde que s'adresse l'appel de M. Zagladine à *« l'intensification des efforts »* et à *« l'extension de l'interaction des communistes de tous les pays dans le combat pour le maintien de la paix »*. — M.T.

QUAND L'UNANIMITÉ SUCCÈDE AU « CONSENSUS » A LA CONFÉRENCE DE MADRID

Tous contre Malte

Madrid *(A.F.P.)*. — Est, Ouest, neutres et non-alignés, les délégués de tous les pays représentés à la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe ont fait front, samedi 23 et dimanche 24 juillet, contre Malte, qui continue de bloquer l'adoption du document final de la C.S.C.E. L'attente dure maintenant depuis le 15 juillet, jour où toutes les tendances politiques représentées à la conférence se sont mises d'accord sur un texte présenté ce printemps par les non-alignés et amendé selon les termes d'un compromis espagnol. La conférence a également décidé, jeudi dernier, de tenir une session de clôture au niveau des ministres des affaires étrangères du 7 au 9 septembre prochain.

Mais il faut que Malte cède d'ici là. Or la délégation de La Valette insiste pour faire adopter trois amendements relatifs à la sécurité en Méditerranée, et dont aucune autre délégation ne veut. M. Saliba, représentant de Malte, a dû annoncer samedi en séance plénière, après s'être entretenu par téléphone avec son ministre, qu'il n'avait pas réussi à obtenir de nouvelles instructions.

Or les délégués sont d'autant plus mécontents qu'ils avaient espéré régler le problème au cours d'une session spéciale, samedi et dimanche, afin de prendre leurs vacances aussitôt après. La réunion de dimanche a été notamment marquée par une vive attaque du délégué soviétique, qui a accusé Malte de prolonger *« de façon inutile »* la conférence. Plus sévère encore, l'agence Tass reproche à La Valette de *« bloquer de manière irresponsable le consensus général »*. Se référant *« aux milieux journalistiques et aux couloirs de la conférence »*, l'agence soviétique estime que par cette attitude *« obstructionniste »* Malte *« aide, consciemment ou non, les intérêts des forces qui voudraient annuler ce qui a été obtenu à Madrid, dresser des entraves artificielles devant le développement normal du processus d'Helsinki »*. L'Autriche, la France, la Bulgarie et même les Etats-Unis ont, une fois n'est pas coutume, mêlé leurs voix à celle des Soviétiques.

Tous ces efforts ont été déployés en pure perte. Devant le refus de Malte, les travaux de la conférence ont été suspendus jusqu'à mardi, ce lundi étant jour férié en Espagne.

M. CHEYSSON SE REND EN AMÉRIQUE LATINE

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, quitte Paris, ce lundi 25 juillet, pour une tournée de deux semaines dans quatre pays d'Amérique latine — Brésil, Bolivie, Colombie et Cuba — qui sera son plus long voyage à l'étranger depuis qu'il a été nommé à la tête de la diplomatie française en 1981. Ce sera également la première visite d'un ministre français des affaires étrangères à Cuba depuis la révolution de 1959.

La longueur de l'étape brésilienne — cinq jours — témoigne de l'importance que la France attache à ce pays avec lequel elle entend essentiellement nouer un dialogue politique et non plus seulement économique et culturel.

En Bolivie, M. Cheysson apportera le soutien de la France à une jeune démocratie encore fragile. L'Amérique centrale sera au centre de ses entretiens en Colombie.

Le ministre sera au Brésil du 26 au 30 juillet, en Bolivie du 30 juillet au 2 août, en Colombie du 2 au 4 août et, à Cuba, du 4 au 6 août.

Le Monde

politique

UN BILAN DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

Double déphasage

On n'est jamais mieux servi que par soi-même. Dans son article destiné à la *Revue politique et parlementaire*, M. Pierre Mauroy dresse un bilan dithyrambique de l'action gouvernementale depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir.

En soulignant que la majorité a entrepris *« un exceptionnel programme de réformes »*, que l'*« avancée sociale »* a été *« sans précédent »* et que l'économie est *« en voie d'assainissement »*, le premier ministre répond aux vœux de la majorité qui reproche souvent au gouvernement de ne pas assez mettre son bilan en valeur. Sa comparaison polémique avec la situation qui prévalait en France avant l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République procède du même souci. Certes, M. Mauroy ne manque pas d'arguments pour étayer sa démonstration. Nul ne saurait nier les progrès réalisés dans bon nombre de domaines. Mais à tout peindre en rose, il arrive qu'on détonne, même si l'exercice auquel on se livre correspond à un genre imposé, comme c'est le cas pour l'article en question.

L'impression qui domine est que le premier ministre donne une fois de plus libre cours à son optimisme militant, convaincu qu'il est que la majorité ne parviendra à reconquérir l'électorat de gauche que si elle prend soin d'exalter les réalisations du présent, malgré la rigueur des temps, et de charger l'avenir d'espérances. M. Mauroy court donc le risque qu'on lui reproche de sacrifier une nouvelle fois à l'autosatisfaction. Mme Veil, dès dimanche, au micro de R.M.C., et, lundi, l'organe quotidien du R.P.R. n'ont pas laissé passer l'occasion de le faire.

Tel qu'il est présenté, ce bilan du chef du gouvernement apparaît, en effet, non pas fallacieux mais doublement déphasé. Déphasé par rapport aux difficultés économiques et sociales du moment qu'illustre notamment la crise du groupe Peugeot-Talbot. Déphasé aussi par rapport à l'attitude beaucoup plus circonspecte observée par M. Mitterrand qui évoquait, la semaine dernière, à La Roche-sur-Yon, les *« doutes »* et les *« hésitations »* que suscite la politique gouvernementale. Alors que le chef de l'Etat tient à dire qu'il n'est *« ni sourd ni aveugle »* devant *« les bruits de la rue »*, le chef du gouvernement ne paraît pas gêné qu'on puisse le juger portant œillères et les oreilles bouchées.

En mai 1982, dans son ouvrage *C'est ici le chemin*, M. Mauroy affichait une assurance analogue : *« Nous sommes en train de réussir et chacun le voit bien »*, écrivait-il. Un an plus tard, le *« chemin parcouru »* ne justifie peut-être pas le catastrophisme répandu par certains représentants de l'opposition, mais il n'autorise pas non plus le moindre soupçon de triomphalisme. Si l'on en juge par les enquêtes d'opinion, les citoyens français semblent avoir, en tout cas, sur les résultats obtenus durant ce parcours, une perception différente de celle du premier ministre. En se référant au professeur américain d'économie John Galbraith pour rappeler que *« la pratique de l'économie est une école d'humilité »*, M. Mauroy a donc pris un autre risque : celui de se voir reprocher de ne pas assez pratiquer lui-même cette vertu.

ALAIN ROLLAT.

● *M. Roger Quilliot*, ministre de l'urbanisme et du logement, maire de Clermont-Ferrand, sera candidat aux prochaines élections sénatoriales. Élu sénateur en 1974, il avait abandonné son siège après son entrée au gouvernement. M. Michel Charasse, maire de Puy-Guillaume et conseiller à la présidence de la République, qui était son suppléant, le remplaçait depuis lors. *« Si je suis élu*, a déclaré M. Quilliot, *j'aurai à choisir entre ce mandat et mon poste au gouvernement. Cela dépendra de mon état de santé à ce moment-là. »*

M. Quilliot, qui a repris l'essentiel de ses activités, se rétablit d'un malaise cardiaque subi à la fin du mois de juin, lors du voyage du président de la République en Corse. — (*Corresp.*)

M. Mauroy : l'œuvre engagée est déjà exceptionnelle

Sous le titre Le chemin parcouru, M. Pierre Mauroy écrit notamment, dans un article destiné à la *Revue politique et parlementaire* : *« La France des années 70 était un pays en jachère. A la richesse du débat démocratique répondait l'immobilisme de l'action gouvernementale. Les pesanteurs conservatrices — politiques, économiques et corporatives — se conjuguaient pour bloquer toute réforme importante.* (...) *La France de ce temps si proche et déjà si lointain était un pays de fortes inégalités sociales et de privilèges, miné par des tensions sociales que rendait inévitables une législation sociale rétrograde, en retrait par rapport aux pays industriels comparables.*

» C'était un pays étouffé par une centralisation excessive que ne pouvait plus justifier le maintien d'une unité nationale depuis longtemps acquise. C'était une nation industrielle laissée en friche. (...) *C'était un pays, celui des droits de l'homme, où l'on amenuisait les libertés au nom d'une idéologie puisant son inspiration dans le dix-neuvième siècle louis-philippard.*

» En 1981, une majorité de Français choisissaient le changement, le défi et les réformes, contre le déclin, l'abandon et le conservatisme. Ils ne faisaient pas ce choix dans le vague, mais sur la base d'un programme et de propositions clairement définis.

» Ce programme, le gouvernement de la gauche a commencé à l'appliquer, dès son installation, de façon rigoureuse, sans précipitation, mais avec célérité. En deux ans, deux cents lois ont été adoptées. Le travail législatif a donc été intense, et la machine administrative a mieux suivi que par le passé. Un exceptionnel programme de réformes a été mis en œuvre. Une avancée sociale sans précédent a été réalisée. L'économie française a été engagée sur la voie de l'assainissement et de la modernisation. »

Rappelant les réformes engagées, le premier ministre souligne notamment que la mise en place de la décentralisation constitue *« un moment historique pour la société française »* et que l'extention du secteur public met les principaux groupes industriels *« au service de la collectivité »*. Il insiste sur les mesures prises dans le domaine de la justice : *« Depuis deux ans, la France est redevenue pleinement le pays de la liberté. Le gouvernement s'est refusé à sacrifier la justice sur l'autel de la peur. La raison tout autant que le respect des droits de l'homme le lui interdisaient. Sans complaisance aucune envers la délinquance, et tout en renforçant les moyens de la police et de la gendarmerie, il a rétabli toutes les libertés publiques. L'indépendance de la magistrature et les droits de la défense et des citoyens ont été restaurés par l'abrogation de la loi « sécurité et liberté ». Les tribunaux d'exception ont été supprimés. La loi « anti-casseurs » a été abolie. La barbarie de la peine de mort n'est plus. Les critères de l'extradition en matière politique ont été redéfinis. Les droits de l'homme ont été systématiquement défendus partout dans le monde. »*

« L'économie n'est pas une science exacte »

A propos de l'« avancée sociale », M. Mauroy indique : *« Les deux années passées ont vu se produire la plus importante avancée sociale que la France ait connue depuis la Libération. Le gouvernement de la gauche se devait d'assurer le progrès social. Il incarne les aspirations de tous ceux qui travaillent, qui produisent et qui souffrent. Il incarne la lutte contre les privilèges et les inégalités insupportables. Il se le devait, et il le pouvait parce que, pour lui, progrès social et progrès économique sont indissociables. »*

Et le premier ministre énumère les nombreuses décisions intervenues : nouveaux droits des travailleurs; réformes des conseils de prud'hommes; élection par les assurés sociaux de leurs représentants dans les conseils d'administration des caisses locales de sécurité sociale; réduction du temps de travail; droit à la retraite à soixante ans; augmentations du SMIC, du minimum vieillesse, etc.

A propos de l'évolution de la situation économique, le chef du gouvernement note que, dans un contexte défavorable, *« la France a connu en 1982 la croissance la plus forte de tous les pays développés, le Japon excepté »*. Évoquant implicitement les désillusions intervenues lors de la politique de relance tentée en 1981, il déclare : *« Comme l'a écrit le professeur Galbraith, « la » pratique de l'économie est une » école d'humilité qui tempère » l'optimisme aussi bien que les » doutes ». L'économie n'est pas une science exacte. Cette vérité devrait d'ailleurs inciter à la modestie certains hérauts de l'opposition dont la promptitude à la critique aujourd'hui n'a d'égale que la lenteur à obtenir des résultats hier, quand ils exerçaient le pouvoir. »*

Après avoir rappelé les orientations prises en matière de développement industriel, de recherche technologique, d'aide aux investissements, d'encouragement à l'épargne, M. Mauroy souligne : *« Deux considérations fondamentales ont guidé l'action du gouvernement dans le domaine économique. Moderniser l'économie française. C'est le but de toute la politique suivie depuis deux ans.* (...) *Mieux informer les Françaises et les Français, pour permettre à notre pays de faire face aux défis de ce monde nouveau qui naît sous nos yeux. »*

Le premier ministre conclut : *« L'œuvre engagée, chacun peut le constater, est déjà exceptionnelle. Toutes les mesures prises, toutes les actions lancées, n'ont pas encore produit leurs fruits. N'oublions jamais que le temps ne respecte pas ce que l'on fait sans lui. L'œuvre de redressement national est engagée. Elle nécessite un effort collectif et d'abord une mobilisation de toutes les énergies. Pour permettre cette mobilisation, le gouvernement fait en sorte que l'effort indispensable soit justement réparti. »*

La Lettre de la Nation : « le bonnet d'âne »

Évoquant dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du lundi 25 juillet, l'article de M. Mauroy, Pierre Charpy écrit : *« Ce n'est pas un « bilan »* (...) *C'est une distribution des prix qu'il a présidée en s'attribuant toutes les couronnes. Pierre Mauroy, dans son exercice d'autosatisfaction, ne s'est même pas aperçu que, dans le tas, il y avait pas mal de couronnes pourries, telles la décentralisation — qu'Olivier Guichard a justement qualifié d'I.V.D. (Interruption volontaire de décentralisation), l'extension du secteur public (voir les résultats économiques et financiers des entreprises nationalisées), la suppression des tribunaux d'exception (voir la flambée du terrorisme), les lois Auroux (voir les conséquences pour les entreprises), la semaine de 39 heures (voir le bilan des créations d'emplois), la réforme fiscale (laquelle ?), etc.*

Mais que Pierre Mauroy se coiffe d'un bonnet d'âne qu'il a pris pour un bicorne, c'est son affaire. En revanche, il n'a pas le droit de dire que la France des années 70 était « un pays en jachère ». Il a sans doute oublié que cette France était la cinquième puissance industrielle mondiale et la troisième exportatrice, rangs qu'elle a perdus depuis 1981. Une législation sociale est-elle « rétrograde » parce qu'elle prévoit les moyens de financer les réformes entreprises ou bien quand, comme c'est le cas aujourd'hui, elle met en place des réformes dont les prétendus bénéficiaires ne peuvent pas percevoir les avantages parce qu'il n'y a pas d'argent pour les payer ? »

● *M. Jacques Chirac* a quitté l'hôpital Cochin vendredi 22 juillet. Il y avait été opéré, le mardi 19, par le professeur Postel, qui lui avait retiré les vis implantées dans sa jambe à la suite de l'accident de la route dont il avait été victime le 26 novembre 1978. Le maire de Paris, dont l'état de santé est jugé *« très satisfaisant »*, observera un repos de trois semaines.

Mme Simone Veil : sur tous les points la France est dans une situation catastrophique

Mme Simone Veil, ancien président de l'Assemblée européenne de Strasbourg, invitée de Radio-Monte-Carlo, dimanche 24 juillet, a estimé qu'il convient d'élaborer un programme *« avec des propositions précises »* avant de discuter utilement de la composition des listes de l'opposition pour les élections européennes de 1984.

Elle souligne qu'il faut également *« lever l'hypothèque du mode de scrutin »*, car *« on peut penser qu'on adoptera un scrutin régional et, à ce moment-là, la physionomie des listes sera différente*, dit-elle. *Mais il faut d'abord, pour les cinq années qui viennent, établir un programme très précis de ce qui est indispensable et de ce qu'il faut refuser. »*

A propos des rapports entre le P.C. et le P.S., Mme Veil estime : *« On sait très bien que la démarche du parti communiste français n'est pas purement une démarche nationale, mais qu'il y a tout un contexte international, un contexte qui vient de l'Est, qui a son influence.*

« Ce qui paraît extravagant, c'est la possibilité de coexister de deux formations politiques qui ont sur un sujet tout à fait essentiel des positions aussi divergentes, déclare l'ancien ministre. *On peut être stupéfait d'entendre M. Marchais défendre des positions aussi contraires à celles du président de la République. Quand il dit : « C'est » la position du secrétaire général, » mais les ministres communistes » sont solidaires du gouvernement », « c'est tout de même un tour de passe-passe, et je pense que les Français ne sont pas dupes. »*

Selon Mme Veil, les Français sont *« beaucoup plus inquiets, car ils ressentent fortement cette ambiguïté qui vient de l'attitude du gouvernement : un jour, il va dans un sens, un jour dans l'autre. Il y a au sein du gouvernement des dissensions très grandes qui expriment ce que veut le gouvernement, ce que veut le parti socialiste ? »*.

Évoquant l'article de M. Mauroy dans la *Revue politique et parlementaire*, Mme Veil assure : *« Dire que la France de 1970 était en jachère est une accusation, je dirais, à la limite, calomnieuse (...) Quand on pense qu'elle était le troisième pays exportateur, quand on sait la situation actuelle sur tous les plans quels que soient les indices que l'on prenne...*

» Alors, quand on reproche à l'opposition d'attaquer le gouvernement en termes trop durs, je dois dire que c'est une absurdité. J'aimerais pouvoir dire que la situation de la France sur le plan international est meilleure qu'en 1970. Malheureusement, quel que soit le point que l'on prend, la France est dans une situation catastrophique. Quand j'entends, à l'extérieur, certains me dire que la France est à peu près dans la situation du Brésil ou du Mexique, je ne m'en réjouis pas, et je trouve cela affligeant. Que nos gouvernants en prennent conscience. » Mme Veil affirme que chaque foyer français devra payer 5 000 francs *« simplement pour rembourser les intérêts de la dette extérieure due par la France »*.

M. Lecanuet (U.D.F.) : la situation sera encore plus dégradée au printemps prochain

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., se demande dans une interview au *Quotidien de Paris* du 25 juillet si, au printemps prochain, *« les Français s'intéresseront à l'Europe ou s'ils ne seront préoccupés que de politique intérieure française »*. Il ajoute : *« On peut malheureusement prévoir que la situation économique sera encore plus dégradée au printemps prochain qu'elle ne l'est actuellement. »*

M. Lecanuet estime que *« deux listes doivent normalement rassembler davantage de votes hostiles au gouvernement actuel qu'une seule liste. Bien sûr, l'union crée un courant mais elle favorise sur les marges l'attraction de listes de diversion. Une seule liste favoriserait par exemple les chances d'une liste de centre-gauche. Deux listes, ce sont deux aimants qui attireront deux sensibilités dont il faudra additionner les résultats le soir des élections »*.

Le président de l'U.D.F. poursuit : *« J'ai effectivement posé des questions à M. Mitterrand sur les modes de scrutins futurs. Et il a répondu qu'il avait l'intention d'introduire une dose substantielle de proportionnelle dans la représentation des députés. Mais que fera le gouvernement en ce qui concerne le scrutin européen ? J'avoue n'en rien savoir. Cela m'étonnerait cependant qu'il le change, car il lui faudrait l'expliquer. Et cela ferait mauvais effet, les Français crieraient à la manipulation. On aurait trop l'impression d'une manœuvre, d'une machination. Et puis organiser une élection européenne par régions sans faire élire les conseils régionaux au suffrage universel, comme cela a été prévu, il faudra aussi l'expliquer.*

» On voit bien cependant l'avantage que le gouvernement pourrait tirer de la régionalisation des élections européennes, en brisant le miroir. Cela lui permettrait au soir des élections de passer rapidement sur les régions qui lui donneraient de mauvais résultats, tout en s'attardant sur celles qui lui seraient plus favorables (...). Le gouvernement entretient la suspicion sur ses intentions. »

LA « COHABITATION » DANS LES GRANDES VILLES

Suresnes : une rupture délibérée

Lorsque les élections municipales voient *« basculer »* une ville d'un camp dans l'autre, nul ne s'attend que la nouvelle équipe calque sa politique sur celle des battus. Mais l'alternance fonctionne suivant les cas avec plus ou moins de douceur. A Suresnes (Hauts-de-Seine, quarante mille habitants), un avocat de trente-deux ans, M. Christian Dupuy (R.P.R.), a remporté, le 13 mars dernier, une victoire inattendue sur le maire sortant, M. Robert Pontillon, sénateur et conseiller général socialiste. Et la cohabitation au sein du nouveau conseil municipal de leurs deux formations n'est pas des plus harmonieuses.

Nanterre. — Dans l'éditorial de son premier bulletin municipal, M. Christian Dupuy annonce clairement la couleur : *« Nous avons le devoir de rompre clairement avec les méthodes de l'ancienne municipalité »*, écrit-il. Tandis que M. Pontillon estime que le *« seul programme de la nouvelle équipe consiste à remettre en cause les acquis de l'équipe sortante »*.

Au chapitre des actes symboliques, on note d'abord la décision du nouveau conseil de débaptiser le stade Salvador-Allende (qui s'appellera désormais stade Jean-Moulin), ainsi que l'avenue des Cités-Unies, qui portera le nom de Général-de-Gaulle. *« Nous avons pris là une décision politique*, confirme M. Christian Dupuy. *Je considère que le nom d'Allende ne symbolise rien d'autre que l'échec d'une politique socialiste. Il n'était pas normal d'ailleurs que la ville de Suresnes, qui englobe le Mont-Valérien, ne rende hommage à aucun des héros de la Résistance. »*

Toujours est-il que cette initiative, quelque peu empressée, a suscité une vive émotion dans le camp socialiste, qui voit là la marque d'une politique *« médiocre et revancharde »*. Dans le même esprit, M. Pontillon, qui fut de longue date, en tant que chargé des relations internationales pour son parti, un artisan reconnu des jumelages, déplore la *« mesquinerie de la nouvelle majorité, qui n'a invité aucun des responsables socialistes aux rencontres du vingtième anniversaire du jumelage avec Israël »*. Non moins remarquée fut la décision du nouveau maire d'expulser le P.C. du local municipal qui lui servait de permanence et de lui retirer l'emplacement commercial gratuit qu'il occupait sur le marché de Suresnes pour y vendre la presse communiste.

Parallèlement, M. Dupuy a donné congé aux cercles de loisirs Léo-Lagrange et à l'office municipal de la jeunesse, que la municipalité logeait à la maison des jeunes de Suresnes.

« Nous avions constitué un important essor au service des associations et des jeunes, explique M. Raoul Gardin, ancien adjoint au maire et ancien président de l'O.M.J. *Privés de locaux et de subventions, ces organismes sont condamnés, et cinq animateurs de ces mouvements ont été licenciés pour la seule raison de leur appartenance à la Fédération Léo-Lagrange. » « Ces prétendues associations n'étaient qu'un faux nez du P.S. »*, rétorque le nouveau maire, qui affirme, en outre, avoir proposé aux animateurs une réintégration, qu'ils auraient refusée.

« Je ne remplace pas des socialistes par des R.P.R., mais des politiques par des administratifs », ajoute M. Dupuy, qui se targue d'avoir évité toute chasse aux sorcières.

Ce n'est naturellement pas l'avis de la minorité socialiste, qui parle de brimades, de mutations injustifiées et qui affirme que plusieurs fonctionnaires municipaux ont été mis en garde contre une fréquentation trop assidue de la permanence socialiste.

Pour les changements plus profonds, c'est sur le terrain de l'urbanisme que les nouveaux élus ont fait porter leurs efforts. Le plan d'occupation des sols a été mis en révision, et le nouveau conseil a suspendu deux importantes opérations immobilières, que la municipalité de M. Pontillon était sur le point de réaliser. Ayant recouru à grands frais aux services de deux cabinets d'audit, *« pour mettre en lumière la gestion désastreuse de nos prédécesseurs »*, M. Dupuy a estimé que deux projets immobiliers, *« financièrement désavantageux, ne correspondaient pas aux besoins de Suresnes »*. La première opération, — sept cent cinquante logements, dont la moitié en H.L.M., — a été renégociée afin de réduire de 13 millions de francs le déficit prévisible pour la ville... en ramenant à 10 % le quota de logements H.L.M. ; la seconde, dite du « quartier République », qui comprenait deux cent cinquante logements H.L.M., est quant à elle tout simplement remise à l'étude. *« Les socialistes programmaient des H.L.M. à tout va*, explique M. Dupuy, *et en confiaient la réalisation à des sociétés privées. Nous croyons, quant à nous, à des réalisations plus modestes et prises en charge par l'Office municipal d'H.L.M. »*

« Un noyautage consciencieux »

Au-delà de ces divergences, les socialistes voient se profiler, derrière la politique du nouveau maire, une stratégie de *« noyautage consciencieux déployé par le R.P.R. sur le terrain municipal »*. *« Suresnes n'est pas un cas isolé*, affirme M. Pontillon. *Ce n'est que le point d'application d'une politique du R.P.R. commandée en haut. »* M. Dupuy, Suresnois de fraîche date (il est venu habiter Suresnes en 1979), est accusé de n'être qu'un *« figurant manipulé »*, tandis que le pouvoir serait exercé par des hommes de l'appareil du R.P.R. rompus au combat politique. On cite ainsi M. Jean-Luc Leclercq, premier maire adjoint, qui fut chargé de mission au secrétariat général du R.P.R. pendant cinq ans, puis collaborateur direct de M. Charles Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine, et qui est aujourd'hui encore directeur de cabinet du président du conseil général de l'Essonne. Ou tel autre adjoint qui fut un membre influent du SAC des Hauts-de-Seine. On s'étonne aussi, par exemple, que la société chargée du ramassage des ordures ménagères ait été dès à présent remplacée par une autre société, également sous contrat... avec la mairie de Paris.

Revendiquant pour lui et son équipe une forte implantation locale, M. Dupuy rejette vivement ces accusations (1). Et même s'il fait trôner sur son bureau le portrait de Jacques Chirac, il rappelle que son mouvement n'est qu'un rassemblement et précise n'en avoir *« jamais reçu le moindre mot d'ordre »*. Cela n'empêche pas M. Pontillon de considérer que le R.P.R. s'est mis au travail *« pour faire en sorte que la conquête inespérée de Suresnes* (M. Dupuy l'avait emporté au second tour avec deux cent soixante voix d'avance) *devienne une réalité permanente »*.

FRANÇOIS ROLLIN.

(1) La notion d'implantation locale est d'autant plus sensible à Suresnes que l'on attribue généralement la défaite de M. Pontillon à l'insuffisance de sa présence dans sa ville. Accaparé par ses autres mandats et responsabilités, et peut-être trop confiant dans la victoire, M. Pontillon avait quelque peu négligé sa mairie et ses administrés.

UNE ÉLECTION MUNICIPALE

ISÈRE : Villard-de-Lans (1er tour).

Ins., 2 324 ; vot., 1 186 ; suff. expr., 938. MM. Bonnard, div. d., 937, ÉLU ; Maillard, P.S., 1.

[Cette élection partielle pour un siège faisait suite à la démission de M. Bonnard, qui avait été déclaré inéligible par le tribunal administratif.]

CORSE : UNE ARRESTATION APRÈS UNE FUSILLADE

Cinq personnes, proches des milieux nationalistes, ont été interpellées, le dimanche 24 juillet, en Corse-du-Sud, à propos de l'enquête sur la fusillade qui a eu lieu dans la nuit du 22 au 23 juillet à Porto-Vecchio. Seul M. Alain Robin a été présenté, ce lundi 25 juillet, au juge d'instruction. Les quatre autres personnes ont été relâchées.

M. Charles Henri Salvini, le gérant de la boîte de nuit « la Canonnière » — dont le propriétaire est M. Henri Rossi, recherché dans le cadre de l'affaire Orsoni, — avait été attaqué par quatre hommes alors qu'il regagnait son domicile de Porto-Vecchio, et blessé au cours d'un échange de coups de feu. Touché par trois balles de 11,43, le gérant de « la Canonnière » a réussi à se protéger en plongeant au sol et a répliqué en tirant sur ses agresseurs.

Un engin de faible puissance, d'autre part, a explosé dans la nuit de samedi à dimanche à Ajaccio devant le domicile d'un garde républicain, M. Christian Desvines, actuellement sur le continent. Les dégâts matériels ont été peu importants.

Trois attentats à l'explosif ont été commis dans la nuit de dimanche à lundi en Haute-Corse, portant à trois cent cinquante-sept le nombre des attentats commis dans l'île depuis le début de l'année.

Point de vue

Les intellectuels, la politique et la modernité

par MAX GALLO (*)

LA gauche abandonnerait-elle la bataille des idées ? Certains posent durement la question. Ils scrutent les tribunes, dénombrent les intellectuels engagés, comparent avec le temps (qu'ils imaginent plus qu'*ils* ne le connaissent) du Front populaire. Où sont les Gide, les Malraux, les Alain, les Langevin *d'aujourd'hui ? Ils oublient* ces académiciens, ces écrivains illustres, qui, à coups de manifestes, défendaient l'Italie fasciste, soldat de l'Occident, dénonçaient le Front popu et la Gueuse. Malgré tout, l'interrogation mérite d'être lancée. Car, dans ce pays pétri par l'histoire et dont la politique est faite de mémoire, de récurrence et de symboles, tout ce qui se joue sur le terrain des idées – et que nourrit la politique – influence directement la vie sociale. Or, ces temps-ci, les signes que l'actualité charrie méritent réflexion.

On licencie des animateurs culturels ; on arrache, ici et là, les plaques qui portent le nom de Salvador Allende. Et l'on substitue même, dans une ville conquise par l'opposition, le nom de Thiers à celui de Jules Vallès. Oui, on est allé jusque-là. On récuse, pour le deux centième anniversaire de la prise de la Bastille, le choix de Paris comme siège d'une Exposition universelle. Les thèses maurrassiennes sur la révolution française sont diffusées par des commentateurs pour qui 89 est le *« meurtre fondateur de la nation française »*. Une apologie de Laval est saluée par la critique comme une somme documentée, mais l'enquête de Klarsfeld est écartée d'une voix cauteleuse, car il s'agirait de l'œuvre d'un *« justicier et non d'un historien »*. Une partie de la droite française explicitement et sans complexe affiche ainsi ses traditions.

Mais ce qui doit être relevé sur le plan historique, c'est la concordance chronologique entre la résurgence des idées de droite et la victoire politique de la gauche. Mai-juin 1981 s'est, en effet, produit alors que l'offensive idéologique de la droite se déployait. Comme si le succès politique intervenait alors que le mouvement culturel porteur avait déjà amorcé son repli.

Le phénomène n'a d'ailleurs rien d'inédit. 1789 survint quand le mouvement des Lumières était déjà battu en brèche ; 1917, au moment où le marxisme avait achevé d'être une philosophie fécondatrice de réflexions neuves. La victoire politique n'est-elle que la concrétion tardive d'une vague intellectuelle qui déjà se retire ? Certains avec excès le penseront.

Quoi qu'il en soit, c'est bien dès le septennat giscardien que s'affiche cette nouvelle droite. Il suffit par exemple de s'en tenir à l'appréciation de la Révolution française, et de noter que la réévaluation des œuvres d'Auguste Cochin, critiquées et refoulées dans l'historiographie classique de la Révolution, sont rééditées à ce moment et deviennent ou redeviennent une référence, bien au-delà des cercles extrémistes qui les avaient publiées. Cochin donne, désormais, *le « la » de toute* réflexion « sérieuse » sur 89.

La victoire idéologique de la droite

Les élections de mai-juin 1981 assurent paradoxalement la victoire idéologique de ces courants classiques de la droite française en exacerbant les tensions politiques. La crise économique, la nouvelle puissance des Etats-Unis et l'idéologie reaganienne créent, par ailleurs, un climat international favorable. L'expérience conservatrice américaine sert de justification, de support et d'exemple.

Réciproquement, la gauche intellectuelle est – elle aussi dès avant mai 1981 – en plein émiettement. Les causes en sont évidentes. Une génération d'intellectuels a vécu la politique – et son engagement – dans le communisme. Dès les années 60, elle ouvre les yeux, récuse le marxisme, et se retire dans ses travaux. La politique n'est plus qu'un piège où se laissent prendre les naïfs, les ambitieux ou les cyniques.

Cette génération moralise, juge, ricane et travaille dans le concret. Mai-juin 1981 n'est pas sa victoire, même si, confusément, c'est la défaite de ce qu'elle a toujours méprisé. Est-il sans signification que pour une part, d'ailleurs minoritaire, elle ait soutenu la candidature d'un clown, tant les élections et la politique lui paraissaient dérisoires ?

Mais, et c'est encore plus troublant, une large fraction de la génération intellectuelle qui suit celle des aînés s'est aussi « retirée » sur l'Aventin. Elle a eu comme baptême du feu politique les années 1960-1970 (guerres d'Algérie et du Vietnam et mouvement de 1968), marquées par la rupture avec les appareils traditionnels de la gauche.

Elections-trahison, criait-on en juin 1968. Cela a laissé des traces. On connaît les itinéraires des anciens de 1968 : du retour à Dieu, au journalisme et à l'insertion réussie dans la vie économique, on note dans de nombreux cas un rejet de la politique et un refus de considérer le pouvoir comme un enjeu. Si l'on ajoute à cela le fait que le P.C. a perdu, et pour cause, son rôle de phare et de citadelle, on comprendra que le reflux de l'« intelligentsia » de gauche est un phénomène déjà ancien.

Aussi mai-juin 1981, dont le lien avec mai 68 est pourtant évident, peut apparaître – et ce serait, de ce point de vue, un cas spécifique dans l'histoire politique de la France – comme une victoire de la gauche à laquelle les intellectuels en tant que groupe emblématique ont relativement peu participé, au moins activement.

De là les difficultés qui ont pu apparaître entre ce groupe des intellectuels et le nouveau pouvoir : incompréhensions réciproques, frustrations et appels des institutions aux créateurs qui s'étaient formellement engagés dans le soutien politique et qui n'étaient pas toujours les plus « avancés » en ce qui concerne leurs travaux n'ont pu que compliquer les choses. De là le sentiment de nombreux intellectuels d'avoir été oubliés, ou méconnus, ou appelés simplement à célébrer et à louanger. Cette situation est lourde de conséquences.

Le vide est fait pour être rempli, et l'espace politique laissé vacant pour des raisons historiques par l'intelligentsia de gauche est occupé par la vague conservatrice, d'autant plus à l'aise qu'il est toujours facile de prendre le pouvoir pour cible. Et que les intellectuels conservateurs ou réactionnaires qui expriment un système de valeurs organisé (même s'il est rarement présenté sous une forme cohérente) n'ont, à l'égard du « pouvoir », aucune des réserves, des préventions – sinon du mépris – qu'ont les intellectuels de gauche. Ne serait-il donc pas temps que ceux qui, justement, se réclament de cette sensibilité analysent dans les conditions de 1983 leur rapport à la politique.

Un moment charnière pour la France et l'Europe

Bien sûr, l'intervention ponctuelle dans la vie sociale et économique est une forme neuve et positive de l'engagement, mais on ne peut éviter le problème des pouvoirs. Or c'est de lucidité sur les conditions du présent et d'invention que la gauche a besoin. Qui ne saisit en effet que la France et l'Europe vivent un moment charnière, décisif pour leur destin ? Qui ne voit que c'est d'un déficit de modernité que notre société souffre ?

Ce fut le cas durant les années 1944 à 1970 (IVe République et gaullisme) dominées par la croissance économique, le dégagement de la France de son passé (décolonisation, réforme institutionnelle et une révolution agricole qui transforme radicalement les rapports villes/campagnes, et donc les mœurs), mais cette mutation qui couvre un quart de siècle s'est opérée avec une clé archaïque : des institutions fragiles, puis l'exercice solitaire du pouvoir.

1968 montre à quel point la contradiction est grande entre la modernité de certaines couches et leurs exigences, et le conservatisme d'autres secteurs.

Dans les années 1970-1980, c'est bien encore la question de la modernité qui est en débat. Mais la récession économique frappe de plein fouet, et la pointe « moderne » des premières années du septennat giscardien s'émousse et disparaît. Les hiérarchies politiques et culturelles traditionnelles gardent le dessus, verrouillant l'ouverture de la France aux exigences de la fin du siècle. Ainsi ni la croissance ni la crise n'auront permis d'achever les mutations, de libérer les énergies, de bouleverser les mentalités malthusiennes.

Pesanteurs sociales, égoïsmes des couches privilégiées, émiettement de la société, résistance de certaines forces sociales, absence de perspectives, anachronisme des responsables politiques, tout cela a pesé en faveur du repli.

C'est dans ces conditions difficiles qu'arrive la gauche au pouvoir. Après la phase d'hésitation et de transition des années 1970-1980, ce retard de dix ans pris dans le domaine industriel et dans l'affrontement à la crise, après ces années oscillantes où les choix principaux ont été obscurcis ou différés, l'enjeu est clair : sous la direction de nouvelles couches politiques, le pays va-t-il opérer la mutation qui s'impose, tant sur le plan économique que sur le plan social ?

Réussir la transformation des comportements

La rénovation que le gaullisme a « réussie » avec les coûts et les impasses que l'on sait, la gauche va-t-elle pour la période qui s'ouvre et dans des circonstances délicates (crise économique, tension internationale, société nationale moins homogène, aspirations à la sécurité et à la protection) être capable de la mener à bien ? Moderniser, adapter, sans saccager le passé, créer une société ouverte, dynamique et vivante ? Combinant initiative et protection sociales, rôle de l'Etat et jeu du marché, reconnaissance de la réussite et affirmation de la justice.

Sommes-nous suffisamment armés pour réussir cette transformation des comportements qui déterminera l'avenir du pays ? Et donc sommes-nous assez lucides pour saisir d'abord le sens du moment historique que nous vivons ? Et comment, sans débat ouvert sur les objectifs et les moyens, serait-il possible de conduire une telle entreprise ? Car l'époque impose la confrontation des idées et une large diffusion des enjeux de la période. D'autant plus que chaque catégorie tend à s'arc-bouter sur la défense de son secteur et de ses conceptions, que le recours à l'Etat ne peut et ne doit être la solution à tous les problèmes, ni la clé unique du changement, que l'Europe, qui est la seule voie neuve – révolutionnaire en fait – dans cette fin du siècle, cahote de crise en crise et dresse contre elle les intérêts de groupes sociaux actifs en même temps que les nations ne réussissent pas à concevoir un véritable projet européen.

Que de débats ! Quel enjeu ! Il faudrait que ce pays redevienne un lieu de fermentation d'idées. Car il n'est pas un problème qui appelle une solution passée. Les situations sont neuves. Il faut inventer ! Et comment le faire sans les intellectuels ? Ils sont, dans un pays démocratique, ceux par qui passe et s'exprime la prise de conscience collective. Il n'est peut-être pas excessif de dire que le succès de la gauche – mais au-delà le destin de la France – dépendra, pour une grande part, du mouvement des idées qui, librement, animera les esprits.

Au point origine, il y a les intellectuels. Mais ce n'est pas de grands noms sur les tribunes de l'engagement politique que le pays a d'abord besoin, mais d'implications concrètes dans la réflexion, en toute indépendance, en toute vérité. *« La lucidité est la blessure la plus rapprochée du soleil »*, écrit René Char.

(*) Porte-parole du gouvernement.

N.D.L.R. – Les intertitres sont de la rédaction du *Monde*.

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Est élevé à la dignité de *grand-croix* : M. René Brouillet, ambassadeur de France.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* : MM. George-Emmanuel Clancier, homme de lettres et journaliste ; Michel Flanzy, directeur honoraire de recherches de l'Institut national agronomique ; Ernest Frank, président de chambre honoraire à la Cour de cassation ; Romain Fousse, inspecteur central honoraire des impôts ; Roland Maurice dit de Lorris, ancien président du conseil d'administration du bureau de normalisation de l'aéronautique ; Jean Poirier, ancien directeur général d'Air-Inter ; Jean-Marie Soutou, ambassadeur de France, président de la Croix-Rouge de France.

***

Le *Journal officiel* du 23 juillet publie, en outre, une liste de promotions de *commandeurs*, d'*officiers*, et de nominations de *chevaliers* dans l'ordre national du Mérite.

Le Monde

société

LA QUESTION ARMÉNIENNE ET LE TERRORISME

Les enquêtes après les attentats de Bruxelles et de Paris

Tandis que la police française continue de rechercher Soner Nayir, considéré comme le fabricant de l'engin qui explosa à Orly, et deux autres suspects, des policiers hollandais ont interpellé, le 23 juillet, aux Pays-Bas, un Arménien de nationalité turque qui serait l'auteur de l'assassinat, le 14 juillet à Bruxelles, du chiffreur de l'ambassade de Turquie en Belgique, Dursun Aksoy. Cette interpellation a été opérée à la suite de renseignements fournis par les autorités belges aux services hollandais. *Les enquêteurs bruxellois* pensent aussi qu'un autre Arménien, complice de ce meurtre, pourrait figurer parmi les personnes arrêtées en France après l'attentat d'Orly.

A Paris, onze personnes sont toujours placées en détention dans des locaux administratifs sous contrôle judiciaire. Les autorités doivent décider de leur sort avant mardi 26 juillet dans la soirée. Il est possible que toutes ne soient pas expulsées, mais que certaines soient assignées à résidence en France si aucun pays ne voulait les accueillir. Il est de toute façon exclu qu'aucune d'elles soit acheminée vers la Turquie.

De son côté, l'Union des étudiants et de la jeunesse arménienne (U.E.J.A.), proche du mouvement national arménien, a fait savoir qu'un de ses membres se trouvait parmi les interpellés en instance d'expulsion, mais que tous les autres étaient des isolés sans affiliation à aucune organisation.

Attentat anti-français à Téhéran

A Téhéran, un nouvel attentat, revendiqué cette fois par le Groupe Orly a causé dimanche 24 juillet d'importants dégats au siège de la représentation commerciale française. Le Groupe Orly s'était déjà manifesté à Beyrouth et aussi en France après l'arrestation, le 11 novembre 1981, à l'aéroport d'Orly de *Dimitriu Georgiu, membre de* l'ASALA qui fut ensuite expulsé. On note cependant que le journal *République islamique*, organe du principal parti iranien, a condamné les deux précédents attentats arméniens commis à Téhéran le 22 juillet.

● A Londres, un membre de l'ASALA, Zaven Bedros, trente-deux ans a été condamné le 23 juillet a huit ans de prison pour détention d'un pistolet de fabrication soviétique et d'une grenade. Il avait été arrêté le 9 septembre 1982 et soupçonné de projeter un attentat contre un diplomate turc.

LA FIN DU CONGRÈS DE LAUSANNE

Les difficultés de l'unité

De notre envoyé spécial

Lausanne. – Mis en évidence par sa concomitance avec les attentats de Bruxelles et d'Orly, et leurs conséquences, le deuxième congrès mondial arménien, qui s'est achevé dimanche 24 juillet à Lausanne, aura fait apparaître autant ses propres limites que les divisions encore profondes de la diaspora arménienne. Alors que plus de deux cents participants étaient attendus, le congrès n'a finalement réuni qu'une soixantaine de personnes d'une quinzaine de pays, venues à titre individuel. Près de la moitié des congressistes appartenaient à la communauté arménienne de France et les quelques membres du Mouvement national arménien (M.N.A.), naguère proche de l'ASALA, se sont montrés particulièrement actifs.

En l'absence des principales organisations traditionnelles de la diaspora, l'aile militante du nationalisme arménien a nettement donné le ton à la ligne d'action élaborée à Lausanne. Ainsi, les congressistes estiment que *« seule la lutte sous toutes ses formes, puisant son énergie dans un vaste mouvement de libération nationale, est susceptible d'inverser le rapport des forces en faveur du peuple arménien dans son combat pour libérer le territoire national du colonialisme turc »*. Dans un autre document, ils constatent que *« le recours à la propagande pour une action armée a changé le cours de l'histoire du peuple arménien et suscité un renforcement de la conscience nationale »*.

Sans prendre ouvertement ses distances avec la lutte armée, le congrès de Lausanne n'en préconise pas moins *« un règlement pacifique juste et durable de la question arménienne »*. Les Etats alliés signataires du traité de Lausanne, qui, voici soixante ans, sacrifiaient les intérêts nationaux du peuple arménien, sont invités à *« rouvrir le dossier pour réparer ce déni de justice »*, tandis que les Nations unies, les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Communauté internationale en général sont également appelés à agir en ce sens. Quant au gouvernement turc, il lui est demandé *d' « accomplir l'acte courageux »* que serait la reconnaissance du génocide de 1915, ce qui permettrait, enfin, l'ouverture d'un dialogue.

Dans une déclaration que se voulait solennelle, les participants ont exprimé leur volonté *« d'obtenir pour le congrès mondial arménien la reconnaissance diplomatique en tant qu'organisation de libération nationale »*. Ils aspirent aussi à parler au nom de la diaspora et ont décidé, à cet effet, de créer un conseil national arménien. En attendant, un *comité exécutif de sept membres*, présidé par l'organisateur du congrès, M. James Karnusian, pasteur suisse d'origine arménienne, a été mis en place.

Il reste à savoir comment les conclusions de ce congrès, d'une représentativité toute relative, seront accueillies dans la diaspora. En tout cas, à Lausanne déjà, la contestation s'est fait jour avant même la clôture officielle de la rencontre. Au cours d'une conférence de presse improvisée, des représentants du Comité français de défense de la cause arménienne (C.D.C.A.), proche du parti *Dachnak*, de tendance socialiste, ont dénié à ce congrès *« de caractère privé et marginal, la légitimité de s'ériger en conseil national »*. A leurs yeux, il s'agit là d'une *« usurpation qu'aucune organisation n'avait eu, jusqu'ici, le front de faire »*. Le C.D.C.A. rappelle que *« sans publicité tapageuse, les trois partis politiques arméniens ont signé, en 1975, un texte commun et unitaire exprimant leur détermination à poursuivre les objectifs majeurs de la reconnaissance du génocide par la Turquie et la restitution des territoires arméniens »*.

Répondant à ces griefs, M. Ara Toranian, responsable du M.N.A., a fait valoir que le moment était venu *« de mettre pierre sur pierre pour construire un conseil national arménien sur des bases démocratiques »*. L'ambiguïté qui a accompagné le congrès de Lausanne témoigne des nombreux obstacles qui restent à surmonter pour rallier les diverses tendances de la diaspora arménienne à un projet unitaire commun.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

FAITS ET JUGEMENTS

Des maires s'inquiètent de l'insécurité dans le Pays basque

Des maires du Pays basque français, de diverses tendances (R.P.R., C.D.S. et P.S.), appartenant à l'association des communes de Soule et de Basse-Navarre ont adressé une motion, le 23 juillet, au président de la République, qui se trouvait en fin de semaine à Latche (Landes). Ils lui demandent de prendre *« des mesures afin d'assurer la sécurité dans le Pays basque »*.

Depuis la fin du mois de juin, plusieurs attentats visant des objectifs touristiques et des *hold-up* ont été commis dans les Pyrénées-Atlantiques.

D'autre part, ces derniers jours, les pneus de vingt-cinq voitures ont été crevés près d'un terrain de camping à Tardets.

● *Un incendie d'origine criminelle a totalement détruit*, le 23 juillet dans l'après-midi, un hypermarché Mammouth situé sur la commune du Poinçonnet, à 5 kilomètres de Châteauroux (Indre). Un pompier a été tué et un autre blessé.

Un premier foyer s'est déclaré vers 16 h 45 et a pu être maîtrisé rapidement par le service de sécurité de l'établissement. Simultanément, un second incendie, beaucoup plus important, débutait dans un autre rayon et nécessitait l'intervention d'une centaine de sapeurs-pompiers. L'un d'eux, M. François Cambaraud, âgé de vingt-trois ans, pompier volontaire, a été tué.

L'incendie n'a pas fait de victime parmi les mille deux cents personnes (dont cent vingt employés) qui se trouvaient alors dans le magasin et qui ont pu être évacuées sans panique.

ÉDUCATION

« PRIVILÈGES » (suite)

Indignation et scepticisme

Privilèges, encore. Les propos de François de Closets en réponse à la question : les enseignants du supérieur sont-ils à votre avis des privilégiés ? suscitent encore lettres et réflexions. Plusieurs universitaires nous ont écrit (*le Monde* du 20 juillet) ; tous s'étranglent d'indignation et fulminent à la seule pensée que la question ait pu être posée.

D'autres correspondants réagissent autrement. Ce ne sont pas des universitaires, mais ils s'avouent eux-mêmes privilégiés... Ils mesurent à sa valeur le prix d'une telle situation. Ainsi Mme Germaine Lamotte, salaire de début : le SMIC et, en fin de carrière, *« une confortable retraite de 10 000 francs par mois »*, écrit-elle : *« J'appartiens moi-même à la France favorisée (...) : la Sécurité sociale (...) : une maladie grave qui a duré trois ans n'a pas gêné ma promotion et n'a pas perturbé matériellement ma famille car j'ai toujours été payée, et ma tranquillité d'esprit m'a sûrement sauvé la vie. »*

Le docteur Bertrand Biais, chef de service au centre hospitalier de Bourges, se range lui aussi dans *« la catégorie des privilégiés »*. Il lui semble évident que, pour définir cette catégorie, *« il ne suffit pas de se baser sur les revenus ; il faut y ajouter le temps libre et l'intérêt du métier »*. Or, continue-t-il, *« je ne pense pas qu'on puisse nier que les universitaires bénéficient de ces deux avantages ; leurs dénégations ne m'ont pas convaincu, et je pense qu'elles ne convaincront pas grand monde »*.

Mme Lamotte, qui se déclare *« pleinement d'accord avec François de Closets sur l'importance des facteurs non monétaires »* (dans l'appréciation du salaire) pose à mi-voix une question qui mérite d'être entendue : *« L'idée que la petite ouvrière du textile pourrait disposer d'un « temps libre » réservé à des colloques sur la mode et à des recherches sur de nouvelles techniques paraît-elle aberrante à nos enseignants ? »* Elle paraît nourrir peu d'illusions sur la réponse, tant elle craint que ceux-ci *« ne vivent en milieu clos et que leur manque d'imagination ne leur ferme les yeux »*.

Voilà qui nous ramène au problème évoqué dans l'article « Privilèges ? » : *comment expliquer* que les universitaires ne parviennent pas à convaincre, qu'ils échouent à faire coïncider l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et celle qu'ils donnent à voir. Leurs certitudes indignées les empêchent de comprendre ce que nos correspondants disent en les apostrophant : la première dignité d'un privilégié est de commencer par se reconnaître privilégié ; il n'est pas honteux d'être favorisé, mais il n'est guère estimable de nier qu'on l'est.

L'aristocratie de l'esprit est vraiment devenue, elle, un rare... privilège.

C. V.

M. Pierre Daniel ne croit pas à une rupture brutale entre le gouvernement et l'enseignement privé

« Le président de la République est préoccupé par le risque de rallumer la guerre scolaire », a déclaré M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*. Faisant référence à l'entretien qu'il a eu avec M. François Mitterrand, le 1er juin, M. Daniel pense que le président de la République *« sent les haines resurgir chez certains syndicalistes de l'enseignement public et certains hommes politiques de gauche (...). Il nous a rappelé*, ajoute M. Daniel, *que s'il y a pour lui une obligation d'évolution, il y a aussi une volonté de ne pas contraindre mais de discuter en vue d'une entente entre le gouvernement et l'enseignement libre »*.

S'agissant des nouvelles propositions que le ministre de l'éducation nationale doit faire en septembre, M. Daniel envisage deux hypothèses. Si le projet est *« catastrophique, semblable à celui du 20 décembre (...) il ne nous restera plus qu'à alerter l'opinion. Notre plan de mobilisation est désormais très au point (...). Mais il y a une autre hypothèse : M. Savary fait des propositions permettant de négocier certains points. Il n'y a pas de raison que nous nous y refusions »*.

M. Daniel ne croit pas à une *« rupture brutale »* mais plutôt à des *« propositions étalées dans le temps »*. Il estime qu'il serait *« insensé »* de vouloir faire *« plier le gouvernement »* par la force. *« Les manifestations sont importantes mais c'est l'Assemblée nationale qui vote la loi. »* Ce qu'il attend du gouvernement c'est *« l'élaboration d'un système qui ne soit pas remis en cause à chaque changement de majorité parce que, hormis les sectaires, il satisferait tout le monde »*, en d'autres termes *« un pacte qui assure à la France une paix scolaire définitive »*.

AUGMENTATION DES DROITS D'INSCRIPTIONS DANS LES UNIVERSITÉS

Les droits d'inscription à l'université passent de 150 F à 200 F, à compter de l'année universitaire 1983-1984. L'arrêté publié au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 21 juillet instituant ce nouveau tarif (*le Monde* du 28 juin) prévoit qu'en cas d'inscription multiple, l'étudiant acquittera un droit de 133 F pour chaque diplôme préparé en plus du premier, pour lequel il paiera la somme de 200 F. La dernière augmentation des droits d'inscription remonte à la rentrée 1982 ; elle avait porté leur montant de 90 F à 150 F (*le Monde* du 26 juin 1982).

Admissions aux grandes écoles

(par ordre de mérite)

● **Ecole nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM)**

CONCOURS T :

Mmes et MM. Henri Ollivier ; Gilles Jacquier ; Jean-Jacques Billant ; François Guyonnet ; Kamel Khalfallah ; Joselito Fiotti ; Thierry Maubeuge ; Olivier Chirol ; Jean-Marie Quelin ; Pascal Debanne ; Gilles Dhainaut ; Valéry Fremaux ; Christian Pitisi ; Imed Dabbech ; Laurent Marotin ; Olivier Pelardy ; Jean-Bernard Saint-Eve ; Jean-Noël Levrard ; Jean-Yves Plantec ; Jean-Michel Di-Natale ; Jacques Le Roux ; Eric Didier ; Dominique Lebegue ; François Melierre ; Pascal Thenon ; Bertrand Leuridan ; Stéphane Caron ; Thierry Pichon ; Jean-Marc Pioffret ; Patrice Le Graverend ; Christian Wagner ; Amara Abed ; Jean-Marc Herande ; Olivier Guillemaille ; Gilles Martinon ; Fethi Ben Ouezdou ; Michel Mahé ; Vincent Vallet ; Hervé Druon ; Luc Walter ; Pierre Vedrine ; Hervé Bonnaillie ; Jean-Denis Piques ; Yves Trinquet ; Alex Ballu ; Frédéric Forier ; Sylvie Kociemba ; Véronique Decaux ; Hervé Bezard ; Philippe Delahaye (50e).

Jean-Luc Biaulet ; Pierre Creusy ; Didier Cuadrado ; Eric Soudy ; Eric Meylan ; Vincent Bourguet ; François Jean ; Henri Fischer ; Hervé Montaigu ; Nicolas Varlot ; Alain Housset ; Michel Jurine ; Pascal Gassie ; Laurent Dandeville ; Xavier Chateau ; Philippe Prevot ; Patrice Perissinotto ; Hervé Delattre ; Jean-Luc Pechaud ; Pascal Lefebvre ; Eric Salaun ; Rémi Chevasson ; Jean-Luc Amalbert ; Eric Szmata ; Pascal Vouagner ; Jean-Claude Pierrot ; Alain Grimault ; Laurent Pradère ; Gilles Rey ; François Augié ; Pascal Vasseur ; André Vuichard ; Bertrand Forestier ; Gilles Fouque ; Bertrand Conzelmann ; Jean-Luc Gribot ; Ludovic Mazzuca ; Franck Le-Xuan ; Jérôme Stubler ; Hervé Cazanave ; Laurent Terrasson ; Philippe Nebinger ; Pierre-Dominique Pernin ; Thierry Charodie ; Philippe Chervet ; Pierre Stephan ; Philippe Beacco ; François Beaugrand ; Richard Plaziat ; Jacques Gauthier (100e).

Marc Poujade ; Jean-Marc Dalmasso ; Ronan Bouguyon ; Philippe Lelay ; Thierry Fontenille ; Paul Mundler ; Charles Tricot ; Thierry Mitault ; Denis Cuvrard ; Jean-Marc Karila ; Denis Pensel ; Philippe Ravoux ; Pascal Denoël ; Bruno Guinot ; Pierre Rombi ; Jean Armengol ; Bertrand d'Arbonneau ; Laurent Martin ; Salah Omri ; Christophe Cadier ; Daniel Magliaraschi ; Bernard Brogliato ; Pascal Richard ; Thierry Dernys ; Frédéric Portafaix ; François Girand ; Xavier Vigor ; Fançois Bornand ; Jean-Pierre Demortier ; Eric Aquaronne ; Francis Hamel ; Alain Joseph ; Thierry Choucroun ; Gilles Baudin ; Francis Affholder ; Bruno Perriau ; Thierry Le Cloch ; Yves Strub ; Nebil Haddad ; Xavier Fay ; Eric Levasseur ; Michel Mourier ; Olivier Casartelli ; Xavier Trosseille ; Pascal Vanderpoorte ; Gilles Chartier ; Olivier Jund ; Bertrand Rieul ; Jean Chesne ; Stéphane de Berny (150e).

Olivier Parent ; Marc Coen ; Gilles Gasse ; Frédéric Guglielminotti ; Alain Schmitt ; Joseph Carlino ; Jean-Philippe Ceppi ; Philippe Mallet ; Anne Rubio ; Jérôme Dole ; Alain Mutricy ; Philippe Dubos ; Marc Erramoun ; Nathalie Chieusse ; Mario Scappaticci ; C.-Emmanuel Boisson ; Thierry Durand ; Eric Behaegel ; Jérôme Lachèvre ; Eric Farin ; Grégoire Gille ; Didier Lefevre ; Alain Faye ; Patrick Devaux ; Philippe Michaux ; Jean-Christophe Bouquerel ; Henri Gérard ; Jacques Klethi ; Régis Lecœuvre ; Michel Messmer ; Nicolas Camus ; Christian Chanty ; Xavier Douchez ; Philippe Guichard ; Benoît Linglet ; Eric Mino ; Denis Besse ; Gilles Cormier ; Jean-Jacques Floer ; Gildas Prat ; Henri Canepa ; Patrick Chaurand ; Jean-Paul Dehette ; Gérard Gaudin ; Jean-Michel Girard ; Jean-Michel Mailland ; André Besson ; Marie-Christine Seguy ; Roger Bedu ; Pascal Bris (200e).

Jean-Luc Migot ; Yves Lubrina ; Jean-Philippe Boussières ; Jean-Luc Dupuis ; Nicolas Bebot ; Franck Dargegen ; Joël Le Gallic ; François Letellier ; Xavier Renard ; Christian Lignon ; Jamal Taldi ; Myriam Mongorin ; Michel d'Altério ; Michel Karmann ; Patrick Pabich ; Martin Courtois ; Jean-François Lenet ; Jean Lugand ; Alami Takoui ; Thierry Hubert ; Marc Samuel ; Marc Paprocki ; Olivier Thomas ; Christian Kalis ; Jean-François Delange ; Alexandre Wilhelem ; J.-Rolland Brisard ; Philippe Guenard ; Patrick Chapoulie ; Philippe Chesnel ; Hervé Crosnier ; Christophe Siméon ; Stéphane Dubois du Bellay ; Jean-François Lamory ; Bertrand Nourry ; Guy Larepe ; Philippe Coulmont ; Yann Pouliquen ; Francis Théron ; Philippe Germain ; Chistophe Soutif ; Alain Dutreuil ; Lionel Michaud ; Gérard Betbeder ; Philippe Couderc ; Patrick Lafond ; Pierre-Louis Mell ; Yves Rouzic ; Pascal Weber ; Daniel Hervé (250e).

Dominique Grosjean ; Thierry Lemaire ; Thierry Favier ; Robert Leschi ; Denis Muller ; François de Mesnay ; Pierre Fulconis ; Fabrice Naude ; Sylvain Richir ; Daniel Roujas ; Jean-Christophe Largenton ; Jean-Michel Maerten ; Thierry Castille ; Christophe Jenny ; Daniel Alazard ; Alexis Albin ; Michel Carillo ; Hervé Laugier ; Frédéric Barbier ; Arnaud Choquard ; François Guérin ; Jean-Marc Iribe ; Denis Pollier ; Jean-Christophe Bovy ; Gaëtan Cloarec ; Marc Defonte ; Jean-Marc Kervella ; Jean-Philippe Pellerin ; Benoît Vincent ; Pascal Beauvais ; Pascal Thomas ; Christian Gehin ; Patrice Bruneau ; Luc Froehlicher ; Guy Lembke ; Jean Jaylet ; Daniel Garcia ; Pascal Aupée ; Philippe Dupraz ; Roland Logel ; Jean-Luc Rémy ; Hervé Marie ; Jean-Marc Astesana ; Jean-Marc Cognet ; Jacques Playe ; Hugues Sidersky ; Bernard Dominici ; Gabriel Germain ; Stéphane Javault ; Marc Wagner (300e).

J.-Guy Laujin ; François Molin ; Daniel Peu ; Philippe Baudin ; Didier Lacour ; Thierry Mottin ; Marc Gravil ; Marc Lerich ; Denis Estève ; Dominique Langlais ; Bruno Ligier ; Yves Sivignon ; Eric Atton ; Frédéric Boden ; Lionel Charbin ; Nicolas Fesard ; Philippe Goy ; Frédéric Moens ; Eric Naddec ; Charles Cheniez ; Jean-François Lavie ; Ilhem Ghorbel ; Max Barel ; Paul Krak ; Sylvie Litandon ; Gil Duteil ; Christophe Mouillet ; Pascal Rullion ; Jacques Laquerbe ; Jean-Jacques Levy ; Philippe Lallemand ; Ollivier Carletti ; Philippe Masset ; Franck Chevallier ; Jean-Marie Cornon ; Christophe Bard ; Frédéric Mouen-Makoua ; Pascal Antoine ; Rolf Beyer ; Philippe Agostini ; Hervé Filley ; Denis Sozedde ; Christian Fassinou ; J.-Guillaume Petton ; Olivier Despujol ; Marc Cetto ; Jean-Christophe Lallemand ; Frédéric Chamont ; Christophe Dufossé ; Pascal Dupuy (350e).

Jérôme Cascio ; Serge Duchier ; Thierry Thévenet ; Jean-Luc Luczak ; Jean-Marc Poinsot ; Jean-Pierre Simon ; Jean-François Marie ; Vincent Duchatelle ; Jean-Luc Grand ; Félix Marciano ; Philippe Valentin ; Eric Bottarlini ; Franck Kolczak ; Bernard Gouy ; Philippe Claverie ; Christian Tavernier ; Denis Auxenfans ; François Dugauquier ; Christine Dusfour ; Abderrhama Tarabi ; Pascal Arnould ; Philippe Joly ; Olivier Squaglia ; Dominique Delhaye ; Marc Beaugeard ; Eric Chevalier ; Philippe Martel ; Jean-Marc Sabatier ; Olivier Le Calve ; Philippe Col ; Sylvain Lao-Ouine ; Philippe Martineau ; Christophe Lienard ; Philippe Zennaro ; Fabrice Sangiani ; Stéphane Frenois ; Catherine Christophe ; Christophe Pirotte ; Franck Bruger ; André Gomila ; Philippe Odry ; Marc Pedron ; Olivier Salmon ; Eric Dupraz-Fraizier ; Sylvain Thepenier ; Régis Blanc ; Eric Delmas ; P.-Marie-D. Oddo ; Yves Blanchoz ; Pascal Iviglia (400e).

Jean-Marie Vardon ; Christian Combes ; Pierre De Wreden ; Carole Robert ; Philippe Arnoux ; Philippe Bérenguer ; Philippe Briet ; Christophe Marinetti ; Sylvie Martin ; Philippe Delavier ; Christophe Dhéaud ; Thierry Léon ; Alexandre Podda ; Christophe Apard ; Pascal Parant ; Bernard Laquerbe ; Alain Duval ; J.-Michel Lardit ; Claude Reynaud ; Jean-Claude Varilh ; Christophe Delpy ; Frédéric Marie ; François Cottrez ; Fabrice Montoyo ; François Dujet ; Patrick Leboulleux ; Christian Cornille ; Patrick Hoffmann ; Laurent Morier ; Thomas Chauveau ; Sylvie Commelin ; François Gluck ; Patrick Dargent ; Jean Passini ; Fabrice Pertoldi ; David Broux ; Khalid Chraibi ; Pierre Antones ; Phillipe Laurençon ; Christian Nitschke ; Jean-Marie Caillat ; Vincent Henry ; Fernand Lopez ; Jacques Bressange ; Pierre Cuisnier ; Dominique Didry ; Jacky Girandeau ; Christian Rivière ; Jacky Gantier ; Patrice Guillemin (450e).

Pascal Huck ; Gilles Terraillon ; hervé Aubry ; André Gasquet ; Pierre-Marie Gratier ; Éric Simonin ; Jérôme Iscre ; Benoît Dufaux ; Hervé Le Roy ; Michel Rotta ; Jean-François Dechant ; Martial Degorgue ; Luc Straumann ; Christophe Broeglin ; Alain Majester ; Jean-Michel Renou ; Gilles Sexton ; Régis Colombier ; Jean-Marc Mercier ; Alain Watrinet ; Jean Paoletti ; Sylvain Poet ; Olivier Blanc ; Gérard Kneffer ; Éric Chalmey ; François Galliot ; Philippe Perchenet ; Thierry Remondière ; Max Bournier ; Pascal Cousin ; Jean-Philippe Soules ; François Coen ; Jean-Luc Heim ; Jean-Christophe Weisse ; Jean-Pierre Bertrand ; Jean-François Le Rouzic ; Didier Delphigue ; Jean-Louis Rocheron ; Luc Davenne ; Nicolas Durand ; Joël Faivre ; Bertrand Toutain ; Jean-Michel Baconnet ; Maurice Plantier ; Hervé Messmer ; Jean-Pierre Thomas ; Patrick Vardon ; Karam Meziou ; Alain Dormenval ; Vincent Édery (500e).

David Obert ; Didier Temps ; Laurent Crouzet ; Patrick Dellinger ; Tarak Oueslati ; Myriam Perrin ; Robert Peyroux ; Jacques Emmelin ; Hervé Martin ; Michel Ouvrard ; Jean-Luc Rossignol ; Christophe Badot ; Jérôme Botte ; Éric Deparis ; Patrick Ferellec ; Yves Genevois ; José Delooecker ; Jean-Philippe Casademont ; Jean-Yves Iatrides ; Stéphane Raguin ; Arnaud Varanguien de Villep ; Gonzague Aubin ; Jean-Pierre Beringuier ; Gilles Hollier-Larousse ; Philippe Lorand ; Jean-Philippe Chem ; Nathalie Gallet ; Dominique Cecchini ; Jean-Pierre Couloumy ; Frédéric Didot ; Henri Cœur ; Nicolas Gayraud ; Bruno Radisson ; Yves Charpentier ; Pascal Laboudique ; Régis Cassan ; Jean-Paul Rongeard ; Yannick Aspe ; Philippe Bricard ; Laurent Rannaz ; Jérôme Gallix ; Philippe Maczkowiak ; Luc Didier ; Patrick Hervé ; Bruno Sokol ; Olivier Klein ; Daniel Damart ; Johny Dodin ; Vassili Felardos ; Alain Langlais (550e).

Benoît Sensenbrenner ; Jean-Louis Aune ; Didier Bouche ; Frédéric Rouzeau ; Didier Chaput ; Michel Courcelle ; Philippe Robillon ; Jean-Philippe Vallin ; Thierry Baumont ; Bruno Emeline ; Eric Lafond ; Guy Blanchard ; Laurent Tabellion ; Gérard Duhamel ; Jean-Paul Fantone ; Pascal Favreau ; Didier Jouve ; Jean-Loup Plumecocq ; Eric Guillien ; Benoît Musquar ; Jean-Vianney Ruthy ; François Berthin ; Didier Herbillon ; Fabrice Tardif ; Eric Vermot-Desroches ; Eric Willoquaux ; Frédéric Ternois ; Philippe Demptos ; Marc Le Poitvin ; Eric Botte ; Didier Chazottes ; Xavier Deffrennes ; Thierry Vingtans ; Jean-Paul Allal ; Daniel Duclos ; Corinne Celerier ; Sophie Chauvière ; Jean-Noël Corbin ; Jean-Marc Soriaux ; Christian Guillet ; François Pontais ; Pierre Chauvel ; Stéphane Mellier ; Philippe Mourot ; Pascal Bourguignon-Pitet ; Damien Hemmerle ; Lionel Verot ; Eric Challand ; Alain Ferreres ; Jean-François Savin (600e).

Thierry Lopez ; Eric Aguila ; René Da Silva ; Olivier Bencteux ; François Merle ; Véronique Dubarry ; Yves Grégnanin ; Pascal Leleu ; Marc Vriz ; Pascal Marly ; Hervé Berthet ; Jean-Régis Guillot ; Boris Husy ; Philippe Lagarosse ; Patrice Linster ; Didier Moullin ; François Roche ; Roland Mahikian ; Bruno Bailly ; Jean-Philippe Jouandin ; Laurent Perra ; Guy Vandenbon ; Stéphane Prendki ; Charles Derivaux ; Luc Menin ; Vianney Rollin ; Eric Duforest ; Jean-Pierre Garampon ; Nathalie Levert ; François Lamy ; D.-Eric Lévy ; Dominique Micheau ; Vincent Bour ; Claude Chérubin ; Philippe Desvéronnières ; Marc Dupiau ; Frédéric Monnier ; Laurent Guerry ; Frédéric Mariet ; Frédéric Legendre ; Marc Chemineau ; Christian Kapp ; Pascal Pome ; Christian Cannet ; Hervé Lallemand ; Pascal Maury ; Joseph Subias ; Christian Trévisan ; Jean-Marc Jaillet ; Yann du Bouexic de Pinieu (650e).

Patrick Garnier ; Thierry Scanff ; Didier Henry ; Didier Fadin ; Vincent Estermann ; Jean-François Vuillerme ; Antoine Le Baron ; Philippe Sacquard ; Thierry Auzias ; Hervé Vimond ; Jean-François Faye ; Denis Riousset ; Philippe Roman ; André Pallotta ; Jean-Luc Laborne ; Régis Verlaine ; François Bardet ; G.-François Corbin ; Olivier Klotz ; Jean-Luc Thelliez ; Abdessamad Bennani ; Eric Bonhommet ; Jean-Claude Pichon ; Gilles Crozat ; Thierry Reimund ; Laurent Bonhommet ; Dominique Martin ; Jean-Pierre Rit ; Michel Martin ; Dominique Durbise ; Bernard Lauture ; Marcel Zufferli ; Alain Cotte ; Vincent Tambou Marianna ; Didier Bonétard ; Régis Bonian ; Jean-René Bégasse ; Marc Jadot ; Fabrice Fleuchey ; Didier Bau ; Dominique Rossi ; Eric Cunisse ; Thierry Mendibourg ; Benoît Duguet ; Alexis Gil ; Marc Roquesalane ; Thierry Rouillard ; Jean-Marc Mosnier ; Richard Maurice ; Sylvie Salaun (700e).

Olivier Robinne ; Xavier Herpin ; Michèle Frichement ; Luc Daudonnet ; Bernard Rybicki ; Olivier Guéneau ; Alain Aubourg ; François Chupot ; Gilles Hermet ; Gérard Icart ; Géry Hayard ; Mohamed Benahmed ; Gérard Garignac ; Patrick Guiheneuf ; François Mallet ; Jean-Michel Bories ; Jean Pommier ; Joseph Sola ; Thierry Rey ; Thierry Savot ; Fabrice Volard.

(A suivre.)

Le Monde

sports

CYCLISME

Vainqueur du Tour de France à vingt-trois ans

Laurent Fignon leader d'une nouvelle génération

Laurent Fignon est l'un des plus jeunes vainqueurs du Tour de France et le premier coureur parisien qui inscrit son nom au palmarès de l'épreuve depuis Georges Speicher en 1933. Après avoir augmenté son avance, samedi 23 juillet, en gagnant l'étape contre la montre tracée dans la région de Dijon, il s'est classé quatrième dimanche sur les Champs-Elysées, au terme de la dernière étape enlevée par le Suisse Glaus. Les autres lauréats sont l'Irlandais Kelly (maillot vert du classement par points) et le Belge Van Impe (grand prix de la montagne).

Avant le départ du Tour de France, les spécialistes du cyclisme citaient une quinzaine de vainqueurs possibles en l'absence de Bernard Hinault. Sur la liste de ces favoris logiques ou sentimentaux figuraient Zoetemelk, Van Impe, Kelly, Winnen, Anderson, Pascal Simon, Bernaudeau et l'inévitable Agostinho, considéré depuis dix ans comme un maillot jaune en puissance bien que de toute sa carrière il n'ait jamais remporté une épreuve importante.

On prononçait plus timidement le nom de Laurent Fignon. Pourtant, ce garçon robuste ne manquait pas de références. Il avait gagné le Critérium international la saison passée pour ses débuts de professionnel et, cette année, il s'était permis de terminer septième du Tour d'Espagne en sacrifiant délibérément ses chances personnelles pour mieux participer au succès final de Bernard Hinault.

De tels résultats, confirmés par d'autres, ne laissaient planer aucun doute sur sa qualité foncière, et il paraissait évident que celle-ci s'exprimait plus complètement dans le cadre d'une course dynamique. L'homme n'est pas seulement doué physiquement. Il a du caractère. On le sait méthodique, ambitieux, et, ce qui ne gâte rien, il est dirigé par l'habile Cyrille Guimard, qui eut l'intelligence de le ménager jusqu'aux Pyrénées.

Fignon bénéficia certes de l'abandon de Pascal Simon, qui aurait peut-être conservé le maillot jaune jusqu'à Paris sans son accident, mais il se comporta ensuite en vrai leader, ajoutant à la fraîcheur athlétique une maîtrise et une autorité exceptionnelles chez un routier de moins de vingt-trois ans. Dans les Alpes, avec l'aide de ses équipiers, Madiot, Vigneron et Poisson, il sut faire face à toutes les situations et donna l'impression de s'améliorer alors que bon nombre de coureurs atteignaient le point de rupture. D'ailleurs, après avoir contenu ses principaux adversaires, Arroyo, Winnen, Van Impe ou Bernaudeau dans la montagne, il les domina au cours de l'étape contre la montre de Dijon, et la victoire qu'il obtint en la circonstance valorise son maillot jaune.

Les intellectuels du peloton

Coureur sain et équilibré, Laurent Fignon a gagné le Tour de la jeunesse et du revouveau dans lequel les routiers modernes, également représentés par l'Espagnol Arroyo, ont fixé les limites des anciens, de Joop Zoetemelk et de Joachim Agostinho en particulier. Détail significatif : les victoires d'étapes françaises ont été obtenues, le plus souvent, par des jeunes : Dominique Gaigne, Philippe Chevalier, Pierre Le Bigant, Jacques Michaud, Philippe Leleu, qui nous ont restitué un cyclisme offensif.

Une nouvelle génération s'affirme : celle des intellectuels du peloton. Après Marc Gomez, l'électronicien champion de France, voici le maillot jaune bachelier.

Il s'agit d'un événement rare, peut-être même sans précédent.

La promotion de Laurent Fignon aujourd'hui, celles de Madiot demain et, sans doute, de Mottet par la suite, risquent de poser un délicat problème de cohabitation au sein de l'équipe Renault-Gitane, dont Bernard Hinault reste le capitaine. Il n'est pas exclu que le champion breton quitte son groupe actuel, encore qu'aucune confirmation n'ait été apportée aux rumeurs qui circulent dans la coulisse. Dans cette hypothèse, Laurent Fignon deviendrait le chef de file de Cyrille Guimard — n'a-t-il pas démontré qu'il possédait l'étoffe d'un leader ? — et il est certain qu'une telle évolution au sein d'une des formations françaises les plus représentatives modifierait singulièrement les données du cyclisme ainsi que les rapports de forces.

Le Tour 83 aurait pu s'appeler le Tour de l'Avenir, en raison des promesses qu'il contient. Organiné selon la formule open, il nous a permis de découvrir, ou plus exactement de redécouvrir, la richesse du cyclisme colombien. Desservis par leur manque de métier et fréquemment accablés par la malchance, Jimenez et Corredor se sont hissés au niveau de Roche, de Millar ou de Seznec, malgré le handicap du dépaysement. Lorsqu'ils auront acquis un minimum d'expérience, les amateurs sud-américains rivaliseront avec les meilleurs routiers du vieux continent.

JACQUES AUGENDRE.

[Laurent Fignon, né le 12 août 1960 à Paris, a débuté chez les amateurs en 1976. Sixième du Championnat du monde des 100 kilomètres contre la montre par équipes avec Gomez, Jules et Moreau en 1981, il est devenu professionnel l'année suivante. Vainqueur du Critérium international pour son premier contact avec les « pros », il a remporté, cette année, le Grand Prix de Bordeaux-Paris, le Grand Prix de Plumelec et une étape du Tour d'Espagne avant de s'imposer dans le Tour de France.]

U.L.M.

Grand Prix de France : l'expérience a payé

Le premier Grand Prix de France des U.L.M. (ultra-légers motorisés) aura été, de bout en bout, une épreuve particulièrement mouvementée. Samedi matin 23 juillet encore, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, au départ de la onzième et avant-dernière étape de la course, un nouvel accident a eu lieu : le monoplace pendulaire de Patrick Lejeune, un Bordelais âgé de trente-deux ans, s'est écrasé peu après son décollage, et le pilote souffre d'une fracture de la colonne vertébrale. Du coup, les organisateurs n'ont pas voulu prendre de risques pour la dernière étape, Salon-de-Provence - Cannes, qui, en raison des turbulences, a été effectuée... par la route, et remplacée, dans la compétition, par une épreuve de précision d'atterrissage sur le terrain de Mandelieu.

Le bilan de cette première grande course en ligne est particulièrement lourd, puisque, au total, trois accidents mortels ont été enregistrés. Les organisateurs n'en pensent pas moins qu'elle doit être renouvelée les années prochaines. L'un d'eux, M. Philippe Legrix de la Salle, a indiqué à notre correspondant à Nice, Michel Vivès, que de telles confrontations permettent d'améliorer la construction et la sécurité des appareils.

Pour M. Legrix de la Salle, l'U.L.M. n'est pas plus dangereux que l'alpinisme ou la formule 1. On notera d'ailleurs que, en dépit des difficultés rencontrées au long des douze étapes, quatre-vingts concurrents sur cent vingt engagés ont rallié Cannes. Il n'empêche que la formation de base que les pouvoirs publics ont décidé d'appliquer aux pilotes d'U.L.M. ne sera pas superflue. Il est à cet égard significatif de constater que les vainqueurs, en monoplace comme en biplace, sont tous des hommes d'expérience : Patrick Fourticq est pilote à Air France, Gilles Desheulles et Thierry Tchernine sont deux anciens champions motocyclistes.

Les résultats

Athlétisme

Hommes. — 100 m : Richard 10"31. 200 m : Boussemart, 20"60. 400 m : Cant, 45"87. 800 m : Dupont, 1'45"60. 1 500 m : Dien, 3'37"46. 5 000 m : Watrice, 13'52"18. 10 000 m : Legrand, 29'2"56. 3 000 m steeple : Mahmoud, 8'25"50. 110 m : haies : Caristan, 13"86. 400 m haies : Brunel, 51"5. Hauteur : Verzy, 2,22 m. Longueur Deroche, 7,71 m. Triple saut : Valetudie, 16,45 m. Perche : Quinon, 5,65 m. Poids : Djebaili, 17,37 m. Disque : Viare, 57,46 m. Javelot : Lakafia, 80,82 m. Marteau : Ciofani, 68,16 m. 20 km marche : Lelièvre, 1 h 25'51"85.

Femmes. — 100 m : Bacoul, 11"19. 200 m : Bacoul, 22"59 nouveau record (anc. rec., Rega 22"72). 400 m : Naigre, 52"95. 800 m : Thoumas, 2'4"60. 1 500 m : Fays, 4'14"6. 3 000 m : Sergent 9'12"74. 100 m : haies : Chardonnet, 13"2. 400 m haies : Le Disses, 57"87. Hauteur : Ewanje-Epée, 1,87 m. Longueur : Legrand, 6,41 m. Poids : Bertimon, 16,64 m. Disque : Beauvais, 55 m. Javelot : Fiafialoto 57,10 m.

Canoë-kayak

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SLALOM A THONON

Les titres nationaux sont revenus à Bernard Renault (Montbéliard) en kayak, à Jean Sennelier (Villeneuve-sur-Yonne) en canoë, aux frères Pierre et Jacques Calori (Annemasse) en canoë biplace et, chez les dames, à Sylvis Arnaud (Bagnols-sur-Cèze) en kayak.

Cyclisme

TOUR DE FRANCE
Classement général final

1. Laurent Fignon (F), 105 h 7 mn 12 s ; 2. Arroyo (ESP), à 4 mn 4 s ; 3. Winnen (PB), à 4 mn 9 s ; 4. L. Van Impe (BEL), à 4 mn 16 s ; 5. Alban (F), à 7 mn 53 s ; 6. Bernaudeau (F), à 8 mn 59 s ; 7. Kelly (IRL), à 12 mn 9 s ; 8. Madiot (F), à 14 mn 55 s ; 9. Anderson (AUST) à 16 mn 56 s ; 10. Lubberding (PB), à 18 mn 55 s ; 11. Agostinho (POR) à 19 mn ; 12. Boyer (E.-U.), à 19 mn 57 s,

Escrime

CHAMPIONNATS DU MONDE A VIENNE
FLEURET MASCULIN

1. Romankov (U.R.S.S.) ; 2. Gey (R.F.A.) ; 3. Sypniewski (Pol.)... Omnes (F.).

FLEURET FÉMININ

1. D. Vaccaroni (It.) ; 2. C. Cicconetti (It.) ; 3. L. Jujie (Chine).

SABRE

1. V. Etropolski (Bulg.) ; 2. Dalla Barba (It.) ; 3. H. Etropolski (Bulg.)... 6. Lamour (F.).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Deuxième division
Première journée
Groupe A

*Marseille et Nice	1-1
*Sète b. Libourne	5-2
*Cannes b. Martigues	1-0
*Grenoble b. Alès	3-0
*Gueugnon b. Besançon	2-0
*Villefranche b. Angoulême	1-0
*Montpellier b. Cuiseaux	2-1
*Limoges b. La Roche-sur-Lyon	2-1
*Béziers et Thonon	2-2

Exempt : Lyon.

Groupe B

*RC Paris b. Châteauroux	7-0
Mulhouse b. *Red Star	3-0
Reims b. *Quimper	4-0
*Orléans b. Angers	5-0
Valenciennes b. *Montceau	1-0
*Le Havre b. Abbeville	2-1
Stade Français b. *Sedan	2-1
*Tours b. Dunkerque	3-0
*Guingamp b. Roubaix	1-0

Tennis

COUPE DE LA FEDERATION A ZURICH

L'équipe féminine de Tchécoslovaquie (Mandlikova, Sukova, Budarova, Skuherska) a enlevé, pour la deuxième fois, le 24 juillet, la Coupe de la Fédération. En demi-finale, les Tchécoslovaques avaient éliminé les Américaines (Jaeger, Reynolds, Smith) détentrices du trophée par 3 victoires à 0 avant de s'imposer en finale face aux Allemandes de l'Ouest (Bunge, Kohde, Pfaff) par 2 victoires à 1.

TOURNOI DE KITZBUHEL

SIMPLE MESSIEURS. — Demi-finales : Leconte (Fr.) b. Schwair (R.F.A.) : 6-2, 6-1 ; Vilas (Arg.) b. Casal (Esp.) : 6-1, 6-3. Finale : Vilas (Arg.) b. Leconte (Fr.) : 7-6, 4-6, 6-4.

SIMPLE DAMES. — Demi-finales : Huber (Autr.) b. Sandin (Suède) : 6-0, 6-4 ; P. Paradis (Fr.) b. Gilbert (E.-U.) : 6-3, 6-0. Finale : P. Paradis (Fr.) b. Hubert (Austr.) : 3-6, 6-3, 6-2.

DOUBLE DAMES. — Finale : P. Whitecross-C. Newton (Austr, N.Z.) b. N. Herreman-P. Paradis (Fr.) : 2-6, 6-4, 7-6.

U.L.M.

GRAND PRIX DE FRANCE

Catégorie monoplace : 1. Fourticq (France) sur Sirocco ; 2. Moulet (France) sur Pathfinder ; 3. Pescarolo (France) sur Sirocco ;

Catégorie biplace : 1. Desheulles - Tchernine (France) sur Quick Silver ; 2. Chauzit-Chauzit (France) sur Quick Silver ; 3. Carton-Dersemaker (France) sur Quick Silver,

TENNIS

Dixième victoire de la France en coupe Galéa

La cure de Guy Forget

Correspondance

Vichy. — La France a facilement remporté, dimanche 24 juillet, la Coupe Galéa de tennis (réservée aux joueurs de moins de vingt et un ans), en battant l'Espagne par cinq victoires à zéro. Loïc Courteau et Guy Forget ont été les artisans de ce succès. La France n'avait pas conquis la Coupe Galéa depuis 1980. Les deux jeunes Français révélés l'année dernière ont ainsi quitté pour un court moment le circuit professionnel. Pour Guy Forget, il s'agissait d'une remise en scène après une période difficile.

M. Philippe Chatrier, président de la Fédération française de tennis, va probablement débourser les 1 500 dollars d'amende infligée à Philippe Chatrier président du Conseil professionnel pour l'absence de Guy Forget aux deux tournois professionnels où il était inscrit pendant la Coupe Galéa. Le jeune Marseillais n'est même pas amusé par cette paradoxale logique. Geneviève Forget, sa mère, sait simplement que ce n'est pas au « petit » d'aligner la monnaie.

Les relations entre la famille et la fédération sont tendues. Mme Forget, ange gardien d'un bien beau lutin de la petite balle, en convient, mais elle ne veut pas jeter d'huile sur le feu, surtout qu'en ce moment Guy est en cure à Vichy. Jean-Paul Loth, le directeur technique national, explique : *« Il est venu prendre une bouffée d'air frais. »*

Un « mouton noir »

Champion du monde junior à dix-sept ans, en 1982, il avait éliminé à Roland-Garros Ilie Nastase, qui dira de lui : *« Il a les coups pour battre n'importe qui. »* Après Roland-Garros, Guy Forget a disparu cette saison d'une dizaine de tournois dès le premier tour. Devant ce tennis en train de s'effilocher dangereusement, Jean-Paul Loth décida de briser la spirale de l'échec. *« A Wimbledon, je lui ai expliqué, en compagnie de Patrice Hagelauer, qu'il était en train de perdre son fonds de jeu. Je lui ai proposé de venir remettre ses gestes en place dans le contexte plus détendu de la Coupe Galéa. C'est effectivement ce qui est en train de se produire. Il a mis le doigt sur certaines données fondamentales oubliées. Il est temps. Il réintègre le cadre fédéral. »*

Une conclusion en forme d'avertissement. Jean-Paul Loth juge avec sévérité la voie suivie depuis un an par un garçon réputé être le « mouton noir » du troupeau élevé avec succès à l'INSEP par la fédération.

Crise d'adolescence ? A d'autres cette thèse bien commode ! En fait, le mirage Borg a opéré. Après son succès sur Nastase immédiatement suivi d'un très honorable acte de résistance face à Connors, Forget est porté par le courant ascensionnel de sa renommée soudaine jusque dans les bras du système McCormack. Maman négocie le contrat sur le chiffre de 70 000 dollars de revenu minimal annuel.

Dans la foulée, il et elle signent un deuxième accord proposé par les mêmes agents : à partir de septembre 1982, Guy est entraîné par l'Australien Bob Brett aux côtés du Suédois Sundstroëm et des Américains Mayotte et Brown.

Erreur ? Il est trop tôt pour en parler, rétorque le jeune joueur, tout heureux d'avoir retrouvé ses marques sur les courts vichyssois. *« J'ai choisi un système privé où je rétribue l'entraîneur. Ça n'était pas le plus facile, mais c'était nécessaire car l'engagement de la fédération sur ce problème était trop vague. »*

Jean-Paul Loth répond à la même question en étalant sans concessions ses certitudes : *« Forget est entré dans un système de rendement immédiat. A la fédération, nous recherchons à la fois les résultats et les progrès pour le futur. Nous ne sommes pas des marchands. Nos objectifs visent une carrière de dix ans. »*

L'accord avec Bob Brett vient à échéance en septembre. Mme Forget souhaite ardemment que la fédération accorde à son fils la présence d'un entraîneur particulier comme pour Noah. Elle y voit une condition à la progression de Guy. Les cadres fédéraux interprètent cette exigence — qui n'est d'ailleurs pas le privilège du clan Forget — comme un excès de gourmandise. La cure vichyssoise n'a peut-être que partiellement produit ses effets.

LLIBERT TARAGO.

ATHLÉTISME

Montée des jeunes aux championnats de France

Les championnats de France, qui se sont déroulés de vendredi à dimanche au stade Stehelin de Bordeaux, suivis par plus de huit mille spectateurs, sous un ardent soleil, ont démontré que l'athlétisme national était en plein renouvellement et que des talents s'affirmaient déjà chez les juniors. Dix-neuf titres sur trente-trois, en effet, ont changé de main ainsi qu'en témoigna, en épreuve, vedette, la victoire au 800 mètres de Philippe Dupont (vingt-cinq ans) sur José Marajo (vingt-neuf ans). En revanche, Pierre Quinon (vingt et un ans) a conservé son titre à la perche devant Patrick Abada et Thierry Vigneron.

La vedette féminine de ces championnats aura été la sprinteuse antillaise Rose-Aimée Bacoul, qui a amélioré de 13 centièmes, en 22 sec. 59, le record de France du 200 mètres, lequel appartenait à Chantal Rega (celle-ci, absente de Bordeaux, considérant sa saison comme terminée).

Le junior Stéphane Caristan a confirmé les espoirs que l'on place en lui pour devenir le successeur de Guy Drut au 110 mètres haies.

Le semi-marathon d'Augustine mère de onze enfants

De notre correspondant

Mende. — *Dans le plus petit département de France, deux mille concurrents participaient le 24 juillet au onzième semi-marathon Marvejols-Mende. Chaque année cette épreuve réunit en Lozère des sportifs venus de toutes les régions françaises et de nombreux pays étrangers.*

Augustine Berthuit, soixante-cinq ans, agricultrice en Haute-Lozère et mère de onze enfants, est arrivée trois heures après le vainqueur Ahmed Saleh, vingt-six ans, membre de l'équipe nationale de Djibouti. Pour Augustine, l'essentiel c'était de terminer le semi-marathon dans de bonnes conditions. « J'avais mis ma robe et mes souliers du dimanche, ceux qui ne me font pas mal aux pieds ! J'ai couru, j'ai marché, enfin je suis arrivée. Les jeunes du village qui m'accompagnaient m'ont encouragée tout au long du parcours », *expliquait Augustine aux personnes qui la félicitaient.*

Sur la place du foirail à Mende, une vibrante ovation saluait l'arrivée de Pascal, qui avait effectué le trajet Marvejols-Mende en fauteuil roulant. Ce jeune handicapé moteur dont le visage aux traits tirés traduisait l'effort fourni pour gravir les côtes de Goudard et de Chabrits ne dissimulait pas sa joie en recevant la médaille gravée à l'occasion de cette épreuve.

Pour sa part, le docteur Jean-Jacques Delmas, maire de Mende et député suppléant de la Lozère, qui participait pour la première fois à cette course, faisait part de ses impressions : « J'ai mis trois heures et sept minutes. Lorsqu'on pèse 85 kilos, c'est plus difficile de monter les côtes... mais je reviendrai l'année prochaine et j'espère faire mieux. »

JEAN-MARC GILLY.

VOILE

La septième Micro Cup à La Rochelle

De notre envoyé spécial

La Rochelle. — *C'est à La Rochelle que vient de se disputer la Micro Cup, créée en 1977 par la revue* Bateaux. *La septième édition de cette épreuve a rassemblé trente-trois concurrents se mesurant en cinq manches. La cinquième course, organisée samedi 23 juillet, a dû être annulée par manque de vent.*

La victoire est revenue à Boatique, *de Paris, barré par Koch, devant* les Copines, *mené par le Brestois Lucas. Ces deux micro cuppers sont des prototypes spécialement conçus ou préparés pour la compétition. Le premier des croiseurs de série,* Petit Lapin *(Delheuveau) de La Rochelle, a terminé onzième. Les dix-huit prototypes et les quinze croiseurs régatent ensemble mais font l'objet de classements séparés.*

Se situant dans la lignée du Corsaire et longs comme lui de 5,50 m, ces petits bateaux habitables à trois équipiers se sont rapidement répandus en France et dans les pays voisins. Ils peuvent être construits par des amateurs ou conçus par des professionnels. Ainsi, l'architecte naval rochelais Jean Berret avait dessiné une unité spécialement pour cette compétition, avant de présenter, à la mi-septembre, au Grand Pavois de La Rochelle, un nouveau First 34, *de 10,50 m de long, à cabine arrière, construit par le chantier Beneteau.*

Cette année, la participation française et étrangère était inférieure à celle des années précédentes. Le programme chargé de la Société des régates de La Rochelle n'avait pas permis de faire disputer cette coupe plus tard en saison. Or, en juillet, les étudiants qui sont nombreux à participer à cette compétition, n'ont pas encore mis au point leurs bateaux.

YVES ANDRÉ.

Espionnage dans la Coupe de l'America

Australia-2 *continue de dominer les régates éliminatoires de la Coupe de l'America. Dans la septième régate disputée le 24 juillet, le meilleur bateau australien a devancé* France-3, *qui occupe toujours la sixième place au classement général provisoire derrière* Australia-2, Victory-83, Canada-1, Challenge-2 *et* Azzurra.

*La veille, la police de Newport (Rhode-Island) a annoncé l'inculpation d'un membre de la délégation canadienne, James Johnston, pour « violation de propriété ». Ce dernier a été surpris en plongée avec une caméra alors qu'il filmait la quille d'*Australia-2. *Un second plongeur a pu prendre la fuite. Depuis son arrivée à Newport, cette quille a été cachée à tous les regards et est recouverte d'une toile dès que la bateau est sorti de l'eau.*

MODE

Cinq jours en haute-couture

Les socialistes à la rescousse des grands créateurs

Ni vous ni moi ne porterons jamais ces étoffes admirables, fabuleusement assemblées, que présentent tout au long de cette semaine les vingt-trois grands couturiers français (1). Pourtant, la haute couture, cet art, cette industrie, ce porte-drapeau aux couleurs de la France, va mobiliser à nouveau journaux et télévision, faire vibrer Mme Tout-le-monde bien plus que le maillot jaune de Laurent Fignon, bref, mobiliser l'opinion comme tout événement de première grandeur.

« La haute couture fait partie du patrimoine national », clamait M. Jack Lang au lendemain du 10 mai. Et il est vrai que les socialistes ont porté, bien plus que leurs prédécesseurs, une attention toute particulière à ce secteur de la mode. *« Grâce à eux*, explique M. Jacques Mouclier, président de la chambre syndicale de la couture, *nous avons pu, depuis quatre saisons, frapper un grand coup sur le plan international : nous avons installé nos collections dans la cour Carrée du Louvre, lieu prestigieux à la hauteur de nos ambitions, et réconcilié du même coup la grande presse étrangère avec Paris et la haute couture. »*

En 1985, le musée de la mode ouvrira ses portes dans les combles du pavillon de Marsan, *toujours* au Louvre, et permettra de présenter au public, au-delà des huit cents robes historiques confectionnées depuis plus de cent ans dans les ateliers parisiens, des rétrospectives des créateurs d'antan et les défilés des créateurs vivants. Sans que cela soit aussi chic que le Metropolitan à New-York, cela vaudra presque le Victoria and Albert Hall Londres.

Il était temps. Depuis dix ans, la haute couture traversait une crise morale, économique. Morale ? Les créateurs s'interrogeaient sur la nécessité de fabriquer de fabuleux joyaux dans l'indifférence des pouvoirs publics et, en conséquence, de celle du public. Crise économique aussi. A chaque exercice, la haute couture perdait de 4 à 5 millions de francs.

M. Jacques Mouclier, économiste de formation, appelé à la rescousse par la chambre syndicale au début des années 70, doit dresser un bilan de santé de la création de prestige et trouver des remèdes. Il rassure d'abord les créateurs sur leurs pertes : 5 millions de francs ne sont rien en regard des mille quatre cents pages gratuites rédactionnelles consacrées aux collections par la presse magazine et des reportages de très nombreuses télévisions.

Après une visite des ateliers de fabrication, il préconise ensuite quelques mesures pour améliorer la productivité du travail sans remettre en cause le caractère précis, précieux de la fabrication des modèles. Il réorganise aussi la formation continue des ouvrières et parvient à réduire les coûts de plus de 20 %. La haute couture n'a perdu ainsi, en 1982, que 3 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 140 millions de francs.

Ce chiffre peut paraître modeste. Il faut le rapprocher du chiffre d'affaires du prêt-à-porter confectionné dans le même temps par les vingt-trois grands couturiers et dont les collections de haute couture ne sont que le prototype et le tremplin promotionnel. *Il* a atteint en 1982, vêtements et accessoires confondus, plus de 1,5 milliard de francs. Le chiffre d'affaires mondial des vingt-trois maisons de couture, de leurs magasins dans le monde et de leurs licenciés s'est élevé à 9 milliards de francs et l'on estime que soixante mille salariés vivent de la mode en France.

La haute couture seule fait vivre plus de deux mille ouvrières et sept mille modèles ont été vendus l'an passé. Les clientes sont aux trois quarts étrangères, principalement américaines, arabes et japonaises. Elles sont environ trois mille à avoir acheté au moins deux modèles à des prix qui varient entre 15 000 et 20 000 francs. La hausse du dollar aidant, les ventes ont progressé lors du premier semestre de près de 40 % et c'est avec du baume au cœur que les couturiers commencent aujourd'hui la *présentation* des collections automne-hiver 1983-1984.

Ils n'attendent plus qu'une idée, lancée lors du plan Dreyfus pour le textile en 1981, trouve sa réalisation : la création à Paris d'une maison de la mode afin de présenter dans les meilleures conditions leurs collections. Des contacts ont été pris *avec la Compagnie bancaire, qui* semble vouloir apporter son concours à la condition de trouver un autre partenaire. Celui-ci pourrait être la mairie de Paris, qui a accueilli avec bienveillance la proposition d'installer cette maison dans le trou des Halles. Bon moyen de trouver par là un contrepoids salutaire à l'influence grandissante de loubards assez encombrants.

OLIVIER SCHMITT.

(1) Les vingt-trois grands couturiers *qui ont reçu cette année l'agrément du* ministère de l'industrie sont : Balmain, Cardin, Carven, Chanel, Dior, Courrèges, Ungaro, Givenchy, Gres, Laroche, Hanae Mori, Patou, Scherrer, Lanvin, Féraud, Nina Ricci, Paco Rabanne, Per Spook, Venet, Lepage, Lapidus, Torrente et Saint-Laurent.

AU DÉFILÉ — La taille fine et l'épaule carrée

● *Bravo Courrèges*

Après la signature de son accord japonais, André Courrèges, avec de nouveaux ateliers, reprend son rôle dans l'univers de la haute couture parisienne, *qu'il avait profondément* secouée en 1965 par ses modèles structurés dévoilant le genou, ses pantalons de ville et ses bottillons plats, le tout en blanc pur, lancé dans un quatre-pièces sur cour.

Aujourd'hui, son propos évolue à partir de carrures *épaulées, naturelles* à ce joueur de rugby, en manteaux volumineux, traités en découpes genre cocotte en papier, contrastant la couleur au blanc et au cuir argent qu'on retrouve partout.

Ses ensembles se portent avec une jupe ou un pantalon, ses amusantes fourrures travaillées en pompons avec des cuirs mordorés. Ses robes du soir, *d'une merveilleuse simplicité, allient* les corsages brodés et pailletés aux jupes droites.

● *Balmain : jeu de manches*

Erik Mortensen chez Balmain affirme son goût personnel, sans oublier le clin d'œil à la « jolie madame » maison. Son jeu de manches se distingue par des montages surbaissés, à plis rappelant la tranche *des boîtes de dragées et des découpes* en ballon de rugby resserrées aux poignets ; elles ressortent en supervestes de tweed et de cuir sur jupe droite s'entrouvant par des boutonnages décalés. Les robes s'enroulent autour du corps comme les longues écharpes ornées de franges de renard.

La femme fatale choisira ici des transparences suggestives en mousseline et velours noir.

● *Patou : silhouette étirée*

Christian Lacroix, chez Jean Patou, *se concentre sur les robes de crépus*cule et du soir aux formes simples et étirées, voire enveloppantes à l'ourlet entre cheville et mollet. La taille est marquée de ceintures de cuir et de corselets en contrastes de tons sourds. Les spencers carrés, fuchsia, gris ou marine s'ouvrent sur des blouses à dessins géométriques et jupes noires droites. Enfin, de superbes broderies *mordorées en spirales ou brande*bourgs ornent les fourreaux du soir sur des manteaux de cour.

● *Torrente : cols glacés et cravates*

Quoique Agatha Christie ait décrit tout l'inconfort des cols baleinés, Rosette Mett, chez Torrente, fait des modèles glacés *son accessoire fétiche* de l'hiver. Elle épaule ses redingotes de pensionnaires au carré, à double col *et boutonnage s'ouvrant sur des tail*leurs nets à blouses cravatées et jupes en amphore, soulignant les hanches.

Des ensembles *taille fine* mettent en vedette des corselets à basques en cuir. La soie plissée, irisée ou laquée, anime les robes de crépuscule et du soir, à corsages stricts et grandes jupes.

● *Ricci : cocktail de styles*

Prenez deux *mesures* de ballet russe, une de Poiret, ajoutez une pincée de vulgarité genre Lana Turner, *mélangez bien et vous obtenez le* cocktail de Gérard Pipart pour Nina Ricci. Cela dit, ses paletots surtaillés sont superbes, en chenille, draperie masculine ou taffetas de soie *sur* des robes ou pantalons mêlant le jersey au velours, souvent à jupe droite, haut fendue. Les détails font ressortir les garnitures de fourrures et de plumes d'autruche, ainsi que les plumes de coq en *coiffure ; les tuniques* et fourreaux du soir alternent avec les grandes robes à bustier.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(Dessin de MARC BOHAN.)

CHRISTIAN DIOR : parka court en cuir noir brodé en torsades et garni de pélous sur une jupe de tweed noir et blanc de Gandini.

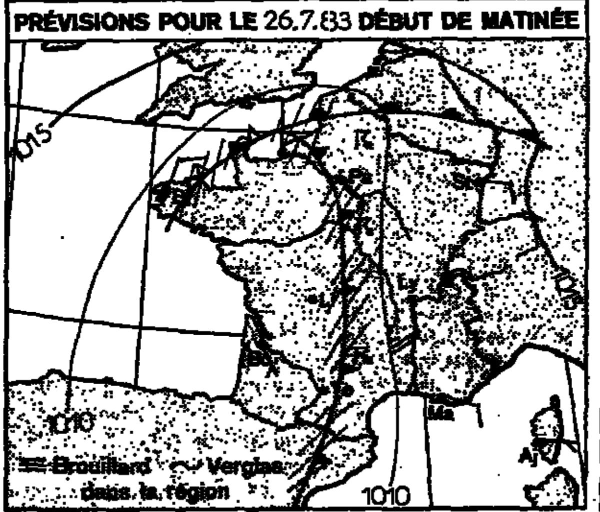
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25-7-83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 26.7.83 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre *le lundi 25 juillet à 0 heure et le* mardi 26 juillet à minuit.

La zone dépressionnaire du proche Atlantique se creuse, favorisant de nouveau l'advection sur notre pays d'air humide et orageux. Des fronts pluvio-orageux actifs vont circuler sur la France dans un flux de sud-ouest.

Mardi matin, le temps sera souvent médiocre, très nuageux avec des ondées orageuses, mieux organisées sur la moitié ouest de la France. *Les* périodes ensoleillées seront toutefois prédominantes sur le Sud-Est et la Corse. Au cours de la journée, l'activité pluvio-orageuse deviendra plus marquée sur les régions de l'est du pays, mais, plus à l'ouest, la nébulosité restera souvent forte avec des ondées résiduelles. Quelques orages isolés d'évolution diurne se produiront en fin d'après-midi sur le Sud-Est.

Malgré un *ciel souvent chargé*, les températures resteront élevées et avoisineront 23 à 32 °C du Nord-Ouest au Sud-Est. Le vent de sud, modéré en *général, sera fort dans* la *vallée du* Rhône.

Evolution générale pour la fin de la semaine (Jeudi, vendredi et samedi)

La vaste zone pluvio-orageuse qui intéressera jeudi la majeure partie du *territoire en début* de *journée* va *pro*gressivement régresser vers l'est, suivie par le nord-ouest d'une hausse du champ de pression et d'une rotation des vents au secteur nord. De vendredi à samedi, ce flux de secteur nord-est se généralisera, dirigeant sur la plupart des régions de l'air plus frais mais plus sec.

PRÉVISIONS

Jeudi : temps chaud et orageux le matin sur la majeure partie de la France. En cours de journée, une amélioration se développera de la frontière belge jusqu'au Bassin parisien à la Normandie et à la *Bretagne* avec éclaircies et vents de nord-est. Des pluies orageuses localement assez fortes persisteront, surtout sur un axe Pyrénées - Massif Central - Jura - Alsace.

Vendredi : l'amélioration gagnera la moitié nord de la France. Temps un peu plus frais le matin mais ensoleillé ensuite, avec vents modérés de nord-est à est. Les pluies et orages se localiseront sur la moitié sud avec des vents d'est qui risquent de se renforcer sur le littoral méditerranéen.

Samedi : *le* temps, un peu frais le matin mais généralement bien ensoleillé ensuite avec vents modérés de nord-est, s'étendra *sur* la majeure *partie* de la France ; des orages ou pluies orageuses persisteront encore en début de journée des régions méditerranéennes aux Pyrénées et se localiseront en soirée principalement de la Corse au sud des Alpes, toujours accompagnés de rafales d'est.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 25 juillet à 8 heures : 1 013,6 millibars, soit 760,3 millimètres de mercure.

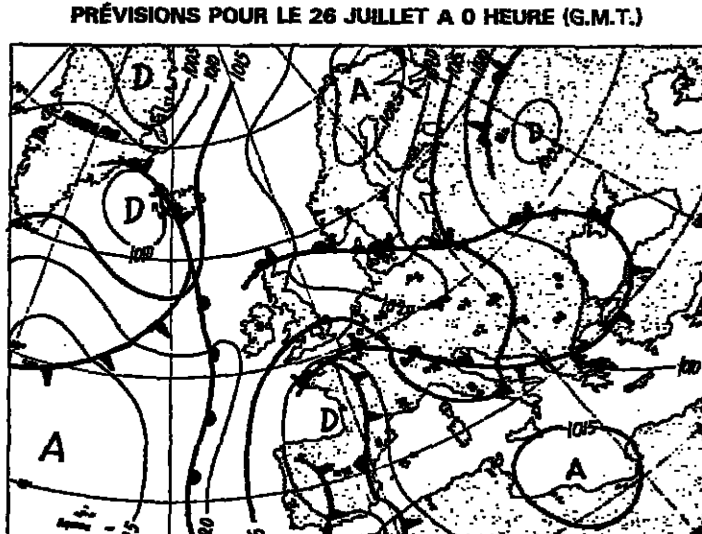
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 juillet ; le second le minimum dans la nuit du 24 juillet au 25 juillet) :

Ajaccio, 33 et 21 degrés ; Biarritz, 26 et *19* ; *Bordeaux, 28 et 17* ; *Bourges*, 28 et 19 ; Brest, 21 et 14 ; Caen, 24 et 14 ; Cherbourg, 21 et 13 ; Clermont-Ferrand, 30 et 16 ; Dijon, 29 et 18 ; Grenoble, 32 et 20 ; Lille, 24 et 14 ; Lyon, 31 et 18 ; Marseille-Marignane, 32 et 24 ; Nancy, 28 et *14* ; *Nantes*, 25 et 17 ; Nice-Côte d'Azur, 29 et 24 ; Paris-Le Bourget, 26 et 16 ; Pau, 27 et 18 ; Perpignan, 33 et 21 ; Rennes, 25 et 16 ; Strasbourg, 27 et 16 ; Tours, 27 et 17 ; Toulouse, 30 et 20 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 24 degrés ; Amsterdam, 22 et 11 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin, 30 et 15 ; Bonn, 25 et 13 ; Bruxelles, 24 et 15 ; Le Caire, 33 et 22 ; îles Canaries, 28 et 21 ; Copenhague, 25 et 14 ; Dakar, 31 et 25 ; Djerba, 35 et 22 ; Genève, 33 et 17 ; *Jérusalem, 29 et 18* ; Lisbonne, 25 et 16 ; Londres, 23 et 17 ; Luxembourg, 26 et 16 ; Madrid, 34 et 119; Moscou, 18 et 12 ; Nairobi, 18 et 12 ; New-York, 20 et 16 ; Palma-de-Majorque, 35 et 21 ; Rome, 32 et 22 ; Stockholm, 23 et 12 ; Tozeur, 43 et 28 ; Tunis, 45 et 23.

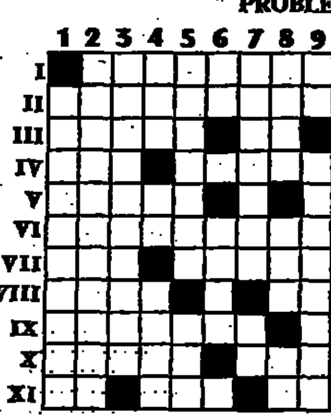
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 26 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3500



HORIZONTALEMENT

I. Un bâtiment pour ceux qui veulent suivre un régime. — II. C'est vraiment une gourde. — III. Se lie facilement. Ne se déplace pas sans mal. — IV. Plus flambant. Un chemin qui peut être plein de charmes. — V. Un certain ressort. — VI. Difficile à obtenir quand il y a beaucoup de courants. — VII. N'est donc pas sévère. Celui qui va prendre la moitié. — VIII. Finit par se confondre avec *Déméter. La moitié de rien.* — IX. Peut parfois être assimilé à un brouillon. — X. Pas reconnu. Endroit où *l'on peut faire des exercices.* — XI. Préposition. Lourde pour ralentir les neutrons. Règles.

VERTICALEMENT

1. N'arrête parfois de piquer que pour se mettre à pincer. — 2. Soufflent dans les bois. — 3. Peut frapper ceux qui sont dérangés. — 4. Qui a donc dû être déclarée. Point de départ. Se dépose au foyer. — 5. Pour rendre poli. Instrument à corde. — 6. Mot d'enfant. Ancienne mesure. — 7. Prenait des précautions pour que le jus ne se répande pas. En France. — 8. Utile pour accrocher le filet. Pas révélée. Dans l'alternative. — 9. Note. Dont on ne verra pas la fin.

Solution du problème n° 3499

Horizontalement

I. Grenade. Nu. Tact. — II. Réticente. Delos. — III. Inéluctables. Me. — IV. Lô. Liaisons. Apt. — V. Lunettes. Sa. As. — VI. Avé. Eire. Membre. — VII. Gêne. Se. Larmes. — VIII. Eau. As. Pistolet. — IX. Suppléants. N.S. — X. Humus. Epi. An. — XI. Avatars. Lapin. — XII. Purin. Inamicale. — XIII. Ré. Eau-de-vie. Sel. — XIV. Arc. Usines. El. — XV. Son. Hissée. Aisé.

Verticalement

1. Grillages. Apres. — 2. Renouveau. Vue. — 3. Eté. Nénuphar. An. — 4. Nille. Putier. — 5. Acuité. Almanach. — 6. Décatisseur. — 7. Entière. Assidus. — 8. Tasses. Pn. Ness. — 9. Nébo. Lit. Ravie. — 10. Ln. Masse. Mine. — 11. Dessert. Pliée. — 12. Tès. Ammoniac. S.A. — 13. Al. Bels. Pas. — 14. Comparse. Ailées. — 15. Tsé-tsé. Tonnelle.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 24 juillet :

DES DÉCRETS

● Pris pour l'application des dispositions de l'article 101 de la loi de finances pour 1983 et portant modification du code du travail ;

● Modifiant le décret du 29 juin 1973 relatif aux formalités et à la procédure en matière de réparation des accidents du travail survenus aux salariés agricoles ;

● Fixant les modalités d'intégration des fonctionnaires du corps des officiers des haras dans le corps des ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts ;

● Portant création d'un institut universitaire de technologie de Corse ;

● Relatif aux indemnités de frais annexes à la formation de certains stagiaires de *formation professionnelle* ;

● Portant modification du code de l'urbanisme.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 27 JUILLET

« *Hôtel de Sully* », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Caisse nationale des monuments historiques).

« *Montmartre* », *14 h 30*, métro Lamarck-Caulaincourt (Arts et curiosités de Paris).

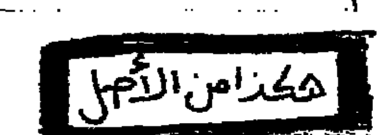
« Le Marais *illuminé* », 21 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Au couvent de l'Assomption et au château de la princesse de Lamballe », 15 heures, métro Ranelagh (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'entrée à droite, E. Romann.

« La basilique Saint-Denis », 14 h 45, grille (Tourisme culturel).

« Jardins de Saint-Germain-des-Prés, abbaye, cave », 14 h 30, 3, rue Mabillon (Vieux Paris).



Le Monde

ÉCONOMIE

Le programme électronucléaire, plus nécessaire que jamais

par JEAN-PIERRE BRUNET (*)

AVEC une remarquable persévérance et une détermination qui a triomphé de tous les obstacles, notre pays poursuit une politique dynamique et cohérente de développement de l'énergie nucléaire. Le cap a été maintenu sous quatre septennats successifs, et l'industrie française occupe aujourd'hui, nul ne le conteste, une position de premier plan en matière de construction de centrales électronucléaires.

Que la continuité ait ainsi prévalu, en dépit des infléchissements, voire parfois des tournants que notre politique économique a connus dans d'autres domaines, donne à penser que la nécessité de continuer l'œuvre entreprise s'est toujours imposée avec évidence aux dirigeants de la Vᵉ République. C'est cette évidence qu'il me paraît essentiel de rappeler aujourd'hui, au moment où le gouvernement se trouve placé devant la responsabilité de confirmer les options du programme nucléaire et de fixer le rythme des mises en chantier pour les deux prochaines années.

La fée Électricité

Depuis 1973, date à laquelle le prix des hydrocarbures a commencé à croître de façon vertigineuse, il est apparu clairement que la seule forme d'énergie susceptible de prendre le relais du pétrole dans un avenir relativement proche et ultérieurement de servir de base à une nouvelle croissance économique était l'électricité d'origine nucléaire. L'électricité a toujours été considérée comme l'une des formes d'énergie les plus souples, les plus commodes et les moins polluantes, mais son coût relatif par rapport au charbon et au pétrole en avait jusqu'alors limité l'emploi. Sa production à partir de l'atome, surtout après la guerre du Kippour, a radicalement modifié les données du problème en en faisant une énergie bon marché et une énergie nationale.

Une énergie bon marché, car le coût de l'électricité a été multiplié par trois depuis 1970, celui du charbon importé des Etats-Unis par six, et celui du pétrole par dix-huit (1). Une énergie nationale puisque à peine 5 % de son coût correspondent à des produits importés.

Le bilan pour 1982 parle de lui-même. E.D.F., dont la production d'électricité nucléaire n'a pourtant représenté que moins de 40 % de la production totale d'électricité, a économisé ainsi 25 milliards de francs, permettant d'alléger de 30 milliards de francs la balance commerciale du pays. Le déficit extérieur, déjà considérable, aurait été plus élevé d'un tiers si les pouvoirs publics n'étaient allés résolument de l'avant dans la voie du nucléaire.

La baisse récente du prix du pétrole, dont il serait d'ailleurs bien hasardeux de prédire la durée et l'ampleur, ne remet nullement en cause cette constatation.

Un impératif : rechercher de nouveaux débouchés

Cependant, le ralentissement et même l'arrêt provisoire de la croissance économique ont conduit les experts et notamment ceux du groupe « énergie » du IXᵉ Plan à réviser en baisse les besoins en électricité du pays. En 1990, E.D.F. sera en mesure, grâce à la mise en service progressive du parc de centrales déjà commandées, de faire face à une demande annuelle de 420 à 430 TWh. En regard, ces experts – et les chiffres en question relèvent naturellement davantage de l'extrapolation que de la certitude – tablent sur une consommation qui ne dépasserait pas 380 TWh. Cet excédent de capacité justifierait un ralentissement du programme nucléaire qui, au demeurant, soulagerait la situation financière difficile d'E.D.F.

Pour éliminer ou plutôt utiliser intelligemment cette surcapacité de production, l'idée vient tout de suite à l'esprit de rechercher de nouveaux débouchés pour 50 TWh d'électricité (430-380) d'ici à 1990.

Or le taux de pénétration de l'électricité dans l'industrie et dans l'habitat peut être notablement accru dans notre pays par substitution de l'énergie électrique à d'autres formes d'énergie en général importées. La France peut également exporter du courant. Tout cela a été exposé récemment avec brio par le président d'Électricité de France : mais je n'hésite pas à y revenir, car je crois que l'opinion n'est pas suffisamment sensibilisée à cet aspect, pourtant fondamental, de notre politique industrielle.

Quatre utilisations rentables

Le recours à l'électricité dans l'industrie est rentable dans quatre domaines :

- les activités où les hauts rendements d'utilisation compensent les bas rendements de la production d'électricité : pompes à chaleur, recompression mécanique de la vapeur dégradée ;
- celles qui font appel aux propriétés spécifiques de l'électricité : polymérisation, vulcanisation, stérilisation, fusion, traitement par induction ;
- les activités nouvelles telles que le découpage et le soudage des matériaux par bombardement électronique ou laser ;
- les installations de chauffage et de conditionnement dites « bi-énergie », dans lesquelles on utilise les combustibles traditionnels pendant les heures de pointe et l'électricité pendant les heures creuses.

Cette nouvelle politique énergétique exigerait un effort coordonné des pouvoirs publics et des industriels, destiné à permettre au pays de tirer parti de ce précieux gisement d'électricité en excédent dont il va disposer. Il faudra, bien sûr, informer, inciter, encourager.

Une garantie de stabilité

Les utilisateurs, à condition de bénéficier d'une garantie de stabilité des tarifs d'électricité pendant une longue période, procéderaient aux investissements de reconversion nécessaires. Ainsi serait relancée l'activité de nombreuses petites et moyennes entreprises spécialisées dans ce genre de travail.

Sur le plan fiscal, les concours assez peu incitatifs actuellement accordés aux industriels pour financer les équipements d'énergie électrique et les frais de branchement (amortissements dits « superdégressifs », bonifications d'intérêt) devraient, pour des raisons essentiellement psychologiques, être remplacés par des subventions pures et simples, d'un montant d'ailleurs modeste. E.D.F., pour sa part, trouverait avantage à pouvoir pratiquer une politique commerciale dynamique, ce qu'elle a été empêchée de faire depuis plusieurs années par diverses réglementations héritées du temps où sévissait une pénurie d'énergie et qui ont perdu désormais leur raison d'être.

Si, au surplus, E.D.F. était encouragée à exporter, elle pourrait profiter du retard pris par nos voisins dans le domaine de l'équipement nucléaire, retard particulièrement criant dans le cas de la République fédérale d'Allemagne et de l'Italie.

L'ensemble des mesures préconisées permettrait de résorber une bonne part, sinon la totalité, de l'excédent prévu par des experts dont il faut se souvenir qu'ils se sont délibérément placés dans une perspective de faible croissance.

Des têtes de pont

La Compagnie générale d'électricité, que j'ai l'honneur de présider, tient à demeurer, grâce à sa prestigieuse filiale Alsthom-Atlantique, et en étroite association avec Framatome du groupe Empain-Schneider, le leader mondial à l'exportation des centrales électronucléaires. Ce marché, suite à la crise économique mondiale consécutive au deuxième choc pétrolier, est actuellement fort déprimé. Heureusement, des signes non négligeables de reprise se manifestent dans les pays industrialisés qui permettent d'augurer un accroissement de la consommation d'électricité. Cependant, pour maintenir notre excellente compétitivité, c'est-à-dire nos coûts, nous devons pouvoir compter sur un marché intérieur stable. Je rappelle que l'exportation d'une unité nucléaire de 900 MW apporte, selon l'étendue de la fourniture et des services associés en amont ou en aval, de 30 à 40 millions d'heures de travail en France, une contribution à la balance des paiements chiffrée en milliards de francs, sans compter les fournitures du cycle du combustible (uranium enrichi, retraitement du combustible irradié), elles aussi chiffrées en milliards de francs.

Un contrat nucléaire entraîne du reste des échanges commerciaux beaucoup plus vastes que ceux qui découlent de la vente d'une usine classique : pénétration de l'industrie française dans des domaines connexes, développement des échanges et coopération avec les partenaires locaux, redevances de licences. D'une façon générale, l'établissement de très nombreuses relations entre les entreprises françaises et leurs homologues des pays clients crée un courant d'échanges important et constitue autant de têtes de pont pour l'ensemble des exportations françaises de matériels de pointe.

L'arbitrage que les pouvoirs publics vont devoir rendre, alors que la surproduction menace et tandis que des assurances ont été, à juste titre, prises dans le domaine des approvisionnements du pays en gaz et en charbon, sera bien sûr difficile.

Devront être pris en considération :

- la situation financière d'E.D.F., brillante voici quelques années, détériorée depuis peu (2) ;
- la sécurité de l'approvisionnement du pays : à cet égard, la supériorité de l'uranium – facile et peu coûteux à stocker et dont la France possède ou contrôle d'importantes réserves – sur les hydrocarbures liquides ou gazeux est patente ;
- la nécessité d'améliorer la balance commerciale du pays. Une politique combinant : *a*) une pénétration systématique de l'électricité dans l'industrie et l'habitat en France ; *b*) une recherche également systématique de débouchés à l'exportation pour notre énergie en excédent ; *c*) des économies d'échelles, grâce au maintien des cadences actuelles (3) de fabrication de centrales électronucléaires, seules susceptibles de nous permettre de rester compétitifs, aurait sur le bilan devises, avant la fin de la décennie, des conséquences spectaculaires.

Enfin, le gouvernement tiendra, à l'évidence, compte de la nécessité économique de ne pas laisser sous-employé l'outil de production puissant, efficace et homogène dont dispose le pays, mais dont l'activité ne peut être diversifiée ou réorientée. Sa faible marge d'élasticité a été fortement entamée lors de la réduction du programme nucléaire décidée en 1981. Si son plan de charge devait être à nouveau réduit, le seuil critique, à partir duquel les coûts de production croîtraient de manière sensible, serait dépassé, mettant fin à notre compétitivité sur les marchés étrangers. Ce qui est également en cause, ce sont des équipes prestigieuses, ce sont cent soixante mille emplois, dont beaucoup sont d'une très haute qualification.

Il est, j'en suis convaincu pour avoir été ambassadeur au Japon et en République fédérale d'Allemagne, de bonne politique de veiller avec un soin particulièrement jaloux aussi bien au développement national qu'à celui de l'exportation de celles des branches industrielles où nos succès ont été les plus évidents et nos conquêtes de parts de marchés les plus substantielles depuis vingt ans : industrie ferroviaire, aérospatiale, électronucléaire, industrie des télécommunications, pour ne citer que les plus connues.

(*) Président-directeur général de la Compagnie générale d'électricité.

(1) Résultat obtenu en comparant le prix de revient moyen de l'électricité produite à partir d'hydrocarbures en 1970 avec le prix de revient moyen de l'électricité d'origine nucléaire en 1982.

(2) Placées devant une situation comparable, sinon analogue, les sociétés japonaises privées productrices d'électricité ont, voici trois ans, relevé avec un bel ensemble leurs tarifs de 50 % sans que l'indice des prix au Japon en ait été affecté et sans que la compétitivité de l'industrie japonaise en ait souffert. Mais la France, dira-t-on, n'est pas le Japon...

(3) Trois centrales de 1 300 MW – les plus modernes, celles que l'on construit actuellement, produisent environ 20 TWh/an, c'est-à-dire 5 % seulement de la consommation d'électricité prévue en 1990. Jusqu'en 1974, cette consommation augmentait de 7 % par an.

Un rapport réaliste de la Banque mondiale

C'EST à maints égards un document digne d'une grande attention que rend public ce lundi 25 juillet la Banque mondiale sous le titre « Rapport sur le développement dans le monde 1983 », le sixième de la série qu'elle ait fait paraître à ce jour. On pourrait à première vue s'inquiéter de l'ambition de la première partie du rapport, qui propose une étude sur les perspectives de reprise dans les pays en développement en se fixant pour horizon l'année 1995. Mais, pas plus que dans les précédents rapports, il ne s'agit ici de prédire l'avenir. Il s'agit, comme nous le disent les auteurs de l'étude, de fournir *« un cadre cohérent permettant d'examiner les liens entre les pays et entre les diverses variables économiques, afin d'illustrer les effets que peuvent avoir différents événements et politiques sur les pays en développement »*. Cela conduit les experts de la Banque mondiale à établir trois scénarios fondés respectivement sur une croissance faible, moyenne et forte portant jusqu'en 1995, le choix de cette date éloignée étant motivé par le souci de faire abstraction des fluctuations cycliques et d'examiner avant tout les *« tendances profondes »*.

Il est encore entendu que l'« hypothèse moyenne », qui suppose qu'aucune nouvelle mesure protectionniste ne sera adoptée et que les pays développés comme les pays en développement amélioreront quelque peu la qualité de leur gestion économique, n'est nullement la plus probable. Selon cette hypothèse, les pays industrialisés connaîtraient pendant la période de relance économique et jusqu'en 1990 un taux de croissance de l'ordre de 3,8 %, puis d'environ 3,5 % pendant les années suivantes. Cela pourrait permettre aux pays en développement d'atteindre un taux de croissance supérieur à 5 %. Inutile de souligner le caractère en effet très hypothétique d'un tel scénario qui exclut la possibilité d'une rechute d'ici à 1990, ce qui suppose probablement beaucoup plus que la simple amélioration de la gestion économique à laquelle fait allusion le rapport : une véritable remise en ordre, notamment du système monétaire et financier. Cependant, les économistes de la Banque mondiale n'excluent pas des développements de nature catastrophique, ce qui ressort clairement de la façon dont ils traitent l'« hypothèse basse », celle qui correspond dans leurs séries statistiques à un taux de croissance de l'ordre de 2,5 % pour les pays développés et de 4,7 % pour les pays en développement. Ces pourcentages et ces moyennes ne doivent pas faire illusion par la fausse impression de régularité qu'ils donnent. En réalité, les auteurs de l'étude estiment qu'un taux de croissance dans les pays industrialisés insuffisant pour résorber progressivement le chômage risquerait d'engager l'économie mondiale *« dans une spirale descendante »*, à cause des réactions protectionnistes de toute nature (mesures contre les émigrants, notamment) et du tarissement du flux de capitaux qui en résulteraient. Dans de pareilles conditions, *« il serait difficile de prévenir une crise globale »*, estime la Banque mondiale.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 12.)

PECHINEY SANS CHIMIE NI ACIERS SPÉCIAUX

Une cure d'amaigrissement pour tenter de retrouver une nouvelle jeunesse

BON dernier des groupes nationalisés à signer, le 6 juillet, avec le ministre de l'industrie et de la recherche son « contrat de plan », Pechiney-Ugine-Kuhlmann a des excuses à faire valoir. C'est des cinq entreprises industrielles celle dont les structures ont le plus changé. Le recentrage de l'activité sur l'aluminium et ses dérivés, après le retrait de l'acier comme de la chimie, ramène pratiquement Pechiney aux années 60, avant la grande fusion avec Ugine-Kuhlmann de décembre 1971. Avec une énergie qui intervient pour 25 à 40 % dans le prix de revient de l'aluminium, selon le lieu de production, pour plus de 40 % dans celui du chlore et de la soude, le premier choc pétrolier de 1973 a empêché les effets positifs éventuels d'un regroupement que le second choc de 1979 a définitivement mis à mal.

Alléger le groupe du poids de ses aciers spéciaux et de sa chimie – générateurs conjointement de 8 milliards de francs de pertes depuis 1972 – était le vœu des dirigeants de PUK, bien avant la nationalisation. M. Philippe Thomas, l'ancien président, le rappelait à l'occasion de son départ : *« Il était nécessaire d'opérer des désinvestissements ou des rapprochements plus massifs portant globalement sur la branche chimie et sur la branche aciers spéciaux (...) Les activités du groupe dans ces deux domaines ne peuvent être rationalisées que par synergie avec les activités complémentaires et plus vastes d'autres groupes français et étrangers. »* Les pouvoirs publics, avant le 10 mai 1981, avaient empêché la mise en œuvre d'une telle stratégie en interdisant à PUK de négocier la cession de ses aciers spéciaux avec un autre partenaire que Sacilor – ce qui amena cette dernière à faire traîner la transaction – et en refusant la cession des actifs chimiques à la Société américaine Occidental Petroleum (« OXY »). Une décision que bien des responsables du ministère de l'industrie d'alors doivent aujourd'hui regretter.

Après 1981, et avant même les nationalisations, Sacilor reprenait finalement « Ugine-aciers » (600 000 tonnes d'acier spécialement dans l'inoxydable) en janvier 1982. Il restait à réaliser le désinvestissement chimique (après la cession de juillet 1982 de la division colorant à l'anglais ICI) – principalement au « profit » d'Elf-Aquitaine. C'est fait depuis le 1ᵉʳ juillet 1983. Une cession d'actifs qui n'aura pas rapporté 1 centime au groupe, mais qui ne lui aura rien coûté, ce qui n'est pas si mal pour la vente de *« pertes »* qu'il a ainsi été dispensé d'apurer. Composés d'éléments trop disparates, jamais les différents secteurs de cette activité (chimie du chlore, chimie organique, chimie minérale, encres, colorants, plastiques, pharmacie) n'avaient atteint une dimension suffisante pour bénéficier de l'effet de taille.

Voilà donc PUK amputé de 25 % de ses activités avec un chiffre d'affaires ramené de ce fait grossièrement de 40 à 30 milliards de francs. Avant de *« concentrer ses efforts sur la production de métaux, matériaux et biens intermédiaires »*, comme le souligne le contrat de plan, M. Georges Besse, le nouveau président de PUK, devait lever deux préalables : la restructuration de son bilan et le prix de l'électricité.

Des fonds propres insuffisants et des pertes à répétition (2,5 milliards en 1981, 2,99 en 1982) obligeaient le groupe à présenter un bilan qui n'était « pas beau à voir ». L'Etat a donc dû jouer son rôle d'actionnaire. Entre 1982 et 1983, c'est 4,8 milliards qui ont ainsi été fournis à PUK sous forme de fonds propres ou de quasi-fonds propres, avec cependant une structure plus satisfaisante en 1982 (2 milliards d'augmentation de capital et 400 millions de prêts participatifs) qu'en 1983 (900 millions d'augmentation de capital, 430 millions d'obligations convertibles en capital et 1,07 milliard de prêts participatifs). Voilà qui permet à la société de présenter un bilan un peu plus sain.

Mais ce n'est pas là le seul rôle de l'Etat. Dès lors qu'il a décidé de maintenir une production d'aluminium en Europe – région d'énergie chère – le gouvernement a pesé de tout son poids pour permettre à PUK de disposer d'électricité à meilleur prix.

11 centimes le kW/h

L'accord intervenu entre l'entreprise et E.D.F. est quelque peu bâtard. Il porte sur le financement par PUK d'une partie d'une tranche nucléaire « théorique » qui donnera à l'entreprise un droit sur 2 milliards de kW/h par an à partir de 1984 à un prix unitaire proche de 11 centimes. Comme, depuis la nationalisation d'E.D.F., PUK dispose déjà d'un tarif d'électricité préférentiel pour certaines quantités, qui résulte d'un « droit d'eau » du fait de la cession de ses anciens barrages, voilà une partie des 9 milliards de kW/h consommés par le groupe pour l'électrolyse et l'électrométallurgie garantis à un prix intéressant. Un second accord entre PUK et E.D.F. pour 3 milliards de kW/h supplémentaires, répondant à des considérations différentes, a aussi été signé – avec un prix du courant plus élevé – mais il semble qu'il devra être renégocié. Quoi qu'il en soit, PUK ne fait pas une mauvaise affaire puisque c'est l'Etat – encore lui – qui réglera à E.D.F les 2 milliards de francs nécessaires à l'achat de la portion de réacteur nucléaire.

Voilà donc un groupe auquel la nationalisation aura permis de régler en moins de dix-huit mois les problèmes qui se posaient à ses dirigeants depuis plus de cinq ans. Il faut le reconnaître. PUK va donc pouvoir faire *« un effort particulier dans le domaine de l'aluminium »*, qui représente désormais 57 à 58 % de son chiffre d'affaires. Sur un marché perturbé par le déclin des cinq grands (Alcan, Alcoa, PUK, Reynolds et Kaiser), dont la part est passée en dix ans de 85 à 40 % de la production mondiale, affecté en outre par des mouvements spéculatifs depuis sa cotation à terme, en 1979, sur le marché de Londres, ce métal continue d'être en crise.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 12.)

Le prêt à durée réductible, une formule qui évite les écueils de l'indexation

L'inflation a bouleversé bien des techniques financières. C'est ainsi que les fortes fluctuations de taux d'intérêt ont conduit les emprunteurs à proposer des obligations à taux variable. L'auteur de l'article qu'on lira ci-dessous propose une formule nouvelle de prêt, le « prêt à durée réductible » (Padre) dont il expose ici dans les grandes lignes l'économie et la *finalité. Les auteurs du* IXe Plan ont retenu cette suggestion, estimant qu'il pourrait être utile d'expérimenter le « Padre » pour le financement du logement.

par JEAN-ANTOINE ROQUEPLO (*)

LA formule nouvelle de prêt à durée réductible (Padre) que je propose reprend l'idée que le temps ne doit plus être considéré comme une donnée fixe : le temps de remboursement d'un emprunt deviendrait réductible en fonction de l'inflation.

Le principe s'en comprend facilement par l'apologue suivant : si Pierre est, aujourd'hui, disposé à prêter à Jacques 100 F pour vingt ans remboursables en vingt annuités de 15 F, soit au total 300 F dont 200 F d'intérêt, sachant que l'inflation va profiter à Jacques, ils décident que cette durée n'est qu'une durée de principe et qu'elle se raccourcira d'un commun accord chaque année au fur et à mesure de la variation d'un indice pris pour référence. Si, par exemple, l'indice augmente de 10 % au cours de la première année, la durée de vingt ans se réduira de 10 %, l'annuité augmentant d'autant et passant de 15 à 16,50 F. Il en sera de même chaque année jusqu'au complet remboursement.

Ce principe entraîne trois conséquences :

- La première est que le montant initial de l'annuité augmentera d'une année sur l'autre, ce qui est le but recherché ;
- La seconde est que la durée du prêt et donc le nombre d'annuités se réduiront par rapport à l'hypothèse d'origine ;
- La troisième est que le total des intérêts versés lui aussi diminuera.

Dans notre exemple, si l'inflation demeure de 10 % par an, la durée effective sera réduite de vingt ans à huit ans et demi et la masse des intérêts de 200 F à 91 F. Le graphique ci-contre illustre ce phénomène.

Un antidote de l'inflation

Cette formule présente deux avantages :

Le premier est d'ordre moral ; elle rétablirait plus d'équité entre prêteurs et emprunteurs. Jacques au lieu de bénéficier pendant vingt ans de façon laxiste et injuste de l'inflation aux dépens de son prêteur, n'en profitera plus que sur le temps réduit de son remboursement, pour Pierre l'accélération du remboursement des francs qu'il a prêtés lui apportera une forme de compensation.

Le deuxième avantage du Padre est d'ordre économique, celui d'être en lui-même un antidote à l'inflation pour deux raisons :

– Le débiteur n'ayant plus aucun intérêt immédiat à l'inflation deviendra naturellement un acteur agissant pour la combattre au lieu d'applaudir comme aujourd'hui à son maintien ou même à son aggravation ;

– En second lieu cette réductibilité du délai entraîne une diminution très importante de la masse des intérêts inclus dans le cycle de remboursement, ce qui, soit dit en passant, conduit à une contraction mécanique à terme de la masse monétaire.

L'application de cette formule permettrait d'éviter les pièges de l'indexation, cette forme de péché contre l'esprit, destructrice de la monnaie, dont chaque expérience provoque le désordre monétaire *comme aujourd'hui au Brésil.*

Rappelons qu'une annuité de 15 F indexée de 10 % par an conduit au bout de vingt ans à un total de 860 F.

Le Padre, malgré une apparence fallacieuse, est le contraire de l'indexation. Il n'indexe ni le capital, ni l'intérêt, ni le taux, il n'agit que sur un seul facteur, le temps..., le délai de remboursement du prêteur des francs (ou des dollars) lancés dans l'arène économique le jour du prêt ; de ce fait il conduit à une réduction considérable de la quantité de monnaie mise en mouvement.

Un mécanisme simple

Si le Padre est bien une innovation dans la mesure où la clause de durée réductible n'a encore jamais existé, il s'agit d'un mécanisme fort simple et tout à fait conforme à l'orthodoxie financière (1). Pourquoi en effet la durée d'un prêt devrait-elle demeurer la seule donnée dont la fixité serait intangible, alors que les taux sont devenus variables et les annuités aussi ?

En supprimant cette rigidité inutile tenant à la durée fixe, on permettrait une grande souplesse dans les modalités d'amortissement des *prêts ou des emprunts à long terme.* On rendrait notamment compatible un taux d'intérêt décroissant avec une annuité fixe ou croissante, *l'ajustement se faisant en permanence sur la durée.*

La progressivité des annuités, au lieu d'être comme aujourd'hui arbitraire ou empirique et obtenue, par suite de la fixité des durées, par la seule méthode disponible, à savoir la hausse permanente du taux d'intérêt tout au long du remboursement, le serait sans variation de taux par le moyen simple et économique de la *réductibilité* de la durée.

Un domaine d'application : l'immobilier

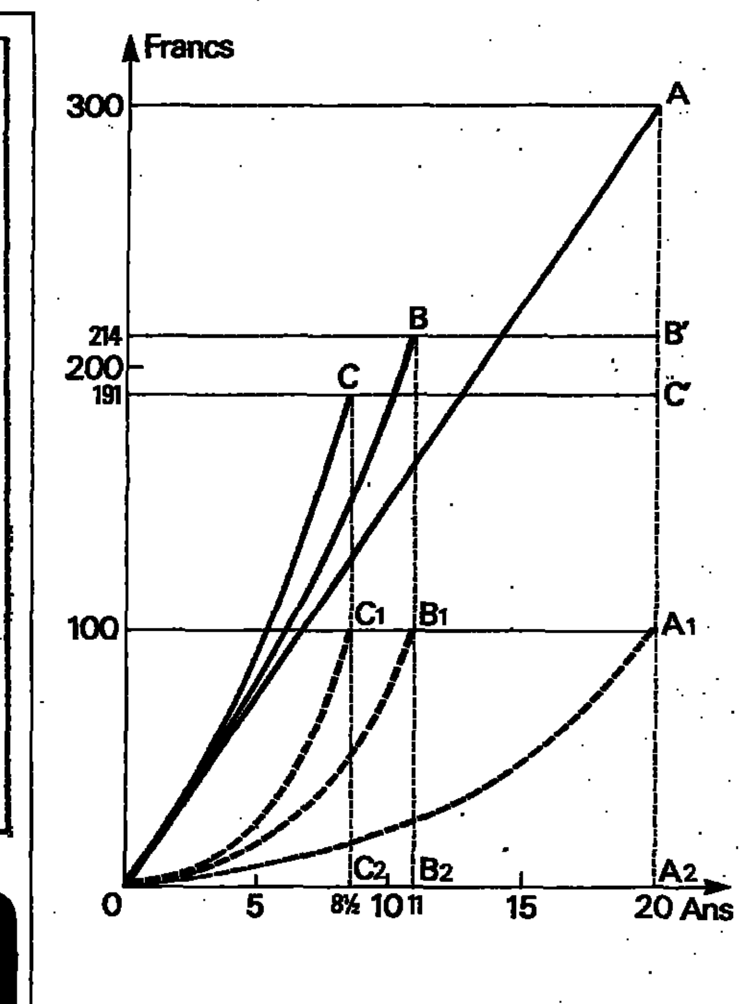
Cette technique trouverait son application la plus naturelle dans le domaine du logement. Déjà recommandée dans le VIe Plan, elle est évoquée à nouveau dans le projet de rapport du IXe Plan sur le financement du logement. C'est en effet le domaine où les prêts sont les plus longs : trente-quatre ans pour les H.L.M. locatives, vingt ans pour les prêts d'accession à la propriété ; c'est celui où on impose déjà aux emprunteurs la progressivité des annuités ; c'est enfin le domaine où il existe une première expérience de prêts « padrés » offerts à sa clientèle par un organisme collecteur du 1 %.

Si l'application de la formule s'étendait, elle pourrait constituer un atout contre l'inflation.

Alors que la politique de hausse du taux d'intérêt freine aujourd'hui la distribution du crédit mais renchérira demain les coûts de production, le mécanisme proposé, là où il jouerait, tendrait à un étouffement progressif et prolongé de l'inflation en même temps qu'à une baisse du taux d'intérêt.

(*) Directeur général adjoint de la régie immobilière de la Ville de Paris.

(1) Voir l'article de M. Bied-Charreton, revue *Analyse financière,* 2e trimestre 1983.



Pour lire le graphique

	Prêt classique	Prêt Padré inflation 5 %	Prêt Padré inflation 10 %
Total des annuités	OA = 300 F	OB = 214 F	OC = 191 F
Total des intérêts	AA_1 = 200	BB_1 = 114	CC_1 = 91
Economie d'intérêt	0	AB' 86	AC' 109
Courbes d'amortissement	OA_1	OB_1	OC_1
Durée	OA_2 20 ans	OB_2 11 ans	OC_2 8 ans 1/2

Pechiney sans chimie ni aciers spéciaux

(Suite de la page 11.)

Si les cours, après avoir chuté de près de moitié au début de la décennie 80, ont fortement remonté ces derniers mois, les perspectives ne sont pas exceptionnelles. La consommation mondiale a baissé de 4 % en 1980, de 5 % en 1981, de 6 % en 1982 *et ne devrait guère croître que* de 2 à 3 % par an dans les vingt années à venir (grâce notamment aux pays en voie d'industrialisation). La rentabilité passe donc par des rationalisations (modernisation et accroissement de 40 000 à 120 000 tonnes des capacités de l'usine de Saint-Jean-de-Maurienne pour un milliard de francs, fermeture des unités de La Paz, La Saussaz et Sabarat entre 1983 et 1985, suppression de 855 emplois, principalement en Savoie, regroupement des activités de transformation d'aluminium à Neuf-Brisach dans le Haut-Rhin où le groupe vient d'investir 295 millions). Elle passe surtout par la recherche permanente de la source d'énergie le meilleur marché possible avec une stabilité assurée pour trente à cinquante ans. C'est ce qui explique le désinvestissement – annoncé en mai – des États-Unis, où PUK a cédé à Amax-Mitsubishi (Alumax) sa filiale américaine Howmet Aluminium Corporation parce que le prix de l'électricité est en train de croître rapidement, et la confirmation d'une implantation importante au Québec où les ressources hydroélectriques de la baie James fourniront un courant à prix avantageux (*le Monde* des 19 mai et 30 juin). L'investissement est important : 5 milliards de francs pour la France, dont une partie sera financée par un consortium bancaire sans caution de PUK.

Pechiney s'est engagé à redevenir bénéficiaire en 1985. Auparavant il lui faudra régler les *difficultés* de Tréfimétaux, affecté par la régression du marché du cuivre, accroître la productivité en France des ferro-alliages (ce qui signifiera sans doute des suppressions d'emplois), faire le gros dos dans le nucléaire (où PUK est présent avec la Comurhex – pour 51 % – Mimatome – pour 50 % – et la Franco-belge de fabrication des combustibles – pour 87 %) ; *développer enfin* les « *matériaux nouveaux* » (ou les applications nouvelles de matériaux déjà connus) comme le zirconium, la céramique ou le titane pour lequel PUK va lancer un atelier pilote.

Des activités qui ne représentent encore que 5 % de chiffre d'affaires mais sont promises à un quadruplement en dix ans. « *Il faut savoir désinvestir* », « *éliminer les incinérateurs à cash flow* », aime répéter M. Besse. La cure d'amaigrissement à laquelle vient de se livrer Pechiney – née de la découverte à la fin du siècle du procédé électrolytique de fabrication de l'aluminium – pourrait procurer à l'honorable vieille dame une nouvelle jeunesse.

BRUNO DETHOMAS.

BIBLIOGRAPHIE

La saga du négoce

UN coin de voile est levé sur *un ensemble de sociétés* sinon secrètes du moins discrètes avec le livre de Philippe Chalmin (1) : *Négociants et chargeurs – La saga du négoce international des matières premières* (2). D'où viennent ces grandes compagnies ? Comment peut-on les répertorier ? Philippe Chalmin, après une partie historique bien documentée, présente une typologie des négociants selon leur taille, selon les matières premières et selon les pays d'origine aussi.

La description des métiers du négoce montre l'éventail des fonctions couvertes et des risques à courir pour gagner ou perdre très vite de l'argent : arbitrage sur les marchés à terme, connaissance du marché physique, implications financières, rôle du fret, de l'assurance et dominant le tout, ou presque, omniprésence d'un marché impalpable, celui de l'information. Pour un lecteur profane, la description par le menu d'une opération de négoce international, *couvrant ces différents* aspects, demandera une attention soutenue.

Mais on assiste bien au cours du livre à trois évolutions : celle des simples commerçants devenant au fil des temps des multinationales diversifiées, qui intègrent l'aval et l'amont de leur activité d'intermédiaire, le rôle moteur joué par le négoce céréalier, denrée qui intéresse de plus en plus de sociétés, la tendance enfin à la concentration, par l'industrialisation (exemple de Cargill), par l'élargissement à la finance (exemple de Philip Brothers).

JACQUES GRALL.

(1) Responsable du Centre de recherches sur les matières premières au Conservatoire national des arts et métiers. Auteur d'une thèse sur *Tate and Lyle* – Géant du sucre. (Economica, 290 F).

(2) 287 pages. Editions Economica, 98 F.

Un rapport réaliste de la Banque mondiale

(Suite de la page 11.)

Le rapport est également remarquable par l'analyse non démagogique qu'il propose des conditions à réunir pour retrouver les voies d'une croissance durable. Les pays développés sont notamment invités *« à procéder à des ajustements en fonction de l'évolution de l'avantage comparatif »,* autrement dit à laisser aux industries naissantes des pays pauvres toutes leurs chances dans la compétition internationale. Aux pays en voie de développement, il est demandé de procéder aux réformes nécessaires pour améliorer l'efficacité de leurs administrations respectives, thème qui fait l'objet de la deuxième partie du rapport. Celui-ci s'attache à mettre en lumière les inconvénients qui résultent des *« distortions de prix »,* mais, prisonniers des schémas néo-libéraux, il est incapable de proposer une argumentation totalement convaincante en faveur d'un régime de liberté des prix. De même, on peut lui reprocher d'attribuer trop d'importance au facteur énergétique, comme s'il y avait une différence de nature entre les pays producteurs de pétrole et les autres (les mésaventures du Mexique devraient suffire à prouver le contraire) et comme s'il était évident qu'on doive continuer à encourager de coûteux programmes de substitution d'énergies nouvelles et nationales au pétrole importé.

PAUL FABRA.

A TRAVERS LES REVUES ÉTRANGÈRES

Les « anticipations rationnelles » à tous usages

par DANIEL VITRY (*)

QUELLES sont les conséquences de notre rationalité ? C'est la question que posent plusieurs articles parus ces derniers temps. Edward M. Gramlich a présenté dans le *Journal of Money, Credit and Banking* une analyse de la formation des anticipations en matière d'inflation, en comparant les prévisions des ménages et celles des techniciens de la prévision (1). A la suite des travaux de Muth et Theil, qui datent maintenant d'une vingtaine d'années, on estime qu'une prévision est rationnelle si elle permet de prévoir la valeur que prendra une variable dans le futur sans qu'il y ait une erreur systématique de la prévision. Cela n'implique pas que la prévision soit toujours juste, mais simplement que l'écart entre la prévision faite et la valeur constatée plus tard soit tout à fait aléatoire et sans le moindre lien avec les erreurs antérieures. Pour qu'il en soit ainsi, il faut que tous les agents disposent de la même information et l'utilisent intégralement pour faire leurs prévisions.

L'auteur teste la qualité des prévisions de différents groupes d'individus. On dispose en effet aux Etats-Unis de séries statistiques portant sur les prévisions faites tous les six mois depuis 1946 par une quarantaine d'experts sur l'indice des prix à la consommation, d'où l'on déduit un indice de l'inflation. On dispose également d'une autre statistique portant sur les prévisions d'évolution de l'inflation faites par les ménages à qui l'on a demandé régulièrement tous les quatre mois depuis 1948 de prévoir le prix des biens qu'ils achètent couramment. Mille ménages ont été ainsi interrogés.

Les résultats statistiques montrent que pas plus que les ménages les experts ne sont totalement rationnels ; ils n'utilisent pas de façon parfaitement efficace toute l'information disponible au moment où ils font leurs prévisions, ce qui va contre la théorie des anticipations rationnelles. La comparaison de la qualité des prévisions révèle un résultat inattendu : les ménages font en matière d'inflation des prévisions plutôt plus rationnelles et de meilleure qualité que les experts !

Outre la thèse des anticipations rationnelles, la théorie économique contemporaine a développé la thèse des anticipations adaptatives. Cette fois les prévisions sont bâties en fonction du passé et sont corrigées d'une période à l'autre en fonction de l'écart entre les prévisions faites et les réalisations constatées. Les tests de l'auteur montrent qu'effectivement les ménages et les experts sont très influencés dans leurs prévisions par l'évolution passée et récente de l'inflation.

En outre, les ménages sont très influencés par les déficits budgétaires, qui sont considérés comme un indice de la volonté du gouvernement de lutter contre l'inflation ; lorsque les déficits sont trop importants, la politique gouvernementale n'est pas crédible aux yeux des ménages.

Sous l'hypothèse des anticipations rationnelles, quel est l'effet des prévisions d'évolution de l'inflation sur l'évolution du déficit budgétaire ? La question est d'importance et a été posée par Giorgio Canarella et Neil Garston dans leur article sur les chocs dus à la monnaie et à la dette publique (2). L'intérêt particulier de leur article est qu'il a pour objet de tester économétriquement des relations précédemment établies par Robert Barro, l'un des promoteurs les plus connus de la thèse des anticipations rationnelles. Dans le modèle de Barro, la croissance normale — donc prévisible — de la dette publique dépend de l'inflation prévue, des dépenses de l'Etat et de l'évolution du produit national brut. Un point d'inflation de plus doit se répercuter intégralement en un point supplémentaire de croissance de l'endettement nominal, ce qui fait que la dette de l'Etat en termes réels ne devrait pas être modifiée par l'inflation anticipée.

Les ménages meilleurs « prévisionnistes » que les experts

Les auteurs ont fait des tests sur des données annuelles américaines de la période 1948-1976 en utilisant des méthodes statistiques plus complexes que celles jadis utilisées par Barro. Leurs résultats généraux confirment à peu près ceux de Barro mais laissent planer quelques doutes sur la répercussion point pour point de l'inflation.

La thèse des anticipations rationnelles conduit à un résultat qui a de quoi choquer : si les agents économiques sont rationnels, les politiques économiques systématiques n'ont plus beaucoup de chances de succès. En effet, les agents économiques vont intégrer la connaissance qu'ils ont de la politique économique pour décider de leur conduite : c'est ainsi par exemple que s'ils prévoient un encadrement du crédit, ils peuvent décider de demander un crédit tout de suite, même s'il ne leur est pas immédiatement utile. La politique économique ne devient pas pour autant impossible, mais elle change de visage.

En effet, la possibilité de combattre des chocs inattendus reste un objectif de la politique économique ; à l'inverse, créer des chocs inattendus, ou mettre les agents en situation d'incertitude, est un moyen de politique économique.

Le rendement des titres

C'est à l'impact de *l'évolution de* la masse monétaire sur le prix des actions, sous l'hypothèse des anticipations rationnelles, que s'est intéressé Eric H. Sorensen dans son article du *Journal of Financial and Quantitative Analysis* (3). A la suite des travaux de Milton Friedman, beaucoup d'économistes pensent qu'il existe une relation directe entre l'évolution de la masse monétaire et le rendement des titres cotés en Bourse. Sorensen montre que l'impact des variations inattendues de la masse monétaire est bien plus important que celui de ses variations attendues, conformément à l'hypothèse des anticipations rationnelles.

La grande difficulté dans tout ce genre de modèles est de faire le partage entre la partie anticipée et la partie non anticipée de la masse monétaire. Reprenant lui aussi une idée de Barro, notre auteur pense que l'on peut rétrospectivement partager la masse monétaire en deux en procédant de la façon suivante : on estime la partie anticipée en en faisant une variable déterminée par une série de variables économiques ; il s'agit donc en fait bien plus de la partie expliquée de la masse monétaire, avec quelque arbitraire il faut bien le reconnaître, que de la partie véritablement anticipée. La partie non anticipée est calculée tout simplement par différence entre la masse monétaire totale et la partie anticipée.

Une fois ce partage fait, l'auteur met en rapport l'indice boursier avec successivement les deux parties de la masse monétaire. Sous l'hypothèse des anticipations rationnelles, l'évolution de l'indice boursier d'une période doit dépendre de la masse monétaire de la même période, mais ne pas dépendre des anticipations sur la masse monétaire des périodes antérieures ; c'est bien ce que les résultats économétriques donnent comme conclusion. Ce qu'il est plus intéressant de constater c'est que la partie non anticipée de la masse monétaire d'une période a une très grande influence sur l'évolution boursière de la même période ; un point de croissance inattendue de la masse monétaire entraîne presque deux points et demi de croissance de l'indice boursier.

Olivier J. Blanchard et Jeffrey Sachs ont publié dans les Annales de l'INSEE, à la fois en français et en anglais, un article sur les conséquences des anticipations rationnelles (4). Il s'agit ici de rapprocher la thèse des *anticipations rationnelles* avec un modèle de déséquilibre pour expliquer les conséquences des mesures de politiques économique, prévues ou non par les agents économiques.

L'inertie des prix

L'intérêt de cet exercice est qu'il permet de construire des scénarios en supposant que les agents économiques décident aujourd'hui en fonction de leurs prévisions sur l'avenir, mais sans que pour autant les ajustements de prix soient instantanés comme dans les modèles traditionnels. Les prix des biens, des services et les salaires ont une certaine inertie ; seul le prix des actifs financiers s'ajuste immédiatement aux variations de l'offre ou de la demande sur les marchés boursiers. Dans un modèle de déséquilibre, on ne suppose pas que l'offre est toujours égale à la demande ; de ce fait, pour un prix donné quelconque hors de l'équilibre, la quantité finalement échangée est la plus petite des deux quantités, offre ou demande. En conséquence, si le prix du marché est plus élevé que le prix d'équilibre, la quantité échangée est déterminée par la courbe de demande et certains offreurs sont frustrés ; symétriquement, si le prix est plus faible que le prix d'équilibre, la quantité échangée est déterminée par la courbe de l'offre et certains demandeurs sont frustrés. Ces situations de déséquilibre sont provisoires ; elles sont dues à l'inertie des prix.

Les auteurs supposent, pour simplifier un peu mais sans perte de réalisme dans la situation actuelle, que les ménages sont toujours prêts à travailler si on leur offre un emploi, ce qui veut dire qu'il y a toujours de la main-d'œuvre non employée. Cette restriction permet de limiter à deux les déséquilibres : un cas de déséquilibre par insuffisance de l'offre du fait de la faible rentabilité des entreprises, c'est le cas dit classique. Ainsi armés, les auteurs procèdent à des simulations.

Que se passe-t-il par exemple si le taux d'escompte baisse temporairement avant de reprendre lentement sa valeur initiale ? L'investissement joue dans ce cas un rôle essentiel comme composante de la demande globale. En effet, la résolution dynamique du modèle montre que la baisse du taux d'escompte entraîne une hausse de l'épargne des ménages leur permettant une consommation future plus *forte* : la baisse du taux d'escompte signifie en effet que les ménages ont une moins grande *préférence pour le présent*. La baisse de la consommation consécutive à la hausse de l'épargne entraîne une chute de la production puis de l'investissement. Plus la baisse de la consommation est forte et durable, plus grave sera la récession.

Que se passe-t-il si, à la suite d'une brusque hausse des prix, comme celle du pétrole et de diverses matières premières, on assiste à une baisse de la productivité ? L'effet sur l'emploi dépend des possibilités de substitution entre le capital et le travail. La récession est d'autant plus importante et longue que les taux d'intérêt s'ajustent mal, car alors l'investissement diminue très fortement.

Un autre scénario examiné ne manque pas d'à-propos ; il s'agit des conséquences d'une modification du poids des impôts à la suite d'un changement de gouvernement. Les auteurs examinent le cas d'un alourdissement de l'impôt sur les bénéfices que les entreprises prévoiraient comme devant se produire quelque temps après l'arrivée du nouveau gouvernement. La révision des anticipations des entrepreneurs conduit à une chute boursière immédiate, et à une baisse des investissements. Cette dernière entraîne une diminution de la demande et donc un chômage de type keynésien.

En outre, la diminution des capacités de production entraîne un chômage de type classique, cette fois, avant même que les nouveaux impôts soient mis en place. Les auteurs cherchent alors quelle devrait être la réaction du gouvernement s'il n'avait pas l'intention d'alourdir l'imposition ; avec malice, les auteurs suggèrent que le meilleur moyen pour enrayer l'effet dramatique des anticipations serait d'alléger temporairement, soulignent-ils, la charge fiscale pour indiquer très clairement les intentions du gouvernement.

Finalement la portée de la thèse des anticipations rationnelles est probablement moins d'inviter à l'inaction que de solliciter la réflexion : on ne peut pas faire de politique économique automatique comme si toutes choses devaient rester égales, il convient, au contraire, d'anticiper les anticipations.

(*) Professeur à l'université de Paris-II.

(1) Edward M. Gramlich : « Models of inflation expectations formation, a comparison of household and economist forecasts ». *Journal of Money, Credit and Banking*, vol. 15, nº 2, may 1983. Ohio State University Press.

(2) Giorgio Canarella et Neil Garston, « Monetary and public dept shocks : tests and efficient estimates ». *Journal of Money, Credit and Banking*, may 1983.

(3) Eric H. Sorensen, « Rational expectations and the impact of money upon stock prices ». *Journal of Financial and Quantitative Analysis*, vol. XVII, nº 5, dec. 1982.

(4) Olivier J. Blanchard et Jeffrey Sachs, « Anticipations, recession and policy ; an intertemporal desequilibrium model » ; « Anticipations, récessions et politique économique : un modèle de déséquilibre intertemporel ». *Annales de l'INSEE*, nº 47-48, juillet et décembre 1982.

Les auteurs

Edward M. Gramlich est directeur de l'Institut des études de politique publique de l'université du Michigan, aux États-Unis.

Giorgió Canarella est professeur d'économie et de statistique à l'université d'Etat de Los Angeles, aux États-Unis.

Neil Garston est professeur associé d'économie politique et de statistique dans la même université.

Eric H. Sorensen travaille à l'université d'Arizona, aux États-Unis.

Olivier Blanchard et Jeffrey Sachs travaillent tous les deux à l'université Harvard, Cambridge, Massachusetts, aux États-Unis.

SCIENCES

L'astronomie en révolution

(Suite de la première page.)

L'œil, sans le secours du télescope, distingue, dans des conditions optimales de visibilité, six mille étoiles environ, mais ce n'est que l'infime avant-garde des armées du ciel. Ce qui vient derrière se compte en milliards. Il semble donc vain de vouloir décrire les étoiles une par une. Comment aborder, dans ce cas, l'idée d'étoile dans sa plus grande généralité ?

Que l'on dispose ou non d'une théorie générale de la réalité *(voir encadré)*, il n'en reste pas moins qu'on ne peut parler d'un type particulier d'objet (en l'occurrence le Soleil, l'étoile, l'univers) sans s'être donné, au préalable, un modèle de cet objet, c'est-à-dire une idée simple, une représentation idéalisée de la chose réelle (ou présumée telle). Ainsi le Soleil peut-il, en première analyse, être représenté comme une sphère gazeuse et chaude, tel qu'on le pressent, tel qu'on le conçoit. Par la suite, le modèle se formalise, s'éparpille en « phénomènes élémentaires » pour se réunifier en un faisceau d'équations. Mais un modèle digne de ce nom ne se contente pas d'expliquer ou de codifier, ses ambitions vont plus loin.

Le modèle forcé, extrapolé, poussé jusqu'à ses limites ultimes, exprime ses « pensées cachées ». Et celles-ci sont parfois très surprenantes. A quel niveau la théorie devient-elle créatrice ? L'émergence dans le monde des idées des modèles géométriques d'espace-temps, des trous noirs qui en sont la conséquence, des étoiles à neutrons (astres quantiques), sont à mettre au compte de ces « commotions » théoriques découplées de l'observation.

Les étoiles à neutrons, par exemple, ont été théoriquement conçues quarante ans avant la découverte d'une propriété qui trahit leur présence : le rythme, la cadence pulsée de leur émission radio (pulsars). Mais il ne faudrait pas en conclure qu'il s'agit là d'une règle méthodologique. Nous manquons encore de théories convaincantes pour expliquer les quasars, objets extragalactiques découverts il y a presque vingt ans. Au grand dépit des théoriciens, il faut bien dire que l'expansion de l'univers, qui est peut-être la plus grande découverte du siècle, est à mettre au crédit d'un expérimentateur, Edwin Hubble, alors que deux des plus grands théoriciens de tous les temps, Isaac Newton et Albert Einstein, avaient fait fausse route dans leurs travaux sur la même question.

Le langage subtil de la lumière

La science est une entreprise créative ; elle est, de ce fait, sujette à l'échec, aux préjugés et aux erreurs. Les conclusions n'émergent pas nécessairement d'une procession systématique de la théorie à l'observation et de l'observation à l'administration de la preuve. Parfois les faits, les faits affreux, tuent les belles théories, comme se plaît à le dire le professeur William Fowler, l'un des pères fondateurs de l'astrophysique nucléaire. Le charnier des hypothèses est toujours bien pourvu. Il n'existe pas de voie royale, pas plus que d'explication simple du processus qui conduit à la découverte d'un phénomène de dimensions cosmiques. La théorie et l'expérience se rejettent continuellement la responsabilité de l'erreur. Toute polémique est haïssable, sauf pour la science, qui s'en nourrit. Mais revenons à nos étoiles ou plutôt à notre idée d'étoile. Comment les astronomes peuvent-ils savoir de quoi les étoiles sont faites ?

La lumière se disperse à travers le prisme, se résout en raies fines comme le nuage se résout en pluie fine. Il pleut des couleurs. La découverte merveilleuse de la spectroscopie allait permettre d'établir la correspondance entre les raies spectrales (renforcement ou affaiblissement de l'intensité lumineuse sur une plage très étroite de longueur d'onde) et l'identité chimique des éléments émetteurs ou absorbants, ainsi que leurs proportions relatives.

Conséquence révolutionnaire : l'analyse spectrale permet d'examiner la composition chimique des gaz lumineux. La méthode spectroscopique a été progressivement étendue à toutes les lumières visibles ou invisibles. Que l'on tente d'observer les rayons X, les rayons gamma ou même les particules errantes du rayonnement cosmique, la stratégie instrumentale est la même. Il convient en premier lieu de spécifier l'énergie, la résolution spectrale, la résolution temporelle et la sensibilité de la mesure, puis, la mesure faite, il reste à l'interpréter selon une grille codifiée de lecture du message.

Il est évident que ce mode d'analyse s'applique au Soleil et aux étoiles ou plus précisément à leur atmosphère. *Dès lors il est permis* d'accéder à la constitution chimique du Soleil, des étoiles et des nébuleuses au moyen de l'étude des raies spectrales observées, de leur position et de leur intensité, et d'établir des comparaisons fructueuses entre différents objets astronomiques. L'analyse spectrale montre à l'évidence que les éléments présents dans les étoiles et les nébuleuses les plus lointaines sont uniquement ceux que nous connaissons sur la Terre. On ne peut que constater l'unité de la matière dans l'univers. Unité satisfaisante pour l'esprit.

MICHEL CASSÉ.

Prochain article :

ABONDANCE ET STABILITÉ NUCLÉAIRE

Le spectre électromagnétique

La lumière ressemble, selon les circonstances, à la description qu'on en donne en termes de grains d'énergie (photons) ou bien en termes de champ électromagnétique. Ce dernier mode de représentation semble plus approprié lorsqu'il s'agit, comme ici, d'expliquer que la lumière est un messager qui met en rapport un point de l'univers avec un autre. La lumière peut être pensée comme des champs électrique et magnétique qui oscillent à angle droit l'un par rapport à l'autre, mais aussi perpendiculairement à la direction de propagation. Les champs électrique et magnétique oscillants qui constituent le train d'onde emmagasinent l'énergie qu'ils transportent à partir de leur source.

La distance de deux crêtes successives définit ce que l'on appelle la longueur d'onde du *rayonnement* (extension de la notion de lumière recouvrant l'invisible). Si la distance de crête à crête se situe entre 0,00004, et 0,00007 centimètres, la rétine humaine (notre détecteur naturel et individuel) réagit positivement ; nous appelons lumière l'impression ressentie. Les rayonnements de longueurs d'onde plus courtes se répertorient en régimes ultraviolet, X et gamma. Les rayonnements de longueurs d'onde plus élevés appartiennent, par convention, aux domaines infrarouge, micro-ondes et radio.

Nature du rayonnement	*Transparence de l'atmosphère*	*Longueur d'onde (cm)*
Rayons gamma		10^{-9}
Rayons X		10^{-6}
Ultraviolet		4×10^{-5}
Infrarouge		8×10^{-5}
		10^{-1}
Micro-ondes		1
Engins spatiaux		10^{2}
Télévision		10^{3}
Ondes courtes		10^{4}
(AM) Ondes radio	plus ou moins réfléchies par l'ionosphère	

Visible : Violet, Bleu, Vert, Jaune, Orange, Rouge

FM

Opaque — partiellement transparent — Transparent

Deux théories de la réalité

Deux théories de la réalité briguent la suprématie, modelant chacune une image du monde physique, et cela engendre une incertitude inévitable quant à la valeur de la vérité théorique :

1) La relativité générale concerne des « objets physiques » autonomes reliés uniquement par des signaux lumineux et assujettis à épouser les « plis », les déformations de l'espace-temps. L'invariance des lois par rapport au référentiel (système de coordonnées) semble assurer à la fois le sens et l'objectivité des idées physiques.

2) La mécanique quantique est relative, dans l'assertion de l'école de Copenhague, à des ensembles flous, formés par la fusion (conceptuelle ?) d'objets microscopiques (les « particules »), d'instruments de mesure et d'observateurs, autant d' « objets » d'échelles différentes formant des unités de type trinitaire impossibles à analyser en terme de constituants.

Ces deux reines de la théorie, reine blanche, reine noire, pourtant issues d'apriorismes philosophiques distincts, voire contradictoires, fournissent cependant chacune des évidences physiques incontestablement « vraies » au sens où elles sont reproductibles et vérifiables. L'une est déterministe, l'autre est stochastique (probaliste), le tout est opérationnel si l'on réserve la relativité générale au macrocosme et la mécanique quantique au microcosme. Il faut cependant noter que l'astrophysique moderne invoque l'existence d' « astres quantiques », comme, par exemple, les naines blanches et les étoiles à neutrons. D'autre part, les théoriciens de la physique rêvent déjà d'une théorie quantique de la gravitation qui unifierait sous un même formalisme les quatre forces de la nature.

M. C.

Le Monde

culture

La route des festivals

BAYREUTH

Ouverture molto moderato avec « les Maîtres chanteurs »

En cette année qui marque le centenaire de la mort de Richard Wagner, le Festival de Bayreuth a débuté *molto moderato* avec une réalisation des *Maîtres chanteurs* par son petit-fils Wolfgang qui date de deux ans déjà et ne témoigne guère d'imagination. Mais l'anniversaire revenait de droit à quelqu'un de la famille, et il y a bien longtemps que tout le monde a oublié les fulgurantes mises en scène de Wieland en 1956 et 1963, Wolfgang peut-être le premier.

Les décors se réfèrent sagement au figuratif le plus rétrograde sinon le plus réaliste, car les demeures de Pogner et de Sachs s'apparentent à des châteaux du Moyen Age en beau grès rose plutôt qu'aux traditionnelles maisons à colombages du vieux Nuremberg, avec un lilas et un tilleul bien maigrichon. L'église du premier acte semble avoir été reconstruite en style roman après la dernière guerre. Les fidèles sont fâcheusement vus de face, ce qui oblige Walther à s'exposer aux foudres de l'officiant (heureusement absent) pour faire des signes de connivence à Eva. L'atelier de Sachs est une jolie cellule de moine très dépouillée et la prairie un lieu assez quelconque, où l'on s'installe à la bonne franquette, dans un désordre à travers lequel les Maîtres ont quelque peine à se frayer un passage, autour d'un gros tilleul vert pomme fort laid, emprisonné par une tribune où dansent les apprentis.

Le spectacle, d'une bonne qualité musicale, est également banalisé par la direction des acteurs, qui marchent de façon gauche, gesticulent un peu trop, forment les figures gratuites. Si le dernier tableau, bien peu stylisé, a cependant de l'entrain et de l'allure, soutenu par les formidables chœurs de Norbert Balatsch, la bagarre du deuxième acte piétine lamentablement, et le veilleur de nuit n'est qu'un paysan balourd (malgré la superbe voix de Matthias Hölle). Quand on se rappelle la griserie de cette nuit de la Saint-Jean, véritable fête dionysiaque, le soir du solstice, et l'apparition du veilleur comme un mystérieux génie de l'été chez Wieland Wagner !...

Hermann Prey tire son épingle du jeu dans le rôle de Beckmesser par son talent et sa personnalité et il chante de manière ravissante l'air de concours ridicule qui consacre sa défaite ; mais Dieu qu'il est statique et mal employé, restant assis tranquillement au deuxième acte en attendant que Sachs ait fini de chanter à tue-tête pour l'empêcher de donner sa sérénade. Et au troisième acte, quand il s'introduit chez le jardinier, tandis que la musique dicte chacun des gestes qu'il devrait faire, on l'oblige à des mimiques torturées sans rapport avec le livret. Comme s'il n'était venu là que pour se remémorer ses malheurs de la nuit en se voilant le visage avec son mouchoir au lieu, simplement, d'en éprouver les effets physiques et le ressentiment.

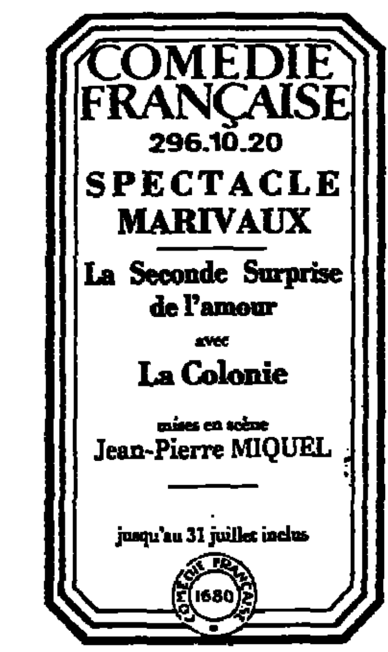
L'excellent Sachs de Bernd Weikl, manque encore un peu de bouteille pour égaler ses aînés, Greindl et Adam, et sa voix chaleureuse devrait s'étoffer de résonances plus personnelles ; mais qu'il est charmant, bien de bonne grâce, de noblesse et de sagesse dans ce rôle en or qu'il faut du moins savoir endosser ! Siegfried Jerusalem lui donne une assez bonne réplique en Walther, bien que sa voix trop inégale disparaisse un peu dans les dialogues et ne s'épanouisse avec de très fins coloris et, parfois, des éclats un peu banals que dans les airs de concours.

Le David de Graham Clark à une voix plus ronde et plus forte, mais quelque peu criarde. Comme son fiancé, l'Eva de Marianne Häggander ne révèle toute l'étendue de son timbre que dans les airs et apparaît le reste du temps comme une petite bourgeoise, mignonne, assez banale. On citera encore Marga Schiml, Magdalène plus séduisante que de coutume, Manfred Schenk, Pogner noble et imbu de lui-même, avec une très belle voix, les autres Maîtres étant quelconques.

Sans faire de miracle — ce que du reste on n'escompte pas de lui, — Horst Stein dirige très gaillardement le brillant orchestre du Festival et donne beaucoup de vie pittoresque à la représentation qui resterait assez superficielle si Sachs, et Walther à un moindre degré, n'en relevaient la grandeur et le lyrisme. Mais Bayreuth attend surtout le nouveau *Ring* dirigé par Solti et mis en scène par Peter Hall qui commence ce lundi.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 2, 6, 13, 17, 20 et 27 août.



ORANGE

Amilcare Ponchielli, un compositeur distingué

Le programme des Chorégies ne dit pas depuis combien d'années on n'avait pas chanté *la Gioconda*, de Ponchielli, devant le célèbre mur d'Orange, ni même si on l'y avait jamais vue, mais, ici, on ne se soucie pas trop de ces précisions historiques, et c'est heureux, car, s'il en était autrement, les spectateurs n'accepteraient pas de voir toujours les mêmes escaliers en bois, les mêmes colonnes antiques, la même porte centrale représenter tour à tour le palais royal de Memphis ou la grande place de Thèbes d'*Aïda*, la cour du palais des Doges (ou la place Saint-Marc ?) dans *la Gioconda* et les murs de la ville violette, bientôt, dans *Turandot*.

Comme c'est toujours à peu près la même mise en scène, avec course obligée des figurants ou des choristes sur un immense plateau, apparition des dignitaires — doges, pharaons, mandarins, inquisiteurs — par l'unique portail à deux battants, direction d'acteurs à la mesure de l'éloignement du public, comme le son de l'orchestre y est irrémédiablement grêle et que les voix sont dépourvues de la chaleur que l'acoustique des théâtres fermés s'emploie à favoriser, il faut emporter au Théâtre antique d'Orange, outre le coussin rituel et une petite laine, une bonne dose d'imagination ou de résignation.

On peut d'ailleurs écrire cela très tranquillement, car, on a beau faire, il y a, d'année en année, autant de spectateurs sur les gradins. Peut-être étaient-ils moins nombreux le 23 juillet, mais cela vient sans doute de ce que le seul opéra d'Amilcare Ponchielli qui soit passé à la postérité n'est guère connu en France (1). On peut le regretter, *dans la mesure où ce mélodrame en* quatre actes, inspiré d'une pièce de Victor Hugo (*Angelo, tyran de Padoue*) et créé à la Scala de Milan en 1876 avec un succès éclatant, a sa place entre Bellini — par une certaine élégance d'écriture qui n'intéressait pas Verdi, plus soucieux d'efficacité dramatique — et Puccini — qui sera l'élève de Ponchielli.

Les airs, en général, sont un peu *convenus, mais, dans les récitatifs*, les scènes, les transitions, dans les préludes et jusque dans le célèbre ballet de *la Danse des heures*, on remarque une finesse de l'instrumentation, une justesse des effets dramatiques, confiés le plus souvent aux bois par petites touches, qui révèlent, au-delà de ce que le traitement du drame peut avoir de conventionnel, un compositeur distingué : l'équivalent, dans la tradition italienne, d'un Léo Delibes dans la nôtre ; mais le public français actuel connaît-il mieux *Lakmé* que *la Gioconda* ? Ce n'est pas certain. Il faut en demander la raison à la mode et non à la musique.

Toujours est-il que la terrible histoire d'une pauvre chanteuse des rues, unique soutien d'une mère aveugle (donc, suspecte de sorcellerie), courtisée par un espion de l'Inquisition, tandis qu'elle se consume d'amour pour un proscrit, lequel brûle pour la femme de l'inquisiteur, a connu à Orange un franc succès, à l'exception du ballet réglé par Joseph Lazzini, ostentatoirement dénudé et anachronique dans le contexte, sans briller pour autant par une mise en place bien rigoureuse.

La mise en scène de Paolo Trevisi, la scénographie d'Antoine Selva, les costumes de la maison Fiore, de Milan, n'appellent pas de commentaire particulier. Tout cela est parfaitement conventionnel, sans l'imagination qu'un ouvrage comme celui-ci appelle sans ambiguïté.

En fin de compte, la distribution était dominée par Luigi Roni, le seul dont la voix de basse convienne à l'acoustique des lieux : le baryton et le ténor (Matteo Manuguerra et Nunzio Todisco), qui ont des emplois plus significatifs, passaient *tout juste la rampe. On attendait* beaucoup bien entendu, de Montserrat Caballé dans le rôle-titre. Cependant, à moins de se trouver à proximité immédiate, et abstraction faite des notes graves qu'elle dramatise artificiellement, on ne pouvait apprécier que partiellement des qualités distinctives, l'expressivité de la ligne de chant et du timbre mêlés. Avec la distance, les éclats vocaux de Cléopâtre Ciurca (Laura) étaient peut-être plus impressionnants, mais au détriment du raffinement, tandis que la voix puissante et dramatique de Patricia Payne convenait parfaitement à la Cieca.

On a retrouvé avec plaisir le Chœur Philharmonia de Londres et, sous la direction d'Eugenio Marco, l'Orchestre national de Lille a fait de son mieux pour faire oublier que, *selon l'expression de Berlioz*, la musique en plein air n'existe pas.

G. C.

(1) Il en existe au moins un enregistrement historique avec Maria Callas (EMI-C-153-00 881/3).

AVIGNON

Les « professionnels » d'un côté, les « politiques » de l'autre

De par la personnalité et l'influence de Jean Vilar, son fondateur, le Festival d'Avignon a toujours été au centre du débat culturel et, inversement, a su abriter les débats sur la culture, l'art, ses formes, ses mouvements, ses liens avec le public, les citoyens, la cité, la politique... Sous les précédents gouvernements, *les partis de gauche, P.S. et* P.C., ont régulièrement tenu leurs assises, ont soutenu les *« professionnels de la culture »*, ont exposé leur propre conception d'une politique culturelle vraiment démocratique. La tradition s'est maintenue après 1981. Les partis d'opposition n'ont pas pris la relève. On a entendu parler d'assises R.P.R. en Avignon. On a *appris qu'elles auraient lieu en* septembre, hors festival.

Après deux ans de gouvernement de gauche, le débat se crispe à nouveau : rappelons le licenciement des responsables et la diminution des *subventions dans plusieurs maisons* de la culture d'une part, et, d'autre part, les prévisibles réductions dans le budget du ministère, car, même si la culture reste un objectif prioritaire, la politique de rigueur n'épargne personne. Ces deux points ne se confondent pas. C'était flagrant le samedi 23 juillet à Avignon. Le matin, avait lieu la conférence de presse du SYNDEAC (Syndicat national des directeurs d'entreprise d'action culturelle), qui a proposé d'importantes modifications de statuts. L'après-midi avait lieu la conférence de presse du parti communiste et de l'hebdomadaire *Révolution*, précédant trois jours de débats présidés par MM. Guy Hermier et Lucien Marest (1).

D'abord a été projeté un reportage vidéo avec des interviews faisant état des menaces que la droite *« revancharde »* fait peser sur la culture. M. Guy Hermier a repris l'argumentation exposée dans *le Monde* (daté 24-25 juillet). En substance : les mesures prises par la droite ne visent pas à construire autre chose, mais à détruire ce qui existe. Nous voulons préserver les acquis. Préserver n'est pas conserver. Ce n'est pas du conservatisme. La menace peut s'étendre à l'enseignement et à la fonction publique. La droite veut bannir, au profit d'une mainmise politique, l'idée toujours neuve de Jean Vilar selon laquelle il faut avoir le courage de confier la direction des équipements culturels à des artistes.

Jusque-là, politiques et professionnels se rejoignent. Le SYNDEAC a changé le sens de son sigle et devient Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles. *« Cela veut dire*, déclare son président, M. Claude Mairic, *que notre travail est d'intervenir dans le domaine de l'art en tant que producteurs de formes... Cela ne peut se faire que par une autonomie juridique et économique, par une indépendance face aux objectifs culturels de nos partenaires politiques. »* Les membres du SYNDEAC ne veulent plus que leur sort soit lié aux programmes électoraux.

Ils ne voudraient avoir affaire qu'au ministère de la culture. Les communistes tiennent à se démarquer du modèle soviétique. Ils jugent inadmissibles les liens de dépendance entre l'art et l'État en France et où que ce soit. L'artiste doit être entièrement libre dans sa programmation, disent-ils, mais ils reconnaissent la *nécessité des structures associatives*. Elles n'ont pas à contrôler le projet artistique mais à y participer, à le comprendre, le transmettre, etc. Sur ces structures, le SYNDEAC, en revanche, se pose des questions. Il développe la notion de projet artistique *« qui ne doit plus s'épuiser dans l'éclectisme »*. Il demande que les entreprises d'action culturelle, sans exclure leur fonction de diffusion artistique, *« deviennent, redeviennent, des lieux de production dont le rayonnement soit local et national »*. Il se demande enfin si la structure associative est *« adaptée à ce type de projet comme elle l'était à un travail d'action culturelle »*.

Sans nier les difficultés, les communistes disent qu'elles ne seront pas résolues *« en jouant à saute-moutons par-dessus les instances démocratiques »*. *« Faire l'impasse ici conduirait à la faire dans les grandes entreprises »*, a dit M. Lucien Marest. En fait, il n'a pas donné directement son point de vue car il n'assistait pas à la conférence de presse du SYNDEAC. Il répondait à une question à propos de cette contradiction, qui est de taille. D'autant plus que certains membres du SYNDEAC sont communistes, et que l'Union des maisons de la culture, qui regroupe les personnels, est en total désaccord avec le SYNDEAC. On assiste à une lutte — lutte des classes ou lutte corporatiste ? — que les parties de gauche pouvaient arbitrer avec plus d'aisance quand ils étaient dans l'opposition. A présent, ils ont à décider et à agir. Dans quel sens ? Ce n'est certainement pas au cours d'une conférence de presse qu'on le saura. Les politiques ne sortent pas du terrain qu'ils ont eux-mêmes délimité, comme en ont fait l'expérience quelques intervenants.

« Le parti communiste, disait un de ses membres, *est lui-même une institution culturelle qui doit se remettre en question de l'intérieur. »* Pas en public.

COLETTE GODARD.

(1) M. Hermier est membre du bureau politique du P.C.F. et M. Marest est membre permanent de la section des intellectuels et de la culture.

■ Denise Leclerc a été nommée à partir du 1er juillet 1983 à la tête du Jeune Théâtre national (J.T.N.), en remplacement de Patrick Guinand qui a accepté d'écourter son mandat. Depuis le 1er avril, Denise Leclerc était chargée de mission auprès du président de l'association J.T.N. Elle avait, auparavant, participé à la fondation du Théâtre de Bourgogne et du Centre chorégraphique Maurice-Béjart. Sa nomination marque un changement de statut pour le J.T.N., qui disparaît en tant que troupe et se transforme en structure de coproduction avec, en particulier, mais sans exclusive, les centres dramatiques.

CINÉMA

« EGON SCHIELE, ENFER ET PASSION », d'Herbert Vesely

Portrait d'un visionnaire

Mort en 1918, à l'âge de vingt-huit ans, le peintre autrichien Egon Schiele fit passer dans ses œuvres des visions érotiques de corps féminins disloqués, torturés, reflets d'un trouble psychologique et sexuel que le film d'Herbert Vesely (tourné en 1981) s'efforce de recréer à travers deux épisodes marquants d'une courte vie.

1912 : Egon Schiele est accusé de viol par une adolescente mythomane qui s'était réfugiée dans la maison villageoise où il était installé avec sa maîtresse et modèle Wally. Il est emprisonné, puis innocenté, mais le juge brûle devant lui un de ses dessins considéré comme pornographique. Quelques années plus tard, Egon Schiele épouse une bourgeoise, devient célèbre, trouve un vague bonheur et meurt de la grippe espagnole, qui a déjà emporté sa femme.

Mathieu Carrière incarne, remarquablement, cet artiste étrange, exceptionnel, et Jane Birkin est une Wally très émouvante par son amour fidèle, son obstination à sauver Schiele, son effacement volontaire et sa mort tragique. Tel qu'il est présenté (il y aurait une version plus longue), le film escamote cependant, en partie, le contexte social de Vienne dans les années 10, le mûrissement d'un « art nouveau » sous l'influence de la psychanalyse, et dans la décadence de l'empire austro-hongrois. On entrevoit Gustav Klimt qui faisait, lui, de la femme, une déesse décorative, couverte d'émaux et de bijoux. Herbert Vesely manifeste en outre un goût prononcé pour l'académisme. Ses images sont, à quelques exceptions près, la reproduction des dessins et tableaux de Schiele, le corps de Wally ravagé par la syphilis. Elles sont trop belles, trop composées esthétiquement pour traduire l'éclatement des pulsions sexuelles, la force révolutionnaire de l'érotisme minant l'ordre bourgeois de la Vienne *impériale*.

J.S.

★ Voir les exclusivités.

■ Le prix des vingt-quatrièmes Rencontres cinématographiques, qui ont eu lieu à Prades du 16 au 24 juillet, a été décerné à *l'Ecran magique*, de Gianfranco Mingozzi (film italien de 1982). Le prix du court métrage a été attribué à *Voyage à Deauville*, de Jacques Duron. Enfin, le prix de la Fédération française des ciné-clubs est revenu à *Faux-fuyants*, d'Alain Bergala et Jean-Pierre Limosin (France, 1983). Rappelons que ce palmarès est établi par l'ensemble du public ayant assisté aux projections. — *(Corresp.)*

« ŒIL POUR ŒIL » de Steve Carver

Infantile

Chuck Norris, Texas ranger d'El Paso, affronte David Carradine, ancien champion de karaté, lié à la Mafia mexicaine. Mais comme, dans la vie, Chuck Norris est un véritable champion des arts martiaux (ce qui a fait le succès de ses films aux États-Unis), on sait bien qu'il finira par gagner.

Qu'importe l'intrigue : le héros se déchaîne, et la mise en scène de Steve Carver est purement fonctionnelle, comme dans ces feuilletons de télé où l'on a droit à une attraction par minute. Bagarres, coups de revolver, mitraillades, explosions, incendies, là où passe Chuck Norris, les « méchants » n'ont qu'à bien se tenir. De temps en temps, le héros touche terre mais, comme Antée, il reprend des forces. Dire que c'est un acteur serait exagéré : « fonçeur » serait plus juste. David Carradine en perd sa personnalité.

Tout le monde joue à se battre et les femmes sont emportées dans le tourbillon de ces aventures débiles, où règne la loi du plus costaud. Note d'humour : le chef de la Mafia est un nain infirme qui se déplace dans une petite voiture électrique. *Œil pour œil* est un exemple de ce cinéma infantile que déplore Robert Altman. Et le film sort, à Paris, dans une vingtaine de salles. Pour attirer qui, au juste ?

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

PETITES NOUVELLES

■ A la fin du concert de Diana Ross, à Central Park, le 22 juillet, c'est une véritable horde — un millier de jeunes — qui s'est abattue sur les passants et les spectateurs, pour les frapper et leur arracher leurs bijoux, sacs et portefeuilles. Il a fallu plusieurs charges à cheval des quelque deux cent cinquante policiers envoyés sur place pour en venir à bout. Bilan : une quarantaine d'interpellations et autant de blessés.

■ Le centre Acanthes a créé un concours de compositions consacrées au piano et à la clarinette, avec ou sans ensemble instrumental, et doté de quatre prix de 7 500 F ; les envois seront jugés à la fin de l'année par un jury que présidera Iannis Xenakis. Les candidats devront avoir moins de trente-cinq ans. (Renseignements et dépôt des partitions avant le 15 septembre à l'association Acanthes, 32, rue de Washington, 75008 Paris.)

■ Le grand prix du Concours international de danse de Varna (Bulgarie) a été remporté par Sylvie Guillem, coryphée au ballet de l'Opéra de Paris. Également coryphée, Christine Landault a obtenu le troisième prix. Aucun deuxième prix n'a été décerné.

■ La XXe Européade de culture populaire se tiendra du 5 au 8 août à Vienne. Différentes chorales et groupes de danses folkloriques des pays de l'Europe de l'Ouest y participeront. Rens. : Lenaugasse 18, A - 1080 Vienne. Tél. : (222) 43-33-33.

■ *Le premier Festival Rencontres* de Mémoires et de Cultures Populaires aura lieu du 8 au 18 septembre à Châtenay-Malabry. Cette manifestation comportant débats et spectacles, réunira notamment le Centre d'Action culturelle du Bassin Houiller Lorrain et le théâtre du Campagnol.

Rens. : 254, avenue de la Division-Leclerc, 92290 Châtenay-Malabry. Tél. : 661-14-27.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Les Femmes savantes (dern).

Les autres salles

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : George Dandin.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h : Mourir à Colone.

LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h 30 : Stella Memoria (dern.) ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : Jeu même. – II. 18 h 30 : l'Esprit qui vole ; 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Surprise.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 15 : les Pieds dans les poches ; 22 h 15 : l'Escargot.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Infini express ; 20 h 30 : le Baboud ; 21 h 30 : Lâchez les chiens ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.

COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11), 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Des malheurs de Sophie ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

La danse

THÉÂTRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Cie Barkane.

Le music-hall

OLYMPIA (742-25-49), 21 h : les Compagnons de la chanson.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur Sextet.

NEW MORNING (523-51-41) 21 h 30 : Joachim Kuhn.

MEMPHIS MELODY (329-60-73) 23 h : Cathy Anconina et Alex Sanders.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : New Jazz Bandar.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : D. Huck, P. Balqueville, P. Diaz, R. Galeazzi.

Paris

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (227-12-68)

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 18 h 30 : Chœurs de la Chapelle royale de Windsor ; dir. : Ch. Robinson (Byrd, Bach, Lassus...) ; Th. de Paris, 20 h 30 : Orchestre et chœur de la Chapelle royale, Théâtre du Nombre d'or, dir. : Ph. Herreweghe (Rameau).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

20 h 15 : Historia de un amor ; à 22 h : Je, François Villon.

IIe Juillet musical de l'escalier d'or (523-15-10)

19 h ; N. Bera-Tagrine (Mendelssohn, Bach, Mozart...) ; 21 h : Ph. Davenet, B. Fromange, F. Bouaniche (Haendel, Bach, Haydn).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h, la Page arrachée, de G. Green ; 19 h, Parajito Gomez, de R. Kahn.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

ANNA (Port., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H. sp.), 4e (278-47-86).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

ESCROC, MACHO ET GIGOLO (It., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

GAIJIN (Brés., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HORRIBLE (A., v.f.) (*) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.o.) (**) : Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES MEILLEURS AMIS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ranelagh (H. sp.), 16e (288-64-44).

MON CURÉ CHEZ LES THAILANDAISES (Fr.) : Arcades, 2e (233-44-58).

Lundi 25 juillet

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MUR (Franco-turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NANA LE DÉSIR (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

NEWSFRONT (Austr., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LES FILMS NOUVEAUX

EGON SCHIELE, ENFER ET PASSION, film germano-austro-français de Herbert Vesely. (V. all.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; George V, 8e (562-41-46). V.f. : Berlitz, 2e (740-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (543-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FLICS DE CHOC (**), film français de Jean-Pierre Desagnat. Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-94) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ŒIL POUR ŒIL, film américain de Steve Carver. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

PSYCHOSE II (**), film américain de Richard Franklin. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

Y A-T-IL UN PIRATE SUR L'ANTENNE, film français de Jean-Claude Roy : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Ciné Beaubourg, 8e (271-52-36) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) (H. sp.).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

QUARTIER DE FEMMES (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

STELLA (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-39-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-46-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert, 14e (H. sp.) (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

C'EST MA VIE APRÈS TOUT (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46), Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LE CONVOI (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (763-64-66).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Sud, 14e (397-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.), (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EXHIBITION (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias (H. sp.), 17e (764-97-83).

FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAIR (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX (You., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JEREMIAH JOHNSON (A., v. f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; André Bazin, 13e (337-74-39).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) : V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (v.f.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MAD MAX II (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (563-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE MASQUE DE FUMANCHU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

NEW YORK NEW YORK (A., v.o) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine (bis), 6e (325-47-46).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Ecoles, 5e (354-47-62) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82)) ; St-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PROCÈS PARADINE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

RAGTIME (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LA RANCUNE (All.-Fr., v.o.) : Studio des Acacias, 17e (764-97-83).

RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).

SEX O CLOCK USA (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) : v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (353-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Images, 18e (522-47-94).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

UNE FEMME A SA FENÊTRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Les festivals

FESTIVAL MEL BROOKS (v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99), 20 h, 22 h : Frankenstein Junior ; 16 h, 18 h : la Dernière Folie de Mel Brooks.

FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07) : Animal Crackers.

FESTIVAL : LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) : 16 h 05 : le Mariage de Maria Braun ; 18 h 10 : Lili Marleen.

FESTIVAL : IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : 22 h : la Dernière Chasse ; 18 h : Sur les traces du Seigneur ; 16 h : le Sixième à abattre.

FESTIVAL POLAR (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : les Bas-Fonds new-yorkais.

POLAR STORY (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Je suis un évadé.

FESTIVAL A. TARKOVSKY (v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33) : 20 h : Stalker.

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04), 19 h 30 : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 17 h : l'Avventura.

FESTIVAL WESTERN (v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h 25 : le Bon, la Brute et le Truand.

WARREN BEATTY (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) : 16 h 30 : Le ciel peut attendre ; 18 h 15 : la Bonne Fortune ; 20 h : le Visage du plaisir ; 22 h : la Maîtresse du lieutenant français.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : le Mécano de la « General ».

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 30.

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

ALIEN (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 10.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 45.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 15.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 2e (700-89-16), 20 h 30.

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 15.

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h, 20 h 15.

DIALOGO DI ROMA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 10.

LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 18 h, 22 h.

LE JAPON DE FR. REICHENBACH (Fr.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h 30.

LES JOCONDES (Fr.) : Saint-Ambroise, (11e) (700-89-16), 19 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

MAD MAX (**) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 30.

LA NUIT DE VARENNES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A. ; v.o.), Cinoches, 6e (603-10-82), 22 h 40.

LE PROCÈS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

RÊVE DE SINGE, (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 15.

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40, 0 h 30.

TOUTE NUDITÉ SERA CHATIÉE (Brés.) : Denfert, 14e, (321-41-01), 18 h.

WILLY ET PHIL (A., v.o.), Palace, 15e (374-95-04), 19 h.

YOL (Turc, v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h.

COMMUNICATION

M. Hersant passe outre à la décision ministérielle qui bloque le prix du «Figaro» et de «France-Soir»

Répliquant à l'arrêté, paru vendredi 22 juillet au *Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation*, bloquant le prix de vente du *Figaro* et de *France-Soir (le Monde* daté 24-25 juillet) pour « *dépassements sensibles* » des accords de limitation des prix, conclus en novembre dernier, M. Robert Hersant écrit en page une du *Figaro* du lundi 25 juillet, sous le titre « Inacceptable » :

« *Le ministre des finances vient de décider, en contradiction avec les accords qu'il avait signés, de bloquer le prix de vente du* Figaro *et de* France-Soir *à 3,70 F, afin de mettre ces journaux en difficulté. Cette décision ne s'applique pas, bien entendu, à nos autres confrères.*

» *Depuis l'arrivée au pouvoir des gens que l'on sait, j'ai pris l'habitude de me voir appliquer, en toute circonstance, un régime exorbitant du droit commun. Une fois de plus, l'appareil de l'Etat et ses fonctionnaires sont utilisés à des fins partisanes.*

» *La mesure qui frappe les seuls* Figaro *et* France-Soir *est arbitraire et discriminatoire. En démocratie, elle est inacceptable.*

» *J'ai, en conséquence, pris la décision de porter, à dater de ce jour, le prix de vente du* Figaro *à 3,80 F.*

» *Je remercie les lecteurs de leur compréhension.* »

Pour Mme Brigitte Gros, sénateur des Yvelines, rapporteur des questions de presse, « *la décision est prise unilatéralement, sans consultation préalable des responsables de cette entreprise de presse* ». « *Après l'intimidation par l'inculpation de son président au titre des ordonnances de 1944, voici, aujourd'hui, une nouvelle forme de représailles à l'égard d'un quotidien de l'opposition : tenter de compromettre sa santé économique* », ajoute-t-elle dans un communiqué.

A la sortie du régime de blocage des prix, l'accord de modération de la presse quotidienne prévoyait une hausse autorisée maximale de 0,10 F au 1er janvier, et de 0,20 F au 1er mai. Le prix du *Figaro* étant de 3,50 F au moment du blocage des prix, ce journal, pouvait s'estimer en droit, au 1er mai dernier, de porter son prix de vente à 3,80 F, mais avait décidé de n'augmenter que de 0,20 F, c'est-à-dire 3,70 F, prix auquel il se trouve bloqué aujourd'hui.

Au ministère de l'économie et des finances, toutefois, on affirme que la moindre progression du prix du quotidien de M. Hersant ne compense pas le dépassement sur le prix de l'édition du week-end (11,50 F actuellement alors qu'elle n'aurait pas dû dépasser 10,60 F). Globalement, précise-t-on, cette entreprise a donc déjà dépassé l'engagement de modération qui autorisait une augmentation de prix de 17 % sur deux ans (du 1er janvier 1982 au 31 décembre 1983). L'administration avait d'ailleurs, par une mise en demeure du 25 mai, demandé au quotidien de M. Hersant de justifier ce dépassement. La réponse n'a apparemment pas été satisfaisante. L'ordonnance de 1945 autorise donc le ministre de l'économie à fixer unilatéralement le prix de vente du *Figaro*. La décision de ce quotidien de passer outre fera donc l'objet dès ce 25 juillet d'un procès-verbal pour infraction à l'ordonnance de 1945, qui sera transmis au procureur de la République du tribunal de Paris.

Ce débat incite M. Roger Bouzinac, directeur général de la Fédération nationale de la presse française (F.N.P.F.) — après avoir évoqué la crise de la presse écrite et cité en exemple « *le bilan du* Monde *déficitaire* », — à déclarer dans une lettre adressée aux services de la Rue de Rivoli : « *La dernière enquête menée par le C.E.S.P. prouve que le lectorat de la presse parisienne est en constante diminution.* Le Figaro *est l'un des rares qui soit arrivé à surmonter les difficultés provoquées par la crise économique. Il n'a pu le faire qu'en adaptant son prix de vente à ses coûts de fabrication, de rédaction et d'acheminement (...).*

« *Par-delà l'interprétation d'un règlement, n'y aurait-il pas lieu d'examiner avec toute la sagesse et le réalisme désirables, un contexte on ne peut plus inquiétant ? Même en ce qui concerne l'application* stricto sensu *des textes, je suis amené à soutenir que* le Figaro *n'a commis aucune infraction aux dispositions du règlement.* »

La direction du Figaro *justifie sa position en faisant référence à un avenant au contrat de modération des prix et en invoquant d'autre part le passage à la couleur et l'insertion de nouveaux cahiers, dans* France-Soir magazine, *ainsi que le changement de périodicité de* Madame Figaro.

Rappelons que la décision ministérielle impose, par ailleurs, à M. Robert Hersant de ramener à 10,50 F le prix du Figaro-Figaro magazine *du samedi, vendu 11,50 F depuis mars dernier, mais maintient à 6,50 F celui de* France-Soir magazine.

La palme du martyre

De même qu'il faut parfois se méfier de ses amis, y compris des mieux intentionnés, il arrive qu'on ait envie d'embrasser ses ennemis. En interdisant à Robert Hersant d'augmenter le prix de ses deux quotidiens parisiens, Jacques Delors lui fait le plus beau cadeau dont puisse rêver un opposant qui se prend pour Citizen Kane : la palme du martyre.

Le ministre de l'économie et des finances est un homme droit et son dossier technique est sans doute en béton. Mais la décision la plus justifiée du point de vue du gestionnaire peut être en même temps une gaffe politique. Hersant, qui n'aime rien tant que jouer les vierges offensées, vient de renvoyer la balle en décidant d'augmenter le prix du Figaro *: va-t-on se mettre à le saisir dans les kiosques ?*

Ce genre de procédés, qui fait aussitôt hurler à l'atteinte à la liberté de la presse, a rarement porté chance à ceux qui l'employaient : il doit bien y avoir encore au P.S. quelques ancêtres qui se souviennent du piteux résultat des efforts consentis par Guy Mollet, au moment de la guerre d'Algérie, pour empêcher le Monde *de procéder à une augmentation de prix indispensable à l'équilibre de ses finances.*

A. F.

UN COLLOQUE DES ÉLUS SOCIALISTES

Le contenu des programmes enjeu prioritaire des nouveaux médias

La Fédération nationale des élus socialistes et républicains (F.N.E.S.R.) a réuni les 20, 21 et 22 juillet en Avignon près de deux cents personnes (élus des collectivités locales, acteurs culturels, professionnels des médias) venues participer au colloque « Nouveaux médias, mutations culturelles et création artistique ».

Un an tout juste après le vote sur la loi sur la communication audiovisuelle, cette rencontre témoignait de l'intérêt très vif des élus socialistes pour le développement rapide des nouvelles techniques de communication et leur volonté d'être les partenaires à part entière de cette décentralisation audiovisuelle. Une préoccupation unanime, jugée prioritaire : le contenu des nouveaux programmes, dont les enjeux culturels et démocratiques furent longuement discutés et pour lesquels M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., présent à cette réunion, a proposé l'institution d'un fonds de soutien à la création. Affirmant, d'autre part, qu'aucun élément nouveau — notamment sur le coût de l'opération — n'était de nature à remettre en cause le plan de câblage annoncé par le gouvernement en novembre dernier, le ministre a confirmé l'objectif d'un million quatre cent mille « prises » d'ici à 1986, et précisé, à propos de la demande de câblage faite par M. Chirac, qu'« *aucune considération électorale ou mercantile* » n'interviendrait dans le choix des sites prioritaires.

De notre envoyée spéciale

Avignon. — « *Pour avoir vécu de plein fouet l'expérience des radios locales privées et son début de récupération commerciale actuelle, pour avoir vécu les tergiversations, les hésitations des élus socialistes et de la gauche, je dis : attention, c'est une chance politique. Si nous prenons le problème à temps (nous avons trois ans). Si nous le prenons sérieusement avec les moyens nécessaires.* » Après trois jours de discussions passionnées sur la portée des enjeux culturels et démocratiques des nouveaux médias (notamment le câble), l'ensemble des participants au colloque affichaient la détermination que M. Bernard Schreiner, le député socialiste des Yvelines, président de la mission interministérielle sur le câble, avait tenu à exprimer dès le premier jour. Ne s'est-il pas d'ailleurs engagé à mettre en place d'une banque de deux mille heures de programme avec des structures nouvelles de distribution et de régie pour Pâques 1984 ?

Convaincus de « *la responsabilité essentielle des collectivités locales* » et de « *la chance supplémentaire* » qu'offrent les nouveaux médias en matière de décentralisation, les participants se sont dispersés en plusieurs commissions, dont M. Jean-Jack Queyranne, député du Rhône, a fait, en clôture du colloque, le résumé des travaux.

Soucieux de réussir une vraie décentralisation du service public, les élus socialistes souhaitent une réelle autonomie de programmation des instances régionales. Une autonomie qui devrait se traduire par une capacité de décision sur la programmation régionale (on s'est déclaré « *très surpris* » et même « *en désaccord* » avec l'achat par FR 3 du feuilleton américain « Dinasty », concurrent de Dallas, destiné à être proposé aux stations régionales), une exigence de qualité dans le compte rendu de la vie régionale (ni exotisme, ni folklore, ni banalisation), une ouverture aux centres de production privés et aux forces culturelles locales, et l'émergence d'un nouvel état d'esprit qui ne craindrait pas de renoncer à la « tyrannie » des indices d'écoute.

Mais le rôle des collectivités locales ne saurait se limiter à une simple contribution financière. Ce sont de vrais projets de communication que celles-ci doivent déterminer : en encourageant l'existence de lieux de production décentralisés, en accordant des aides à la création d'entreprises et d'emplois dans ce secteur, en soutenant une politique de création audiovisuelle (c'est le cas de la région Nord-Pas-de-Calais). Affirmant que « *la création est le support essentiel de l'audiovisuel* », les élus ont insisté sur le développement nécessaire des relations entre les acteurs culturels (troupes de théâtre ou de danse, maisons de la culture, musées, plasticiens, musiciens) et le monde de l'audiovisuel. Une rencontre « *historique* » qui ne doit signifier ni l'asservissement du secteur culturel aux nouveaux réseaux de communication ni son absorption dans une politique culturelle réduite aux nouveaux médias. Encore faut-il définir les règles du jeu (protection et droits des artistes), assurer la complémentarité entre les deux démarches (expériences de coproduction, politique de commandes, mission de création confiée à des hommes de théâtre...), garantir la présence des acteurs culturels dans les nouveaux médias, voire « recycler » des financements régionaux au service de la production et du « risque culturel ».

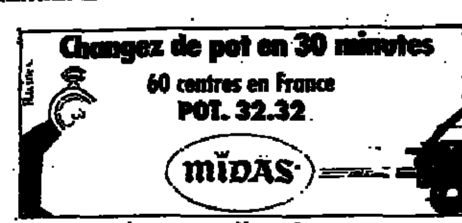
Reste que, de l'avis de tous, un *champ nouveau s'ouvre pour la démocratie locale*, à condition bien sûr que les nouveaux médias ne soient pas confisqués par un quelconque pouvoir (parti politique, municipalités, groupes de presse...) et qu'ils ne conduisent pas à une aggravation des inégalités. Permettant la diversité des choix et donc la possibilité pour les différents groupes sociaux de pouvoir s'exprimer, le câble doit être un facteur d'approfondissement de la vie sociale, permettre la reconnaissance des cultures plurielles, et laisser une place de choix à l'interactivité et à la notion de convivialité.

Des vœux partagés par l'ensemble des participants, parmi lesquels M. Didier Motchane, secrétaire national à l'action culturelle au parti socialiste, qui a tenu à souligner l'importance, pour la gauche, de faire prévaloir parfois une autre logique à celle du marché, et de réfléchir sur le sens réel de la notion de service public. Il était dit, décidément, que ce débat resterait très théorique, même si le discours de M. Bernard Schreiner aurait dû inciter à davantage de réalisme et de concret : « *C'est dans les six mois à venir que nous allons vivre la première épreuve de vérité concernant notre capacité à produire et présenter des programmes nouveaux*, déclarait-il le 20 juillet. *Discours et colloques ne seront plus de mise. Nous allons être jugés très vite sur notre capacité d'innover, de créer, de mettre en place des structures capables de répondre à ces nouveaux besoins audiovisuels et culturels.* » On ne saurait être plus clair.

ANNICK COJEAN.

Lundi 25 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20 h 35 Cinévasion : les Echappés du néant.
Film américain de J. Farrow (1956). Avec R. Ryan, A. Ekberg, F. Steiger, P. Kirk, K. Andes, G. Barry.
Les tribulations des passagers d'un avion échoué dans la jungle brésilienne et parmi lesquels se trouve un condamné à mort pour assassinat politique. Relève autant du film-catastrophe que du film d'aventures. Action mouvementée, dramatique. Et quelques bons acteurs.

22 h Journal (et à 23 h 10).

22 h 15 Journal de voyage avec André Malraux.
A la recherche des arts du monde entier. Promenade imaginaire dans Venise.
Venise, cité orientale, haut lieu de l'art de la Renaissance. Le Tintoret, Titien, Véronèse, par l'auteur de la Condition humaine *: une des plus belles émissions de la série de Jean-Marie Drot.*

23 h 25 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : la Force du destin.
Opéra en deux actes de Verdi (en liaison avec France-Musique), enregistré au Théâtre antique d'Orange en juillet 1982, coprod. ministère de la culture.
Une mise en scène hollywoodienne, une distribution prestigieuse.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Rocco et ses frères.
Film franco-italien de L. Visconti (1960). Avec A. Delon, R. Salvatori, A. Girardot, D. Delair, K. Paxinou, C. Cardinale. (N., rediffusion.)
Une veuve et ses fils, paysans pauvres de l'Italie du Sud, viennent s'installer à Milan. Deux des frères cherchent à devenir boxeurs. L'un se dégrade pour l'amour d'une prostituée ; l'autre provoque des drames, par trop de bonté. Superbe fresque sociale qui se réfère à la littérature naturaliste, mais aussi à l'humanisme tragique de Dostoïevski. On y admirera particulièrement Alain Delon et Annie Girardot, cette dernière dans un de ses plus grands rôles.

23 h 15 Journal.

23 h 35 Magazine : Thalassa.
De G. Pernoud.
Les hommes de l'archipel d'acier (redif.).

0 h 5 Prélude à la nuit.
Sonate, de Koering, par Michaël Levinas au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, Le diable en été, de M. Faure. Avec J. Souchon, H. Labussière...
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : la vertu de tempérance selon saint Thomas d'Aquin.
22 h 30, Nuits magnétiques : nuits tunisiennes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Magazine de Pierre Bouteiller.
20 h 30, Concert (donné le 13 juillet 1982 à Orange, en simultané avec A 2) : *la Force du destin*, opéra de Verdi, par les chœurs de l'opéra de Monte-Carlo, les chœurs du grand théâtre de Bordeaux, les chœurs du théâtre d'Avignon et l'orchestre de Lyon, dir. M.-A. Gomez-Martinez. Sol. : M. Caballé, F. Mattiucci, J. Jacques...
23 h, Fréquence de nuit.

Mardi 26 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Série : l'Homme invisible.
16 h 30 Croque vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir à la demande : les Dossiers secrets des trésors.
Série de J.-J. Sirkis.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super défi.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal (et à 21 h 30).
20 h 35 Mardivertissement : Monte-Carlo show, de P. Wayne.
Charles Aznavour, Los Malambos, les mimes Shields, D. Warwick...
21 h 40 Télévision de chambre : Une villa aux environs de New-York,
de B. Jacquot, avec N. Baby, A.-L. Meury, H. Deschamps.
*Le récit — inspiré de l'*Amérique *de Kafka — d'une soirée bizarre. Images à la lisière du fantastique, d'un adolescent à mi-chemin entre le rêve et la réalité.*
22 h 50 Regards entendus : William Hogarth.
Réal. Ph. Colin.
La peinture somptueuse d'Hogarth par un écrivain du XVIIIe siècle, Lichtenberg.
23 h 20 Journal.
23 h 35 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Michel Berger, Ultravox, the Blue Brotherz...
12 h 30 Chefs-d'œuvre du muet.
13 h 30 Série : le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Dessins animés.
15 h 55 Sports été.
Escrime : championnats du monde, à Vienne : rugby : Nouvelle-Zélande - Lions.
18 h Récré A 2.
18 h 40 Flash info.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Film : la Gueule de l'autre.
Film français de P. Tchernia (1979). Avec M. Serrault, J. Poiret, A. Parisy, B. Lafont, L. Fayol, C. Jurgens.
Un homme politique véreux est menacé par un tueur. Son conseiller le fait remplacer, dans la vie publique (et privée), par son cousin, comédien raté, qui est son sosie. Comédie satirique, où souffle l'esprit de Sacha Guitry. Michel Serrault, étonnant comme toujours, en deux personnages. Et une troupe fantaisiste autour de lui.
22 h 20 En souvenir de Max-Pol Fouchet : Gauguin.
Réal. G. Pignol (rediffusion).
Deuxième partie : Paul Gaugin en Bretagne, de Panama à la Martinique et à Tahiti. Le périple existentiel d'un peintre symbolique, par un poète et un grand homme de télévision.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Film : la Vingt-cinquième heure.
Film franco-italien de H. Verneuil (1966). Avec A. Quinn, V. Lisi, M. Redgrave, G. Aslan, M. Dalio, S. Reggiani.
Envoyé dans un camp de travail en 1939, un paysan roumain va être, pendant dix ans, du fait de la guerre et de ses suites, victime des nazis et des changements de régime. D'après le roman de Virgil Georghiu, une illustration anecdotique (mais avec des moments émouvants) du sort des « personnes déplacées » d'Europe centrale.
22 h 35 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
La Bourrée fantasque, d'E. Chabrier, par N. Bera-Tagrine au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h, Les chemins de la connaissance : un gain de sagesse ; à 8 h 32, la Couvade ; à 8 h 50, les demeures de l'aube.
9 h 7, La matinée des autres : placenta, le compagnon des profondeurs (redif.).
10 h 45, A bâtons rompus, avec F. Bourricaud, sociologue.
11 h 2, Mic-mag, magazine en direct d'Avignon.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Visages du Brésil.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « la Vallée des chevaux », de J.-M. Auel.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : itinéraires à Valognes ; à 15 h 20, Magazine international ; à 17 h, Raisons d'être.
17 h 32, Musique : Autour du Festival de Lyon.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : la bio-énergie et l'homme moderne, avec A. Lowen.
20 h, Dialogues : problèmes de l'urbanisme et du développement, avec P.-H. Chombart de Lauwe et I. Sachs.
21 h 15 Musique : l'été, le feu, Prométhée (Beethoven, Haendel, Stravinski, Schaeffer).
22 h 30, Nuits magnétiques : nuits tunisiennes.

FRANCE-MUSIQUE

En direct d'Aix-en-Provence et de Marseille
6 h, Musiques du matin : œuvres de Dvorak, C.P.E. Bach, Schumann, Marais, Chabrier, Haendel...
8 h 30, Le journal de France-Musique.
9 h 10, Le matin des musiciens : Marseille, porte de l'Orient.
12 h, Concert (en direct du cloître de l'archevêché, à Aix) : *Trios*, de Zemlinski et d'Indy, par D. Raclot, R. Fontaine et A. Motard.
13 h 5, L'Arbre à chansons.
14 h, Portraits provençaux : du comte de Monte-Cristo ; à 15 h, de Michèle Command et de Charles Burles ; à 16 h, d'André Campra.
17 h, Jazz : à Juan-les-Pins.
18 h, Une heure avec... Sandra Browne et Lawrence Skrobacs (en direct du cloître Saint-Sauveur) : Cole Porter et Gershwin.
19 h 5, L'imprévu.
20 h, Magazine.
20 h 30, Concert (donné le 25 juillet à la cathédrale Saint-Sauveur) : *Motets*, de J.-S. Bach, par le Monteverdi Choir, dir. J.-E. Gardiner.
23 h 35, Jazz-Club (en direct du Hot Brass).

● *Le premier président de la cour d'appel de Nancy* (Meurthe-et-Moselle) a interdit, vendredi 22 juillet, le tribunal de commerce de rendre une décision dans l'affaire de *l'Est républicain* « *tant que le problème de la suspicion légitime qui pèse sur lui n'aura pas été réglé* ». Celui-ci avait été appelé à se prononcer sur un recours en référé introduit par un groupe d'actionnaires du quotidien contestant la validité de l'assemblée générale du 10 juin au cours de laquelle M. Gérard Lignac avait été nommé président-directeur général. Mais l'avocat du nouveau responsable de *l'Est républicain* devait entre-temps déposer un « *recours en suspicion légitime* ».

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

SOCIETE D'ENGINEERING
de tout premier plan, recherche son

DIRECTEUR de la CONSTRUCTION

d'usines clés en main à l'exportation (valeur unitaire moyenne des contrats : 700 millions de francs).
A la tête d'une Division comprenant des spécialistes sédentaires ou expatriés, il assure la sélection des sociétés sous-traitantes et anime les équipes de supervision sur chantier.
Le poste ne peut convenir qu'à un professionnel confirmé, diplômé de grande école, ayant acquis, sur le terrain même, une longue expérience de la réalisation d'ensembles très importants et complexes dans les pays en voie de développement.
Basée au siège parisien, la fonction implique des déplacements dans le monde entier. Elle ouvre accès au Comité de Direction.
Prière d'adresser un CV succinct sous référence 75478 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. Discrétion totale assurée.

Importante Association culturelle en BOURGOGNE, recrute son

directeur

Les candidatures manuscrites avec curriculum vitae détaillé et photo, seront reçues jusqu'au 15 septembre 1983.
Les candidats devront avoir une grande connaissance de la vie artistique nationale et régionale, ainsi qu'une réelle expérience de gestion.
Écrire à : BOITE POSTALE 139 71104 CHALON-sur-SAONE CEDEX.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

COMMERCE DE DETAIL DE DISQUES recherche pour MAGASINS PARIS ET PROVINCE

DIRECTEURS

Votre mission :
— rattaché à la Direction Parisienne vous aurez la responsabilité d'un MAGASIN DE VENTE AU DETAIL DE DISQUES, CASSETTES, VIDEO-CASSETTES, ACCESSOIRES.
Pour réussir, il vous faut :
— connaître parfaitement le produit (impératif)
— être dynamique et bon animateur
— savoir diriger les hommes
— avoir de solides connaissances de gestion.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 75067 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

L'Institut Universitaire Européen de Florence
fondé par les États membres des communautés européennes

cherche

DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

chargé de l'organisation, de l'administration et des services de la bibliothèque.

Qualifications requises :
– Être ressortissant d'un des 9 états contractants (Belgique, Danemark, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni) ;
– Être titulaire d'un diplôme de niveau universitaire ou avoir une expérience professionnelle équivalente ;
– Avoir une expérience professionnelle de plusieurs années auprès d'une bibliothèque de niveau universitaire ;
– Avoir une connaissance des méthodes modernes de gestion des bibliothèques ;
– Avoir une parfaite maîtrise d'une des langues officielles de l'institut (anglais, allemand, danois, français, italien, néerlandais) et de bonnes connaissances d'une deuxième de ces langues. La connaissance de la langue anglaise est souhaitée.

Conditions offertes :
– Rémunération mensuelle nette comprise entre lit. 2.800.000 et lit. 3.200.000 en fonction de l'expérience professionnelle antérieure.
– Sous certaines conditions, indemnité de dépaysement (environ 16 % du traitement) et allocations familiales.

Les candidatures, accompagnées des pièces ou documents utiles, doivent être adressées avant le 15 septembre 1983, le cachet de la poste faisant foi, à :

Service Administration et Personnel,
Institut Universitaire Européen,
Badia Fiesolana,
via dei Roccettini,
i-50016 San Domenico di Fiesole (fi),
ITALIE.

VICTOR®

Europe's Leading 16 bits microcomputer manufacturer
SEEKS

For its European Headquarters
BASED IN PARIS - PORTE MAILLOT

SALES ADMINISTRATION MANAGER

– Fluent in English and French (English mother tongue if possible).
– Other European languages an asset.
– Knowledge of international Import/Export regulations, banking regulations.
– Several years of experience in similar position, preferably with a computer/electronics Firm.

The Sales Administration Manager will be in continual contact with our U.S. and European Factories, as well as with our distributors throughout Europe, Africa and the Middle-East.

Please send resume and salary required to :

VICTOR TECHNOLOGIES
28, rue Jean-Jaurès, 92800 PUTEAUX
A l'attention de TIM STEGER

TRADUCTION :

VICTOR, leader en micro-informatique, recherche pour siège européen situé à Paris, Porte Maillot : Chef du service Administration des Ventes, français et anglais courants (langue maternelle anglaise, si possible), autres langues européennes appréciées, connaissant les réglementations internationales import/export, et bancaires, plusieurs années d'expérience dans poste similaire, de préférence au sein d'une société informatique/électronique. Cette personne sera en contact permanent avec nos usines aux USA, en Europe, nos distributeurs d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient.
Envoyer curriculum vitae et salaire souhaité à : VICTOR TECHNOLOGIES, 28, rue Jean-Jaurès, 92800 PUTEAUX. A l'attention de TIM STEGER.

Directeur
Afrique Noire

Importante société secteur tertiaire recherche pour créer sa filiale (territoire ex-AEF) son DIRECTEUR.
Agé de 30 ans minimum, il possède une expérience Afrique Noire dans une société de services ainsi que l'habitude des relations au niveau les plus élevés de l'Administration et des Affaires.
Contrat expatrié avec tous avantages attachés.
Les entretiens auront lieu en juillet et en août.
Ecrire manuscrit (+ photo) à

L. justet psychologue
18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

MEDIA PA

DIRECTEUR (TRICE) POUR OFFICE DE TOURISME
(syndicat d'Initiative intercommunal)

MISSIONS : information, animation, développement des loisirs, promotion en France et à l'Étranger, politique de congrès. Direction du personnel etc. Qualification et rémunération définies par la grille de la Fédération nationale.

Adresser candidature à :
M. le Président de l'O.T.S.I.,
B. P. 216, 56102 LORIENT
Cedex pour le 25 juillet au plus tard.

VILLE DE VOIRON
Porte de la Chartreuse
24 km de Grenoble

Recrute d'urgence

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
20/40.000 habitants
expérimenté
et

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
Expérimenté en gestion et informatique

Adresser c.v. détaillé et manuscrit avec photo à : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 38501 VOIRON.

AVANT le 10 août pour le poste de S.G.
AVANT le 20 août pour le poste de S.G.A.

Délais de rigueur



emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

Afrique de l'Ouest

Nous sommes mandatés par un Consortium de sociétés nord-américaines et européennes d'aluminium exploitant l'une des plus importantes mines de bauxite du monde (ciel ouvert). Nous recherchons des candidats pour le poste de

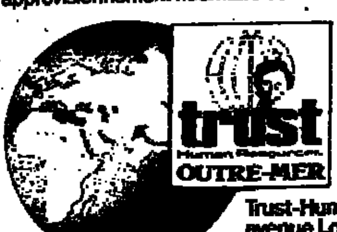
SURINTENDANT MAINTENANCE
pour coordination et supervision de

Section Mécanique	*Section Electronique*	*Section Electrique*	*Centrale Electrique (24MW)*
☐ Machines-Outils ☐ Ajustage - Mécanique générale ☐ Chaudronnerie ☐ Révisions moteurs ☐ Entretiens locomotives	☐ Electronique & Mécanographie ☐ Télécommunications ☐ Téléphonie & Télex ☐ Instrumentation industrielle	☐ Electrobobinage ☐ Entretien & Distribution (MT & BT) ☐ Froid industriel ☐ Montage construction	☐ Exploitation & Entretien ☐ Mécanique moteurs ☐ Mécanique Auxiliaire tuyauteries ☐ Electricité centrale

Fonction: rapportant au Directeur Technique, vous êtes responsable de la gestion technique, administrative, budgétaire et humaine des services d'entretien. Personnel dirigé: plus de 300 employés africains et expatriés. Budget: + de 10 millions de $ U.S.

Profil: ☐ formation universitaire: Ingénieur Electricien, Mécanicien ou Electromécanicien; ☐ usage courant du français et de l'anglais; ☐ démontrer un minimum de 10 années d'expérience professionnelle à haut niveau de responsabilités, dans le secteur de la maintenance générale d'unités industrielles lourdes ou minières; ☐ capable de mener de front une fonction nécessitant: animation des hommes, technicité des opérations et administration d'un important département (administration, budget, gestion de stock, etc...).

Rémunération et avantages: ☐ en Europe, par transfert garanti au départ des U.S.A.; en Afrique, par une confortable indemnité de séjour; ☐ congés: 6 semaines par année prestée, tous frais de transport payés; ☐ avantages: localement vie familiale attrayante, garde-meubles en Europe, logement de fonction meublé (air conditionné), service médical complet et gratuit (hôpital ultra-moderne), scolarité gratuite jusqu'à ± 13 ans, ensuite, si nécessaire, intervention de la société pour les études hors Afrique, approvisionnement nourriture occidentale assuré, assurance-vie.



Pour plus d'informations, téléphonez-nous en semaine de 10 à 18h au 00.32.2.649.81.35. Sinon, écrivez-nous en mentionnant la fonction.

Trust-Human Resources,
avenue Louise 437, bte 18, B-1050 Bruxelles, Belgique.

L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel recherche pour plusieurs projets d'assistance technique en Afrique et en Asie :

Chef de Projet
Conseiller technique principal

Coordonner en collaboration avec le personnel national et en étroite coopération avec les autres experts internationaux et consultants les activités de projets d'assistance technique destinés à élaborer et à implanter des stratégies, plans et politiques pour l'industrialisation de pays en voie de développement.

Economiste industriel
expert en planification

Préparation et élaboration de plans industriels. Définition des objectifs/stratégies et politiques pour l'industrialisation des pays en voie de développement.

Durée :

un an avec possibilité de prorogation (pour les projets de longue durée) court terme (quelques mois) pour les consultants.

Profil :

formation de niveau supérieur en sciences économiques ou d'ingénieur industriel. Connaissance approfondie des problèmes d'industrialisation dans les pays du tiers-monde. Solide expérience professionnelle en matière de planification industrielle.

Faire preuve de dynamisme, d'efficacité. Aptitude aux contacts humains et esprit d'équipe.

Rémunération en rapport avec qualifications et expérience. Contrat éventuel entre candidat sélectionné et ONUDI. Adresser lettre de candidature avec curriculum vitae détaillé et photo à :



ONUDI

ONUDI,
Section du Recrutement des agents engagés au titre de projets,
Mme G. KIMBERGER,
B.P. 300.
A-1400 Vienne.
Autriche.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



dans le cadre du redéploiement de la Machine-Outil Française lourde

recherche

pour son bureau d'études mécaniques

INGENIEURS MECANICIENS CONCEPTEURS

Chargés dans un premier temps, de suivre l'évolution des techniques d'usinage et de construction, de proposer de nouvelles solutions et de conseiller les clients.

FORMATION : Ecole d'Ingénieurs Mécaniciens

EXPERIENCE : 3 à 5 ans en bureau d'études de préférence dans un secteur proche de la machine outil.

Réf. I.M.C.

pour sa direction technique

INGENIEUR POLYVALENT

POUR SERVICE ESSAIS

Ayant des connaissances mécaniques, électriques, électroniques et hydrauliques.

Une expérience des méthodes et moyens d'essais. Un goût pour l'expérimentation, l'analyse et le développement des techniques expérimentales, la connaissance des matériels et moyens de contrôle sera appréciée.

Expérience souhaitée : 3 à 5 ans dans une activité d'essais de matériel.

Réf. Z.P.S.

INGENIEUR METHODES INDUSTRIELLES

Responsable du département montage
Diplômé Arts et Métiers ou équivalent
âge minimum 30 ans.

Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur ayant une expérience réelle de quelques années des problèmes suivants : • organisation du travail, • productivité, • investissements, • installations, acquise dans une société industrielle du secteur mécanique ou électrique.

Réf. Z.M.Z

Adresser candidatures avec CV à BERTHIEZ ST-ETIENNE - Service du Personnel - en précisant la référence choisie
BP 119 - 42003 ST ETIENNE Cedex.

CONTESSE

VILLE DE REIMS

recrute

à titre contractuel,
pour son ÉCOLE RÉGIONALE des BEAUX-ARTS

UN TECHNICIEN DE LA COMMUNICATION

ayant connaissance et pratique approfondie des médias (niveau de compétence ingénieur)

UN ENSEIGNANT PLASTICIEN

polyvalent ayant connaissance et pratique approfondie du film, de la vidéo, de l'animation, du son et de la photographie, intervenant en département art.

Les candidatures, avec curriculum vitae détaillé, pourront être adressées

à la Direction du Personnel de la Ville de Reims,

porte n° 30, pour le 25 août 1983.



Renix ELECTRONIQUE

FILIALE DU GROUPE RENAULT ET DE BENDIX U.S.A.
Société en **EXPANSION RAPIDE** spécialisée en Electronique Automobile installée depuis 1979 à TOULOUSE recrute :

UN INGENIEUR ETUDES

Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole à dominante électronique, vous êtes débutant ou avez une première expérience (2 ans environ).
Vous participerez pleinement à l'élaboration d'un projet (base nouveaux microprocesseurs de *haut de gamme*).
Après quelques mois de formation au sein du service études, vous pourrez acquérir une grande autonomie.
Certains déplacements à Paris et à l'étranger sont à prévoir.

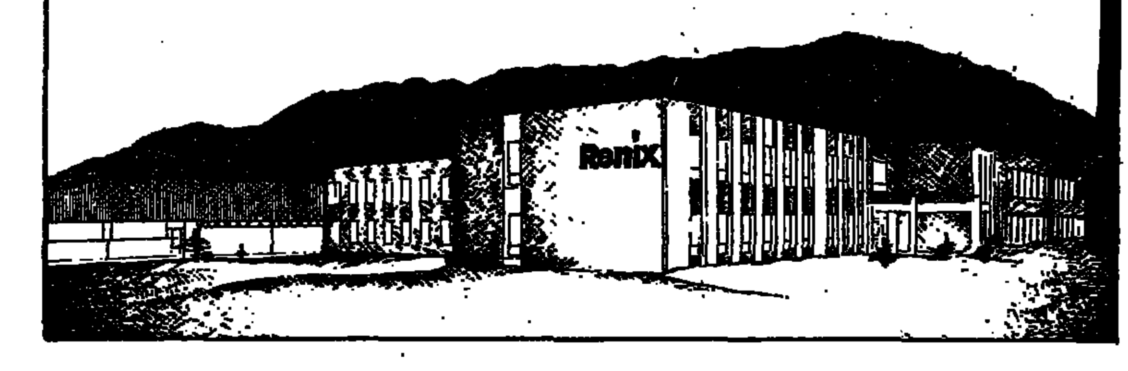
UN INGENIEUR ETUDES

Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole à dominante électronique (SUP ELEC, SUP AERO, ENSEEIHT,...), vous avez 3 à 5 ans d'expérience, de bonnes connaissances en microprocesseurs, transmission données, commutation moyenne puissance, le sens du système.
Poste autonome, à terme chargé d'affaires.

Les candidats que nous recherchons sauront s'intégrer à une équipe jeune et dynamique dans le cadre agréable de la région Toulousaine. Leur anglais sera apprécié, ils seront libérés des O.M.

NB : CES POSTES SONT POSSIBLES POUR CERTAINS HANDICAPES.

Adresser C.V., photo récente et prétentions
EN PRECISANT BIEN LA REFERENCE 830725
RENIX ELECTRONIQUE - BP 11-49, 31036 TOULOUSE Cédex
Il sera répondu à toutes les candidatures.



ASSOCIATION NATIONALE
recherche
pour sa délégation Rhône-Alpes,

UN DELEGUE

chargé de la représentation, animation, coordination, gestion.

Expérience de 5 ans minimum :
- du secteur associatif
- de l'immigration
- des relations de haut niveau avec les Pouvoirs Publics
- de l'élaboration de plans d'action

Envoyer candidature et curriculum-vitae détaillé, avant le 5 sept. 1983, au CLAP, 25, rue Gandon, 75013 PARIS.

VILLE DE VOIRON
Porte de la Chartreuse
24 km de Grenoble

Recrute d'urgence

SECRETAIRE GENERAL

20/40.000 habitants
expérimenté et

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Expérimenté en gestion et informatique

Adresser C.V. détaillé et manuscrit avec photo à :
Monsieur le Maire,
Hôtel de Ville, 38507 VOIRON

AVANT le 10 Août pour le poste de S.G.
AVANT le 20 Août pour pour le poste de S.G.A.

Délais de rigueur

LA VILLE D'ANGERS
recrute
JOURNALISTE PROFESSIONNEL CONFIRMÉ
pour son service information

Les candidats devront justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq années dans un média écrit.

Il s'agit d'un emploi contractuel

Adresser candidatures accompagnées d'un C.V. et une photo à :

M. le Maire d'Angers
Boite Postale 3527
49035 — ANGERS Cedex.

« *Centre socio-culturel recrute* au 15.10.1983 un (e) animateur (trice) coordinateur (trice) groupe 6 c.c. SNAECSO indice 310 statut cadre, DEFA ou équivalent, coordination, gestion financière de l'Équipement. Envoyer CV avant le 10 Septembre 1983, au Centre Socio-Culturel des 3 Cités, le Clos-Gaultier 86000 POITIERS ».

Renix ELECTRONIQUE

FILIALE DU GROUPE RENAULT ET DE BENDIX U.S.A.
Société en EXPANSION RAPIDE

spécialisée en Electronique Automobile installée depuis 1979 à TOULOUSE recherche :

UN TECHNICIEN ELECTRONICIEN SERVICE ETUDES

DUT ou BTS électronique.
3 ans minimum d'expérience dans entreprise grande série.
Programmation BASIC souhaitée.
Bonnes connaissances en logique câblée.
Première expérience en microprocesseurs.
Poste à pourvoir très rapidement.
Libéré des O.M.

NB : POSTE POSSIBLE POUR CERTAINS HANDICAPES

Adresser C.V., photo récente et prétentions
EN PRECISANT BIEN LA REFERENCE 830725
RENIX ELECTRONIQUE
BP 11-49, 31036 TOULOUSE Cédex.
Il sera répondu à toutes les candidatures.



REGION STEPHANOISE

Société industrielle, à taille humaine, filiale d'un groupe international alimentaire de premier plan, recherche un

CHEF DU PERSONNEL

pour une unité moderne de 120 personnes en expansion.

Agé d'au moins 35 ans, fort d'une première expérience similaire dans l'industrie, de préférence alimentaire, il conseillera le Directeur de l'Etablissement, dans le cadre *de la politique du personnel arrêtée par* la Direction Générale située à Paris.

La nécessité de développer un bon climat social et de travailler en équipe implique une personnalité ouverte et un esprit imaginatif pour participer à des études sociales axées sur le développement de la fonction « Personnel ».

Stéphanois de préférence, avec **une formation juridique en Droit Social** -niveau licence - vous disposerez d'une grande autonomie pour mettre en œuvre la politique du personnel.

Si vous aimez :

- **les relations humaines ;**
- **le travail dans un contexte jeune ;**
- **la région stéphanoise ;**

adressez votre candidature par lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à
Direction du Personnel - **DOUWE EGBERTS FRANCE**
Tour Galliéni II, 36, avenue Galliéni 93170 BAGNOLET Cédex.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Nous sommes une société internationale de traitement informatique de données financières à niveau mondial, située à Bruxelles, nous désirons adjoindre à notre département "RECHERCHE" un(e)

Spécialiste en organisation bancaire

(réf. 310 - m/f)

La fonction:
- □ étudier la réalisation de systèmes d'application bancaires, principalement pour les transactions internationales
- □ la connaissance des rouages de la banque lui permettra, en collaboration avec nos informaticiens, de coordonner et de suivre la réalisation des différents projets.

Le profil:
- □ vous avez une licence en sciences commerciales ou tout autre diplôme de niveau universitaire
- □ vous êtes âgé de 27 à 30 ans
- □ en plus de votre langue maternelle, vous maîtrisez l'anglais et, si vous connaissez d'autres langues, c'est un atout en votre faveur
- □ vous avez une expérience de 5 ans dans l'organisation et la réalisation de projets; elle est acquise dans une banque ou à défaut, dans une société internationale dont les structures administratives sont largement automatisées
- □ vous possédez les qualités d'un véritable organisateur et votre personnalité vous permettra de vous intégrer avec facilité dans une équipe de spécialistes.

Nous vous offrons une rémunération compétitive, de nombreux avantages extra-légaux ainsi que la possibilité d'évoluer dans une société dynamique utilisant la technologie la plus avancée.

108/36

Envoyez sans tarder votre candidature manuscrite avec c.v. et photo à nos Conseils en sélection: Jerry RUBIN - chaussee de La Hulpe 185 - 1170 Bruxelles.
Toutes les candidatures recevront une réponse et seront traitées avec la plus grande discrétion.





SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE
(670 personnes - C.A. 220 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale, recherche pour

Afrique Centrale

INGENIEUR INFORMATICIEN

- au moins 8 ans d'expérience,
- il assurera l'encadrement d'une équipe en charge de la conception et de la réalisation d'applications de gestion s/matériel BULL DPS, et devra avoir le souci constant d'entretenir de bonnes relations avec les contractants
- la préférence sera donnée au candidat ayant une expérience réussie de la conduite de projets à l'étranger
- séjour de longue durée - avantages liés au statut d'expatrié.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 2035 à GROUPE SYSECA
Service du Personnel - 315, bureaux de la Colline - 92213 Saint Cloud Cedex

Publis des Régions

Le Centre National pour l'Exploitation des Océans

recherche pour :

son Centre de **LA SEYNE SUR MER** :

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

Il devra concevoir et réaliser des équipements pour engins sous-marins. A cette fin il dirigera une équipe de techniciens. Une expérience d'encadrement technique en milieu industriel sera un atout certain.

Si ce poste correspond à ce que vous recherchez,
merci d'adresser C.V. + photo + prétentions sous réf. 18/E à :
CNEXO Service du Personnel 66, avenue d'Iéna 75116 PARIS.

Un des premiers groupes français de prévoyance, réputé pour sa réussite et son dynamisme, recrute

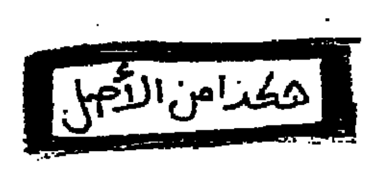
DES CHEFS DE SERVICE

NOUS :
- **nos activités :** de l'assurance au tourisme social, elles sont très largement diversifiées,
- **nos techniques :** développées dans des secteurs de pointe (informatique, communication,...) sont des plus performantes,
- **nos projets :** ils sont ambitieux et motivants.

VOUS :
- **votre formation :** HEC, ESSEC, IEP Paris ou équivalent,
- **vos qualités :** vous avez des aptitudes réelles à la communication, à l'animation, à l'organisation,
- **vous êtes ambitieux et imaginatifs,** vous acceptez le principe de la mobilité géographique.

Ces postes sont à pourvoir dans de grandes villes universitaires. Possibilités intéressantes d'évolution de carrière au sein du groupe. Rémunération annuelle à partir de 170.000 F et + selon expérience.

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 9997 à
VALENS CONSEIL BP 359, 75064 PARIS Cédex 02.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
PARIS 13ème, recherche

TECHNICO-COMMERCIAUX

BTS ou DUT exigé
option électrotechnique
ayant si possible 2 ans d'expérience de la VENTE EN MILIEU INDUSTRIEL, pour établir devis et commandes et assurer le suivi des affaires et la correspondance clients.

Adresser CV et prétentions à Mr PINLAUD - A.O.I.P.
BP 301 - 75624 PARIS CEDEX 13

CHEF DE PROJET

Spécialiste des Valeurs Mobilières

De formation supérieure (ingénieur, Miage ou équivalent) vous avez acquis une solide expérience de la conduite de projets informatiques et vos connaissances bancaires dans le domaine de l'épargne Mobilière vous permettent d'être opérationnel rapidement.

Vous travaillerez dans un environnement informatique performant : 2 IBM 30XX - MVS - CICS - DL1 et votre mission consiste à concevoir et mettre en place tous moyens utiles (Matériels TP - Logiciels) à la gestion des opérations - Titres.

Vous animerez une équipe d'informaticiens affectés au projet en liaison directe avec les utilisateurs.

Nous vous remercions de nous écrire (C.V. et photo) à BRED
Direction de l'Informatique et de l'Organisation (9039)
93-95, Avenue du Général de Gaulle - 94018 CRÉTEIL CEDEX



bleu

Burroughs

Nous sommes le 2ème construction mondial de l'Industrie Informatique et le 3ème en France

Dans le cadre du développement de notre informatique interne nous recherchons des :

ANALYSTES PROGRAMMEURS

De formation D.U.T. ou équivalent, et dégagés des obligations militaires. Ils seront chargés de l'analyse et de l'écriture des programmes ainsi que de la maintenance des applications existantes.

ANALYSTES SYSTEME

De formation BAC + 4 en Informatique.
Ils auront une première expérience soit en conseil soit dans une fonction similaire. La connaissance des réseaux est un atout supplémentaire.

PUPITREURS

De formation Bac (série H).
Ils auront une première expérience (2 ans) de préférence sur ordinateur Burroughs et seront dégagés des obligations militaires.

LIEU DE TRAVAIL : CERGY PONTOISE.

Merci d'envoyer votre candidature, C.V., photo et prétentions à
B. PAUTET - Société BURROUGHS - Boulevard de l'Oise
La Palette Orange - 95015 CERGY PONTOISE Cedex

Burroughs : un partenaire... des services...

IBM IBM IBM IBM IBM

Recherche

DES JEUNES CADRES ADMINISTRATIFS

Souhaitant un développement de carrière dans le domaine de la gestion administrative :
• ayant le goût du management d'une équipe ou d'un projet,
• motivés par l'utilisation de systèmes informatisés de gestion.

Ils pourront être soit débutants, soit posséder une expérience professionnelle de 2 à 5 ans en entreprise commerciale, de préférence dans les activités de gestion administrative.

Les candidats doivent être diplômés d'une Ecole de Commerce ou de Gestion (HEC - ESSEC - ESCP - ESCAE - IEP PARIS + DECS) ou titulaires d'un doctorat de 3e cycle de gestion.

Nous attendons d'eux de bonnes connaissances en **anglais** et l'acceptation du principe de la mobilité géographique.

Nos postes sont à pourvoir à Paris et en province.

Adresser lettre de candidature et C.V. à IBM France - Département Recrutement 2, rue de Marengo - 75001 Paris, en mentionnant la référence JCA-M-07

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

SATELCOM
international

filiale d'un important groupe industriel français, nous commercialisons les produits fabriqués par la maison-mère auprès de prescripteurs et d'installateurs. Nous recherchons pour notre département **COMMUTATION PRIVEE**

des ingénieurs commerciaux

ayant plusieurs années d'expérience dans la vente de services. Postes basés à Paris et à Lille.

des techniciens d'assistance

Niveau BTS ou DUT. Postes basés à Paris (déplacements fréquents).

Adressez votre candidature (C.V. et photo) sous réf. COMMUT/07/83 à SATELCOM INTERNATIONAL - 69/71, rue du Chevaleret - 75013 PARIS

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH
— Equipements automobile
— Appareils ménagers
— Radio-téléphones
— Caméras et projecteurs BAUER

recherche pour son secteur d'activité

VENTE EQUIPEMENTS AUTOMOBILE

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Chargé de la vente technique auprès des constructeurs automobile français d'équipements électronique embarquée.

De formation école d'ingénieurs à vocation électronique, le candidat retenu disposera d'une première expérience de 3 à 5 ans acquise dans le milieu automobile (constructeurs ou équipementiers).

Les relations permanentes avec nos bureaux d'études en RFA exigent une parfaite connaissance de la langue allemande.

Des déplacements de courte durée en France et en RFA sont à prévoir.



BOSCH

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions au Département Gestion du Personnel 32, av. Michelet - 93404 SAINT-OUEN.

SOCIETE AMERICAINE ELECTRONIQUE
DE HAUTE TECHNOLOGIE
recherche pour ORSAY (91)

COMPTABLE ANALYSTE BUDGETAIRE

• Formation DUT
• ayant 2 ans d'expérience
• de bonnes notions d'Anglais
• pratique de l'Informatique

COMPTABLE FOURNISSEURS ETRANGERS

• Formation niveau BTS
• ayant 2 ans d'expérience
• de bonnes notions d'Anglais et d'Informatique.

Adresser CV, photo et prétentions à TEKTRONIX
Direction du Personnel - BP. 13
91941 LES ULIS CEDEX

Tektronix

BUREAU DE CONSULTANTS EN AMENAGEMENT
recherche

COLLABORATEUR(TRICE)

Jeune ou débutant. Diplômé Grande Ecole ou équivalent (Ingénieur, Architecte, Economiste, Topographe, Ecologiste,...).

Capable de s'intégrer à une équipe pluridisciplinaire d'aménagement d'urbanisme et de conseil aux collectivités locales.

Les qualités requises sont le goût de la polyvalence et l'aptitude à se former rapidement.

L'emploi implique de fréquents déplacements.

Adresser C.V. et photo sous réf. 9999 à
VALENS CONSEIL - BP 359 - 75064 PARIS Cédex 02.

IMPORTANT ORGANISME
DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE

recherche

SON FUTUR RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES

Le candidat, âgé de 40 ans minimum, TITULAIRE DU DIPLOME D'EXPERT-COMPTABLE ou ÉQUIVALENT, devra justifier d'une solide expérience professionnelle et de réelles capacités d'organisation lui permettant d'assurer à brève échéance LA DIRECTION D'UN DÉPARTEMENT D'UNE CINQUANTAINE DE COLLABORATEURS.

De bonnes connaissances en informatique sont indispensables

Lieu de travail : PARIS

Envoyer curriculum vitae + prétentions + photos sous le n° 9.343 à :

PRAIRIAL,
47, rue des Tournelles, 75003 PARIS,
qui transmettra.

Dans le cadre du programme d'aménagement de son patrimoine immobilier notre Direction des Services Généraux recherche

2 CHEFS DE PROJET

Jeunes ingénieurs diplômés
Arts et Métiers, Centrale, ETP ou équivalents.

Ils seront chargés au sein d'une équipe de techniciens tous corps d'état de la conception et de la réalisation de locaux industriels et de bureaux. Une expérience de quelques années et de bonnes aptitudes à l'autonomie seront appréciées.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 443 M à

Cii Honeywell Bull
PCOG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

Bull

---

emplois régionaux

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
pour son centre informatique équipé d'un IBM 4341/10, DOS/VSE, CICS et DL1, recherche

CHEF DE CENTRE

Il aura pour mission d'animer et de coordonner l'activité de 20 personnes (exploitation et études).
Pour ce poste, le candidat devra justifier d'une formation supérieure (M.I.A.G.E. ou Ecole d'Ingénieur), complétée par une expérience professionnelle d'au moins 5 ans.

Adresser curric. vitae, copies des diplômes, prétentions à :
M. le Président du Conseil Général de la Seine-Maritime,
Service du Personnel. – 76036 ROUEN CEDEX.

LA VILLE DE LAON (AISNE)

Recrute d'urgence
par voie de mutation ou par inscription sur liste d'aptitude :

1 ATTACHÉ(E) : service PERSONNEL
1 ATTACHÉ(E) : Administration générale
1 ADJOINT TECHNIQUE : V.R.D.
1 ADJOINT TECHNIQUE : Bâtiments

Postes à pourvoir immédiatement

Adresser candidature et curriculum vitae à M. LE MAIRE DE LAON.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

jeune responsable administratif et financier

Agence de publicité appartenant à l'un des groupes leaders de la communication, nous cherchons pour Paris notre Responsable Administratif et Financier.

Avec une équipe de dix personnes, il a pour missions : de superviser la comptabilité et l'administration des ventes, réaliser le contrôle de gestion, gérer le personnel (40 personnes), et mettre en place un système informatique en utilisant les moyens du groupe. Notre agence a un système de gestion de trésorerie performant, il faut bien sûr l'entretenir et maintenir nos bonnes relations avec les banques.

Ce poste convient à un homme ou une femme de 27 ans minimum, ESCP+DECS. Ayant par exemple une expérience de deux à trois ans d'audit comptable, il est motivé par un poste opérationnel dans une affaire qui se développe bien ; il peut devenir à terme Directeur Administratif et Financier dans une unité du groupe plus importante.

Notre Responsable actuel, promu à un autre poste, doit être remplacé rapidement. Si ce poste vous intéresse, nous vous prions de bien vouloir écrire à Mme Catherine de la ROCHE sous la réf. 317 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris

membre de syntec

HAVAS CONTACT

GAMMA INTERNATIONAL

CONSEIL EN ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION (70 CONSULTANTS, MEMBRE DU GROUPE HAY).

Pour faire face au développement de sa clientèle MEGA-ISIS (Méthode - assistée par ordinateur - de conception et de spécification de systèmes d'information automatisés - 20 nouveaux clients depuis un an), recherche :

2 Ingénieurs informaticiens

(ESE, ENSIMAG ou équivalent) Débutants ou 1re expérience

GAMMA
département génie logiciel

qui seront chargés de développer, installer et maintenir le progiciel ISIS et d'assurer les relations techniques avec les clients. Si vous possédez :
- le sens et le goût du contact,
- un *talent d'organisateur,*
- l'esprit curieux et une forte capacité d'assimilation, orientés vers les nouvelles technologies.

Nous vous invitons à rejoindre une équipe jeune et innovatrice, forte de succès déjà importants dans un domaine en pleine expansion, qui vise l'internationalisation de ses produits.
Selon le niveau de votre compétence, vous aurez une responsabilité d'encadrement plus ou moins importante.
Selon vos goût et votre personnalité, votre carrière pourra s'orienter ensuite vers des fonctions plus techniques ou plus commerciales.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Monsieur Philippe PLAYOUST Vice Président de GAMMA International 3, place de Valois 75001 Paris.

média-system

TRÈS IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS de CONSEIL ET DE SERVICES EN INFORMATIQUE

solidement implanté en France et à l'Étranger recherche son

RESPONSABLE JURIDIQUE ET FISCAL

De formation supérieure, son expérience confirmée (10 ans environ) dans un cabinet comptable ou une grande entreprise, lui permettra d'assurer avec aisance et autorité une double mission :
- *de coordination des problèmes fiscaux du Groupe :*
- *de supervision des services juridiques des filiales françaises et étrangères.*

La fonction requiert une certaine mobilité pour des déplacements de courte durée.

Assurées d'une absolue discrétion, les candidatures (lettres manuscrites, CV, photo et prétentions) sont à adresser sous référence 80220 à HAVAS CONTACT — 1, place du Palais-Royal — 75001 PARIS, qui transmettra.

THOMSON-CSF
COOPÉRATION

Depuis plusieurs années, nous sommes spécialisés dans la formation des utilisateurs étrangers d'équipements et de systèmes électroniques produits par THOMSON-CSF, ainsi que dans l'ingénierie de centres de formation.
Pour faire face à la très forte croissance de nos activités, nous recherchons

UN PSYCHOLOGUE
ou UN SPÉCIALISTE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

pour mener à bien en France et sur site, des opérations de sélection ou d'évaluation de stagiaires étrangers et assurer des formations pédagogiques diversifiées.

Nous désirons rencontrer un titulaire d'une maîtrise de Psychologie ou de Sciences de l'Éducation, *possédant impérativement un très bon niveau d'anglais et disponible pour des déplacements* à l'étranger.

Une expérience de quelques années dans un organisme de formation ou une société de conseil est vivement souhaitée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions au Service des Relations du Travail et des Affaires Sociales THOMSON-CSF COOPERATION, 147, rue Yves Le Coz, 78000 VERSAILLES.

THOMSON
BRANCHE AFFAIRES INTERNATIONALES

HAVAS CONTACT

CTSn

LE CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE
fondation d'utilité publique recherche

UN(E) CHARGE(E) DES RELATIONS EXTERIEURES

pour prendre la responsabilité d'un secteur de collectes de sang et pour participer, au sein de l'équipe d'organisation des collectes à la mise au point de l'information destinée à promouvoir le don du sang.

Formation : sciences humaines ou économiques (niveau licence).

Expérience du marketing et de la communication appréciée.

Véhicule personnel indispensable.

Adresser lettre manuscrite C.V. et photo au CNTS Service recrutement
6, rue Alexandre Cabanel 75015 PARIS.

---

csee DEPARTEMENT ROBOTIQUE

CHEF DE SERVICE APRES VENTE
GESTION ET ANIMATION EQUIPE DE MAINTENANCE

Référence E 609

En relation étroite avec les services commerciaux et de production, il coordonne et participe à la mise en place des systèmes de télécommunication en clientèle, ainsi qu'à leur entretien et leur dépannage.
Une formation automatisme - mécanique - hydraulique et une expérience dans la fonction sont indispensables.

INGENIEUR APPLICATION BUREAU ETUDES
GESTION ET ANIMATION D'UNE PETITE EQUIPE

Référence E 610

Il assure un rôle d'assistance technique à la force de vente par l'établissement d'avant-projets d'implantation et des études sur des applications nouvelles.
Formation ingénieur mécanicien, ayant une expérience professionnelle notamment en hydraulique de 1 à 2 ans et une bonne connaissance de l'anglais.

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES, DPRH, Service Emploi et Développement des Cadres, 17, Place Etienne Pernet 75015 PARIS, avec CV et prétentions en précisant la référence.

Fonction Personnel

Importante société d'ingénierie à la Défense recherche pour son Département ADMINISTRATION un Cadre (débutant accepté)
pour :
- réaliser toutes études ponctuelles et
- assurer le développement de la gestion informatisée du personnel.

Intéressantes possibilités d'évolution dans le groupe.

Nombreux avantages sociaux : horaires variables, restaurant d'entreprise...

Envoyer CV + photo sous réf. 5681, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

SOPAD NESTLÉ

recherche
pour son Service Informatique de COURBEVOIE équipé d'un IBM 30/32 sous MVS/SP et d'un réseau de HP 1000

ANALYSTES-PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS

- Niveau D.U.T. informatique ou équivalent,
- ayant une solide expérience du COBOL et d'IMS/DB/DC et/ou FORTRAN sur mini-ordinateurs,
- réellement motivés par les problèmes organiques,
- pouvant justifier de plus de trois années de pratique professionnelle effective et continue.

Au sein des groupes d'études, ils assureront des responsabilités techniques dans le développement et le suivi d'application de gestion utilisant bases de données et télétraitement.

Possibilité d'évolution réelle pour candidats de valeur.

Adresser les candidatures manuscrites avec curriculum vitae détaillé, photo (retournée) et prétentions à :
SOPAD (Service du Personnel),
17/19, quai du Président-Paul-Doumer,
92411 COURBEVOIE Cedex.

SEULES SERONT PRISES EN CONSIDÉRATION LES CANDIDATURES RÉPONDANT STRICTEMENT AUX CRITÈRES MENTIONNÉS CI-DESSUS.

Ville d'Orsay (Essonne)

recrute d'urgence

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
20.000/40.000 HABITANTS
ayant des connaissances approfondies de l'administration communale
et
BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE POUR PRENDRE LA DIRECTION DU SERVICE

Adresser curriculum vitae détaillé et manuscrit avec photo à
M. le Maire d'Orsay,
2, place du Général-Leclerc, 91406 ORSAY.

Jeune responsable
trésorerie prévisionnelle

UN GROUPE IMMOBILIER DU SECTEUR SOCIAL renforce ses structures financières et recherche son **Responsable trésorerie prévisionnelle.**

Ce poste, **rattaché directement au Contrôleur de Gestion** du groupe, sera confié à un(e) jeune diplômé(e) de gestion ou ESC, ayant acquis une première expérience professionnelle de 1 à 2 ans en trésorerie et/ou gestion.
Sa mission impliquera :
- le recueil d'informations auprès des différents services ou sociétés du groupe,
- l'établissement de la trésorerie à MT et LT et le suivi des écarts en liaison avec le contrôle budgétaire.

Poste intéressant et évolutif pour candidat motivé.
Poste à Paris.

Écrire en précisant prétentions sous référ. NG 620 CM.

4, rue Massenet 75016 Paris

etap



Dans le cadre de ses activités :
TELE-INFORMATIQUE, COMMUTATION, TELEMATIQUE, TERMINAUX recherche pour son CENTRE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT de Cergy-Pontoise

Analystes - Programmeurs
maîtrise, BTS ou DUT

Agents Techniques Electroniciens
BTS - DUT

Débutants ou ayant quelques années d'expérience.
Adressez CV, photo à
M. Le Chef du Personnel -
SAGEM - Chaussée Jules César -
95523 Cergy Pontoise cedex -

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH
- Equipements automobile
- Appareils ménagers
- Radio-téléphones
- Caméras et projecteurs BAUER

recherche

INSPECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Chargé après formation du lancement d'un appareil de contrôle de circuits intégrés :
- Référencement de la clientèle potentielle
- Construction de l'argumentaire de vente
- Contacts clients
- Assistance dans la mise au point du logiciel
- Suivi du service après-vente.

Ce technicien d'un niveau de formation BTS-DUT en électronique/informatique, devra posséder des connaissances en programmation.

La connaissance de la langue allemande est indispensable.



Adresser CV manuscrit, photo et prétentions au
Département Gestion du Personnel
32, av. Michelet - 93404 SAINT-OUEN

INVESTISSEUR INSTITUTIONNEL

recherche pour SERVICE
TITRES
A NEUILLY-SUR-SEINE

RESPONSABLE DU BACK OFFICE

- Formation comptable appréciée.
- Esprit gestionnaire et méthodique.
- Dynamisme et sens de l'organisation indispensables.
- Utilisation de l'informatique.

Ecrire avec curric. vitae, prétentions à : C.R.P.N.P.A.C., 32, av. du *Général-de-Gaulle,* 92200 *Neuilly-sur-Seine.*

SOCIÉTÉ DE CONSEILS D'ENTREPRISES S'APPUYANT SUR UN VASTE RÉSEAU INTERNATIONAL

recherche

FISCALISTE
MAITRE EN DROIT

- Quelques années d'expérience cabinet.
- Ayant également de bonnes connaissances du droit des sociétés.
- Anglais courant indispensable.
- Allemand souhaité.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous le nº T 041.571 M à
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

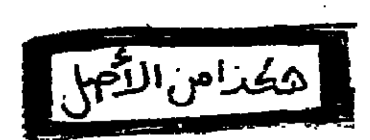
AGENCE DE L'INFORMATIQUE
recherche

responsable administratif

Formation : BTS ou IUT de gestion
+5 ans minimum d'expérience
Poste à pourvoir immédiatement (Paris - La Défense)

Tél. pour R.V. au 796.43.99. à Madame Desguillot





A.C. NIELSEN COMPANY

recrute pour son département
«DIRECTION RECHERCHES STATISTIQUES»

2 ingénieurs
Grande École ou équivalent

A l'issue d'une période de formation dans les principaux départements opérationnels de l'entreprise, les titulaires prendront en charge la responsabilité de la réalisation d'études de marchés dans le cadre de l'activité de Nielsen France.

Qualités requises:
- esprit de synthèse;
- sens de l'organisation et de la décision;
- anglais souhaitable.

Poste Cadre débutant.
Lieu de travail: **CERGY-PONTOISE.**
Poste à pourvoir le 1er septembre.
Avantages sociaux.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions.

A.C. NIELSEN COMPANY
Direction des Ressources Humaines - R. Kattnig
9, avenue des Trois-Fontaines
95007 CERGY-PONTOISE CEDEX.

HAVAS CONTACT

Nielsen

CHEF du PERSONNEL

Importante Société de Services couvrant l'ensemble de la Région Parisienne, et filiale d'un grand Groupe dont le Siège Social est situé en banlieue Nord-Est de PARIS, recherche son

CHEF DU PERSONNEL

Le candidat, âgé d'une trentaine d'années, ayant déjà exercé sur le terrain, si possible dans le milieu industriel, pendant 3 à 5 ans, doit être disponible rapidement. Son rôle sera de contrôler l'administration et la gestion du personnel, d'assurer le respect des règles légales, de favoriser le dialogue social à tous les niveaux, en relation avec le Directeur Général et la Direction du Personnel de l'Entreprise. La rémunération ne sera pas inférieure à 130.000 francs.





Merci d'adresser C.V. détaillé à notre Conseil Personnel Management
59, avenue Marceau
75116 PARIS.

A.C. NIELSEN COMPANY

recrute pour son département
«DIRECTION RECHERCHES STATISTIQUES» UN ou UNE

assistant(e) d'ingénieur

Niveau BAC SCIENTIFIQUE + 2 ans.

Le titulaire conduit les recherches nécessaires liées aux résultats des études de marchés. Il prend les actions qui en découlent et effectue une synthèse de l'intervention réalisée.

L'évolution du poste se conçoit dans un environnement informatique de plus en plus important.

Qualités requises:
- le goût prononcé pour les chiffres;
- le sens de l'initiative;
- une démarche logique;
- une aptitude à la communication.

Lieu de travail: **CERGY-PONTOISE.**
Poste à pourvoir rapidement.
Avantages sociaux.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions.

A.C. NIELSEN COMPANY
Direction des Ressources Humaines - R. Kattnig
9, avenue des Trois-Fontaines
95007 CERGY-PONTOISE CEDEX.

HAVAS CONTACT



SYBEX

LEADER INTERNATIONAL DE LA MICRO-INFORMATIQUE

recherche

DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT SON

CHEF COMPTABLE 120.000 F

Rattaché au gérant de l'entreprise, vous serez responsable de la comptabilité générale et analytique, des relations avec les administrations, du reporting mensuel.

Nous cherchons un(e) candidat(e) à fort potentiel, très motivé(e), de 26 ans à 32 ans, possédant son D.E.C.S. et parlant anglais.

Adressez-nous votre curriculum vitae + photo sous la référence 4 M à **SYBEX,**
4, place Félix-Eboué, 75583 Paris Cedex 12.

banque

Banque Nationale recherche pour son **SECRETARIAT GENERAL**

JURISTE H/F

Le poste : • création de poste • rattachement au Secrétaire Général Adjoint • base Paris.

Mission : Elaboration et suivi des différents contrats, participation aux négociations, conseil au niveau du Groupe en matière de Droit des Sociétés et de Secrétariat Général des Sociétés.

Le profil : la trentaine - Docteur en Droit - 5 ans minimum d'expérience de la fonction dans une banque, une société importante ou un cabinet spécialisé - Autonomie - Sens des responsabilités.

Envoyer C.V., prétentions sous référence 180-M à I.C.A. - 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

IB International Management

Patrick BRUNETEAU
Consultant en recrutement financier
8, rue Georges Ville, 75116 PARIS.

Une PMI filiale d'un Groupe Américain fabriquant des produits électroniques, recherche pour la banlieue Sud de Paris, un

CHEF COMPTABLE

Poste :
- Comptabilité Générale et Anglo-Saxonne, déclarations fiscales
- Encadrement de 6 personnes
- Utilisation de l'outil informatique
- Rémunération : 190.000 F + /an

Profil :
- 32/40 ans, formation Sup. + D.E.C.S.
- 8 à 10 ans d'expérience, anglais courant.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 75609

Le CLAP (Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion) recherche pour les régions sans délégation permanente un(e) coordonnateur(trice) national(e), chargé(e) d'animer la liaison, l'information, la formation, au service des associations et des groupes intervenant dans l'immigration.

Il est demandé à cette personne, immigrée ou française, une expérience de l'immigration et du milieu associatif, des aptitudes à la relation et au travail collectif, une compétence en matière de formation de formateurs (notamment l'alphabétisation), une grande disponibilité pour des déplacements fréquents et des interventions en soirée et en week-end.

Les principales fonctions à assumer sont :
- la liaison, l'information, la coordination au service des associations et des groupes des régions sans délégation permanente du CLAP agissant avec les populations immigrées ;
- l'animation de l'équipe des salariés du CLAP intervenant dans ces régions en relation avec les associations et les groupes ;
- la formation des formateurs ;
- le soutien à la vie associative et à la gestion ;
- la coordination régulière avec les diverses structures régionales et nationales du CLAP ;
- la gestion du budget du CLAP pour les régions sans délégation (principalement Nord, Ouest, Sud-Ouest, Bourgogne, Franche-Comté, Pays de Loire) ;
- la relation avec les divers organismes, personnalités et institutions susceptibles d'apporter leur soutien à l'action en direction des immigrés.

SALAIRE MENSUEL BRUT : 9 177 F.
Envoyer les candidatures avec curriculum-vitae pour le 9 septembre 1983, au CLAP, 25, rue Gandon, 75013 PARIS.

Hewlett-Packard France, 2200 personnes, est devenu aujourd'hui le 3e exportateur français de matériel informatique. Sa forte croissance sur le marché se mesure à la haute technicité de ses produits, à un investissement massif en R et D, à la qualité du service assuré par ses 26 implantations régionales, à des hommes de valeur.
Dans le cadre du renforcement de notre Service Personnel nous recherchons un

Assistant au Service Paie informatisée

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, débutant ou avec une première expérience de la fonction.

Participant directement à une paie de 1350 personnes, vous prendrez en charge la gestion courante du personnel (congés payés, sécurité sociale, ASSEDIC...) et assurerez le support informatique en liaison avec le Service Informatique interne.

Déjà familiarisé à l'outil informatique, vous valoriserez votre fonction par un esprit créatif, un sens de l'initiative, de l'autonomie. Pour ce poste basé à Evry et disponible immédiatement, de solides connaissances en administration du personnel et en droit social, ainsi qu'une très bonne maîtrise de l'anglais sont indispensables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à Didier Gabin, Hewlett-Packard France, Service du Recrutement.
Parc d'Activités du Bois Briard
Avenue du Lac
91040 Evry Cédex.
sous réf. 089 M.



HEWLETT PACKARD

média-system

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE RECHERCHE DE SUITE POUR SON SIÈGE EN BANLIEUE NORD-OUEST (RER)

COMPTABLE TRÉSORERIE H/F

LE CANDIDAT RETENU DEVRA :
- Gérer comptes de banques, emprunts.
- Établir des situations de trésorerie à court terme.
- Préparer les arrêtés mensuels.
- Envoyer des rapports à notre siège international.

D'importantes connaissances comptables, fiscales, financières sont nécessaires.

NOUS OFFRONS :
- Salaire x 13
- Avantages sociaux
- Restaurant d'entreprise.

deb's

Adresser CV et prétentions à Monsieur Bloch
17, rue Mathis 75009 PARIS.

CABINET
BEAU DE LOMÉNIE
55, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

recherche

DOCUMENTALISTE - ANALYSTE

ayant une formation technique (BTS mécanique, électrotechnique, ou électronique, ou équivalent).

Anglais indispensable

Allemand souhaité

Connaissance des recherches en conversationnel appréciée.

Expérience si possible.

Horaire libre 7 h. 30 X 5

Écrire avec C.V. et prétentions
Service du Personnel

bleu

PMI solide et performante, Nord de Paris secteur machines spéciales emballage conditionnement recherche :

INGÉNIEUR D'AFFAIRES CONFIRMÉ

région parisienne

200 — 260.000 F +

Rattaché au DG, sera totalement responsable de la recherche de sous-traitance et développement ensembles et sous ensembles de machines spéciales.
- Niveau technique A & M, Supelec ou équivalent.
- Expérience technique et commerciale réussies
- Anglais (autres langues) vivement souhaitées
- Forte personnalité.

Envoyer CV et rémunération actuelle sous réf. 41023 M à MERCURI URVAL, 21, rue Eugène Flachat 75017 PARIS qui assurera un traitement rapide et confidentiel à toutes les candidatures.

services

BANQUE PRIVEE
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son Agence de PARIS :

exploitant entreprises classe V H/F

Exigences du poste :
- 2 à 4 ans d'expérience bancaire,
- bonne connaissance des principaux types de crédits (France et étranger),
- études supérieures,
- bilingue anglais.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 6150 M à OCBF, 66, rue de la Chaussée d'Autin - 75009 Paris.

services vous assiste dans le recrutement bancaire

PARIS 8e
recherche

ASSISTANT (E) CHEF COMPTABLE

Pour travaux organisation comptable et rédaction de rapports (synthèse, études fiscales secrétariat de Stés). DECS, maîtrise de droit.
Libre rapidement.
Position cadre.
Avantages sociaux.

Adresser C.V. manus., photo et nº de tél. pour contact rapide à RÉGIE PRESSE sous Nº T 041569 M 85 bis rue Réaumur — 75002 Paris

Société française située Région parisienne filiale d'un groupe internationale. recherche

CHEF DE PRODUITS

respons. des ventes spécialités chimiques et du développement sur territoire français.
Le candidat, diplômé en Chimie de préf., devra posséder capacités bon négociateur persévérant et pouvoir résoudre problèmes ociaux et techniques.
Sur C.V. il devra démontrer ses performances et ses qualités de vendeur.
Adr. C.V. avec lettre manut. photo et prétentions à : HAVAS NEUILLY Nº780 136, AV. CHARLES de GAULLE 92522 — NEUILLY.

Pour réalisation ordinateurs scientifiques.

1 INGÉNIEUR

débutant à 2 ans d'exp. pour études Hard et software temps réel. Bonnes connaissances Assembleur Z 80.
Adresser C.V. à GMI 204, Bd St-Germain 75007 Paris
Tél. : 222-39-14.

GENUS INFORMATIQUE
recherche
INGÉNIEURS
LOGICIEL TEMPS RÉEL
diplômés : expérimentés sur PDP, MITRA, Z 80, 68000...
TANG 621-85-85.

Nouvelle Société de productions vidéo cherche personne pour créer réseau diffusion.
Tél. : 233-95-40.

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH
- Equipements automobile
- Appareils ménagers
- Radio-téléphones
- Caméras et projecteurs BAUER

recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Chargé(e) avec son équipe de la préparation du plan économique et du contrôle budgétaire des activités commerciales de la Société.

Ce poste conviendrait à un cadre diplômé d'études supérieures (HEC, ESSEC, ESC) ayant une expérience confirmée d'environ 5 ans dans une fonction similaire et disposant d'une bonne pratique de l'informatique «Micro».

La connaissance de la langue allemande est appréciée.

D'excellentes facultés de contacts et une grande aptitude à convaincre sont requises.



Adresser CV manuscrit, photo et prétentions au
Département Gestion du Personnel
32, av. Michelet - 93404 SAINT-OUEN

Cabinet d'expertise comptable recrute

REVISEURS CONFIRMÉS

(Formation supérieure — + D.E.C.S.) pour travaux variés et formateurs (audit, commissariat, — expertise) env. CV détaillé à Cabinet GRAMET NAHUM 174, r. de Courcelles 17e.

CABINET IMMOBILIER
Créé depuis 50 ans, leader dans sa région, recherche pour le 1er septembre

JEUNE NÉGOCIATEUR

dégagé O.M. Licencié en droit ou équivalent. Activité : animer service locations. Fixe et %.
Ecr. avec CV photo Nº 662 — PUBLIALE GR — 27, fg Montmartre, Paris 9e.

INGÉNIEURS

INFORMATICIENS
ÉLECTRONICIENS
toutes positions
ASSEMBLEURS
DÉVELOPPEMENT LOGICIEL
temps réel

HAUTS SALAIRES

INTER COMPUTER 61, av. de la République 75011 PARIS 806-50-00.

Nous sommes une entreprise d'action culturelle active à Paris et nous recherchons notre futur

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

pour réussir dans cette fonction motivante, il faut une formation de type école de commerce, gestion, droit et une expérience professionnelle.
Disponibilité début septembre.
Adresser lettre manus., C.V., photo. Ecrire sous le nº T 041584 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sté expertise comptable et commissariat aux comptes recherche

ASSISTANTS OU STAGIAIRES

Expér. cabinet indispensable. Libre très rapidement
Env. C.V. et prétentions SODIP 60, r. Rendez-vous 12e

VILLE DE SAINT-OUEN (93406)
recherche
(en Urgence)

- **1 ASSISTANT (E) SOCIAL (E) CHEF**
- **ASSISTANT (ES) SOCIAL (ES)**
- **AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE**

Adresser C.V. à Mr le Maire 93406 Saint-Ouen

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
commerce de détail de DISQUES
recherche pour la région parisienne

RESPONSABLE DE RAYON

vidéo, jeux vidéo, micro-informatique.
Qualités : autonomie et notions de gestion.

VENDEURS QUALIFIÉ (E) S

Envoyer C.V. et prét. à nº 75535 CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui trans.

Impte Sté extension internationale rech. pour ses activités d'Afrique Noire

UN FINANCIER COMPTABLE

position cadre, ayant une bonne formation de base en économie, gestion, comptabilité et informatique. Le poste conviendrait à un candidat ayant une forte expér. au sein d'une entreprise informatisée et ayant parcouru les différentes sections de la direction financière (contrôle de gestion, comptabilité et informatique)

Adr. lettre man. et C.V. détaillé avec photo et prét. ss réf. 8925 à L. T. P. 31 Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris cedex 02 qui transmettra.

Société S. T. P.
recherche

INGÉNIEUR MATÉRIEL

30 ans environ. Formation Ingénieur ayant assuré la gestion et l'entretien de matériels dans une entreprise de T.P. ou du Bâtiment.
Anglais indispensable. Espagnol souhaitable.

220.000 F. +

Ecrire s/réf. 345 à SWEERTS 9, rue du Delta 75009 PARIS qui transmettra.

Le Centre d'Informations Financières organise en Août un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
- bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
- Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.

Adr. C.V. à 3222 Publicités Réunies 112 Bd Voltaire 75011 Paris

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée : MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09

CARNET

Naissances

– Françoise BENHAMOU
et
Jean-Claude HASSAN
sont heureux d'annoncer la naissance de
Sophie,
le 22 juillet.
4 *bis*, rue Mizon à Paris (75015).

– Geri et Bernard LIBERTALIS laissent à David et Mark la joie d'annoncer la naissance de

Anne Yaëlle,

le 1er juillet 1983.
7, place du Tomberg,
1200 Bruxelles, Belgique.

– M. et Mme Georges PEBEREAU sont heureux de faire part de la naissance de leur petit-fils,

Victor,

le 8 juillet 1983, chez Loïc et Laurence HÉZARD.
28, rue des Tournelles,
75004 Paris.
46, rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris.

Décès

– Pierre et Olivier Baudry,
Mme Paul Jammet,
ses enfants et petits-enfants,
M. Lucien Baudry,
ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Françoise BAUDRY,
née Jammet,

survenu à l'âge de trente-huit ans.

Ses obsèques auront lieu mardi 26 juillet, à 14 h 30, en l'église de Fargues-Saint-Hilaire (Gironde).

– Le 19 juillet, dans sa quatre-vingt-quatrième année,

Mme Joseph CLOUET,
née Anne-Marie RENAUD,

s'en est allée vers la paix du Seigneur.
Elle laisse dans la peine,
Denise et Jean Clouet,
Dominique et René Gaudin,
Pierre et Hélène,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille et ses amis.
Elle était la veuve de
Joseph CLOUET,
ancien conseiller municipal
et maire adjoint de Vincennes
de 1947 à 1971.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
Le présent avis lieu de faire-part.
10, avenue Foch,
94300 Vincennes.

– M. et Mme Gressier, ses enfants,
Alexis, Ambroise, Aurélien, Agathe et Violaine Gressier,
ses petits-enfants,
Les familles Gressier, Joachim, Allioli, Henry et Delaporte,
recommandent à vos charitables prières l'âme de

M. Robert GRESSIER,
ingénieur civil des Mines,

pieusement décédé à Valenciennes, le 22 juillet 1983, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Le service religieux aura lieu le mardi 26 juillet 1983, à 10 heures, en l'église Saint-Géry de Valenciennes.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 15 h 30, au cimetière de Béthisy-Saint-Pierre (Oise), dans la sépulture de famille.

« La volonté de celui qui m'a envoyé, c'est que je les ressuscite au dernier jour. »
(Jean VI - 39.)

Résidende du Grand-Siècle,
2, avenue de la Tranquillité,
78000 Versailles.

– Mme le docteur Odette Riquet,
son épouse,
M. Olivier Riquet,
Le pasteur et Mme Denis Vatinel,
M. et Mme Claude Ricard,
Le pasteur et Mme Gilles Riquet,
M. et Mme Didier Riquet,
M. et Mme Jean-Paul Jullien,
M. et Mme Régis de Souza,
M. et Mme Denis Roller,
ses enfants et ses douze petits-enfants,
M. et Mme Raphaël Roussel,
M. et Mme Pierre Lheureux,
ses sœurs, belles-sœurs, beaux-frères,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Raymond RIQUET,
professeur d'anthropologie
à l'université de Bordeaux-I,

survenu, le 20 juillet 1983, à l'âge de soixante-neuf ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Saint-Aubin-de-Médoc.

Un service religieux a été célébré en l'église réformée de Caudéran (27, rue Raymond-Bordier, à Bordeaux) le samedi 23 juillet, à 10 h 30.

« Il essuiera toute larme de leurs yeux. La mort ne sera plus.
Les choses anciennes auront disparu. »
(Apocalypse 21,4.)
Cujac, Saint-Aubin-de-Médoc,
33160 Saint-Médard-en-Jalles.

– Mme Jean Rolin et ses fils,
Sa famille,
Ses amis,

ont la douleur de faire part de la mort, survenue le 15 juillet, du

docteur Jean ROLIN,
officier de la Légion d'honneur,
ancien médecin
de la 1re division française libre.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera annoncée ultérieurement.

Paris : 33, rue Lacépède,
10, rue de l'Odéon,
80, rue de Turenne.

– Nous apprenons le décès de

Hugues Paul TATILLON,
membre de l'Assemblée
des Communautés européennes,

survenu à Marseille, à l'âge de soixante-quatorze ans, le dimanche 24 juillet.

[Résistant de la première heure, cofondateur du mouvement de résistance « Combat », M. Hugues Paul Tatillon avait été, après la Libération, adjoint du maire de Marseille, alors M. Michel Carlini. Militant gaulliste, il avait été élu, en 1979, sur la liste de Défense des intérêts de la France en Europe, membre de l'Assemblée des Communautés européennes à Strasbourg. En janvier 1981, il avait été élu président de la fédération R.P.R. des Bouches-du-Rhône. M. Tatillon était grand officier de la Légion d'honneur à titre militaire et titulaire de la rosette de la Résistance.]

Remerciements

– Mme Henriette Bessis
Et ses enfants : Hellen, Daniel, Guy,
infiniment touchés par les très nombreuses marques d'affection et de sympathie reçues après le décès de

André BESSIS,
et dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient tous ceux qui, par leur présence et leurs messages, les ont soutenus.

– Mme Roger Fernay,
Ses enfants et petits-enfants,
dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient très vivement tous ceux et celles qui leur ont adressé des témoignages de sympathie et d'affection lors du décès de

Roger FERNAY.

– M. Claude Herbin, son époux,
Ses enfants et sa famille,
remercient très vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie dans les cruels moments qu'ils viennent de traverser lors du décès de

Mme Madeleine HERBIN,

survenu à l'âge de quarante-sept ans.

FAITS DIVERS

NEUF MORTS DANS UNE COLLISION

L'accident de la route le plus meurtrier de l'année a provoqué, le 24 juillet, en région parisienne, la mort de neuf personnes et l'hospitalisation d'une dixième victime grièvement blessée.

L'accident s'est produit à Ballainvilliers (Essonne), sur la nationale 20, vers 5 h 30. Une Citroën GS, dans laquelle avaient pris place six personnes originaires de la région de Marcoussis, a franchi la ligne médiane de la chaussée et est entrée en collision avec une Peugeot 305 qui circulait en sens inverse.

Les sauveteurs ont extrait de la GS cinq morts : le conducteur, Vincent Tchiou, vingt-deux ans ; Corinne Gauthier, seize ans ; Fabienne Gauthier, douze ans ; Thierry Buisson, dix-sept ans ; Alain Bordé, dix-sept ans. Un blessé grave, Eric Petit, dix-sept ans, a été hospitalisé à Longjumeau. Les quatre passagers de la 305 ont été tués : Idir Birkouche, cinquante et un ans ; Ali Mohdebe, trente-trois ans ; Ramdam Cherki et M. Mouloud.

Selon les premières constatations des enquêteurs, une défaillance du conducteur de la GS est vraisemblable. En effet, l'accident s'étant produit dans une ligne droite, un assoupissement ou un abus de boisson ont pu avoir provoqué la perte du contrôle du véhicule.

INONDATIONS EN CHINE

Les autorités chinoises ont lancé, samedi 23 juillet, une alerte générale contre les inondations et les crues affectant la plupart des fleuves et rivières, du nord au sud du pays, à l'exception de la région de Pékin, où s'évit une grave sécheresse.

Selon un communiqué conjoint publié par le Comité central du parti communiste et le Conseil d'État, la situation est préoccupante le long de sept grands cours d'eau, y compris le Yangzi (Yangtsé) et le fleuve Jaune.

Les responsables des provinces et des villes sont invités à mettre en œuvre les plans d'urgence en renforçant les systèmes de digues et en prévoyant la préservation des stocks de vivres et l'évacuation des populations menacées.

Cependant, dimanche 24 juillet, la montée des eaux semble avoir marqué une pause et les services de météorologie ne prévoyaient que de faibles averses dans les régions touchées par les inondations *(Reuter).*

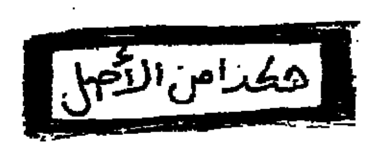
● *Pluies torrentielles au Japon.* – Cinquante et une personnes sont mortes et soixante-huit autres sont portées disparues à la suite des inondations et glissements de terrain dus aux pluies torrentielles qui se sont abattues vendredi 22 et samedi 23 juillet sur l'ouest du Japon. – *(A.F.P.).*

● *Sept morts dans les massifs du Mont-Blanc et de la Meije.* – Trois alpinistes et un randonneur solitaire ont trouvé la mort, vendredi 22 et samedi 23 juillet dans le massif du Mont-Blanc. Les trois premiers, un jeune Belge, un Parisien et un Sud-Africain, ont été emportés par des chutes de pierres. Le quatrième, un Britannique âgé de quarante ans, a vraisemblablement été victime d'un malaise cardiaque.

Dimanche après-midi, un alpiniste allemand est mort dans l'ascension de la Dent du Géant en faisant une chute au moment d'un rappel. Deux autres alpinistes sont morts dans le massif de la Meije après avoir dévissé.

Les corps de deux skieurs ont, d'autre part, été retrouvés dans le massif des Grandes-Rousses au-dessus de l'Alpe d'Huez. Ils avaient été emportés par une avalanche, le 29 décembre dernier.





régions

DES PATRONS HEUREUX

M. RAFFAËLE PACENZA (confection) DANS LE PAS-DE-CALAIS

« C'est quand tout va mal qu'il y a une place à prendre »

Parmi les patrons heureux, voilà M. Raffaële Pacenza (quarante-trois ans), de nationalité italienne, président-directeur général d'une entreprise de confection (cinquième fabricant français de vêtements de sports et de loisirs), à Avion (Pas-de-Calais). Ancien galibot à Avion même, il y a un quart de siècle, M. Pacenza a gravi un à un, en les redescendant parfois, les échelons professionnels et sociaux. Il se trouve aujourd'hui à la tête d'une P.M.E., qui a décuplé son chiffre d'affaires en quelques années. Employant deux cent quatre-vingt-quinze personnes à la maison mère et dans des filiales, il pense pouvoir procéder d'ici fin 1984 à soixante-dix embauches nouvelles.

Fier de lui, M. Raffaële Pacenza, quand il contemple successivement les installations de la fosse 4, qui sert aujourd'hui de retour d'air au puits de Méricourt, et ses propres ateliers de confection, construits sur le carreau de la mine. Tout l'orgueil de la Calabre dans son regard.

C'est qu'il y a un quart de siècle, le jeune Italien, alors âgé de dix-huit ans, était à 894 mètres sous terre, dans cette même fosse du Pas-de-Calais, et qu'il lui en a fallu, du temps, du travail, de l'obstination et du courage, pour faire surface...

C'est l'archétype du « self made man » M. Pacenza, et son histoire relève de la série « contes et légendes ». Avec, au départ, un drame à la Zola : son père meurt, alors que l'aîné de cette famille de huit enfants a tout juste seize ans et que lui-même, Raffaële, n'a que trois ans.

En 1955, il a quinze ans. *« A cet âge-là, en Calabre, on est un homme. »* Les travaux des champs et des rudiments du métier de tailleur ont plus occupé son enfance, dans le miséreux village natal de San Donato, que les obligations scolaires : *« J'ai fait en tout trois ans d'école. »* Il s'enfuira de chez lui, sans prévenir quiconque, et surtout pas la « mama », un fameux matin de 1955, avec quelques lires en poche, des rêves et des revanches plein la tête. *« Je m'étais juré d'être patron ou rien, à trente-cinq ans. »*

Dans son bureau de P.-D.G., où des trophées sportifs – il patronne l'équipe de football d'Avion – voisinent avec de gros blocs d'anthracite, des courbes de production, un « livre d'or » et le jean dernier-né de sa collestion de vêtements de sports et de loisirs, M. Pacenza aime visiblement mesurer le chemin parcouru. Volubile – avec un accent à couper au tromblon, des fâcheries avec le « vous » *(« Monsieur, tu m'excuses »)* et un français très imagé – l'ancien galibot, plutôt petit, mais rablé, regard, cheveux et moustache noirs, teint mat, évoque, avec une mémoire précise et un luxe de détails, toutes les étapes de son ascension sociale.

Bûcheron ou mineur

Il trouvera ainsi à s'employer dans des scieries du Massif-Central – *« à l'époque, en France, un Italien ne pouvait être que bûcheron ou mineur »* – dormant pendant six mois dans des Wagons désaffectés.

En 1957, le bruit court, dans la colonie transalpine, que les Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais procèdent à de nouvelles embauches. Ruée vers Lens. Raffaële, venu du fin fond de la Lozère, est du nombre. D'abord refusé pour raisons médicales : trop maigre. Puis accepté dans la fosse d'Avion. Grâce à un porion italien qui lui-même connaissait l'ingénieur, qui lui-même...

Vingt-huit mois à moins 894 mètres. Et puis, un jour, un éboulis blesse sérieusement l'un de ses frères, embauché entre-temps. Tous les deux quittent à l'instant la mine. *« On n'a même pas demandé notre compte. »* Raffaële venait de se marier, à l'âge de vingt ans, avec une blonde ouvrière de la région, âgée de dix-sept ans, dont il a tout de suite une petite fille. *« On vivait dans les baraquements des alentours. Mes beaux-parents ont élevé l'enfant. »*

C'est alors sa « période » allemande, qui sera un peu plus bleue... Un beau-frère, installé à Stuttgart, fait embaucher le couple Pacenza dans une usine de formica, lui comme ouvrier aux presses, elle, sur une autre machine.

Retour à Avion. Achat, avec vingt mille francs d'économies, d'un terrain, où sera peu à peu bâtie la maison familiale. Elle, elle retrouve son premier emploi, dans une usine textile, où dit-elle *« j'avais été embauchée en 1957 à soixante-trois centimes de l'heure »*. Lui, il se place comme balayeur dans une entreprise de confection. *« Il faut savoir bouger,* assure-t-il, *savoir redescendre quelques échelons, pour remonter plus haut ».*

Dans cette entreprise, M. Raffaële Pacenza balaie, mais il revient aussi à ses premières amours : il taille, il coud, il parvient à se faire ses costumes, et un midi de 1962, dans un café-restaurant de Lens, où il a ses habitudes, un tailleur juif polonais, qui a remarqué son élégance, lui tend sa carte de visite : Paris. On y va.

Toileur à la main chez ce tailleur juif, dont il garde un souvenir ému, puis chez Burton, notamment. Trois années gris-blanc, (1963-1966) passées à économiser sou par sou – sa femme Christiane tient une loge de concierge –, pour bâtir la maison d'Avion et , surtout, son avenir de patron. Il réussit divers examens (coupeur, modéliste). Et c'est mai 68, à nouveau dans le Nord Pas-de-Calais.

La bougeotte le reprend en 1970. La lecture d'une petite annonce, et le voici chef d'atelier, puis directeur technique (jusqu'en 1974), dans les environs de Nancy, avant d'être recruté par Lee Cooper.

Avec 120 000 francs d'économie, avec l'aide des Houillières du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, avec le bénéfice des dispositions en vigueur, relatives aux créations d'entreprise, avec la mobilisation de *« tous les copains de jeunesse, qui expert-comptable, qui conseil juridique, qui assureur, une vraie bande à Bonnot »*, naît, le 1er janvier 1976, la société Pacenza.

L'année 1976 est pourtant très difficile pour l'industrie textile française. Le P.-D.G. d'Avion a un clin d'œil : *« Justement, c'est quand tout va mal qu'il y a une place à prendre. De quoi les gens ne peuvent se passer ? De manger et de s'habiller. La concurrence étrangère ? Tu plaisantes. Des bavardages de la télé. »*

De fait, M. Pacenza trouve immédiatement un créneau – le sportsware – et l'entreprise démarre, avec une équipe réduite : le nouveau patron prend pour associées... sa femme et sa fille aînée (en attendant que sa seconde fille, aujourd'hui âgée de treize ans, entre dans la danse familiale).

Les clés du succès ? *« Il faut toujours avoir deux ans d'avance sur les autres. Si la clientèle souhaite des vêtements avec des poches dans le dos, on les fait. »* Créateur de modèles, fabricant et façonnier à la fois, M. Raffaële Pacenza se définit comme *« un artisan industrialisé »*. Il produit aujourd'hui des « fringues » qui plaisent aux jeunes, mais il pourrait demain se lancer dans la confection de smokings si telle était la mode populaire.

Une pression sur l'accélérateur de la Mercedes, dans les rues d'Avion, et le P.-D.G. dit tout à trac : *« Tu vois, cette commune, je l'aime. J'aime les paysages industriels. Mais je sais aussi que beaucoup de gens disent : Qu'est-ce qu'il a donc fait, ce Rital, pour réussir ? »*

MICHEL CASTAING.

M. JEAN-FRANCIS BARDA (micro-électronique) DANS L'INDRE

« Il faut être petit pour être créateur »

Le concours « Innovez dans l'Indre », lancé par le conseil général du département que préside M. André Laignel (P.S.), vient d'être remporté par une petite entreprise, les Ateliers techniques de Gargilesse. Elle a gagné son prix en présentant un projet de système de vote électronique.

La société A.T.G. a un patron, M. Jean-Francis Borda, qui échappe aux normes. En janvier 1982, M. Barda a ouvert les portes de sa petite entreprise à Gargilesse-Dampierre – dont il était originaire, – le « village des artistes » du Berry, qui doit sa célébrité à George Sand et à son site. Accroché au flanc de petites collines au-dessus des méandres de la Gargilesse, le village séduisit la romancière, qui le décrivit comme sa *« petite Suisse »*. Depuis, Gargilesse-Dampierre s'est taillé une réputation de haut lieu culturel, avec un festival de renom durant l'été. Un enironnement parfaitement complémantaire pour J.-F. Barda, qui se définit à la fois comme un artiste et un artisan : *« Mon travail de concepteur en micro-électronique s'apparente à l'élaboration de l'œuvre d'art, à la construction d'un roman, d'un tableau ; le processus est le même... Je ne me vois pas du tout d'ailleurs en « directeur d'usine » : le poste de directeur va tourner tous les ans afin que chacun puisse s'exprimer »*, précise-t-il.

Pour l'instant, six personnes seulement constituent le potentiel d'A.T.G. Et J.-F. Barda a fixé à vingt personnes environ la taille de son entreprise. *« La créativité est en chute libre lorsqu'on se structure trop, lorsque l'entreprise est trop grosse,* affirme-t-il. *Paradoxalement, Thomson ne pourrait pas créer comme nous le faisons : cela coûterait trop cher. »* C'est pourquoi, pour M. Barda, la P.M.E. est le lieu idéal pour l'expression de la créativité. Coup de patte au passage sur les défauts bien connus de notre système industriel et des hommes : *« L'incompétence empoisonne le tissu industriel. Un bon technicien ne fait pas forcément un bon chef de service. Il y a une aspiration naturelle des compétences vers l'incompétence. En France, on ne se remet pas en cause ; on s'accroche à ses idées, même quand on s'est trompé, à ses relations, et on s'enfonce »*, fait-il remarquer.

Autre constat : l'innovation s'accommode fort bien de la décentralisation : *« A Paris, on trouve une main-d'œuvre surqualifiée, suremployée, surpayée. Ici, c'est l'inverse : elle est sous-qualifiée, sous-employée et sous-payée. »* L'Indre ne propose qu'un seul B.T.S. et pas la moindre filière universitaire. *« Il faut donc rééquilibrer »*, pense M. Borda. Il a découvert que les mécaniciennes en confection – un secteur qui a été ravagé par la crise dans le département – pouvaient fort bien, et rapidement – se reconvertir dans le câblage en électronique : il y a beaucoup de similitudes dans les gestes et la pratique des deux professions. *« En quelques semaines, la transformation peut s'opérer,* affirme-t-il. *Même les Américains recommencent à fabriquer chez eux à partir d'un certain niveau d'automatisation.*

« En informatique, cela va très vite, explique encore M. Borda. *L'étudiant sort de l'école avec un décalage de six à huit ans... quinze ans de carrière sont nécessaires pour rattraper un manque de formation de deux ans... Nous sommes en situation de révolution technologique permanente, pour reprendre le terminologie maoïste. Chez nous, nous ne sommes pas capables d'assurer ces mutations. »*

Une chose est certaine en tout cas pour ce jeune patron inhabituel : *« La télématique est un outil de décentralisation fantastique. »*

RÉGIS GUYOTAT.

TOURISME

M. Roland Carraz annonce une nouvelle formule du chèque-vacances

MM. Raymond Vaillant, président de l'Agence nationale pour les chèques-vacances (A.N.C.V.), et Roger Favier, président de l'Association des maires de Maurienne – qui regroupe la quasi-totalité des soixante-deux communes de la vallée, – ont signé, samedi 23 juillet à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), une convention pour la promotion du chèque-vacances, en présence de M. Roland Carraz, secrétaire d'État au tourisme.

A l'occasion de son séjour en Maurienne, M. Carraz a confirmé qu'il proposerait, dans le cadre du projet de loi de finances 1984, un assouplissement des conditions d'accès à cette formule, lancée en mars 1982. Le régime actuellement en vigueur réserve l'attribution des chèques par le canal « employeur » aux salariés ayant acquitté moins de I 130 F au titre de l'impôt sur le revenu de l'année 1981. Ce plafond serait porté à 5 000 F, doublant ainsi le nombre de bénéficiaires potentiels, pour atteindre neuf millions. D'autre part, la période d'épargne rquise pour avoir accès aux chèques-vacances sera ramenée de huit à quatre mois. Enfin, un groupe de travail examinera prochainement une simplification des formalités d'acquisition.

Soulignant que 43 % des Français ne partent pas en vacances, le secrétaire d'État au tourisme a estimé que le chèque contribuerait non seulement à la démocratisation des vacances, mais aussi à un meilleur étalement dans le temps et dans l'espace. En effet, le prestataire de services (hôtelier, restaurateur, commerçant) peut le « bonifier », et proposer, par exemple, hors saison, un repas d'une valeur de 60 F contre un titre de 50 F.

Un affichette ornée d'une silhouette d'oiseau bleu et portant la mention « Bienvenue chèques-vacances » signalera les établissements qui acceptent ce titre de paiement. A la mi-novembre, l'A.N.C.V. publiera un annuaire national, dans lequel seront répertoriés six mille à sept mille de ces établissements.

V. H.

Ile-de-France

BÉNÉFICES EN BAISSE POUR AÉROPORT DE PARIS

Aéroport de Paris (l'établissement public chargé de l'exploitation des quatorze plates-formes aéroportuaires de la région parisienne) a enregistré en 1982, pour la quatrième année consécutive, un résultat positif, bien qu'en diminution sensible par rapport à 1981 (8,9 millions de francs contre 28,3 millions).

Les charges de l'entreprise ont cru plus vite (+ 18,8 %) que ses recettes (+ 15 %) en dépit d'un trafic en augmentation de 3,8 % sur les trois aéroports principaux (Roissy, Orly, Le Bourget). Mais le produit des redevances aériennes progresse moins vite (+ 15,3 %) que celui des cessions, travaux et prestations réalisés par l'établissement public (+ 20,6 %). Une marge d'autofinancement de 360 millions de francs a été dégagée, correspondant à un taux d'autofinancement voisin de 42 %.

Avec un trafic de 29,6 millions de passagers, les aéroports parisiens se sont situés l'an passé à la deuxième place européenne et à la septième place mondiale.

TRAVAUX SUR L'AUTOROUTE A-6 DANS LA BANLIEUE PARISIENNE

L'autoroute du Soleil (A-6) sera en travaux du mardi 2 août à 22 heures au samedi 27 août à 6 heures. Le chantier se déplacera dans le sens Paris-province, entre Wissous et Viry-Châtillon, sur une longueur de 9 kilomètres. Il a pour objet de refaire en totalité la voie de droite de la chaussée ainsi que certaines parties des autres bandes. Durant les travaux, la circulation Paris-province s'effectuera, d'une part, sur la voie de gauche dans le sens Paris-province et, d'autre part, à contresens sur la voie de gauche province-Paris.

Des restrictions d'accès à l'autoroute seront en outre appliquées vers la province, les bretelles d'accès de Wissous (passage de B-6 à A-6) de l'A-87, de même que les entrées et sorties de Chilly et de Savigny seront fermées. Vers Paris, les entrées de Viry-Châtillon, de Savigny et de Chilly seront, elles aussi, fermées. Dans tous les cas, des déviations seront mises en place et fléchées.

ENVIRONNEMENT

CHASSE

Les dates d'ouverture définitives sont fixées

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de l'environnement et de la qualité de la vie vient de fixer l'ouverture générale de la chasse dans les différents départements, aux dates suivantes :

- *Au 11 septembre :* Ain, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ariège, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente-Maritime, Corrèze, Haute-Corse, Corse-du-Sud, Creuse, Dordogne, Doubs, Drôme, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Isère, Jura, Landes, Loire, Haute-Loire, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantique, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Savoie, Haute-Savoie, Tarn, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse.
- *Au 18 septembre :* Charente, Côte-d'Or, Indre-et-Loire, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Nièvre, Rhône, Haute-Saône, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Haute-Vienne, Territoire-de-Belfort.
- *Au 25 septembre :* Allier, Saône-et-Loire.
- *Au 2 octobre :* Aisne, Ardennes, Aube, Calvados, Cher, Côtes-du-Nord, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Indre, Loir-et-Cher, Loiret, Manche, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Morbihan, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Sarthe, Paris, Seine-Maritime, Seine-et-Marne, Yvelines, Somme, Vosges, Yonne, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise.
- *Au 9 octobre :* Ille-et-Vilaine.

Comme les années précédentes, les périodes de chasse de la perdrix et du lièvre ont été sensiblement limitées pour tenir compte des circonstances climatiques et des conditions de reproduction de ces espèces.

Pour le gibier de montagne, la période de chasse a été fixée :

- *Pour les Pyrénées,* du 25 septembre au 16 octobre, à raison de trois jours par semaine (sauf pour le département des Pyrénées-Orientales, soumis au plan de chasse).
- *Pour les Alpes,* du 11 septembre au 25 septembre ou au 2 octobre, à raison de deux à quatre jours par semaine, suivant les départements.

La clôture générale de la chasse s'échelonnera du 1er janvier au 29 février 1983, selon les départements ; le pigeon ramier pourra être tiré jusqu'au 31 mars dans un certain nombre de départements.

Dans chaque département, les arrêtés d'ouverture et de clôture précisant les conditions d'exercice de la chasse de différentes espèces seront affichés dans le courant du mois d'août dans toutes les mairies.

Ces dispositions ont été arrêtées par le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de l'environnement et de la qualité de la vie, après consultation du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage, qui s'est réuni le 22 juin dernier.

La commission baleinière internationale réduit à 10 000 les captures autorisées pendant la campagne 1983-1984

Le dernier carré de baleiniers qui s'opposaient à l'arrêt de la chasse commerciale vient de perdre un partenaire : le Pérou.

Celui-ci vient en effet d'annoncer, à l'issue de la trente-cinquième session de la commission baleinière internationale (C.B.I.), réunie à Brighton (Grande-Bretagne) du 18 au 23 juillet, qu'il acceptait le principe du moratoire adopté l'an dernier par les quarante États membres, c'est-à-dire la suspension de la chasse commerciale à la baleine à partir de 1986. Des neuf pays baleiniers (Japon, U.R.S.S., Norvège, Pérou, Islande, Espagne, Brésil, Corée du Sud, États-Unis), seuls le Japon, l'U.R.S.S. et la Norvège s'opposent encore à l'application du moratoire de la C.B.I.

Le Japon a proposé une formule pour tourner le moratoire : puisque seule la chasse commerciale sera interdite après 1986 (la chasse « aborigène » pratiquée par les Esquimaux d'Alaska ou de Sibérie reste autorisée), le Japon suggère une troisième catégorie de chasse, dite de subsistance, qui resterait autorisée pour ne pas compromettre *« l'équilibre économique et socio culturel des population qui la pratiquent ».*

En attendant, la commission a encore réduit les quotas de chasse pour la saison 1983-1984 : 10 160 prises seront autorisées contre 12 415 en 1982-1983 (le chiffre était de 40 000 il y a dix ans).

La C.B.I. n'a pas les moyens matériels ni juridiques de faire respecter ces quotas, mais certains États gros consommateurs de poisson importé, comme les États-Unis, peuvent, en réduisant leurs achats au Japon ou à la Norvège, faire pression pour le respect du moratoire. Les États-Unis ont déjà menacé de réduire de 400 millions de dollars le montant de leurs importations de poisson et d'huîtres du Japon. Ils ont aussi ramené à 100 000 tonnes le quota de poisson que les chalutiers japonnais pourront pêcher dans les eaux territoriales américaines.

Quant aux sept militants écologistes de Greenpeace (six Américains et un Canadien) qui avaient été interpellés dans un port baleiniers de Sibérie par les autorités soviétiques, ils ont été relâchés samedi en mer, comme prévu (*le Monde* daté 24-25 juillet).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

Le Chili paraît assuré de recevoir un nouveau prêt bancaire de 1,3 milliard de dollars

Correspondance

Santiago. – Le Fonds monétaire international (F.M.I.) aidera le Chili à faire face à ses engagements extérieurs, tout en lui accordant une plus grance liberté de manœuvre dans l'application du *programme* d'ajustement conclu avec le gouvernement. Telles sont les conclusions qu'on peut tirer à une semaine de l'expiration du moratoire accordé par les quelque six cents banques créditrices.

Engagées dans le courant de 1982, alors que les nuages s'amoncelaient sur le « miracle chilien », les négociations avec le F.M.I. avaient finalement abouti dans les premiers jours de janvier à un accord aux termes duquel le Chili se voyait octroyer 875 *millions de dollars*, soit 325 millions au titre du financement compensatoire et 550 millions sous forme d'un accord de confirmation (1) accompagné de la mise en œuvre d'un programme de redressement financier. Quelques jours après la signature de cet accord, le ministre de l'économie, M. Rolf Luders, annonçait la liquidation de deux importantes institutions financières et la mise sous tutelle de sept autres. Cette décision provoqua immédiatement l'interruption du flux de crédits provenant de l'extérieur.

Les conditions obtenues par le nouveau *ministre des finances*

Par ailleurs, en injectant dans l'économie plus de 1 milliard de dollars afin de compenser la chute des dépôts et d'éviter la faillite en cascade des entreprises liées aux banques en difficulté, les autorités économiques firent éclater le cadre monétaire établi par le Fonds. Les réserves diminuèrent de plus de 1 milliard de dollars en deux mois. Au début du mois de mars, le Chili se trouvait dans une situation extrêmement grave : *le F.M.I.* avait décidé de différer le versement de la deuxième tranche du crédit de confirmation et les autorités se voyaient obligées, après avoir longtemps soutenu que cela ne serait pas nécessaire, de renégocier dans des conditions particulièrement défavorables la partie de la dette extérieure venant à échéance en 1983 et en 1984 (celle-ci s'élève au total à environ 18 milliards de dollars).

La première conséquence de la crise fut le remplacement à la tête du ministère des finances de M. Luders par le président de la Banque centrale, M. Carlos Caceres, jugé beaucoup plus digne de confiance dans les milieux financiers internationaux. Le nouveau ministre obtint un premier adoucissement des conditions imposées par le Fonds, en particulier en ce qui concerne le déficit budgétaire autorisé pour l'année 1983. Fixé au départ à 1,7 % du P.I.B., il fut porté dans le nouvel accord conclu en mars à 2,3 %. Les banques créditrices acceptèrent d'autre part le moratoire demandé par M. Caceres, tandis que des négociations globales s'engageaient pour couvrir le déficit de la balance des paiements. Le plan financier présenté par le ministre des finances comprend quatre volets :

- Rééchelonnement sur huit ans, avec une période de grâce de quatre ans, des 3,4 milliards de dollars venant à échéance en 1983 et 1984 ;
- Octroi d'un crédit à long terme de 1,3 milliard de dollars destiné au paiement des intérêts, ce qui devrait *permettre au Chili de maintenir un* niveau suffisant de réserves ;
- Élargissement des lignes de crédit à court terme pour financer les opérations de commerce extérieur ;
- Octroi d'un crédit-relais de 530 millions de dollars afin de renforcer les réserves jusqu'à l'obtention du prêt de 1,3 milliard de dollars. Ce crédit-relais a été accordé à la mi-mai, 180 millions étant apportés par les douze principaux *créanciers et le reste par la Banque* des règlements internationaux.

Un jugement favorable

La réponse positive des banques commerciales en ce qui concerne le prêt de 1,3 milliard de dollars dépendait évidemment du feu vert donné par le Fonds. Celui-ci paraît acquis après la venue à Santiago, à la fin du mois de juin, d'une mission technique chargée d'analyser l'évolution des principaux agrégats. Les résultats ont été jugés particulièrement satisfaisants dans le domaine des échanges extérieurs, l'excédent de la balance commerciale dépassant largement les prévisions en raison surtout de la chute vertigineuse *des importations*. D'autre part, les déclarations optimistes de M. Harry Taylor, président de la Manufacture Hanover Trust Company et représentant du « Comité des 12 », semblent avoir rassuré les banques régionales américaines et les banques *européennes* très réticentes à l'égard du Chili, tant en raison de la dégradation de la situation économique que de l'agitation politique des derniers mois.

Le prêt de 1,3 milliard de dollars devrait en principe être signé avant le 31 juillet. M. Taylor a annoncé en outre que le Chili pouvait compter sur une ligne de crédit à court terme de 1,7 milliard de dollars jusqu'en 1984, ce qui est plus que suffisant compte tenu du niveau des achats à l'extérieur. Le pays devrait donc recevoir dans les prochains jours les deux tranches du crédit de confirmation correspondant au premier et au deuxième trimestre, soit 104 millions de dollars, et les premiers 500 millions du prêt à long terme accordé par les banques commerciales.

Une « compréhension » toute relative

Le Chili a donc échappé à l'étranglement financier. Mais le prix qu'il devra payer est élevé. La croissance a toutes les chances d'être négative en 1983 et sera sans doute à peine positive en 1984. Le Fonds a, certes, desserré quelque peu le carcan imposé à l'économie chilienne, mais il semble que cet assouplissement porte beaucoup plus sur les moyens à mettre en œuvre que sur les objectifs à atteindre. En d'autres termes, le cap reste inchangé en ce qui concerne *le niveau de réserves à la* fin de l'année (l'accord conclu avec le Fonds prévoit une diminution de 600 millions de dollars durant l'année 1983), les autorités économiques disposant seulement d'une plus grande liberté d'action, en particulier dans le maniement des instruments monétaires.

Les milieux d'affaires estiment cependant que la « compréhension » montrée par les experts de Washington est insuffisame face à la gravité de la situation économique interne. Les deux principales organisations patronales, la Confederacion de la produccion y del comercio, et la Sociedad de fomento fabril (SOFOFA), toutes deux championnes de l'économie de marché, ont adressé au gouvernement une série de propositions destinées relancer l'activité. Le diagnostic est unanime. *« Le problème central de l'économie chilienne n'est plus aujourd'hui le déséquilibre extérieur provoqué par un excès de dépenses, mais la chute dramatique de la demande, à laquelle s'ajoute l'extrême vulnérabilité financière des entreprises en raison d'une période prolongée de taux d'intérêt élevés. »*

Tout en reconnaissant que la récession a tendance à se stabiliser et que des signes de reprise se manifestent dans le secteur minier, les deux institutions soulignent l'ampleur de la récession : chute de 8 % du P.I.B. *durant le premier semestre par* rapport à la même période de 1982 (le P.I.B. a diminué de 14,1 % l'année dernière) et chômage très élevé, un travailleur sur trois se trouvant sans emploi. Le document de la Confederacion de la produccion y del comercio précise que la diminution de l'indice officiel de chômage (– 20 %) s'explique par l'extension des deux programmes d'assistance, le plan d'emploi minimum et le plan d'emploi des chefs de famille (2), et non pas un redémarrage de la production.

Selon le patronat, la seule issue réside dans *« une vigoureuse relance de la demande intérieure »* grâce à l'application de mesures dont l'inspiration keynésienne ne manque pas d'étonner de la part de ceux qui, il n'y a pas si longtemps, vantaient les mérites du « modèle de Chicago » : baisse des taux d'intérêt, augmentation des investissements publics et hausse des rémunérations. Les patrons demandent également que des facilités soient données aux entreprises et aux particuliers pour qu'ils puissent renégocier la totalité de leur passif.

Un tel programme est, selon les représentants de l'industrie et du commerce, incompatible *« avec l'austérité fiscale et monétaire »* exigée par le F.M.I. Le gouvernement doit donc obtenir *« un assouplissement de l'accord avec le Fonds »*, d'autant plus facile, soutiennent certains, que le caractère très restrictif des mesures d'ajustement est beaucoup plus le résultat d'un choix des autorités que des exigences formulées par l'organisme de Washington...

Le débat entre les partisans de l'application stricte du programme d'ajustement et ceux qui considèrent qu'il faut s'en écarter n'oppose pas seulement les autorités économiques et les milieux d'affaires. Il s'est instauré au sein même du gouvernement. Malgré les démentis officiels, il est clair que le ministre de l'économie, M. Manuel Martin, est plus proche des thèses défendues par les industriels et les commerçants que de celles du ministre des finances. Qu'en pense le général Pinochet ? *Certains affirment que, une fois ob*tenu le prêt des banques commerciales, le chef de l'État soutenu par l'armée n'aurait cure ni de l'orthodoxie financière... ni de M. Caceres.

JACQUES DESPRÉS.

(1) En vertu d'un accord de confirmation (stand-by en anglais), le pays bénéficiaire du crédit dispose pendant toute la durée du prêt d'une faculté de tirage égale au montant convenu. Si, par exemple, le prêt est de 550 millions de dollars, sur trois ans, l'emprunteur qui aurait tiré 100 millions de dollars la première année, puis remboursé cette somme au début de la seconde, pourra encore utiliser la totalité des 550 millions pendant le temps qui reste à courir jusqu'à l'échéance.

(2) L'allocation versée aux bénéficiaires du plan d'emploi minimum s'élève à environ 26 dollars par mois (environ 200 F), et celle touchée par les bénéficiaires du deuxième plan d'assistance à environ 52 dollars.

AFFAIRES

LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE CENTRAUX TÉLÉPHONIQUES

Le choix du gouvernement indien en faveur de C.I.T.-Alcatel provoque une controverse à New-Delhi

La société française C.I.T.-Alcatel devrait se voir confier la *construction « clés en main » d'une deuxième usine de centraux* téléphoniques électroniques en Inde. Le contrat officiel n'a pas encore été signé, mais le ministre des P.T.T. indien a annoncé, au début du mois de juillet, le choix du gouvernement indien en faveur de la société française. C.I.T.-Alcatel avait déjà obtenu en août 1982 un contrat pour la fourniture de 200 000 lignes téléphoniqueset la construction d'une usine de centraux d'une capacité annuelle de 500 000 lignes. Cette première usine, située à Gonda, devrait entrer en service en 1984. La deuxième, qui sera implantée à Bangalore, dans le sud du pays, devrait être opérationnelle en 1986.

De notre correspondant

New-Delhi. – La *décision* du gouvernement indien de confier la réalisation d'une deuxième usine de télécommunications à la société française C.I.T.-Alcatel provoque une vive controverse dans le pays. L'Inde est un pays où le téléphone *fonctionne mal* – on compte 3 téléphones pour 1 000 habitants, et se fabrique peu. Lorsque New-Delhi a accepté, au mois de février 1982, l'offre du gouvernement français et de C.I.T.-Alcatel, qui se proposaient de fournir à l'Inde une usine capable de produire 500 000 lignes par an, les multinationales des télécommunications du monde entier ont vu s'ouvrir à elles la perspective d'un marché de plusieurs millions de lignes.

En mars 1982, le gouvernement lançait un appel d'offres pour la construction d'une deuxième unité de production de 500 000 lignes par an. Trois propositions allaient être retenues : celles du groupe allemand Siemens, de la société britannique General Electric Corporation (une filiale de British Telecom) et celle d'I.T.T. à travers sa filiale belge.

Conformément à la politique indienne de diversification de ses sources technologiques, la deuxième proposition de CIT-Alcatel fut mise de côté, bien que de tous les systèmes en lice, seul le E10-B français répondait à la condition de présélection qui voulait qu'à la clôture de l'appel d'offres, la technologie offerte soit non seulement avancée mais aussi exploitée au stade commercial sous la forme d'un central opérationnel de 5 000 lignes.

Arguant qu'une technologie de pointe *« commercialement prouvée »* était contradictoire en soi-même, les conseillers techniques du gouvernement indien penchaient pour un système *« avancé »* à l'image de ceux proposés par Siemens, I.T.T. et la G.E.C. Ces systèmes sont entièrement digitalisés et utilisent massivement les microprocesseurs à la différence du système E10 B plus ancien. De plus, ils offriraient l'avantage non négligeable de procurer des débouchés pour la toute nouvelle usine de *« circuits intégrés de grande échelle* (L.S.I.) » de Chandigarh.

Fin juin 1983, sans crier gare, le gouvernement indien fit volte-face et, si l'on en croit les bruits de couloir, prit la décision en moins de dix minutes de passer une seconde commande à C.I.T.-Alcatel. Des instructions dans ce sens seraient venues « de très haut ». Pour justifier sa décision, l'appréciation financière n'étant pas officiellement entrée en ligne de compte, le ministère des communications a déclaré que seul le système E10 B avait fait ses preuves suivant les *normes indiquées dans l'appel* d'offres initial. Ce qu'aucun des concurrents malheureux ne conteste par ailleurs. Toutefois, ces derniers se posent la question de savoir pourquoi le gouvernement leur avait fait miroiter la promesse d'un contrat pendant plus d'un an.

(Intérim.)

A Bruxelles

Les Dix étudient de nouvelles diminutions des capacités de production d'acier en Europe

Les ministres de l'industrie des Dix se réunissent à Bruxelles ce lundi 25 juillet pour examiner une nouvelle fois l'ensemble du dossier de la sidérurgie.

Les aciéries européennes ne travaillent aujourd'hui qu'à 54 % de leur capacité de production. Depuis 1980, la Commission de la C.E.E., qui cherche à assainir la situation, impose, en vertu du traité de la CECA, des limitations de production par État et un contrôle des aides publiques.

Depuis trois ans les Dix ont déjà accepté d'éliminer de la sidérurgie européenne une capacité de production de 18,4 millions de tonnes. La Commission de Bruxelles veut y ajouter aujourd'hui une réduction supplémentaire de 8,3 millions de tonnes pour atteindre un total de 26,7 millions de tonnes. La discussion portera lundi sur le partage de ces sacrifices, et sur la décision de la Commission de prolonger jusqu'à la fin 1985 les quotas de prodution imposés sur environ 70 % du secteur sidérurgique.

Les gouvernements sont d'accord sur le principe, mais plusieurs États membres, dont la France et l'Italie, réclament pour leurs industries respectives des parts plus grandes que celles que leur réserve Bruxelles. Selon le plan communautaire, la France devrait réduire encore de millions de tonnes ses capacités. Le gouvernement français estime, pour sa part, que la France a déjà fait de lourds sacrifices.

ÉNERGIE

La Chine envisage d'adhérer à l'Agence internationale de l'énergie atomique

De notre correspondant

Pékin. – Le gouvernement de la République populaire paraît envisager sérieusement d'occuper prochainement le siège de la Chine à l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.). Dans cette perspective, le ministère chinois des affaires étrangères vient d'annoncer que le directeur général de l'A.I.E.A. fera une visite à Pékin du 11 au 17 août. L'objet de ce premier contact sera de discuter de l'admission de la Chine à l'Agence. Pékin indique aussi que cette visite aidera à *« promouvoir la coopération entre la Chine et d'autres pays dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire »*. Le siège de la Chine à l'A.I.E.A. est vacant depuis 1971, Taiwan ayant été contraint de se retirer de l'organisation.

Si, jusqu'à une date récente, la non-appartenance de la République populaire à l'A.I.E.A. n'avait pas paru la gêner, il en va désormais différemment. Après beaucoup d'hésitations, Pékin a décidé l'an dernier de s'engager dans un programme de construction de centrales nucléaires en coopération avec des sociétés étrangères. Le projet le plus avancé est celui d'une centrale de deux réacteurs de 900 MW, située près de Canton, dans le sud du pays, et qui sera probablement édifiée en commun avec la France et la Grande-Bretagne. Deux autres projets du même type sont dans les cartons, l'un dans le Jiangsu (est du pays), l'autre dans le Nord-Est. Par ailleurs, la Chine a annoncé son intention de construire à Hangzhou, près de Shanghai, une unité de production plus modeste (un seul réacteur de 300 MW).

La coopération avec l'étranger en ce domaine implique des transferts de technologie nucléaire que la non-participation de la Chine à l'A.I.E.A. risquerait de rendre plus difficiles. Les Etats-Unis, très sensibles sur ce point, auraient fait valoir cet argument tant auprès de Pékin que des sociétés américaines intéressées à la vente de matériel nucléaire à la Chine.

Ce n'est sans doute pas un hasard si la visite de M. Blix à Pékin est annoncée au moment où viennent de se tenir à Washington des conversations destinées, selon l'agence Xinhua, à *« établir un fondement solide pour une coopération bilatérale dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire »* (*le Monde* daté 17-18 juillet).

M.L.

AFFAIRES

TRÉFIMÉTAUX VA RÉDUIRE SES EFFECTIFS D'UN TIERS

Tréfimétaux, filiale de PUK spécialisée dans la transformation du cuivre et premier européen de ce secteur, va réduire ses effectifs d'un tiers. La direction a en effet annoncé au comité d'entreprise la suppression, d'ici 1985, de 1 800 des 5 200 emplois que compte la société. Ces départs se réaliseront par une convention avec le Fonds national pour l'emploi. Le site de Dives-sur-Mer (Calvados), qui emploie 930 personnes, sera fermé, et ses productions réparties entre l'Oise et les Ardennes.

Tréfimétaux affirme que ces mesures seront complétées par *« une priorité d'embauche dans les autres usines de la société et par des implantations d'activités nouvelles entraînant la création d'emplois nouveaux »*. La société annonce dans le même temps un investissement de 300 millions de francs.

Affectée par la mévente du cuivre et par les fortes surcapacités de production en Europe, Tréfimétaux n'a cessé de voir sa situation se dégrader ces dernières années. Ses pertes de 21 millions de francs en 1980 sont passées à 171 millions en 1981 et à 375 millions (pour un chiffre d'affaires de 2,3 milliards) en 1982. La restructuration de Tréfimétaux était donc un des impératifs de Pechiney Ugine Kuhlmann (voir l'article consacré à PUK dans Le Monde de l'économie, page 11).

LA CRISE DE L'INDUSTRIE DE L'AMEUBLEMENT

« Un gros orage, mais il va passer »

L'arbre ne doit pas cacher la forêt. Ce n'est pas parce que quelques entreprises d'ameublement (A + B, Gauthier) connaissent des difficultés, ce n'est pas parce que le taux de pénétration des importations est passé de 16,9 % en 1970 à 26,5 % en 1982, que la crise de cette branche industrielle est structurelle. Non, affirme M. André Vincent, président de l'UNIFA (Union nationale des industries françaises d'ameublement), la crise est conjoncturelle : *« C'est un gros orage, mais il va passer. »*

Pour sortir de cette mauvaise passe, l'UNIFA propose une série de mesures que M. Vincent dit être étudiées avec bienveillance par les pouvoirs publics. Il y a des mesures pour adapter l'outil industriel à la conjoncture (prise en charge du chômage partiel à 100 %, allégement des charges sociales, soutien des investissements, libération des prix) ; des mesures pour protéger le marché *« sans être protectionniste »* (dépôt préalable, imposition de normes techniques, taxe parafiscale sur les importations, opposition au « dumping » des pays de l'Est) ; des mesures enfin pour réanimer le marché *« sans compromettre le plan de rigueur »* (augmentation des constructions et des surfaces meublables, plan d'épargne ameublement — ce qui n'est pas une demande nouvelle, — et allocations spéciales pour l'équipement mobilier des classes défavorisées).

La production, avec une valeur de 18,5 milliards de francs, s'est accrue de 2 % par rapport à 1981, où elle avait reculé de 2,9 % (mais en francs constants la production est encore inférieure à 1980). Les commandes pour le premier semestre 1983 sont inférieures, elles, de 30 % environ. L'industrie française, enfin, n'a couvert son marché intérieur qu'à 73,4 % contre 77 % en 1981. Mais ce marasme est *« conjoncturel »* car, annuellement, l'emploi a progressé de 5,3 % depuis vingt ans, la production de 8 % entre 1960 et 1982, les exportations de 23 %entre 1967 et 1982. Par contre, les investissements ne sont plus, depuis 1977, que de 3,6 % du chiffre d'affaires, contre 5 % auparavant.

Avec une demande fort élastique, l'achat d'un meuble pouvant être toujours différé, cette industrie est un amplificateur des tendances conjoncturelles. C'est donc, selon l'UNIFA, le plan de rigueur qui induit la crise. Quand le pouvoir d'achat se réduit, le meuble n'arrive pas en tête dans la hiérarchie des dépenses des ménages. Dans le même temps, l'amélioration des bas salaires a favorisé l'achat de meubles bas de gamme, le plus souvent importés. Toutefois, le plan Delors porte aussi ses fruits puisque la croissance des importations de meubles s'est ralentie, passant de 28 % en 1982 à 15 % fin mai1983.

Cependant, les industriels ont des motifs de satisfaction. Le « plan meuble » lancé en décembre 1981, avec le soutien de M. Dreyfus, alors ministre de l'industrie, continue de produire ses effets : développement de l'automatisation de la production et de la robotique (quarante expériences pilotes sont en cours, mais l'industrie française de la machine ne suit pas et serait sur le point d'être dépassée par celle de la R.F.A.) ; réorientation de la production vers le kit, qui ne représente cependant que 3 % du marché ; impulsion donnée aux meubles contemporains, qu'ils soient *« avant-gardistes »* ou *« branchés sur le marché »*. Deux points noirs subsistent : l'industrie de la chaise et le meuble de cuir, qui restent des spécialités italiennes.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −
$ E.-U.	7,8210	7,8230	+ 130	+ 180	+ 245	+ 315	+ 515	+ 655
$ can.	6,3382	6,3413	+ 129	+ 189	+ 243	+ 319	+ 566	+ 710
Yen (100)	3,2475	3,2494	+ 146	+ 185	+ 282	+ 334	+ 852	+ 937
DM	3,0081	3,0097	+ 187	+ 211	+ 354	+ 387	+ 961	+ 1029
Florin	2,6862	2,6888	+ 144	+ 174	+ 283	+ 316	+ 800	+ 866
F.B. (100)	15,0889	15,0471	+ 370	+ 507	+ 736	+ 937	+ 1564	+ 1974
F.S.	3,7058	3,7085	+ 230	+ 262	+ 445	+ 488	+ 1279	+ 1368
L (1 000)	5,0852	5,0878	− 179	− 124	− 394	− 310	− 1552	− 1396
£	11,8926	11,9011	+ 209	+ 318	+ 415	+ 563	+ 983	+ 1246

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 9/16	9 15/16	9 11/16	10 1/16	9 7/8	10 3/16	9 7/16	9 13/16
DM	4 1/2	4 7/8	4 11/16	5 1/16	4 7/8	5 1/4	5 7/16	5 13/16
Florin	4 7/8	5 5/8	5 5/16	5 11/16	5 3/8	5 3/4	5 11/16	6 1/16
F.B. (100)	8 1/4	8 3/4	8 1/2	9	8 3/4	9 1/6	9 3/4	10
F.S.	2	3 1/8	4 5/8	5	4 5/8	5	4 11/16	5 1/16
L (1 000)	15	15 3/4	15 1/4	15 3/4	15 3/4	16 1/4	18 1/4	18 3/4
£	9 3/8	9 7/8	9 1/2	9 7/8	9 5/8	10	10 1/8	10 1/2
F. franç.	12 3/16	12 1/2	12 1/8	12 1/2	12 3/4	13 1/8	15 7/8	16 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

Le financement de la protection sociale

(Suite de la première page.)

Encore ces chiffres ne tiennent-ils compte ni du déficit des entreprises ni du remboursement de la dette publique en capital (seuls les intérêts de cette dette sont comptés). Encore les chiffres pour 1984 intègrent-ils des mesures de rééquilibrage des comptes sociaux.

C'est dans ce contexte de crise financière qu'il faut replacer un débat difficile appelant des solutions dont les conséquences seront, de toute façon, lourdes pour l'avenir.

Pour présenter, à la rentrée prochaine, le budget de l'État avec un déficit contenu dans la limite des 3 % du produit intérieur brut, selon les recommandations expresses du président de la République, pour éviter de relever à nouveau et fortement les cotisations sociales, pour éviter aussi d'alourdir les charges des entreprises, les pouvoirs publics doivent trouver une quarantaine de milliards de francs pour 1984 : 20 milliards pour la protection sociale, 20 milliards pour le budget de l'État (*le Monde* daté 10-11 juillet).

Ayant pris conscience que de telles sommes pourraient difficilement être trouvées par le recours à de nouvelles mesures exceptionnelles, ayant également pris conscience du danger que représenterait un alourdissement des taux de la T.V.A., qui, en se répercutant immédiatement sur les prix de détail, condamnerait la stratégie Delors de ralentissement de l'inflation, une partie des membres du gouvernement se sont ralliés à l'idée d'un prélèvement définitif qui porterait non plus sur les revenus imposables, comme cette année, mais sur tous les revenus bruts, y compris les revenus du capital. Une telle formule aurait l'avantage de l'efficacité : tout le monde paierait, quel que soit son revenu, tous les revenus seraient concernés, aussi bien les revenus professionnels (1 580 milliards de francs en 1983) que les revenus du capital (intérêts, dividendes, revenus fonciers, plus-values : 210 milliards de francs cette année), soit, au total, une assiette de quelque 1 800 milliards de francs. Un prélèvement de 2% — c'est le taux proposé — rapporterait 36 milliards de francs. Encore l'assiette pourrait-elle s'appliquer aux primes des fonctionnaires, et surtout aux revenus dits de remplacement (retraites, indemnités de chômage, indemnités journalières, etc.), qui représenteront quelque 525 milliards de francs cette année. Le prélèvement porterait alors sur plus de 2 300 milliards de francs, rapportant ainsi, au taux de 2 %, 46 milliards de francs. Une somme à la mesure des besoins (2).

Une réforme qui doit être définitive

Les partisans d'une telle solution ont beau jeu de mettre en valeur sa simplicité et son efficacité. Mais leur argumentation prend tout son poids quand ils font remarquer que les énormes besoins de financement public qui se posent au pays sont des besoins durables qui, comme tels, ne peuvent être résolus par des mesures provisoires comme celles qui ont été prises ces dernières années. C'est donc une réforme définitive du financement de la protection sociale qu'ils proposent, une réforme qui, contrairement au prélèvement de 1 % de cette année, ne peut pas, ne doit pas exonérer 7,5 millions de contribuables, c'est-à-dire plus du tiers d'entre eux. Aucune réforme fiscale ou sociale d'envergure ne peut se concevoir sur des bases aussi étroites.

Si le débat est explosif — le mot n'est pas trop fort, on s'en rendra compte au cours des mois à venir, — c'est parce qu'il met en question, et cette fois définitivement, l'espoir qu'a eu longtemps la gauche de ne faire payer que les riches. Espoir entretenu par l'impôt sur les grandes fortunes et les divers prélèvements exceptionnels du type 7 %, 1 %, emprunt obligatoire de 10 %, etc.

Le prélèvement social de 2 % qui est proposé concernerait tout le monde, smicards y compris, idée difficile à admettre, ne serait-ce que parce qu'elle implique de hauts risques politiques. Ce sont d'ailleurs ces risques qui, plus que toute autre argumentation, peuvent bloquer une réforme dont on voit bien les avantages financiers et la douloureuse nécessité.

Le blocage politique est actuellement d'autant plus fort que, en plus de son extension à tous, le prélèvement serait proportionnel au revenu, ce qui apparaît aux purs et durs du parti socialiste comme une régression par rapport à la progressivité, principe fondamental sur lequel est bâti l'impôt sur le revenu en France. Force est pourtant de constater que celui-ci ne peut plus fournir les sommes nécessaires, la plupart des experts estimant qu'on atteint, en la matière, les limites maximales du rendement (180 milliards de francs environ cette année).

Si le blocage devait se confirmer, il resterait au gouvernement, pour financer la protection sociale, soit la T.V.A. (également injuste socialement, même si elle est relativement indolore, catastrophique en tout cas du point de vue de l'indice des prix), soit le recours à un nouveau prélèvement assis sur la valeur ajoutée des entreprises, une idée agitée depuis longtemps mais qui aurait l'inconvénient de pénaliser les investissements et serait de toute façon extrêmement difficile à mettre en œuvre (les transferts de charges que cette réforme supposerait seraient importants et pénaliseraient un tiers des entreprises, généralement les plus performantes) ; soit, enfin, les classiques cotisations sociales, qui ont contre elles d'être carrément dégressives en fonction du revenu.

On a trop tendance à oublier à ce sujet que, à cause du plafonnement des cotisations, un smicard verse 40 % de son revenu à la Sécurité sociale, alors qu'un titulaire de revenus élevés en verse beaucoup moins (20 % environ pour un salaire avoisinant 30 000 F par mois). De ce point de vue, le prélèvement proportionnel auquel pensent certains au sein du gouvernement serait un progrès par rapport à la dégressivité du système social actuel, progrès d'autant plus important que tous les revenus seraient concernés, qu'ils soient professionnels ou tirés du capital, et qu'ils le seraient dans leur intégralité.

Telles sont les données d'un problème aussi aigu qu'urgent à résoudre. Quelle que soit la solution retenue, celle-ci devra tenir compte de quatre priorités au moins :

— La première sera de sensibiliser davantage les Français au coût de la protection sociale, de façon à freiner progressivement des dépenses qui augmentent trop vite depuis des années. Ainsi pourra être ralentie, puis stoppée, la montée des prélèvements obligatoires, dont l'alourdissement depuis quinze ans n'est pas le fait des impôts d'Etat, mais celui des cotisations sociales. Toute réforme du financement de la protection sociale devra bien mettre en évidence pour chacun — y compris sur la feuille de paie — ce que coûte celle-ci. L'Etat aurait donc tort de prendre à son compte — notamment en les fiscalisant — des problèmes financiers que l'intérêt général commande de garder en dehors de lui ;

— Les choix qui seront faits devront apporter une solution durable au problème également durable du financement de la Sécurité sociale ;

— Les charges des entreprises ne devront pas être alourdies ;

— La répartition de l'effort financier devra tenir compte de la justice sociale, mais aussi du nécessaire encouragement au travail et à l'initiative.

Le respect de ces quatre conditions ne sera peut-être pas suffisant pour faire accepter aux Français l'idée de nouveaux et importants prélèvements rendus indispensables par la gravité de la crise financière. Il sera en tout cas nécessaire pour éviter que les efforts fiscaux et sociaux qui seront annoncés dans quelques semaines ne rencontrent incompréhension, irritation, voire hostilité pure et simple. C'est une grosse, très grosse partie, que va jouer là le gouvernement.

ALAIN VERNHOLES.

(2) A titre de comparaison, le prélèvement de 1 % de 1983 destiné à financer la Sécurité sociale rapportera 10 milliards de francs environ cette année.

COMMERCE

APRÈS LES LIVRES ET LES CARBURANTS

Le groupe Leclerc a l'intention de distribuer du tabac et des produits para-pharmaceutiques

Après les livres et les carburants, le groupe des centres Leclerc a l'intention de s'attaquer à la distribution de deux autres gammes de produits jusqu'ici protégés par la réglementation française : le tabac et la para-pharmacie. En ce qui concerne le tabac, le groupe va déposer, avant la fin du mois, une demande de licence d'importation et compte également passer commande à la SEITA (Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes). L'importation de cigarettes est en effet soumise en France à un agrément (licence) de l'administration, et leur vente à un contrat conclu avec l'État.

Le marché est, en revanche, libre dans plusieurs pays européens (Belgique, R.F.A., Pays-Bas) où les prix du tabac — y compris les produits français exportés par la SEITA — sont inférieurs à ceux pratiqués en France. M. Edouard Leclerc, président du groupe, a l'intention, en cas de refus probable de l'administration, de faire appel auprès de la Cour européenne de justice.

Interrogée sur ce projet, Mme Simone Veil, ancienne présidente du Parlement européen, a estimé que *« le tabac n'est pas le meilleur choix »*, et qu'*« il n'est pas souhaitable de développer (sa) consommation en France »*.

Pour les produits para-pharmaceutiques (*le Monde* du 23 juillet), le groupe Leclerc a l'intention d'ouvrir, d'ici l'automne, des rayons proposant des produits de grandes marques, distribués jusqu'à présent uniquement en pharmacie.

Le groupe Leclerc poursuit enfin sa bataille pour la vente de carburants à prix réduit. Menacé de sanctions par les pouvoirs publics — deux cent quarante procès-verbaux ont été dressés contre les centres Leclerc, — le groupe a momentanément cessé de pratiquer des rabais supérieurs à ceux autorisés par la réglementation (10 centimes).

Un jugement, rendu jeudi 21 juillet par le tribunal de Pontoise, saisi par six distributeurs d'essence, concurrents du groupe, lui a cependant donné raison. Alors que jusqu'ici la plupart des tribunaux de grande instance saisis (une douzaine au total depuis le début du mois) s'étaient déclarés incompétents, les juges de Pontoise ont estimé, sur le fond, que la réglementation française *« ne doit pas être appliquée comme étant contraire aux dispositions de la règle communautaire »*, et ils ont débouté les plaignants.

Le tribunal de grande instance de Fontainebleau, également saisi, a, pour sa part, décidé, vendredi 22 juillet, de saisir la Cour européenne de Luxembourg pour un recours en interprétation des textes.

Précision : apolitisme

Après la publication dans nos éditions du 3 juillet d'une interview de M. Michel Leclerc, fils de M. Edouard Leclerc, qui déclarait : « Il ne faut pas oublier que M. Bernasconi a appelé à voter pour M. Mitterrand entre les deux tours », *M. René Bernasconi, président de la C.S.N.C.R.A. (Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile) et de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, nous écrit :*

Je pense qu'avant de publier une telle déclaration votre journal, dont je reconnais le sérieux, aurait dû au préalable vérifier la véracité de cette allégation. Je tiens à souligner qu'en tant que président national de la C.S.N.C.R.A., comme en tant que président de la C.G.P.M.E., j'ai toujours tenu à me placer dans la stricte neutralité. Je considère, en effet, qu'il n'entre pas dans la fonction d'un représentant d'une organisation professionnelle de s'immiscer dans le débat politique.

Cela étant, les responsabilités, qui sont celles de tout dirigeant professionnel, l'amènent à prendre des positions économiques, ce que je fais toujours, en toute conscience, et sans jamais perdre de vue l'intérêt général.

En ce qui concerne le problème des remises sur les carburants, au mépris de la réglementation actuelle, et en bafouant délibérément la loi, les centres Leclerc font peut-être gagner au public quelques centimes, mais ils menacent l'existence même des détaillants qui assurent sur toute l'étendue du territoire un service permanent, indispensable, et qui n'ont pas la possibilité matérielle de consentir de telles remises.

[Le 28 avril 1981, quelques jours après le 1er tour des élections présidentielles, M.Bernasconi avait, à titre personnel, rendu visite à Valéry Giscard d'Estaing et tenu une conférence de presse dans les locaux même du Q.G. électoral du candidat, rue Marignan. Quatre jours plus tard, toujours entre les deux tours, le C.G.P.M.E., dont il était président, avait jugé *« excellentes »* les propositions de M. Mitterrand en faveur des petites et moyennes entreprises. Le 18 mai enfin, une semaine après le second tour, le même M. Bernasconi avait déclaré au micro d'Europe n° 1 : *« J'aurais pu opter pour M. Mitterrand, puisque lui-même m'a dit qu'il était d'un famille de P.M.E. Son grand-père était vinaigrier à Toulouse. »* Les affiliés de M. Bernasconi ont quelques excuses à s'être mépris sur les méandres de l'*« apolitisme »* et de la *« stricte neutralité »* du leader des petits patrons. — V. M.]

SOCIAL

Selon M. Ralite

L'AIDE AUX CONTRATS « EMPLOI-FORMATION » POURRAIT ATTEINDRE 4 MILLIARDS DE FRANCS

Évoquant, comme il l'avait fait précédemment, l'idée de contrats « emploi-formation-production » (*le Monde* du 2 juillet), M. Jack Ralite, ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de l'emploi, rappelle dans *l'Humanité* du 25 juillet *que le gouvernement consacre* cette année cent milliards de francs à l'industrie.

« Il suffirait, écrit-il, *qu'une petite partie* [de cette somme], *en vue d'expériences, soit consacrée à ces contrats. »* Estimant que créer un emploi coûte moins cher qu'indemniser un chômeur, M. Ralite avance que pour un nouvel emploi sur la base d'un salaire annuel (charges comprises) de 120 000 F, l'aide de l'État pourait atteindre 40 000 F. *« Faut-il rappeler*, ajoute-t-il, *qu'un chômeur coûte annuellement à l'État et aux régimes sociaux, en moyenne, 80 000 F ? Les experts estiment que l'économie d'un milliard d'importations par le développement d'une production française compétitive permet de créer au moins 5 000 emplois dans l'industrie et d'autres* [emplois] *induits ; l'aide pour ces 5 000 emplois serait donc de 200 millions. L'INSEE a évalué à 66 milliards le montant du déficit à rééquilibrer. Nous pourrions nous fixer avec ces contrats l'objectif raisonnable de 20 milliards sur les 66, soit une perspective de 100 000 emplois. L'aide serait alors de 4 milliards, soit 4 % de ce que donne le gouvernement aux entreprises. Elle serait renouvelée pendant trois ans, la mise en œuvre d'une coopération demandant du temps. »*

AUTOMOBILE

TOYOTA PREND UNE PARTICIPATION DE 16,5 % DANS LOTUS

La firme japonaise Toyota va acquérir 16,5 % du capital de Lotus, constructeur britannique de voitures de sport, en souscrivant 2,9 millions d'actions nouvelles représentant un *investissement de 1,16 million* de livres (14 millions de francs). Cette prise de participation a évidemment reçu l'accord de British Car Auction, firme spécialisée dans les véhicules d'occasion, qui avait pris 20,4 % du capital de Lotus à la fin du mois de juin.

Avec un déficit d'exploitation de 1,1 million de livres en 1982 et des pertes réelles de près du double, Lotus cherche depuis plusieurs mois un financement extérieur qui lui permette de lancer une nouvelle gamme en 1985, et de porter sa production de 500 à 1200 automobiles par an. Toyota, déjà lié à Lotus par des accords de coopération technique, était un partenaire tout trouvé. D'autant que la firme nippone y trouve la possibilité d'acquérir une *image sportive en Europe.*

DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS

La Grande-Bretagne dispose du système de santé le moins coûteux

Quel est le prix de la santé ? Dans son dernier numéro, la *Revue française des finances publiques* (1) publie un ensemble d'articles très documentés sur le coût comparé des systèmes de santé dans un certain nombre de pays industrialisés, notamment dans l'Europe communautaire et au Canada.

Plusieurs études analysent, en particulier, *les systèmes français et* britannique. En France, souligne Mme Simone Sandier, directrice de recherche au CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), les dépenses de santé étaient, en 1982, près de cent fois plus élevées qu'en 1950. Elles atteignent aujourd'hui 7,8 % du produit intérieur brut (contre 3 % en 1950), soit 286 milliards 500 millions de francs pour l'année 1982, ce qui représente une dépense de 5 300 francs par personne, contre 4 526 francs en 1981 (*le Monde* du 26 juillet 1983).

Sur ce total, les dépenses hospitalières continuent d'absorber une part croissante, et augmentent, depuis 1950, de 16,3 % par an en moyenne. Mme Sandier souligne la très inégale répartition des dépenses de santé dans la population : 10 % des malades entraînent 70 % des dépenses, et 4 % seulement en absorbent à eux seuls la moitié.

L'étude estime enfin que d'ici à 1987, la dépense individuelle de santé devrait marquer un certain fléchissement, compte tenu, notamment, du ralentissement de la croissance. Mais cette hypothèse repose sur une incertitude, qui porte en particulier sur la politique qui sera adoptée en matière de recrutement du personnel et de progression des salaires dans les hôpitaux.

Dans un article consacré au service national de santé britannique, M. Adrian Griffiths, directeur de la recherche à l'Institut de management en matière de santé à Genève, note que les dépenses de santé de Grande-Bretagne qui représentaient 3,9 % de produit intérieur brut en 1948 en absorbent aujourd'hui 6 %, soit le pourcentage le plus faible enregistré dans les pays industrialisés. Pourtant, le service national de santé britannique est le premier employeur du Royaume-Uni : 822 000 personnes, soit près de 4 % de la population active. M. Griffiths souligne, d'autre part, que les autorités britanniques ont entrepris une politique systématique de réduction des capacités des hôpitaux psychiatriques : 26 600 lits de psychiatrie ont été fermés de 1974 à 1979, au profit de formules de traitement *« ouvert »* des malades mentaux. L'auteur note *enfin que les habitants du* Royaume-Uni figurent parmi les plus faibles consommateurs de produits pharmaceutiques des pays industrialisés.

Une étude plus générale est consacrée par M. Jean-Pierre Poullier (O.C.D.E.) aux dépenses de santé en Europe et au Canada. Elle montre, notamment, qu'au cours des années 60, les dépenses de santé *dans les pays de l'O.C.D.E.* ont augmenté *d'une fois et demi à deux foix* plus rapidement que les produits intérieurs bruts. Le freinage de la croissance économique en 1974-1975, joint à un certain nombre de mesures d'austérité, ont provoqué une décélération relative des dépenses de santé, provoquant dans une demi-douzaine de pays (Allemagne fédérale, Canada, Finlande, Italie, Norvège, Royaume-Uni) une certaine stabilisation du rythme de la hausse. Ailleurs, semble-t-il, la tendance demeure encore incertaine.

Si l'on analyse plus en détail l'évolution des prix dans ce secteur, on constate que, partout, les prix hospitaliers croissent plus rapidement que les indices d'ensemble ; que ceux des soins ambulatoires croissent approximativement au même rythme que ces indices globaux, mais non ceux des médicaments, qui augmentent moins rapidement.

Partout, d'autre part, s'est affirmée une tendance marquée à la réduction des séjours hospitaliers, qui ne suffit pas, manifestement, à provoquer une décélération notable des dépenses imputables à l'hôpital. M. Jean-Pierre Poullier cite même une étude britannique selon laquelle la moitié environ des interventions chirurgicales pourraient être pratiquées dans des hôpitaux de jour...

L'auteur estime que, malgré les difficultés considérables que rencontrent les tentatives de maîtrise de systèmes sanitaires devenus extraor*dinairement complexes, la décélération* des dépenses de santé donne quelque justification à l'optimisme. Mais il conclut, avec René Char : *« Ce qui importe, dans certaines situations, c'est de maîtriser à temps l'euphorie. »...*

C. B.

(1) Deuxième trimestre 1983. Librairie générale de droit et de jurisprudence, 20, rue Soufflot, 75005 Paris.

LA GRÈVE DES PHARMACIENS EST TOUJOURS TRÈS SUIVIE EN PROVINCE

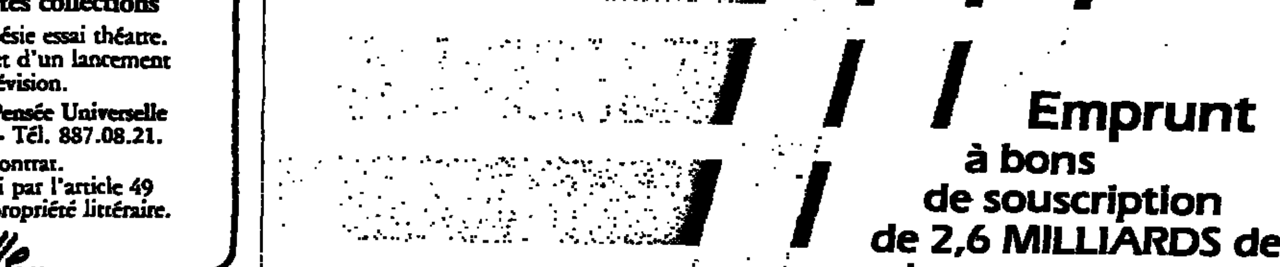
La grève des services de garde de nuit et de fin de semaine des pharmaciens d'officine, qui avait débuté lors du pont du 14 juillet, a été très largement suivie le week-end du 23 au 24 juillet en province, atteignant jusqu'à 85 % des pharmacies dans le Calvados et l'Orne, 90 % en Aquitaine, 90 % en Côte-d'Or, et 97 % dans le Nord-Pas-de-Calais. En revanche, en Mayenne, les pharmaciens ont décidé de ne pas s'associer à cette grève *« pour ne pas pénaliser les malades », indiquant qu'ils* adopteraient d'autres formes d'opposition aux mesures gouvernementales.

A Paris, une fois de plus, le mouvement a été moins suivi qu'en province en raison de la bonne implantation de l'Union nationale despharmacies de France, (U.N.P.F.), organisation concurrente de la Fédération nationale des syndicats de pharmaciens de France, laquelle est à l'origine du mouvement. L'U.N.P.F. s'est en effet déclarée hostile à des actions trop *« dures »* (*le Monde* du 20 au 23 juillet). Dimanche, la préfecture de Paris avait mis au point le même dispositif que la semaine dernière, en réquisitionnant deux pharmacies par arrondissement.

Ce mouvement des pharmaciens libéraux, décidé pour une durée illimitée, a été dénoncé par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des salariés des officines, ainsi que par le conseil de l'ordre.

● **La fédération C.F.T.C. des personnels des services de santé et services sociaux** a publié samedi 23 juillet un communiqué rappelant son récent entretien avec M. Edmond Hervé, secrétaire d'état à la santé, et soulignant que M. Hervé *« ne semble pas se souvenir des quatre mille emplois qui devaient être créés au second semestre 1983 ».*

● **Dépôt de bilan chez Sainval** (planches à voile). La société Sainval, deuxième fabricant français de planches à voile, installée à Vitrolles (Bouches-du-Rhône), a déposé son bilan et licencié 43 de ses 61 salariés, apprend-on de source C.G.T.



AGRICULTURE

La grêle a très durement touché le vignoble de Vosne-Romanée

Dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 juillet 1983, de violentes chutes de grêle ont, en dix minutes, littéralement hâché le vignoble de Vosne-Romanée, en Bourgogne, détruisant la quasi-totalité de la récolte des vins de Romanée-Conti (le plus cher du monde avec ses 8 000 bouteilles), Romanée, Romanée-Saint-Vivant et Richebourg. Un peu plus loin, les vignes du Clos-Vougeot, du Clos-de-Charmes, des Echezeaux et des Amoureuses ont été touchées à 70 %. la perte qui s'élèverait à 1,6 millions de bouteilles, valant environ 80 millions de francs, est durement ressentie par certains vignerons qui avaient déjà été sinistrés, comme ceux de Chambolle-Musigny, victime de la grêle qui avait détruit, en 1979, la récolte du vignoble de Nuit-Saint-Georges épargné cette fois-ci.

En Bordelais, il y a huit jours, la récolte des régions de Pomerol, de Graves, de Vayres et de Fronsac avait été touchée à 30 % par les grêlons. Des dommages ont également été causés dans la région de Bourgneuf-en-Retz, au sud de Nantes, et à une partie du vignoble basque produisant l'irrouléguy. Enfin, la même calamité a durement atteint, sur 1 000 hectares, la région de Colmar, les grêlons mitraillant, une heure durant, les vignes des villages de Pfaffenheim, Hattstadt, Obermorschwihr et Herrlisheim.

En Champagne, où la récolte s'annonce très bonne en quantité, et dont la qualité est en train de s'améliorer grâce au soleil, aucune chute de grêle grave n'a été enregistrée.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● **La Commission européenne envisage le plafonner les interventions publiques de blé panifiable à** 3 millions de tonnes. Pour la première fois, une limite de volume au rachat par les organismes publics d'intervention serait fixée et la date d'application de cette mesure reportée du début de campagne (1er août) au 1er novembre. L'asphyxie financière qui menace la C.E.E. et l'augmentation rapide des dépenses agricoles en sont la cause. Les céréaliers français (producteurs, coopératives et négociants) ont vivement protesté contre ce projet. Les stocks de blé panifiable s'élèvent en fait à 11 mil*lions de tonnes, dont 3 millions* pour la France seule.

● **Une délégation chinoise s'intéresse à l'agriculture biologique.** – Dirigée par un chargé d'affaires auprès de l'ambassade de Chine à Paris, une délégation d'une mission d'étude chinoise en France a visité, mercredi 20 juillet, deux exploitations agricoles dans le Loir-et-Cher, pratiquant une méthode de culture biologique : un élevage dans la plaine de Beauce et une ferme expérimentale de Sologne produisant des légumineuses. Un responsable de la délégation a expliqué que la Chine recherchait des méthodes de culture évitant le plus possible l'apport d'engrais qu'elle ne peut produire en quantité suffisante.

Commerce

● ***Quatre entreprises alsaciennes et un syndicat professionnel sanctionnés pour entente illicite.*** – Les Tuileries réunies du Bas-Rhin, les Briqueries et Tuileries alsaciennes, la S.A.R.L. Schaeffer et la S.A. Sturm viennent d'être condamnées à des amendes d'un total de près de deux cent cinquante mille francs pour atteinte à la concurrence, en compagnie du syndicat régional de cette profession. La commission de la concurrence relève le *« caractère autonome »* des productions régionales de briques et de tuiles qu'expliquent les difficultés de transport et le particularisme de ces produits.

Energie

● ***La France et la Grande-Bretagne pourront échanger de*** l'électricité dès 1985 grâce à la pose de huit câbles à très haute tension (2000 mégawatts) enterrés sous la Manche sur une longueur de 45 kilomètres. 'Un contrat d'échange de production électrique a été signé, en ce sens, entre E.D.F. et le Central Electricity Generating Board britannique. Il permettra aux deux pays d'éviter les coupures de courant aux heures de pointe – complémentaires – et à E.D.F. d'exporter une partie de sa production. Le coût des investissements s'élève a 7,2 milliards de francs environ.

Etranger

ÉTATS-UNIS

● **Le président Ronald Reagan** a exhorté à nouveau le Congrès à approuver sans tarder l'augmentation prévue de 8,4 milliards de dollars de la contribution des Etats-Unis aux *ressources du Fonds monétaire inter*national. Il a expliqué que cette contribution donnerait aux Etats-Unis le bénéfice de droits de tirage supplémentaires auprès du F.M.I., autant que dans *« toute l'histoire de l'organisation internationale, les deux pays qui ont emprunté le plus auprès du F.M.I. ont été les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ».* Le projet de loi autorisant l'augmentation de la participation des Etats-Unis aux ressources du F.M.I. est en panne depuis plusieurs semaines à la Chambre des représentants. – *(A.F.P.)*

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 13-7-1983
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	379 299
dont :	
Or	280 740
Disponibilités à vue à l'étranger	30 389
ECU	74 283
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 887
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	6 052
dont :	
Concours au Trésor public	
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	197 568
dont :	
Effets escomptés	84 948
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	74 283
5) DIVERS	6 978
Total	664 142

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	189 140
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 362
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	7 008
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	59 005
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	15 940
5) ECU A LIVRER AU FECOM	73 954
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	306 114
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 563
8) DIVERS	15 002
Total	664 142

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949	15 juil.	22 juil.
Valeurs franç. à revenu variable	1047,1	1067,9
Valeurs étrangères	3524	3654,8
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	151,1	154,1
Valeurs étrangères	476,8	494,5
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	130,5	133,1
Pétroles-Énergie	116,7	118,6
Métallurgie	72,3	73,6
Chimie	134,9	138,3
Bâtim., mat. constr., trav. publics	110,5	113,9
Constructions mécaniques	100,9	101,2
Matériel électrique	146,9	149,9
Automobile et accessoires	108,6	106,7
Industr. de consom. non alim.	181,6	187,5
Agro-alimentaire	175,2	181,3
Distribution	84,5	86,1
Transports	130,8	135,6
Services	157,9	157,6
Assurances	99,2	101,4
Banques	146,1	149,3
Immobilier et foncier	138,6	138,1
Investissement et portefeuille	136,3	143,4
Valeurs industrielles (base 100, 1972)	153,5	156,5
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe (*)	103	103,3
Emprunts d'État (*)	104,7	104,7
Emprunts garantis et assimilés (*)	102,7	103,2
Sociétés (*)	102,6	102,8
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés (*)	90,3	90,7
Sociétés (*)	97,6	97,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	125,4	127,6
Produits de base	113,4	114,1
Construction	107,4	110,2
Biens d'équipement	109,7	111
Biens de consom. durables	136,2	136,6
Biens de consom. non durables	166,5	171
Biens de consom. alimentaires	173,9	179,7
Services	110,5	111,5
Sociétés financières	134,1	138,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	100,6	100,2
Valeurs industrielles	129,1	131,4
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	108,8	112,1

(*) Indices provisoires.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE DES SIGNAUX. – Une assemblée extraordinaire va être convoquée pour augmenter le capital par émission d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote, ce dividende devant atteindre 12,5 % du montant nominal. Cette assemblée sera appelée à modifier divers articles des statuts, dont celui concernant l'exercice du droit de vote double.

LA REDOUTE. – Le numéro un français de la vente par correspondance veut s'implanter en 1984 à l'étranger, notamment aux États-Unis. Ce choix correspond à la volonté de la direction de l'entreprise de participer au développement des exportations françaises et au rééquilibrage de la balance commerciale.

En France, la Redoute compte offrir aux clients passant commande par téléphone la possibilité d'être livrés en quarante-huit heures. Ce service rapide sera mis en place progressivement l'an prochain, en partant du nord de la France. L'accent sera mis également sur l'amélioration de l'image de marque des produits proposés au catalogue, qui, diffusé à sept millions d'exemplaires, est consulté par un foyer français sur deux, et sera « rajeuni. »

Au cours des quatre premiers mois de l'exercice en cours, le groupe a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires de 11,5 % (+10 % pour la branche V.P.C.), et prévoit pour l'exercice complet une croissance du chiffre d'affaires et des bénéfices de l'ordre d'au moins 10 % (respectivement +13,5 % et +20 % en 1982). Les investissements se situeront entre 80 et 120 millions de francs, en fonction de la décision d'agrandir l'usine de Wattrelos, ou de construire une nouvelle unité dans le sud de la France.

GÉNÉRALE OCCIDENTALE. – Le bénéfice net consolidé (part du groupe) pour l'exercice clos le 31 mars dernier augmente de 5,5 % à 190,06 millions de francs, grâce, en particulier, à la réduction des frais financiers et à une progression des profits exceptionnels. Les comptes de la maison-mère font ressortir un résultat de 47,34 millions de francs (–18,3 %). Le dividende global est maintenu à 24,75 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	21 juil.
Valeurs françaises	127,6
Valeurs étrangères	150,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	21 juil.	22 juil.
Indice général	126,8	127,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 juillet .... 12 3/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 juil.	25 juil.
1 dollar (en yens)	239,90	240,85

BOURSE DE PARIS Comptant 22 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	....	2 425	Delmas-Vieljeux	550	572	Piles Wonder	97	98	Dart. and Kraft	670	690	Robeco	1125	1136
5 %	41 90	2 356	Dév. Rég. P.d.C (Li)	115	111 40	Piper-Heidsieck	273	274 50	De Beers (port.)	92 50	....	Shell fr. (port.)	87	....
3 % amort. 45-54	72 20	2 926	Didot-Bottin	260	264	P.L.M.	134 90	134	Dow Chemical	351	360	S.K.F. Aktiebolag	195	185
4 1/4 % 1963	105 60	3 839	Dist. Indochine	297	290	Porcher	170	170	Dresdner Bank	758	756	Sperry Rand	438	445
Emp. 7 % 1973	9821	..	Drag. Trav. Pub.	184 90	182	Profils Tubes Est	8	7 70 o	Femmes d'Auj.	74	....	Steel Cy of Can.	251	....
Emp. 8,80 % 77	109 99	1 467	Duc-Lamothe	225	224 50	Prouvost ex-Lain.R.	35 35	35 45	Finsuremer	254	260	Stifontein	206 50	....
9,80 % 78/93	87 70	0 296	Dunlop	4 60	....	Providence S.A.	320	320	Finsider	0 40	0 29	Sud. Allumettes	272	....
8,80 % 78/86	89 30	5 376	Eaux Bass. Vichy	981	1000	Publicis	802	804	Fosseco	20 50	....	Tenneco	400	....
10,80 % 79/94	90 85	9 628	Eaux Vittel	709	710	Raff. Souf. R.	170	168	Gén. Belgique	370	362	Thorn EMI	75	86
13,25 % 80/90	100 05	1 810	Ecco	2015	2020	Ressorts Indust.	91 20	91 50				Thyssen c. 1 000	300	....
13,80 % 80/87	101 95	10 586										Toray indust. inc	18 55	18 75

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
C.M.P.	10	10	Nicolas	335	326	Barlow Rand	116	....	Horizon			Unifoncier	611 33	583 61
Conte S.A. (Li)	16 20	17 d	Nodet-Gougis	60	58	Bell Canada	....	....	I.M.S.I.	333 11	318	Unigestion	597 16	570 08
Crédit (C.F.B.)	200	200	OPB Paribas	101	105	Blyvoor	176 50	181	Indo-Suez Valeurs	634 89	606 10	Uni-Japon	1011 16	965 31
Créd. Gén. Ind.	388 50	388 50	Optorg	85	85 10	Bowater	36 60	38 40	Ind. française	11916 31	11916 31	Univenta	1655 11	1600 69
Crédit Univers.	389	380	Origny-Desvroise	145	149	British Petroleum	62 80	65	Interoblig.	9851 43	9404 71	Univer	12348 74	12348 74
Créditel	100 20	100 20	Palais Nouveauté	293	296	Br. Lambert	435	....	Intersélect France	250 12	238 78	Valorem	387 03	369 48
C. Sabl. Seine	116	....	Paris France	132	....	Caland Holdings	116	....	Intervaleurs Indust.	365 09	348 53	Valorg	10379 07	10327 43
Darblay S.A.	129	....	Paris-Orléans	115	115	Canadian-Pacific	382	398	Invest. Obligataire	11700 71	11677 36	Valrev	114346 82	114232 59
De Dietrich	318	306	Part. Fin. Gest. Im.	230	....	Cockerill-Ougre	20 50	....	Invest. St-Honoré	673 64	643 09	Worms Investiss.	708 97	676 73
Degremont	179 10	181	Pathé-Cinéma	156	156	Cominco	428	....	Laffitte-crt-terme	111420 63	111420 63			
Delalande S.A.	170	170	Pathé-Marconi	107	104 90	Commerzbank	739	730	Laffitte-Expansion	620 91	592 75			
						Courtaulds	14 30	13						

◆ : prix précédent.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2125	4,5 % 1973	2120	2106	2102	2075	410	Eurafrance	411	417	420	415
3076	C.N.E. 3 %	3073	3080	3079	3045	705	Euromarché	710	710	700 *	696
151	Accor	151	150	150	150	690	Europe n° 1	690	672	675	663
720	Agence Havas	722	755	746	740	630	Fecom	631	630	630	627
415	Air Liquide	412	416 50	414 50	416 50	850	Fichet-Bauche	855	895	900	880
285	Als. Superm.	287	293 10	293 10	289	137	Financial	137	142	141 50	139 20
56	A.L.S.P.I.	55 50	59 50	57	58 30	167	Fives-Lille	157 50	164	154	151 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
395	Penhoet	397	405	405	400	1270	Amgold	1288	1255	1255	1249	470	ITT	473	488	489 10	488 90
675	Pernod-Ricard	677	685	685	685	910	B. Ottomane	908	928	930	910	72	Matsushita	72 60	73 40	73 80	73 35
180	Pétroles (Fse)	179 70	180 50	180 50	178 90	810	BASF (Akt)	810	807	809	818	990	Merck	986	997	997	986
41	— (certific.)	41	41 70	41 70	40 60	620	Bayer	619	608	610	603	860	Minnesota M.	862	885	880	901
127	Pétroles B.P.	126 80	129 80	127	128	655	Buffelsfont.	653	659	659	667	320	Mobil Corp.	321	329 70	329 50	325
177	Peugeot S.A.	176	176 70	176 50	173 70	47	Charter	46 70	47 60	47 20	46 70	20100	Nestlé	20120	20400	20400	20400
82	Poclain	82 50	81 50	81 50	80 10	545	Chase Manh.	546	551	550	540	650	Norsk Hydro	653	662	662	656
325	Poliet	327	325 10	325 10	325	330	Cie Pétr. Imp.	328	332	332	328	1090	Petrofina	1091	1102	1102	1120
131	Pompey	130 50	128	128	130	105	De Beers	104 80	107 20	108 50	109 40	610	Philip Morris	609	636	631	624
285	P.M. Labinal	285	304 50	305	304 50	1350	Deutsche Bank	1350	1389	1389	1397	183	Philips	182	186	186	183

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
375	Gén. Belgique	377	367	368	362	1470	Siemens A.G.	1460	1478	1478	1493
545	Gén. Electr.	550	562	566	559	150	Sony	148	148	147 80	148
785	Gen. Motors	781	790	785	793	235	T.D.K.	243	245	246	245
89	Goldfields	89 75	90	91	89	735	Unilever	738	736	736	....
250	Harmony	246 50	252 90	252	247 90	735	Unit. Techn.	739	761	760	750
37	Hitachi	37 15	37 95	37 90	37 95	1330	Vaal Reefs	1333	1361	1370	1340
640	Hoechst Akt.	638	640	640	628	630	West Deep	627	636	636	636
81	Imp. Chemical	81 10	81 30	81 60	79 70	565	West Hold.	566	577	577	574
157	Inco. Limited	157 50	158	158	157 60	485	Xerox Corp.	485	482	490	485
1280	IBM	1281	1329	1325	1304		Zambia Corp.	2 95	2 96	2 96	2 96
56	Ito-Yokado	57	58 90	58 90	57 80						

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	7 717	7 786	7 580	7 980
Allemagne (100 DM)	300 780	300 840	290	310
Belgique (100 F)	15 018	15 040	14 500	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	268 950	268 920	256	276
Danemark (100 krd)	83 450	83 580	80	86
Norvège (100 k)	105 810	106 380	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 804	11 866	11 550	12 350
Grèce (100 drachmes)	9 150	9 205	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 084	5 086	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	370 180	370 450	354	375
Suède (100 krs)	100 780	101 270	95	103
Autriche (100 sch)	42 840	42 800	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 245	5 264	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 520	6 530	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 288	6 312	6 180	6 490
Japon (100 yens)	3 234	3 244	3 100	3 260

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/7
Or fin (kilo en barre)	106800	108250
Or fin (en lingot)	106150	108350
Pièce française (20 fr)	881	884
Pièce française (10 fr)	408	.....
Pièce suisse (20 fr)	692	686
Pièce latine (20 fr)	646	645
Souverain	824	824
Pièce de 20 dollars	4105	3995
Pièce de 10 dollars	1997 50	2010
Pièce de 5 dollars	1260	.....
Pièce de 50 pesos	4350	4340
Pièce de 10 florins	680	689

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A Berlin-Est

M. Franz-Josef Strauss s'est entretenu avec M. Honecker de la question des euromissiles

Tandis qu'à Berlin-Est le chef de l'État et du parti communniste est-allemand, M. Honecker, s'entretenait avec le ministre-président bavarois, M. Strauss, de la question des euromissiles, à Moscou la visite du « numéro un » hongrois, M. Kadar, devait donner l'occasion aux dirigeants soviétiques de publier un communiqué sur les projets de l'OTAN. Si la « double décision » de l'Alliance atlantique est appliquée (installation des Pershing 2 et missiles de croisière en Europe occidentale en cas d'échec des pourparlers américano-soviétiques de Genève), les forces du Pacte de Varsovie prendront *« des contre-mesures efficaces »*, lit-on notamment dans cette déclaration. Celle-ci conclut : *« L'U.R.S.S. et la Hongrie expriment l'espoir ques les États-Unis et leurs alliés pèseront avec soin les conséquences d'un tel pas ».*

De son côté, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, a déclaré dimanche 24 juillet que la R.F.A. ferait tout son possible pour que les pourparlers de Genève puissent aboutir à un accord.

De notre correspondant

Bonn. — Malgré tous les démentis, le ministre-président de Bavière, M. Franz-Joseph Strauss, a bien rencontré dimanche 24 juillet le chef du conseil d'Etat de la R.D.A., M. Eric Honecker, qui avait dépêché au point de passage que devait emprunter l'automobile familiale des Strauss son secrétaire d'Etat au commerce extérieur, M. Alexander Schalk-Golodkovsky, pour souhaiter la bienvenue à ses passagers et leur remettre une invitation à déjeuner de la part du «numéro un» est-allemand. Devant tant de civilités, M. Strauss ne put que s'incliner. Vers 12 h 15, il arrivait au rendez-vous de chasse Hubertusstock, sur le lac de Werbellin, où *il était* reçu en toute cordialité par M. Honecker.

Après le repas, les deux hommes d'Etat se retirèrent dans un salon pour procéder à un échange de vues qualifié de *« franc et utile »*. Le sujet dominant était l'installation des Pershing-2 et des missiles de croisière en République fédérale. Pour M. Strauss, cela n'altérera en rien les relations interallemandes. M. Honecker, sans en venir aux menaces, ne partage pas cet optimisme. En dehors de ce point crucial, le ministre-président bavarois avait toute une liste de desiderata à présenter. Tout d'abord le niveau trop élevé du change obligatoire pour les visiteurs venant d'Allemagne occidentale (25 deutschmarks par jour), ce qui a déjà dissuadé des dizaines de milliers de citoyens de la R.F.A. de faire le voyage. Ensuite, la limite d'âge imposée aux Allemands de l'Est autorisés à se rendre en République fédérale, pratiquement, il n'y a que les retraités. *Il* y a aussi la question d'un accord sur les échanges artistiques et scientifiques, et le problème posé par la pollution de l'Elbe, de la Werra et de la Weser.

Les deux interlocuteurs n'ont pas trahi le secret de leurs pourparlers, si bien qu'on en est réduit à énoncer des têtes de chapitres de leurs conversations plutôt qu'à en dresser le bilan. Ce qui est certain, c'est que l'entretien d'Hubertusstock, même si rien de concret n'en sort, représente un succès personnel pour M. Strauss, jusque-là considéré, avant tout, en Allemagne de l'Est, comme un *« agitateur anticommuniste »* et l'ennemi juré du système en vigueur en R.D.A. Qu'il puisse faire preuve à l'occasion de *« pragmatisme »* est une heureuse surprise.

C'est aussi que M. Strauss sait faire patte de velours quand il se retrouve dans son rôle favori « d'agent » diplomatique. Le voyage privé qu'il vient d'effectuer en Tchécoslovaquie, en Pologne et maintenant en R.D.A., lui a donné l'occasion d'être reçu en chemin par des hommes politiques de haut rang.

Peut-être suscite-t-il dans ces pays la curiosité attachée à la « bête noire » de leur régime, mais *M. Strauss se sera montré plus fin* et d'un commerce plus agréable que ne l'avaient laissé pressentir ses caricatures — ou ses propres démarches : on ne pouvait par exemple oublier, en R.D.A., le tintamarre qu'il avait fait autour de la mort de ce passager en transit décédé d'un arrêt du cœur pendant un interrogatoire par les douaniers est-allemands. La fierté qu'il a mise, quelques mois plus tard, à revendiquer l'initiative du crédit de 1 milliard de marks accordés par la R.F.A. à la R.D.A., devait, au contraire, laisser ses fidèles tout interloqués. Quant au ministre de l'économie, le comte Lambsdorff, il se demandait récemment *« où l'on irait »* si chaque dirigeant ouest-allemand faisait jouer ses relations de R.D.A. au profit d'une politique inter-allemande qui finirait par perdre tout contour précis et toute unité.

ALAIN CLÉMENT.

SELON LE TEXTE FINAL DU DÉCRET D'AMNISTIE

Le gouvernement polonais pourrait même libérer des détenus inculpés de « complot contre l'Etat »

Varsovie *(A.F.P.)*. — Les autorités polonaises se sont ménagé la possibilité d'une libération éventuelle des personnes détenues pour complot contre l'Etat et parmi lesquelles figurent les militants du KOR (Comité d'autodéfense sociale) et sept anciens dirigeants de Solidarité. Cette possibilité apparaît dans la version définitive de la loi d'amnistie (adoptée jeudi par la Diète), telle qu'elle est publiée samedi 23 juillet par le journal officiel. Ce texte comporte des modifications par rapport au projet de loi et aux amendements dont la presse occidentale avait pu avoir connaissance.

La version finale de l'article 5 de la loi d'amnistie stipule que, *« dans des cas particulièrement justifiés, la Cour suprême, donnant suite à une requête du procureur général de la République populaire de Pologne, peut annuler les poursuites judiciaires engagées pour des délits* (...) *définis dans le chapitre 19 du code pénal, à l'exception des articles 134 et 135 »* (ces deux articles portent sur les crimes économiques).

C'est précisément dans ce chapitre 19 du code pénal, dont le projet initial de loi d'amnistie ne faisait pas mention, que figure l'article 123, intitulé «Complot contre la République populaire de Pologne», et au titre duquel sont poursuivis les militants du KOR et sept anciens dirigeants de Solidarité.

Cette clause introduite à la dernière minute, et incluant désormais l'article 123 dans la loi d'amnistie, permet donc, théoriquement, aux autorités de libérer certaines des personnes tombant sous ce grave chef d'accusation. Le décret d'amnistie donne aux tribunaux un délai de trente jours pour procéder aux libérations. Reste à savoir si le pouvoir utilisera cette possibilité.

Dès samedi, il semble que quelques personnes aient été libérées à Gdansk, Wroclaw et Varsovie. La télévision a affirmé que deux clandestins de Solidarité se sont rendus aux autorités et ont été autorisés à regagner leur domicile. Il s'agit de M. Krzystof Wyszkowski, qui se cachait depuis août dernier et travaillait à la publication de journeaux clandestins. Il avait demandé à bénéficier de l'amnistie après avoir été arrêté dans la rue, porteur de faux papiers, au cours d'un contrôle de routine. Le second militant, M. Piotr Kapczynski, dirigeant de la branche régionale de Solidarité, s'est présenté lui-même à la police après avoir vécu dans la clandestinité depuis la proclamation de la loi martiale, *en décembre* 1981. Les poursuites en cours contre lui seront annulées.

Regagnant Beyrouth via Paris

LE PRÉSIDENT LIBANAIS RENCONTRE M. MITTERRAND

Le président libanais, M. Amine Gemayel, déjeune ce lundi 25 juillet avec M. Mitterrand, a annoncé l'Elysée. M. Gemayel est arrivé ce lundi, en fin de matinée, à l'aéroport d'Orly, venant de Washington, où il vient d'effectuer une visite de travail en vue de réactiver le processus de retrait des troupes d'occupation étrangères du Liban. M. Gemayel devrait séjourner vingt-quatre heures à Paris, a indiqué l'ambassade du Liban. La dernière rencontre entre le président libanais et M. Mitterrand remonte au 20 octobre, à Paris, à l'occasion d'une tournée dans les trois pays participant à la Force multinationale au Liban (*Etats-Unis, France, Italie*).

En Turquie

PLUSIEURS CENTAINES DE PRISONNIERS POLITIQUES OBSERVENT UNE GRÈVE DE LA FAIM

(De notre correspondant.)

Ankara. — En vue de protester contre les conditions de détention, plusieurs centaines de prisonniers politiques, prévenus ou condamnés, dans divers établissements pénitentiaires d'Istanbul, observent une grève de la faim depuis une dizaine de jours. Les familles de détenus ont demandé l'intervention énergique des pouvoirs publics pour que cesse cette grève de la faim, qui pourrait être mortelle pour les prisonniers. Les détenus se plaindraient surtout de la difficulté d'étudier suffisamment les actes d'accusation et d'obtenir de quoi écrire. Ils demandent que les visites ne soient plus limitées et raccourcies, que cessent les mauvais traitements et les coups des gardiens, la discrimination entre les prisonniers, l'isolation en cellule infligée pour avoir violé la discipline intérieure.

Les tribunaux militaires sont débordés *par le nombre des dossiers* à étudier, ce qui accroît la tension dans les prisons. Parmi les grévistes de la faim figurent notamment plusieurs intellectuels de gauche, accusés et condamnés pour délits d'opinion. Une partie d'entre eux attendent depuis plusieurs mois déjà que leurs dossiers soient enfin étudiés par le Cour de cassation militaire. — A. V.

Les affrontements au Sri-Lanka

UN COUVRE-FEU EST DÉCRÉTÉ A COLOMBO

Colombo *(Reuter)*. — Le gouvernement du Sri-Lanka a imposé, ce lundi 25 juillet, un couvre-feu de quinze heures à Colombo et dans d'autres régions du pays à la suite de nouvelles violences intercommunautaires qui ont fait trois morts.

Des maisons et des boutiques ont *été incendiées dans la capitale* et dans d'autres endroits du pays.

D'autre part, treize soldats ont été tués samedi à Jaffna, dans le Nord dans une attaque menée par des séparatistes.

Les tensions entre communautés cinghalaise et tamil sont survenues après la formation d'un mouvement extrémiste revendiquant la création d'un État indépendant tamil.

La semaine dernière, le Parlement avait prolongé d'un mois l'état d'urgence pour l'ensemble du pays.

LE DOLLAR DÉPASSE 7,84 F A PARIS

Le dollar a fait preuve d'une vigueur renouvelée lundi 25 juillet 1983, s'élevant au-dessus de 2,60 DM à Francfort, *et battant à nouveau, tous ses records* à Paris en dépassant 7,84 F contre 7,79 F à la veille du week-end. Le précédent record avait été établi vendredi 15 juillet, à 7,8150 F.

Une fois de plus, c'est la tension des taux d'intérêt américains qui a poussé le dollar vers le haut, cette tension étant provoquée par une augmentation surprise de 300 millions de dollars de la masse monétaire des État-Unis, pour la semaine se terminant le 13 juillet. Une telle augmentation, annoncée à la veille du week-end, a pris à contre-pied les marchés financiers internationaux, qui prévoyaient, au contraire, une diminution de 1,1 milliard de dollars.

La Chine est sur le point d'acheter la technique française de production du vaccin contre l'hépatite B

De notre correspondante

Pékin. — La France paraît sur le point de vendre à la Chine populaire sa technique de fabrication du vaccin contre l'hépatite B. Les résulats des pourparlers commencés il y a plus d'un an pourraient le confirmer prochainement. C'est ce qu'on laisse entendre, à Pékin, chez Sanofi-Elf-Aquitaine, dont l'Institut Pas*teur production (I.P.P.) — l'une des* filiales du Groupe — est partie prenante à ces discussions.

Il s'agira, en l'occurrence, d'un transfert de technologie, l'objectif de la Chine n'étant pas d'acquérir du « tout prêt », mais de pouvoir fabriquer elle-même *son* vaccin. La polémique qui sévit actuellement, en Occident, autour du syndrome immuno-déficitaire acquis (SIDA) et du vaccin contre l'hépatite B ne la concerne donc que d'assez loin. Ce qui n'exclut pas, pour les spécialistes chinois, de s'intéresser de près, voire de participer aux débats concernant la fabrication du vaccin en question.

C'est ainsi que le professeur Li Hemin, vice-directeur de l'Institut national chinois pour le contrôle des produits pharmaceutiques et biologiques, devait participer, du 25 au *29 juillet*, à la réunion, décidée ces jours derniers par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S), d'un comité restreint qui traitera de la fabrication du vaccin. M. Li Hemin siègera dans ce comité aux côtés, notamment, de représentants français, américain, ouest-allemand et britannique. Les conclusions de cet aréopage devraient aider à la mise au point — vraisemblablement lors d'une réunion élargie en septembre — du texte définitif concernant la fabrication et la production du vaccin.

Un « fléau national »

Pour la Chine, comme pour la plupart des pays d'Asie, l'hépatite B et ses complications (cirrhose et cancer primitif du foie en particulier) restent une question de santé très préoccupante. Il y a quelques mois (fin décembre 82), un chiffre révélé lors d'une réunion de la conférence politique consultative chinoise a fait ressortir la gravité du problème : cent-vingt millions de Chinois sont actuellement touchés, sous une forme ou sous une autre, par l'hépatite B. Les débats qui ont *accompagné cette révélation* ont amené ses participants à reconnaître que cette affection est un *« fléau national »* et que la lutte contre cette maladie devait s'inscrire au rang des priorités.

D'autres chiffres, qui émanent de sources chinoises autorisées, dévoilent que, sur la population totale de Chine populaire, 5 % — soit plus de 50,4 millions de personnes — sont des porteurs sains d'antigène HBS. Une étude faite pendant dix ans sur un échantillonnage représentatif de ces porteurs sains montre que la moitié d'entre eux (soit plus de vingt-cinq millions de Chinois) a développé une hépatite B clinique. Parmi ces derniers, 36 % ont souffert d'une hépatite aiguë, 36 % d'une hépatite chronique persistante, 16 % d'une hépatite chronique active et 12 % ont développé une cirrhose ou un cancer primitif du foie entraînant la mort pour les deux tiers de ce groupe. La révélation, sur la place publique, de l'ampleur du mal que représente l'hépatite B en Chine a donné un nouvel élan aux conversations engagées depuis plusieurs mois par Sanofi et l'I.P.P. pour la vente, à la Chine, de la technique de fabrication du vaccin. Les négociations sont menées désormais, nous a indiqué M. Michel Labie, *responsable* du groupe Sanofi en Chine, directement avec le ministère chinois de la santé. Au cours des plus récents entretiens, le ministère a fait savoir à Sanofi que la Chine prévoyait de construire quatre ou cinq usines capables de fabriquer, chacune, 10 millions de doses de vaccin par an. Les quatre premières usines seraient situées à Pékin, Shanghai, Wuhan (province de Hubei) et Changchun (province de Jilin). Le site de la cinquième n'est pas encore défini.

Première société pharmaceutique enregistrée, en tant que telle, en Chine populaire, Sanofi a ouvert un bureau de représentation à Pékin au début de l'année dernière. Ses efforts s'étaient heurtés jusqu'à pré*sent à une difficulté majeure* : la Chine n'avait pas de programme national défini et les négociations se faisaient au coup par coup. A l'époque, les autorités locales compétentes envisageaient seulement la construction de quelques petites *usines de moyenne* production dont le rendement (2,5 millions de doses par an) était loin de répondre aux besoins.

Dès son installation en chine, Sanofi-I.P.P. a remis six cents doses de son vaccin à l'Institut des sérums *et vaccins de Pékin* en vue d'essais cliniques. Parallèlement, plusieurs missions de spécialistes français se sont succédé en Chine.

Tout dernièrement, en avril, une mission Sanofi-I.P.P. a présenté à Pékin des projets correspondant à la nouvelle politique chinoise de lutte contre l'hépatite B qui permettrait de commencer des vaccinations de masse en décembre 1985.

Les retombées de cette dernière rencontre se sont fait sentir très vite puisque le ministère chinois de la santé vient de charger la Corporation d'importation des technologies de continuer les négociations avec Sanofi-I.P.P. Cette décision permet de dire, selon M. Labie, que les pourparlers sont entrés *« dans une phase finale, celle du financement, qui devrait selon toute vraisemblance, aboutir dans les semaines à venir »*.

ANITA RIND.

NOUVELLES BRÈVES

● *Les deux détenus permissionnaires de la centrale de Muret (Haute-Garonne)*, auteurs présumés des coups de feu contre un policier de Belfort (*le Monde* du 22 juillet), dans la nuit du 20 au 21 juillet, et d'une prise d'otage, le 23 juillet, dans cette même ville, étaient toujours en fuite lundi 25 en début de journée. Michel Sourmalet, *quarante-huit ans, condamné* en 1965 pour vols qualifiés à la réclusion criminelle à perpétuité, peine ramenée en 1974 à vingt ans de réclusion, en était à sa vingt et unième permission, consentie par la commission de l'application des peines ; Jean-Pierre Bucher, vingt-huit ans, condamné en 1975 pour homicide volontaire à vingt ans de réclusion, bénéficiait, lui, de sa première permission. La Chancellerie précise que le taux d'échec des permissions de sortir, introduites en 1972, *« est particulièrement faible »* : en 1982, sur onze mille deux cent cinquante-six permissions accordées, 98,39 % se sont passées sans incidents.

Selon l'institutrice qu'ils ont prise en otage, le 23 juillet, puis relâchée à Frahier (Haute-Saône), l'un des deux détenus, Jean-Pierre Bucher, aurait été gravement blessé deux jours plus tôt lors de l'échange de coups de feu avec les policiers de Belfort.

● *Les sections C.F.D.T.* de l'Institut Pasteur Fondation (Paris) et de l'Institut Pasteur Production (Marnes-la-Coquette) déclarent, après les récentes polémiques relatives aux vaccins anti-hépatite B, que le produit français *« présente toutes les garanties exigées par son utilisation »* ; il *« constitue un progrès considérable »* dans la prévention d'une maladie grave et fréquente. Ce vaccin, de conception française, ajoutent les sections syndicales *« est un produit original créé et utilisé depuis plusieurs années avec un succès médical croissant »*. Les sections C.F.D.T. de l'Institut Pasteur « trouvent particulièrement inopportunes les informations *« à sensation »*, *diffusées au moment même de la mise sur le marché mondial, par un laboratoire américain, d'un vaccin présentant des caractéristiques semblables »*.

● *Un supermarché de Basse-Terre* (Guadeloupe) a été partiellement détruit par le feu, dimanche *24 juillet*, à la suite de l'explosion d'une bombe. Selon la police, le montant des dégâts s'élève à environ 500 000 francs. Cet attentat, perpétré pendant la visite dans le département du secrétaire d'État aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, n'a pas été revendiqué.

Le numéro du « Monde » daté 24-25 juillet 1983 a été tiré à 449 177 exemplaires